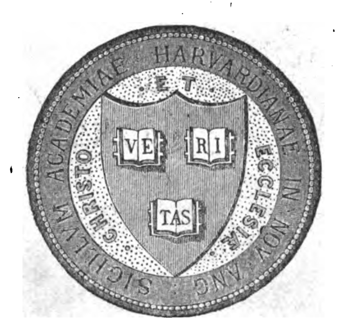
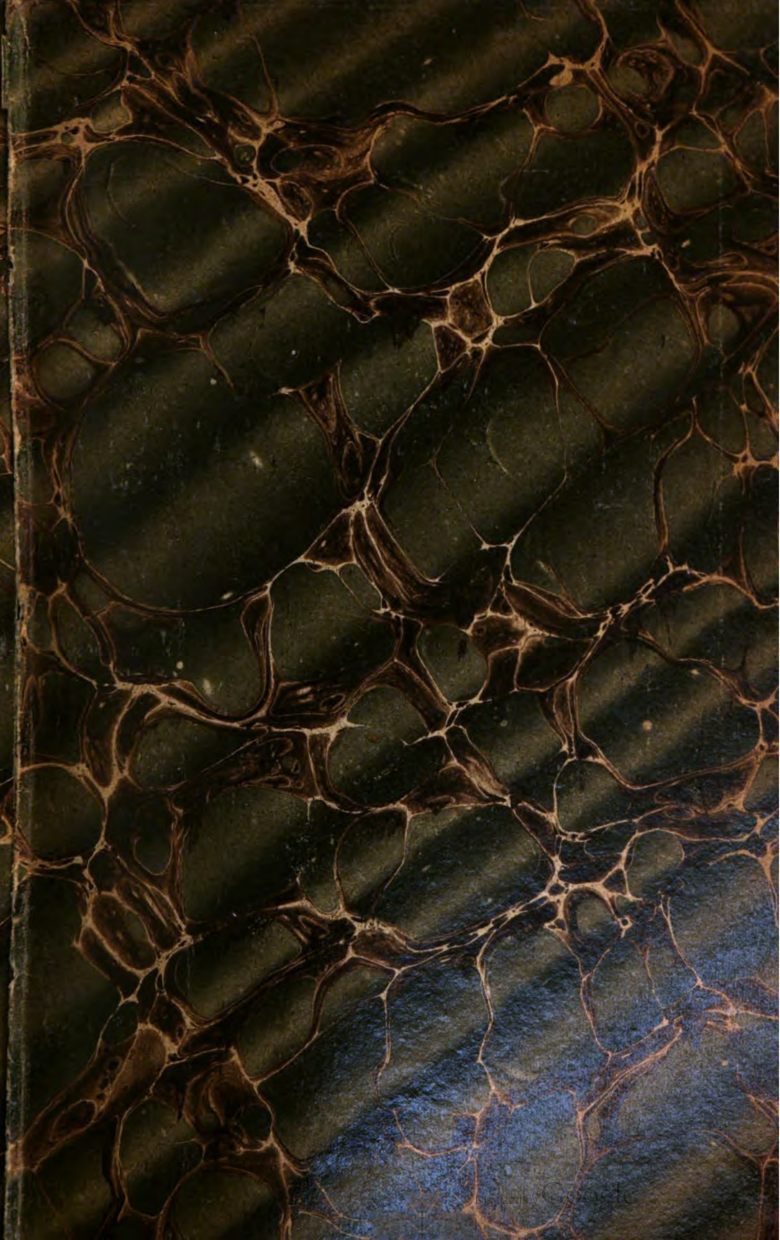


WIDENER LIBRARY
HX 6D6L A


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE
RI
TAS



BIBLIO

ANNUAIRE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

DE BELGIQUE.

Imprimerie de Delevingne et Callewaert.

Clausis pricipiũ dca anaphora pl'iũ vnũ
Xpistus mũdauit xps nos purificauit
Pricipio finē facit epynalempsis eundem
Nobis grata prius nõ sunt mõ ꝯgrua nobis
Unius est epizeusis geminacio verbi
Significatis idē me me perill vlcio digna
Voces pene pares q̃ sunt diũsa notãtes
Dant paronomasiã non mcas vera sz era
Principiũ simile voces iunge retinentes
Dãt paromeon vim vicat v'go virilem

ANNUAIRE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

DE BELGIQUE,

PAR LE CONSERVATEUR

Baron De Reiffenberg,

Chevalier des ordres de Léopold, de St-Jean de Jérusalem, du Christ de Portugal et de Philippe-le-Magnanime ; de l'académie des inscriptions et belles-lettres de l'institut de France ; des académies royales de Bruxelles, Berlin, Turin, Stockholm, Madrid ; de la société des antiquaires de Londres, de celles des antiquaires de Normandie, de Morinie et de Picardie ; des académies de Rouen et de Besançon ; de l'institut provincial de France ; des sociétés philotechnique et polytechnique de Paris, de celle de statistique universelle, de l'institut historique, de la société asiatique ; de la société maritime d'Angleterre ; des associations savantes de Batavia, Rhode-Island, Jéna, Leipzig, Fribourg, Darmstadt, Lyon, Toulon, Marseille, Caen, Evreux, Boulogne-sur-mer, Valenciennes, Cambrai, Douai, Lille, Leyde, Utrecht, Bruxelles, Mons, Gand, Bruges, Liége, Anvers, etc ; des sociétés des Bibliophiles de Belgique des Bibliophiles français, des Bibliophiles de Mons, de Camden et de Stuttgart ; correspondant du ministère de l'instruction publique à Paris, pour les travaux historiques et les monuments, membre et secrétaire de la commission royale d'histoire, etc., etc.

Troisième année.

BRUXELLES ET LEIPZIG.

C. MUQUARDT.

1842

COUP-D'OEIL

SUR

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

Cet établissement n'a cessé de s'accroître et de s'améliorer sous tous les rapports, et quoiqu'il n'ait point visé à la renommée, il a mérité que quelques écrivains de talent en fissent des mentions flatteuses. M. Ernest-Gustave Vogel, entre autres, lui consacre les pages 440-442 de son livre intitulé : *Literatur früherer und noch bestehender europäischer öffentlicher und Corporations-Bibliotheken,* Leipzig, T.-O. Wei-

gel, 1840. Un des savants français les plus honorables par leur caractère et la solidité de leurs connaissances, M. Le Glay, n'a pas oublié d'accorder quelques lignes à notre dépôt dans son *Mémoire sur les bibliothèques publiques et les principales bibliothèques particulières du département du Nord.* Malheureusement, les chiffres qu'on lui a transmis ne sont pas très-exacts. Ainsi il nous donne 60,000 imprimes au lieu d'environ 80,100, et 1,100 manuscrits, qui, joints aux 15,000 de la *bibliothèque de Bourgogne*, qu'il en sépare, font 16,000, au lieu de 18,526. Mais rien de plus facile que de se tromper dans les évaluations matérielles des grandes bibliothèques. On juge ordinairement du nombre des livres par l'étendue des salles qui les contiennent, et il est rare qu'on n'aille pas au delà de la vérité. Nous avons un exemple bien frappant de cette sorte d'erreur dans les négociations qui ont eu lieu entre l'État et la ville de Bruxelles, pour la cession de certaines propriétés mobilières et immobilières. On disait que la bibliothèque communale contenait au moins 150,000 volumes; en conséquence on en portait le prix à 700,000 francs. Un examen attentif a démontré qu'elle ne dépassait pas 47,500 volumes, et le prix a été abaissé bénévolement à 300,000 fr.

Il avait été porté au budget du royaume, en 1841, pour la Bibliothèque royale, une somme de 70,000 fr. Cette allocation ayant été accueillie avec peu de faveur dans les sections de la chambre des représentants, M. le ministre des travaux publics, dont la Bi-

bliothèque ressortissait alors, s'est contenté du chiffre primitif de 60,000 francs, somme qui, dans le budget particulier de l'établissement, a été répartie ainsi :

Chap. Ier. *Personnel.*		23,600
Chap. II. *Frais d'administration et matériel.*		7,900
Art. 1er. Entretien des locaux, ports, chauffage des deux sections.	1,600	
Art. 2. Mobilier, constructions.	1,000	
Art. 3. Publication du catalogue des manuscrits.	5,000	
Art. 4. Dépenses imprévues.	300	
Chap. III. *Achats et reliures.*		28,500
Art. 1er. Quart réservé.	7,125	
Art. 2. Achats d'imprimés.	9,500	
Art. 3. Cartes, plans et estampes.	4,175	
Art. 4. Médailles.	500	
Art. 5. Reliure, 1re section.	3,000	
Art. 6. Achat de manuscrits.	3,000	
Art. 7. Reliure, 2e section.	1,200	

L'augmentation de la somme affectée au personnel provient de 280 francs ajoutés aux traitements de trois employés auxiliaires et de 180 francs accordés à un employé provisoire dans la section des manuscrits.

SECTION PREMIÈRE.

§ 1er. Imprimés.

Depuis le 1er octobre 1840 jusqu'au 1er octobre 1841, cette section a reçu les accroissements qui suivent :

	In-8° et moind. form.	In-4°.	In-f°.	
4e trimestre de 1840.	397	169	55	
Pièces académiques.				88
1er trimestre de 1841.	436	87	41	
Dissertations acad. et livr.				58
2e trimestre.	500	81	41	
Livr. diverses d'ouvr., la plupart in-folio avec figures.				125
3e trimestre.	451	186	43	
Dissertations acad. et livr.				220
	1,784	523	180	491
	Total,	2,978		

Dans ce nombre n'est pas comprise la bibliothèque de M. Garnier (587 vol. qui seront portés sur l'inventaire du 4e trimestre de 1841). Total général, depuis l'ouverture de la Bibliothèque ou le 1er juillet 1838 : 13,059. Moyenne par jour, 11,16, c'est-à-dire un peu plus de onze volumes.

Nous avons déjà expliqué quelles pensées ont dirigé les acquisitions faites pour la Bibliothèque royale. Nous ajouterons que, dans l'impossibilité de former un ensemble encyclopédique complet, nous avons voulu, en choisissant ce que chaque science offre d'essentiel, ne rien omettre de ce qui concerne son histoire et sa bibliographie, afin que, si nous ne procurons pas aux travailleurs toutes les ressources dont ils peuvent se servir, nous soyons du moins en mesure de leur indiquer celles qui leur manquent et qu'ils ne soupçonnaient même pas.

Une attention que l'on a eue, chaque fois que la chose a été praticable, c'est d'acquérir les ouvrages importants demandés par des personnes connues et occupées de travaux utiles. Les conservateurs de la Bibliothèque royale sont toujours venus au-devant des désirs et des besoins des lecteurs, et, en se tenant dans les limites des règlements, ils ont constamment sacrifié leurs convenances à celles du public, sans se laisser rebuter par des importunités sans but, des exigences stériles et même quelquefois de mauvais procédés [1].

[1] Un monsieur s'est acharné à plusieurs reprises dans le *Lynx* (septembre 1841) contre les conservateurs de nos bibliothèques, coupables du crime énorme de publier de vieilles chroniques, et il a cru les désespérer beaucoup en leur refusant le titre de gens de lettres. Il est certain que, puisqu'il s'octroie résolûment ce titre à lui-même, un pareil sobriquet ne saurait plus leur convenir. Nous croyons toutefois que, si ces messieurs étaient *gens de lettres*, ils au-

Voici quelques désignations spéciales, d'après les grandes divisions du catalogue méthodique.

Première division. *Introduction aux connaissances humaines.* — La suite de l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber. — *Conversations-Lexicon.* — *Conversations-Lexicon der Gegenwart.* — *Dictionnaire de la conversation.* — Quantité de bibliographies spéciales soit de manuscrits, soit de livres imprimés, entre autres la *Bibliotheca Heberiana,* complète en 13 vol. in-8°. — Falkenstein, *Geschichte der Buchdruckerkunst.* — Les meilleurs catalogues des bibliothèques publiques et privées, tels que : *Ordo bibliothecæ universitatis Cæsareæ Mosquensis, conditus a bibl. Ferd.-Fred. Reuss,* Mosquæ, 1826, in-4° maj. (en latin et en russe), xxvi et 233 pp.

II. **Théologie.** Bretschneider, *Corpus reformatorum.*

III. **Philosophie.** Pierron et Zewart, *Métaphysique d'Aristote.* — *Procli opera,* edente Cousin. — Œuvres

raient la prétention d'écrire en français, de connaître un peu les sujets dont ils voudraient parler, et surtout de ne pas s'écarter des principes reconnus entre les *honnêtes gens.* Ils se garderaient bien surtout de faire entendre par des insinuations perfides et calomnieuses, que l'or de l'État est prodigué à un homme dont tous les travaux sont gratuits, qui n'a jamais demandé ni reçu la moindre subvention, et qui aurait beaucoup à dire sur ce chapitre s'il ne dédaignait de pitoyables commérages.

de Kant. — Rousselot, *Recherches sur la philosophie du moyen âge,* etc., etc.

IV. Jurisprudence. *Recueil de traités* de Martens. — Anciennes pièces diplomatiques. — Beugnot, *Assises de Jérusalem,* in-folio. — Wachernagel, *Schwabenspiegel.* — Beaucoup d'éditions originales de placarts et d'ordonnances rendues en Belgique au xvie et au xviie siècle.

V. Sciences mathématiques, physiques et naturelles. La bibliothèque de feu M. le professeur Garnier, achetée 2.600 fr. et composée de 587 volumes sur les sciences mathématiques et physiques. — *Annuaire du journal des mines de Russie.* — Rambur, *Faune de l'Andalousie* (continuation). — Les somptueux et coûteux ouvrages ornithologiques de J. Gould[1], *Himalaya Birds,* 392 fr.; *Tragonidæ,* 213-35 fr.; *Birds of Australia,* i et ii, 168 fr.; *Ramphastidæ,* 186-75 fr. — La Zoologie des Voyages de Beagle et de Beechey. — Pallas, *Icones ad zoographiam Rosso-Asiaticam.* — Agassiz, *Études sur les mollusques fossiles.* — Humboldt et Bompland, *Recueil d'observations de zoologie* (247 fr. au lieu de 428). — *Iconografia della Fauna Italica di C. Bonaparte* (le prince de Musignano), 1 à 25 liv. (725 fr.). — Zetterstedt, *Insecta Lapponica.* — Muller, *Zoologia Danica* (en partie). — Drury, *Entomology,* 3 vol. in-4°

[1] M. Gould vient de trouver un traducteur allemand dans MM. J.-H.-C.-F. et J.-W. Sturm.

(200 fr. au lieu de 420). — Jacquin, *Stapeliæ in hortis Vindobonensibus*, etc. (150 fr. au lieu de 320). — Goeppert, *die Gattungen der fossilen Pflanzen.* — Corda, *Icones fungorum.* – S. Endlicher et C.-F.-Ph. de Martius, *Flora Brasiliensis.* — L. Agassiz, *Monographies des échinodermes.* — Cesati, *Iconografia stirpium italicarum.* — Lindley, *Sertum orchidaceum.* — *Abhandlungen der Wiener Museum.* — C.-S. Kunth, *Enumeratio plantarum omnium*, etc. — Hooker et Greville, *Icones filicarum* (achetés à Altona 325 fr.). — D'Orbigny, *Voyage dans l'Amérique méridionale*, liv. 1 à 40 (500 fr.). — Blume, *Flora Javæ.* — Les *Suites à Buffon.* — *Species général et iconographie des coquilles vivantes*, par Kiener. — Les mémoires sur l'histoire naturelle des colonies hollandaises, publiés à Leyde, in-fol., etc.

VI. Sciences médicales. Choulant, *Geschichte und Litteratur der älterer medicin.* — Sandifort, *Tabulæ craniorum.* — Broers, *Observationes anatomico-pathologicæ.* — Collection d'ouvrages de médecine traduits du français en arabe et donnés à la Bibliothèque par le docteur Clot-Bey, chef du service de santé dans l'armée égyptienne (*Voy. l'année* 1840).

VII. Arts et métiers. Frontinus, *de Aquæductibus urbis Romæ.* — *Blatt des Architekten-Vereins*, Berlin. — Hoghe, *Sketches of Belgium and Germany* (112 fr.). — Le grand ouvrage de M. Sulpice Boisserée sur la cathédrale de Cologne a été demandé. — Fussli, *Kunstler-Lexicon*, 2 vol. in-fol., achetés à Augsbourg.

— Kugler, *Handbuch der Kunst-Geschichte.* — Puttrich, *Denkmale der Baukunst des Mittelalters in Sachsen.* — *Catalogue des portraits de la collection d'Orléans.* — Heinecken, *Dictionnaire des graveurs* (ach. à Londres 58-35 fr.). — Nouvelle édition française de Vasari, par MM. Leclanché.

VIII. Philologie et belles-lettres. Dictionnaire hébraïque imprimé chez Thierry-Martens, inconnu des bibliographes et acheté à la troisième vente de feu M. Lammens; n° 2893 du catalogue (220 fr.). Exemplaire unique. — Lindemann, *Corpus grammaticorum latinorum,* 4 vol.—Nouvelle édition du Glossaire de Du Cange. — Gesenius, *Thesaurus linguæ hebraicæ et chaldææ.* — Colladas, *Ars grammaticæ japonicæ,* 1632. in-4°. — Fray Sebastian de Totanes, *Arte de la lengua Tacala,* Manila, 1796, in-4°. — Vocabulaire de la même langue, par les PP. Juan de Noceda et Pedro de Sanlucar, Valladolid, 1832, in-fol. Ces deux ouvrages ont été achetés par le consul de Belgique aux îles Philippines. — Palacky, *Die aeltersten Denkmaler der boehmischen Spraeke.* — Graff, *Sprachschatz* (suite). — Andreæ, *Lexicon Islandicum,* 1683, in-4° (acheté à Londres 50-41 francs). — Davies, *Antiquæ linguæ britannicæ dict. duplex,* 1632, in-fol. (38-25). — Lhuyd, *Archæologia britannica* (74-78). — Kolham, *Dictionary of the Norman or old French language,* 1779, in-8° (35-58). — Bruce-Whyte, *Histoire des langues romanes.* — Hoffmann von Fallersleben, *Verzeichniss der*

Handschriften der Wiener Bibliothek.—O.-L.-B. Wolff, *Encyclopœdie der National Deutschen Literatur.* — Collier, *History of English dramatic poetry.* — Chaucer's *Works*, éd. d'Urry, 1721, in-folio (acheté à Londres chez Rodd, 39-22 fr.). — J.-M. Kemble, *Beowulf*, 2e éd., 1835 (acheté à Londres 39-22 fr.). — Weber, *Metrical romances* (25-32 fr.). —Ellis, *Specimens of early English metrical romances* (27-86 fr.). — Wright et Halliwel, *Reliquiæ antiquæ.* — La collection d'anciennes poésies castillanes de Sanchez (ach. à Londres 39-22 fr.). — *Comedia di Danthe Alighieri,* Venetia, 1529, in-fol. (35-58 fr.).—*Reinike vos,* Rostock, 1592, in-4o, autre éd. de Francfort, 1545. — Les éditions en vieux allemand de MM. Grimm, Lachman, etc. — Les éditions romanes de MM. Paulin Paris, Francisque Michel, Le Roux de Lincy, Nodier, etc. — Les meilleurs ouvrages imprimés en Hollande sur les dialectes teutoniques des Pays-Bas. — Plusieurs acquisitions destinées à compléter la collection des poètes flamands anciens.

IX. Histoire et sciences auxiliaires. *Géographie d'Aboulfeda.* — Humboldt, *Histoire de la géographie*, 5 vol.—Reichard, *Orbis terrarum antiquus,* in-folio. — Plusieurs des publications anglaises sur l'histoire de l'Inde et dans les langues orientales. — Ternaux-Compans, *Voyages et relations relatifs à l'Amérique.* —Asher, *The Itinerary of Benjamin of Tudela,* 2 vol. (32 fr.). — Bell, *Journal d'une résidence en Circassie* — Carvalho da Costa, *Corografia portug.* (acheté à Londres, chez Rodd, 53-19 fr.). — Lichnowsky,

Geschichte des Hauses Habsburg. — Rommel, *Geschichte von Hessen.* — Muller et ses continuateurs, *Histoire de la confédération suisse,* 12 vol. — Sharon-Turner, *History of the Anglo-Saxons.* — Halliday, *Annals of the House of Hannover,* 2 vol. — Daunou et Naudet, *Recueil des historiens français,* t. xx. — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale.* — Le duc de Luynes, *Grande chronique de Mathieu Pâris.* — Guizot, Collection de mémoires relatifs à l'histoire de France, 31 vol. — Publications de la société de l'histoire de France. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la Franche-Comté.* — *Histoire parlementaire de la révolution française,* par MM. Buchez et Roux, 40 vol. — *Annales du parlement français.* — Champollion-Figeac, *Chartes sur papyrus de la bibliothèque royale de Paris.* — *Monumenta boïca,* 33 vol. — *Svenskt diplomatarium.* — Une collection de la plupart des ouvrages historiques publiés en Hollande. — Schulthess-Rechberg, *Thaler Kabinet.* — L'*Annuaire* complet de Lesur. — La continuation des *Familles célèbres d'Italie,* de M. Litta, dont nous avons fait un *duc* [1] par une méprise sans conséquence, puisque certainement il appartient à la haute aristocratie littéraire. — Baehr, *Histoire de la littérature latine,* en allemand. — Slichtergroll, *Necrolog.,* 28 vol. (ach. à Augsbourg). — De Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* 20 vol. — Bernd, *Wappenbuch der Preussischen Rhein-*

[1] Annuaire de 1840, p. 7.

Provinzen, et beaucoup d'ouvrages héraldiques anciens et modernes, dont quelques-uns très-rares et très-curieux : par exemple, celui qu'on doit à la courtoisie de M. Sheffield-Grace. Ce sont des documents recueillis par lui et intitulés *Memoirs of the family of Grace*, London, 1823. La justification du texte est in-8°, mais l'auteur en a fait tirer 22 exemplaires, papier fort et jaune *super-royal* grand in-4°. L'ouvrage forme deux volumes remplis aux trois quarts de portraits et de vues, qui n'ont souvent qu'un rapport très-éloigné avec le sujet. Cet exemplaire est augmenté de diverses pièces proprement collées sur des feuillets blancs ménagés à cet effet, telles que des vignettes d'armoiries, des adresses de M. Sheffield-Grace à la reine d'Angleterre et au prince Albert, une correspondance avec le pape Léon XII, assez incorrectement imprimée, par parenthèse, etc. La moitié du second volume est abandonnée à un travail iconographique intitulé *Lines written at Terpoint abbey*, London, 1820 (dédié à M. Sheffield-Grace), ainsi qu'à des portraits que je crois gravés par ce gentlemann, car ils portent ses initiales; le dernier est celui de Napoléon. Quelques pages ont souffert de l'humidité. Le présent de M. Sheffield-Grace est un appendice remarquable à notre collection héraldique, qui est très-belle, et à laquelle on a donné une attention particulière dans l'intérêt des familles et des individus qui la consultent assidûment. Il est peu de libéraux, déchaînés contre les préjugés, qui

n'y viennent picorer des aïeux et pourchasser des ressemblances de noms, à défaut de titres plus réels.

X. Recueils de mélanges littéraires et critiques, journaux. *Mémoires de la Société des antiquaires de la Normandie*, 1821-1839 (168 fr.). — La *Revue encyclopédique complète.* — Collections du *Journal des Flandres*, du *Messager*, de l'*Oracle*, etc. — Complément de l'*Algemeine Kunst en Letterbode*, etc. — Hirsch, *De vita et scriptis Sigeberti Gemblacensis*. — Quérard, *Littérature française contemporaine.* — Kippis, *Biographia britannica*, 1778, 5 vol. in fol. (40-66). — *Journal d'agriculture du royaume des Pays-Bas.* — Articles de *l'Avenir*, etc.

Le nombre des journaux s'est augmenté des suivants :

81. Le *Journal de Bruxelles* (continuation du *Courrier de la Meuse*).

82. E. Miller et A. Aubenas, *Revue de bibliographie analytique.*

83. *Bulletin de la Société bibliophile historique.*

84. *Journal de l'Institut historique.*

85. R. Naumann, *Serapeum*, Leipzig.

86. Joseph Liouville, *Journal de mathématiques pures et appliquées*, Paris, Bachelier.

87. J.-A. Grunert, *Archiv. der Mathematik und Physik*, Greisvald.

88. *Nuovi annali delle scienze naturali*, Bolonia.

89. Edwards's *Botanical register*, London, J. Ridgway.

90. *L'Écho de la littérature médicale,* Paris.

91. John Forbes, *The British and foreign medical Review,* London, J. Churchill.

92. De Jager, *Taalkundig Magazyn.*

93. Visser en Amersfoordt, *Archief.*

94. Caumont, *Bulletin monumental.*

95. *Zeitschrift fur Münz, Siegel und Wappenkunde.*

96. *Revue musicale belge.*

97. *Le Dilettante,*

Et les *acta* de la plupart des sociétés historiques de l'Allemagne (y compris la Suisse allemande), publications que l'on peut considérer, à certains égards, comme périodiques.

La Bibliothèque royale s'est enrichie en même temps d'emplettes faites à diverses ventes d'Augsbourg, Francfort, Leipzig, Londres, ainsi qu'à la quatrième de feu M. Lammens, à celles de feu MM. Lambin, à Ypres, Vander Palm, à Leyde, Daunou, à Paris, etc. Il est à regretter que la complication des formalités administratives ne permette que rarement de profiter des circonstances inopinées : les bons marchés, en fait de livres, sont souvent des bonheurs de rencontre; cela est encore plus vrai des vieilles médailles ou monnaies et des vieilles estampes dont il est impossible de prévoir la rencontre et qu'il faut saisir au passage, sans attendre un crédit ouvert dans les bureaux.

A la dernière vente de M. Lammens, nous avons obtenu à très-bas prix un fragment sur parchemin

d'un traité de grammaire ou de doctrinal en vers, lequel appartient aux essais de l'art typographique et semble dénoter les procédés de l'impression tabellaire ou de la xylographie. Nous donnons le *fac simile* de quelques lignes de ce feuillet, malheureusement mutilé, et dont M. Lammens faisait le plus grand cas.

Chaque fois qu'une occasion peu coûteuse s'est présentée, on s'est empressé d'enrichir la classe des *incunabula*, en s'attachant de préférence aux monuments qui peuvent servir à l'histoire de l'imprimerie en Belgique. Sous ce point de vue, si la bibliothèque de la ville de Bruxelles est réunie à celle de l'État, celle-ci pourra, par cette adjonction, présenter aux connaisseurs un ensemble précieux de curiosités. La collection entière de la ville se compose de 1,846 volumes de différents formats, dont plusieurs doubles : on y compte 78 impressions de Jean de Westphalie ; la suite de celles des frères de la Vie Commune de Bruxelles, des Thierry-Martens, des De Keyser, des Goes, etc., est, en proportion, d'une richesse à peu près égale. Le chiffre seul des *incunabula* sortis des presses anversoises est de 79. On n'y possède de Bruges que les *Métamorphoses d'Ovide* de Colard Mansion, mais la valeur en est énorme.

Parmi les impressions romaines primitives du fonds de la ville de Bruxelles, on remarque les lettres de Christophe Colomb, annonçant la découverte de l'Amérique, et une relation italienne des quatre voyages

d'Améric Vespuce, dont je viens d'envoyer à l'Académie de Lisbonne une copie figurée, exécutée aux frais du gouvernement.

L'Italie est noblement représentée. Le traité de Ciceron *de Officiis*, de l'an 1470, est en grand papier : ce Vendelin de Spire est d'une rare beauté. La série aldine du xve siècle est complète : le *Dictionnaire grec*, l'*Aristophane*, les *Petits Astronomes* et l'*Organon* d'Aristote sont des trésors que l'on paierait difficilement aujourd'hui.

La Bibliothèque de Bruxelles est bien fournie aussi de livres en langue fançaise imprimés avant 1500, ouvrages que l'on recherche maintenant avec une sorte de frénésie : tels sont les romans de *Fier-à-Bras* et de *Tristan*, la *Nef des Fols*, les *Cent nouvelles nouvelles*, contées à Genappe, à la table du fils de Charles VII, et dont M. Le Roux de Lincy, vient de donner une nouvelle édition.

L'Espagne nous offre, toujours dans ce même fonds, la *Mélusine*, la traduction du *Traité des propriétés des choses*, par Bonaventure Burgos, et les nouvelles de Boccace, imprimées à Séville en 1496.

Ce rapide aperçu d'une seule des classes de cette bibliothèque peut faire juger avec quelle impatience nous en attendons l'acquisition par l'État, quoique au moins les deux tiers de la bibliothèque communale soient destinés à être relégués parmi nos doubles, ce qui, pour nous, en diminue beaucoup la valeur vénale.

On a continué à la Bibliothèque royale à rechercher les essais primitifs et originaux de chaque littérature.

La commission d'histoire a beaucoup donné. Le ministère, des gouvernements étrangers, quelques particuliers et plusieurs institutions scientifiques du pays et du dehors, ont fait preuve de largesse.

MM. les ministres de l'intérieur et des travaux publics ont mis à la disposition du conservateur un nombre assez considérable de publications soit privées, soit officielles, et destinées à être envoyées en don ou en échange à de grandes institutions étrangères. Par l'entremise de M. Schleiermacher, secrétaire intime de S. A. R. le grand-duc de Hesse, et de son successeur M. le conseiller A. Feder, premier bibliothécaire, la Bibliothèque royale est entrée en relation avec celle de Darmstadt, une des mieux faites et des plus *impartiales* de l'Allemagne [1]. S. E. M. Falck, ministre des Pays-Bas, nous a procuré le même avantage, en ce qui concerne la bibliothèque royale de La Haye.

La reliure est un article très-dispendieux dans les bibliothèques considérables. Avec nos moyens extrêmement limités, nous sommes dans la nécessité de préférer au luxe la solidité. Quelques reliures élégantes ont été cependant réservées à de grands et précieux ouvrages. Mais, nous le dirons sans détours, quoique nous ayons

[1] Voy. *Souvenirs d'un pèlerinage en l'honneur de Schiller*, pp. 38, 39.

2.

des artistes relieurs très-habiles, à la tête desquels se place M. Schavye, il nous semble que la reliure attend encore ici de notables améliorations.

Ce n'est le tout d'ajuster dextrement le maroquin et la moire, de répandre la dorure, de combiner les couleurs, il faudrait assortir le caractère de la reliure avec celui du livre : un ouvrage de philosophie doit-il, en effet, avoir l'apparence coquette et frivole d'un volume de M. de Balzac? sied-il à un paladin du moyen âge de prendre le costume d'un *lion* de nos jours?

Et pour la partie matérielle, nos *Derôme* et nos *Pas-de-Loup* ne négligent-ils pas trop l'art de restaurer des pages en poussière, de rapprocher des lambeaux précieux, de faire disparaître le ravage causé par les vers ou par l'humidité? Ils ne songent qu'à l'enveloppe et point au contenu. Un relieur n'est cependant pas seulement un tailleur de premier ordre, c'est encore un chirurgien.

Nous avons déjà dit que feu M. Paelinck faisait en ce genre de vrais prodiges. Nous proposons à l'émulation de nos relieurs l'exemple de ce peintre, et, mettant à part tout sentiment de vanité nationale, nous les renverrons même à quelques-uns de leurs confrères de Paris, qui auraient peut-être surpassé Paelinck. En voici des preuves :

Il avait imaginé une pâte qui ressoudait les fragments déchirés et comblait les plus vastes lacunes; il lavait, pressait ces feuillets mutilés, meurtris, méconnaissables, les polissait ensuite, leur rendait leur net-

teté et leur consistance, harmonisait la teinte des parties de rapport avec celle des parties primitives, et, le pinceau à la main, imitait à s'y méprendre les lettres, les syllabes, les mots, les lignes enlevés. En un mot, il restituait à merveille les ruines typographiques. C'étaient presque ses meilleurs ouvrages.

Le récollement général des imprimés comprenait cette année tout ce qui est compris entre le n° 15000 du fonds Van Hulthem et la fin de ce catalogue.

Les articles suivants manquèrent à l'appel :

N°s 15427, 18110, 18118, 18613, 20643, le t. VI du n° 21115, les t. XVII à XXV du n° 21154, le t. XXVI du n° 21399, l'année 1821-22 des n°s 23024 et 23025, les n°s 24503, 24748, 25392, 25609, 25697, 26176, 27314, 27371, 28411, 29279 et 29429. Tous ces numéros, doubles la plupart, manquaient déjà à la première vérification faite en 1839, après le classement de la bibliothèque de Van Hulthem, à l'exception des n°s 18118, 18613, et l'année 1821-22 des n°s 23024 et 23025, qui auront été sans doute déplacés. En revanche, on a retrouvé les numéros suivants qui avaient été signalés comme manquants à la première vérification : 19778, 20415, 21238, 21606, 22941, 24506, 26184, 26588, 26799, 26864, 28539 et 30594.

Les cadres des divisions du nouveau catalogue systématique sont tous achevés, hormis celui de la division des sciences historiques, et si l'on voulait donner suite à l'art. 17 de l'arrêté organique du 19 juin 1837, on pourrait, vers les Pâques prochaines, mettre sous

presse le premier volume de ce second catalogue, comprenant les nouvelles acquisitions et les livres du fonds Van Hulthem, classe de l'*Introduction aux connaissances humaines*, à laquelle se rattache la bibliologie.

Peut-être, malgré les incorrections du catalogue de Van Hulthem, suffirait-il, par économie, de publier la liste méthodique des accroissements du dépôt, comme cela se pratique dans plusieurs bibliothèques de l'Allemagne, nommément à Berlin[1] et à Bonn. C'est, quant à moi, le parti que je préfère, car en fait de choses usuelles, l'important est d'aller vite et à bon marché.

Le catalogue alphabétique marche parallèlement. L'inventaire chronologique des acquisitions se compose de 3,770 numéros.

Il est difficile de parler livres sans porter sa pensée sur l'état de la librairie. Ce commerce, comme tous les autres, a commis des fautes graves, et s'est fait, de gaieté de cœur, un mal irréparable. L'industrie, cette puissance du jour qui aime tant à rabaisser toutes les autres, me permettra bien, j'espère, de lui dire aussi quelques vérités.

[1] L'*Index librorum Mss. et impressorum quibus bibl. regia Berolin. aucta in anno* 1836, forme un in-4° de 353 pp. à deux colonnes. Mss. 218 nos, *libri sinici* 209, imprimés 13249. Celui de 1837-38, précédé d'une petite histoire de la Bibliothèque, contient xxx et 119 pp. Mss. 92 nos, *libri sinici* 14, *imprimés* 5132.

La librairie a été dupe d'une application menteuse du principe d'association qui chaque jour se déifiait lui-même sur l'autel païen du journalisme.

Il s'est formé des sociétés, non pas dans l'intérêt des actionnaires, mais d'un petit nombre de spéculateurs se posant *à priori* administrateurs et gérants.

Ces gérants et administrateurs, tout entiers à l'agiotage, après avoir vendu aux sociétés, à des prix énormes, un matériel d'une valeur médiocre, n'ont pas même daigné prendre la peine d'administrer et de gerer.

Chose honteuse à dire! on pourrait nommer des administrateurs qui, par calcul, poussaient à leur ruine les établissements qu'ils avaient fondés, afin d'arriver à une liquidation et de racheter à vil prix des usines qu'on leur avait payées des millions.

A la négligence est venue parfois se mêler le dédain des droits les plus respectables, des stipulations les plus sacrées.

La production, poussée sans règle, sans économie, a dépassé les besoins de la consommation, et s'est livrée à une concurrence écrasante.

Enfin le gaspillage fastueux des grandes sociétés a tué les petites industries individuelles, anéanti le crédit et la confiance.

De là des fortunes honorables, acquises par de longs travaux, subitement anéanties, une foule d'existences compromises et de véritables progrès indéfiniment ajournés.

De là de grands scandales, des spoliations éhon-

tées, des étourderies ruineuses, d'amères déceptions.

L'actionnaire, taillé à volonté par le despotisme moqueur et insultant des commanditaires, a perdu jusqu'à la consolation d'être plaint.

Il en est qui n'ont fait que perdre une partie de leurs énormes et très-peu légitimes bénéfices, les rognures de leurs odieux agiotages ou qui sont tombés dans le piége qu'ils tendaient aux autres. Pour eux point de pitié. Ceux qu'il faut plaindre, ce sont les rentiers crédules, les fonctionnaires préoccupés qui, sur des instances réitérées, et confiants en des noms qu'ils croyaient honorables, ont jeté dans un gouffre sans fond le produit de longues économies, de patientes et rigoureuses privations.

L'aveuglement était tel qu'on fit un crime à un ministre, inspiré par son bon sens et sa droiture, d'avoir essayé de prémunir le public contre sa propre imprudence. On criait qu'il enrayait le char de l'industrie, qu'il voulait tarir les sources de la prospérité publique. L'expérience n'a que trop démontré combien il était prévoyant et sage.

D'un autre côté, la librairie, même en évitant ces écueils, n'a pas voulu sortir de ses vieilles routines. Ses relations avec l'étranger sont restées peu étendues, ses rapports intérieurs pleins d'obstacles et de lenteurs. Qui le croirait, si on n'en faisait chaque jour l'expérience ! on se procure moins aisément à Bruxelles un livre imprimé à Tournay ou à Bruges qu'un volume desserré par la presse parisienne.

Pour obvier à cet inconvénient, on a plusieurs fois essayé d'un journal de librairie.

La *Revue* de M. Demat, calquée sur le journal de MM. Pillet et Beuchot, est morte; le *Bibliologue* de M. Hennebert languit, et M. Muquardt qui imprime une Bibliographie locale, en est encore à solliciter vainement près des intéressés les titres et les prix de leurs publications.

Dans une situation si précaire et avec la contrefaçon, qui presque seule exerce l'activité de notre typographie, on conçoit qu'elle peut faire bien peu de chose en faveur de notre jeune littérature.

Pour comble de malheur, la guerre s'est mise au camp de nos écrivains. On s'efforce de le diviser en deux partis contraires, le parti wallon ou gallo-belge, quelquefois exclusif et dénigrant, le parti flamand ou germano-belge qui, affectant aussi d'injustes mépris, se proclame seul national, comme si deux Muses amies ne pouvaient pas nous servir d'interprètes!

Imiter la diction, le style des bons écrivains français, en conservant notre caractère, nos traditions, notre manière d'être, ce n'est pas là, certainement, se condamner à une parodie indigne d'un peuple, non plus que composer des centons flamands avec des lambeaux de phrases et d'idées françaises, n'est atteindre à l'originalité.

Respectons ce qui est, ce qui peut être avec avantage, ne brisons aucune des cordes de notre lyre et faisons chacun de notre mieux : c'est là le parti le plus sensé.

Déjà, malgré les difficultés du moment, la capacité littéraire se manifeste avec une ardeur dont on n'avait pas encore eu d'exemple. A beaucoup de talents incontestables il ne manque qu'un théâtre, un but, un peu d'éclat, pour s'élever à de brillantes destinées. Peut-être plus d'audace et d'adresse leur serait-il aussi nécessaire, car en fait de renommée littéraire, il faut savoir faire sa part soi-même; le public se laisse volontiers persuader à la longue par ceux qui répètent avec assurance qu'ils ont du génie. Si nous comptons quelques hommes qui possèdent cet aplomb et cette habileté, le plus grand nombre est encore un peu provincial et rougirait d'y avoir recours. Je suis tenté, quant à moi, de les approuver; mais des gens qui font autorité en la matière, établissent que l'impertinence a bien son prix, et que *turpe est se ipsum deserere :* je suis forcé de les croire sur parole.

Un des éléments de notre statistique littéraire se trouve dans le dépôt légal des auteurs pour constater leur propriété. Ce dépôt a lieu maintenant à la Bibliothèque, en vertu d'un arrêté royal du 28 nov. 1840. Tous les éditeurs ne s'y astreignent pas, attendu qu'ils ne craignent aucunement qu'on s'avise de les voler, il s'en faut. Cependant un assez bon nombre d'ouvrages sont venus se grouper ainsi sur nos rayons.

Les livres déposés sont marqués d'une estampille au chiffre du roi; l'exergue porte : *Propriété littéraire. — Art. VI de la loi du XXV juin MDCCCXVII.*

—

§ 2. CARTES, PLANS ET ESTAMPES.

Le cabinet géographique, que l'on désire disposer sur le plan de celui de Paris, plan qui est dû à M. Jomard, et dont M. Berger de Xivrey a fait apprécier les avantages [1], n'a pas reçu des accroissements bien considérables. On y a néanmoins déposé la carte récente d'Allemagne de Stieler et l'atlas de l'Asie de Berghaus, ainsi que plusieurs pièces analogues. Le fonds de la ville de Bruxelles nous fournira quelques cartes chinoises fort curieuses.

Il augmentera aussi la collection des estampes d'un grand nombre de gravures anciennes de l'école flamande.

A cette collection se rapportent quelques ouvrages cités plus haut sous le chapitre des arts et métiers.

Le catalogue des estampes est commencé depuis un an d'après le modèle déjà rapporté. Les portraits extraits de la collection Van Parys, ont été divisés en trois suites, suivant leur dimension grande, moyenne et petite. Les petits portraits sont entièrement montés et rangés dans douze portefeuilles.

Environ 3000 bulletins ont été écrits.

Pour monter les estampes on suit ce procédé :

[1] *Essais d'appréciations historiques*, Paris, 1837, I, 135-156.

Chacune est fixée du côté gauche au moyen de charnières mobiles en papier, sur un carton solide, couleur jaunâtre et propre à faire ressortir la gravure ou la lithographie, et qui présente de belles marges. De cette manière l'estampe ne risque pas de se déchirer ni de se froisser, on peut facilement l'enlever en cas de besoin et la retourner, pour voir si elle n'a pas été doublée, raccommodée, ou s'il ne se trouve pas derrière quelque signe ou indication à recueillir. Pour conserver l'estampe, elle est recouverte par une feuille de papier blanc ou feuillet de garde fixé sur le carton du côté opposé, c'est-à-dire à droite.

L'école royale de gravure n'a fait cette année aucun dépôt.

A l'occasion du cabinet des estampes, je mentionnerai une innovation heureuse qu'on pourrait naturaliser ici, et dont ce cabinet fournirait avec avantage les premiers éléments. On sait qu'il existe en Allemagne de nombreuses associations artistiques qui ouvrent des salons de peinture et de sculpture, dans lesquels ils réuniront des productions de toutes les époques, afin de rendre visible la marche progressive de l'art. M. R. Weigel, amateur très-éclairé et éditeur du *Kunst-Katalog*, a imaginé cette année de faire à Leipzig de pareilles exhibitions chronologiques de gravures. Il a commencé, comme de raison, par l'école allemande. Le catalogue contient 386 numéros, depuis le maître à la signature E. S. à la fin du

xv[e] siècle, jusqu'à M. G. Busse, actuellement à Rome. Aux Pâques de 1842, viendra le tour de l'école italienne et de l'école flamande.

§ 3. MÉDAILLES.

Pour dresser le catalogue d'une manière nette et commode, on a imprimé des bulletins de 11 centimètres de hauteur, sur 13 de largeur. Au recto sont tracées diverses colonnes avec ces intitulés :

N°.

Pays.

Personnage.

Date.

Description de chaque médaille, monnaie ou jeton, nom du monétaire ou du graveur, etc.

Métal

Module.

Sur le verso :

Auteurs ou catalogues à citer; observations diverses.

Accroissement du Cabinet des médailles.

Quatrième trimestre de		1840	356
Premier	»	1841	57
Deuxième	»	»	5
Troisième	»	»	10
		Total	428

On a complété la série des médailles gravées par Théodore Van Berckel, célèbre graveur que l'archiduc Charles avait pris en affection, et sur lequel on lit une notice dans *Noord-Brabandsche volks-almanak voor het jaar* 1841, S' Hertogenbosch, J. F. Demeline, pp. 131-141 : *De drie Stempelsnyders of medailleurs, Theodorus Van Berckel, vader, zoon en kleinzoon, van S' Hertogenbosch.*

Parmi les médailles anciennes, on s'en est procuré une très-rare en cuivre, de petite dimension, trouvée au mois de septembre dernier près du chemin de fer, entre Malines et Anvers : d'un côté est le cheval gaulois avec la légende BAVO RI; de l'autre, une tête casquée et le mot DVRNA... (*Durnakos*). Le métal, l'époque, les exergues, tout rend cette pièce très-digne d'attention. Le roi ou le chef *Bavo* à Tournai : le respectable marquis de Fortia va dire que Jacques de Guyse a cause gagnée et que j'ai eu tort de manquer de foi !

La bibliothèque numismatique s'est enrichie des ouvrages de MM. Étienne Endlicher, Lelewel, Combrousse, Longpérier, Arneth, Rechberg, Bolzenthal, Cartier, La Saussaye, Niesert, Jaeger, etc.; et de plusieurs petites monographies anciennes très-curieuses, telles que celles de Chr. Schlegel, de C. H. Klotz, etc.

M. F. Den Duyts, conservateur des collections de l'université de Gand, a imaginé de faire pour le cabinet numismatique un catalogue lithographié des anciennes monnaies belges avec les empreintes de chaque

pièce. Cet exemple pourrait être suivi avec succès.

DEUXIÈME SECTION.

MANUSCRITS.

Accroissements :

	Petit format.	in-4°	in-f°
4e trimestre 1840	5	19	25
1er » 1841	»	»	11
2e » »	4	1	1
3e » »	1	2	11
	10	22	48
	Total	80	

Les augmentations proviennent d'acquisitions faites chez MM. Lammens, Delebecq, Van Waeyenberch, Poutrain, Lambin, à Leipzig; de cadeaux de MM. de Gerlache, de Bonne, le comte Louis de Renesse, le comte de Reisach; ainsi que de dépôts opérés par les archives du royaume et la section des imprimés.

Les ventes de M. Lammens ont fourni, entre autres, un beau Paul Diacre du XIIe siècle, un traité de Boèce sur la musique, du XIIIe, une chronique de Flandre du même siècle, un fragment de poëme épique flamand

inédit, et une abondante correspondance d'Érycius Puteanus avec les savants de son temps [1].

De M. Poutrain de Saint-Trond nous vient un magnifique évangéliaire liégeois du xe siècle.

Le récollement a embrassé cette année les numéros 9001-18000. Aucun manuscrit ne manquait à l'appel.

L'impression du premier volume du répertoire ou catalogue méthodique est achevée. M. Charles Debrou, chargé des copies de miniatures, n'ayant pu terminer les dessins et gravures au terme marqué, le volume n'a pas encore été livré au public.

Ces publications des catalogues des grandes collections publiques se font partout avec zèle. M. Villemain, ministre de l'instruction publique en France, qui rend avec plaisir aux lettres une partie de ce qu'elles lui ont prodigué, vient encore de faire signer au roi des Français une ordonnance du 3 août 1841, pour qu'il soit dressé et publié un catalogue général et détaillé de tous les manuscrits en langues anciennes et modernes, actuellement existants dans les bibliothèques publiques des départements [2].

Le savant M. Jos. Chmel a mis en lumière le second

[1] Sur ces acquisitions, voir les bulletins de la Commission royale d'hist. t. IV, pp. 132-136, 228-29, et dans ce volume les notices qui suivent.

[2] *Biblioth. de l'école des Chartes,* t. II, 6e liv. juillet-août 1841, pp. 583-85.

volume de son utile ouvrage sur les manuscrits de la bibliothèque de Vienne; il est dédié au comte Maurice de Dietrichstein-Proskau-Leslie, préfet de cet immense musée. Jamais dédicace n'alla mieux à son adresse.

CABINET DE LECTURE. — PRÊT EXTÉRIEUR. — OBSERVATIONS DIVERSES.

La section des imprimés a été fréquentée cette année par plus de 2000 lecteurs, et si l'on fait attention à la nature des ouvrages qu'ils consultent, on tirera de là une induction favorable pour le progrès des études sérieuses et solides.

56 personnes, dont 35 avec autorisation générale et 21 avec autorisation partielle, ont obtenu le prêt extérieur. Le nombre de volumes imprimés prêtés au dehors depuis le 5 octobre 1840 jusqu'au 31 août 1841 s'élève à 725 ou 430 ouvrages différents.

Un livre rare a été envoyé à Melun à M. Lucien de Rosny.

Dans la section des manuscrits l'accès n'a pas été moins facile.

Entre autres prêts importants, un manuscrit de G. de Ruysbroek (*de Rubriquis*), le premier modèle des prosateurs flamands, a été confié à M. le chanoine David; trois manuscrits de Despars ont été envoyés à M. De Jonghe, à Bruges, et on avait remis à la

légation prussienne à Bruxelles, pour M. Bethmann, de Gœttingue. les numéros suivants :

467. *Chronicon Ottonis Scabini,*
10472. *Poemata latina,*

mais le gouvernement Prussien et celui de Hanovre n'ayant point voulu garantir ces volumes, ils sont revenus avant qu'on s'en fût servi.

La commission de Besançon, chargée de réunir les papiers d'État du cardinal de Granvelle, a restitué le dernier recueil de lettres qui lui restait encore.

Parmi les savants étrangers qui ont fréquenté ou qui fréquentent la Bibliothèque, nous citerons avec satisfaction M. Wolfart de Postdam, M. Bethmann de Hanovre, collaborateur de M. Pertz, M Théodore Oehler de Francfort, qui travaille particulièrement sur les classiques latins et les premiers monuments de la langue germanique, M. le docteur Ed. Duller de Darmstadt, auteur d'un supplément à l'histoire de la révolution des Pays-Bas de Schiller, M. Edg. Le Glay, qui a consacré à la comtesse Jeanne de Flandre une attachante monographie ; son digne père, l'archiviste du département du Nord, auquel notre gouvernement a eu le bon goût d'envoyer la croix de Léopold, M. le docteur Wolff, de Cologne, plein du projet de donner une édition de l'*Alexandréide* d'Ulric (et non pas Wolfram) von Eschenbach, M. Arthur Dinaux, qui termine sa

curieuse Histoire des trouvères du nord de la France, M. le docteur Van Swygenhoven, voué à l'étude des anciens écrits sur la médecine, le prince Lichnowsky, qui, malgré son esprit vraiment méridional, recueillait avec la patience d'un bénédictin, des matériaux pour son histoire de la maison de Habsbourg, tandis que son fils, le prince Félix, rédigeait à Bruxelles ses *Souvenirs*, dont le premier volume paraît à Francfort; M. le comte Petitti, de Turin, le baron de Gagern fils, M. Reynaud, de l'Institut de France, M. le comte de Pollon, ministre de Sardaigne à Londres, M. E. Tailliar, conseiller à la cour royale de Douai, M. Ducas, savant numismate de Lille, M. Hirwan de Londres, le conseiller J. A. Lisboa, de Rio-Janeiro, le vénérable Siegenbeek, M. Rau, professeur de l'université de Heidelberg, M. Spicker, bibliothécaire du roi de Prusse, M. Hallam, historien de la constitution anglaise, M. O. Leroy, ce défenseur ingénieux et si profondément moral de Gerson, l'économiste Julius, le naturaliste Ramon de la Sagra, M. Thomsen, directeur du musée de Copenhague, etc., etc. Ce n'est pas sans un sentiment de vanité que nous avons vu revenir MM. Ranke et Lanz, et arriver pour la première fois l'illustre chef de l'école de la jurisprudence historique en Allemagne, M. de Savigny, dont M. Warnkoenig importa les doctrines en Belgique.

M. de Savigny a distingué un manuscrit du XIIe siècle, contenant le traité de L. Frontin, *de agrorum di-*

visione (n° 10629-60), et quelques morceaux sur le même sujet [1].

M. le chevalier Florent Van Ertborn, qui avait fait copier à la Bibliothèque le manuscrit du *Processus Jacobæ*, est décédé le 28 août 1840, à La Haye. Cette mort d'un homme de bien laisse aussi de profonds regrets aux amis des arts et des lettres.

Un jeune bibliographe possédé d'un zèle selon la science, a rédigé à la Bibliothèque royale ses additions et corrections aux listes chronologiques des anciennes impressions de Mayence avec date, Gand, 1840, 10 pp, in-8°; M. P. Namur y a trouvé les principaux éléments de son histoire scrupuleusement complète de la bibliothèque de Louvain. Nous avons emprunté nous-même à la Bibliothèque royale, pour l'imprimer au nom de la société des Bibliophiles de Belgique, *la Correspondance secrète de Marguerite de Parme avec Philippe II.*

L'année 1839 avait vu M. E. de Coussemaker de Douai, compulser attentivement ceux de nos manuscrits qui ont rapport à l'art musical; il en est résulté son *Mémoire sur Hucbald et sur ses traités de musique, suivi de recherches sur la notation et sur les instruments de musique, avec* 21 *planches*, Paris,

[1] Pp. 36-57 d'un recueil aussi précieux que volumineux, qui forme presque une petite bibliothèque du moyen âge, et dans lequel MM. Grimm et Schmeller ont pris l'*Ecbasis* et le *Gallus et Vulpes*.

Techener, in-4° de 216 pp. tiré à 80 exemplaires.

L'auteur, p. 116, donne avec *fac simile* un fragment tiré de notre manuscrit n° 2752, portant la date de 885, et contenant les différences des tons notés, à la suite de la lettre de Reginon de Pruhm à Rathbode, évêque de Trèves. Il fait aussi connaître une édition ignorée d'un livre très-curieux intitulé : *Opusculum musicæ*, par *Simo Brabantinus de Quercu*, chantre des ducs de Milan. Nuremberg, 1513.

Je remarquerai en passant que M. de Coussemaker était conduit par la nature de son sujet à alléguer ce passage du moine de St.-Gall, dont quelques lignes, relatives aux origines de la langue romane, n'ont jamais été citées, que je sache, sous ce point de vue. Les voici :

Alterum vero petente filio suo (TROGONE) *metensi episcopo, ad ipsam direxit ecclesiam : cujus industria non solum in eodem loco pollere, sed et per totam Franciam in tantum cœpit propagari, ut nunc usque apud eos, qui in his regionibus latino sermone utuntur, ecclesiastica cantilena dicatur* METENSIS, *apud nos autem qui* Theutonica *sive* Teutisca *lingua loquimur, aut vernacula* METT *aut* METTE, *vel secundum græcam derivationem usitato vocabulo* METISCA *dicatur*. C. 10 et 11.

La Bibliothèque royale a eu aussi le plaisir d'ouvrir ses portes à M. le baron de Friesen, maître des cérémonies du roi de Saxe, l'ami du célèbre Tieck et de M. Falckenstein, laborieux bibliothécaire de

Dresde. M. de Friesen a beaucoup voyagé, beaucoup vu, beaucoup comparé, il est un fin connaisseur dans les arts du dessin. Les miniatures de nos manuscrits l'ont ravi. En voyant les heures du duc Wenceslas de Luxembourg, il a été frappé d'étonnement; par un rapprochement ingénieux, il en a attribué les miniatures à Nicolas Wurmser, qui a exécuté pour Charles IV, frère de Wenceslas, les peintures du château de Karlstein, près de Prague, et pour lesquelles l'empereur lui donna une petite ferme qui existe encore, et dont les titres de propriété ont fourni ce renseignement.

« Ce ne peut, disait M. de Friesen, être le Giotto « qui a peint pour Wenceslas. La chronologie s'y « oppose, et d'ailleurs le Giotto peignait autrement « les yeux ; il les allongeait en les rapprochant du nez, « ce qu'on ne découvre point ici. Ce n'était pas non « plus Van Eyck, les dates ne permettent pas de le « croire : croyons donc en Wurmser. »

M. de Friesen a remarqué que l'*Actavantes ab Actavantibus* qui a signé l'admirable missel de Mathias Corvin, était l'artiste auquel le bibliothécaire de St.-Marc attribuait l'Ammien Marcellin de Venise, et en effet, a-t-il ajouté, c'est le même style de tout point.

Quoique ce détail n'appartienne pas à l'histoire de notre bibliothèque, je n'oublierai pas que, suivant M. de Friesen, c'est Tieck qui inspira à MM. de Schlegel le goût de la poésie de Goethe et celui de la peinture

du moyen âge. Auparavant ils n'aimaient que Wieland et le genre français. En aidant Tieck dans la composition de sa *Geneviève,* ils reçurent de lui un goût qui devint une passion. Tieck avait appris à lire dans Gœthe.

Je ne serais pas étonné que plusieurs de ces honorables visiteurs ne fussent venus à Bruxelles que pour la Bibliothèque, comme le savant helléniste Bekker, qui a publié et rétabli tant de textes grecs, avec le courage héroïque de n'y pas ajouter une seule note, et que je rencontrai à Paris, il y a des années ; je veux dire que je le vis au département des manuscrits, dont il ne sortait pas. Théâtres, monuments, hommes célèbres, il ne vit rien : il n'avait des yeux que pour les manuscrits.

———

(1)

NOTICES ET EXTRAITS

DES

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

WALTHARIUS MANU FORTIS,

OU

WALTHER D'AQUITAINE,

LÉGENDE DU VIe SIÈCLE,

MISE EN VERS LATINS PAR UN MOINE DU Xe SIÈCLE, AVEC LES VARIANTES DU MANUSCRIT DE BRUXELLES.

(Suite : voy. Annuaire de 1841, p. 106.)

Nous pensions donner la fin de notre traduction dans ce volume. Obligé de nous renfermer en d'étroites limites, nous n'en présentons ici que la suite. La dernière partie paraîtra l'année prochaine. Depuis que nous avons mis sous presse une version de

ce poëme, M. le docteur Leyser a tiré d'une feuille de parchemin, formant, à la bibliothèque de l'université de Leipzig, la couverture du manuscrit cote nº 350 (XIIIe et XIVe siècle), un fragment qu'il a inséré pp. 41-46 du *Bericht vom Jahre* 1837 *an die Mitglieder der deutschen Gesellschafft zu Erforschung Vaterl. Sprache und Altherth. in Leipzig.*

Uxorem suadens sibi ducere, sed tamen ipse

. . . .

Insequier strictoque virum mucrone videre.

En tout 134 vers déjà publiés, mais contenant des variantes.

De son côté, M. le docteur Joh. Chr. Félix Baehr, conseiller de cour du grand-duc de Bade, professeur et bibliothécaire de l'université de Heidelberg, dans sa belle histoire de la littérature romaine à l'époque des Karolingiens, a traité du Waltharius (pp. 135-138). Suivant M. Baehr, Gerald pourrait bien être un moine professeur de St.-Gall. Cependant la supposition d'une double traduction ou révision, l'une par Ekkehard, l'autre par Gerald, lui paraît peu probable.

M. Baehr, en écrivant, n'avait pas encore connaissance de la publication faite à Vienne par M. Karajan.

M. Hoffmann de Fallersleben a donné une courte notice du manuscrit publié par cet auteur, *Verzeichniss der Alt. deutschen Handschriften der K K. Hofbibliothek in Wien.* Leipzig, Weidmann, 1841, in-8º, pp. 35-36, nº XV.

A son tour, un ingénieux philologue anglais, dans un ouvrage écrit en français d'une manière remarquable, M. A. Bruce-Whyte s'est occupé du *Waltharius*, qu'il semble n'avoir connu que par la chronique de Novalèse publiée par Muratori et les fragments qu'elle contient [1].

Au lieu de placer au bas des pages les variantes du manuscrit de Bruxelles et de Gemblours [2], nous les avons rejetées à la fin.

Mais tandis qu'aveuglé par de folles pensées, Gunther persistait dans son fatal dessein, ils s'avançaient vers le fort où s'était retranché Walther.

Hiltgund regardant au loin, du haut de la colline, devine leur approche aux tourbillons de poussière qu'ils soulèvent, et touche légèrement Walther pour l'avertir de s'éveiller. « Qui va là? » s'écrie-t-il en dressant la tête. Elle répond aussitôt qu'elle voit galoper une troupe armée.

[1] *Hist. des langues romanes,* II, 1-8.

[2] Sur le manuscrit, voir Pertz, *Archiv,* VII. 1007-8. M. Pertz reporte ce manuscrit au onzième siècle.

[3] *Oculos tersos somni glaucomate purgans.* Ces images basses et même repoussantes appartiennent à la poésie primitive, et il est remarquable que la poésie perfectionnée se fasse un mérite de les reproduire de préférence aux autres.

Frottant ses yeux encore humides de sommeil[3], il couvre de fer ses membres roidis, reprend son lourd bouclier et sa lance, fait un saut, frappe l'air de son glaive et, plein d'agilité, prélude à un cruel combat en lançant quelques traits.

Tout à coup la fille des rois voit des javelines étinceler : « Les Huns ! » murmure-t-elle, saisie d'effroi; et, tombant à terre, elle prononce ces mots dictés par le désespoir : « Je vous en supplie, mon seigneur, que votre épée abatte ma tête, afin que, si je n'ai pu mériter de m'unir à vous comme épouse, je ne sois pas du moins souillée par les embrassements d'un autre[1]. » — « Quoi ! dit le damoisel, un sang innocent jaillirait sur moi ? Comment mon cimeterre serait-il digne de renverser mes ennemis, s'il n'épargnait pas maintenant une amie si fidèle? Aux dieux ne plaise que j'exauce tes vœux; dissipe la terreur qui agite ton âme. Celui qui m'a si souvent tiré du péril, saura, oui saura, j'en ai l'assurance, confondre encore nos persécuteurs. » Il regarde alors dans la plaine : « Ce ne sont pas des Huns, s'écrie-t-il, mais de misérables Francs[2], habitants de cette contrée. » A la vue du

[1] *Gladio mea colla secentur.*

Il y a dans Joinville un passage analogue, celui où la reine Marguerite fait promettre à un vieux chevalier de la tuer plutôt que de la laisser tomber entre les mains des mécréants.

[2] *Franci nebulones*. Procope, *de bello Goth*. II, appelle les Francs *nationem mortalium perfidissimam*. Salvien,

casque de Hagene, il reconnait ce guerrier[1] : « Eh! ajoute-t-il en souriant, voilà Hagene, mon ami, mon compagnon de captivité ! »

Alors le héros, debout à l'entrée du fort, dit à la jouvencelle qui se tenait un peu en arrière : « Devant

de gubern., Dei. IV, dit que le parjure n'est pas pour eux un crime, mais une manière de parler, *perjurium ipsum sermonis genus putant, non criminis.* Grégoire de Tours assure qu'il vaut mieux les avoir pour amis que pour voisins. Ce passage a été cité par un Français dans un discours sur le caractère développé par les Belges pendant la courte invasion qui précéda la réunion de la Belgique à la France, et ce Français était M. J.-B. Lesbroussart. Saint Bernard parle tout autrement de ces peuples : *Probro ducebatur apud Franci genus juramentum resolvere, quantumlibet male, publice juratum.* Mais ces éloges du passé ne sont souvent qu'une satire indirecte du présent.

Au surplus, M. H. Muller, savant professeur de Wurtzbourg, subodore dans *Nebulones* une altération de *Franci Neburones,* modifié de *Franci Eburones,* ou une traduction latine de *Nibelungen* (*Der lex Salica,* Wurtzbourg, 1840, pp. 135-36). Consulter aussi le résumé de M. le baron Ferdinand de Roisin, p. 41. M. Bruce-Whyte, qui appuie également sur les rapports existants entre le poëme de Waltharius et celui des *Nibelungen,* et qui suppose que le premier est une traduction ou un extrait de la partie du poëme allemand qui a péri, semble partager l'opinion de M. Muller. *Hist. des langues romanes,* Paris, 1841, II. 8.

[1] *Galeam Haganonis aspicit et noscens.....* On pourrait alléguer ces mots pour soutenir l'antiquité des armoiries; mais je crois que ce serait à tort. Sans doute, dès la

ce passage, j'ose l'assurer avec orgueil : que nul parmi les Francs ne se flatte de pouvoir dire à son épouse, en revenant d'ici, qu'il a emporté une parcelle de notre trésor. » Il n'avait pas achevé, Hiltgund [1] se prosterne à ses pieds et lui demande pardon de ses paroles. Dès qu'elle s'est relevée, considérant les étrangers avec plus d'attention : « De tous ceux que j'aperçois, répond-il, je n'en redoute aucun, si ce n'est Hagene, car il a appris à connaître sur le champ de bataille mes moyens de défense, et il les emploie lui-même avec assez d'adresse. Quand, par la volonté du ciel, je ne parviendrais qu'à l'écarter seul, le combat servirait, Hiltgund, de consécration à notre hymen [2]. »

plus haute antiquité, on reconnaît l'usage d'insignes personnels, d'insignes de famille, d'insignes nationaux ; mais ce n'était point encore là le blason moderne avec ses lois régulières. M. Granier de Cassagnac qui, dans la Revue de Paris, a inséré des observations très-ingénieuses, où il prétend que le mot *arma* dans Virgile pourrait quelquefois se traduire par armoiries, a été trop loin en assimilant nos écussons aux devises et aux emblèmes des anciens.

[1] *Complevit, corruit, petiit*, etc. Ces verbes sans sujet semblent se rapporter à la même personne ; mais il est évident que *complevit* appartient à Walther et les deux autres prétérits à Hiltgund. Le manuscrit de Bruxelles confirme cette interprétation. Voyez les *Variantes*.

[2] *Ex pugna tibi, Hiltgund sponsa, reservor*. Chez les peuples guerriers, la guerre était souvent le prélude de l'hymen ; des épouses étaient conquises les armes à la

Mais Hagene, à son tour, découvre Walther dans le poste qu'il a choisi, et apostrophe ainsi son chef superbe : « O seigneur, renoncez à attaquer cet homme; envoyez-lui demander d'abord quels sont sa race, sa patrie, son nom, le lieu d'où il vient; s'il réclame la paix en offrant ses trésors sans effusion de sang, nous saurons qui il est; si c'est Walther, il est sage, et peut-être cédera-t-il par considération pour vous [1].»

Le roi détache Camélon [2] que l'illustre nation des Francs avait envoyé comme gouverneur à Metz, et qui était arrivé avec des présents, la veille du jour où le prince avait appris la venue de Walther. Aussitôt, lâchant les rênes de son coursier et semblable au rapide vent d'est, il franchit la plaine, s'approche du damoisel qui se met en défense, et lui crie : « Étranger, qui es-tu, d'où viens-tu, où diriges-tu tes pas?» Le héros magnanime lui répond : « Je voudrais savoir

main; un combat mettait d'accord deux rivaux. La chevalerie conserva quelque chose de ces mœurs farouches en les adoucissant : c'était pour captiver les dames que dans les tournois on s'efforçait de remporter le prix de la joûte.

[1] *Vestro concedet honori.* — *Votre Honneur,* terme de vénération; il faut remarquer que les dénominations respectueuses se sont multipliées à mesure qu'elles représentaient moins de puissance et de grandeur. Par exemple, l'*Excellence* dont se sont longtemps contentés les rois, se prodigue aujourd'hui, dans ce siècle de l'égalité et du libéralisme, au moindre jockey diplomatique.

[2] *Camelonem,* est-ce le même nom que *Ganélon?*

si tu viens de toi-même ou envoyé par quelqu'un. » Camélon réplique avec fierté : « Apprends que le puissant roi Gunther m'a envoyé pour t'interroger [1]. »

Le jeune guerrier dit : « J'ignore complétement à quoi bon interroger ainsi un voyageur : mais je ne crains pas de me faire connaître : je m'appelle Walther et suis né en Aquitaine. Enfant encore, je fus donné par mon père en otage aux Huns; j'ai vécu parmi eux et je les ai quittés, désireux de revoir mon pays et ma nation chérie. »

— « Le héros que je t'ai nommé, repart l'envoyé, t'ordonne par ma bouche de lui livrer ton palefroi avec sa charge, et la jeune fille qui te suit. Si tu obéis sans tarder, il t'accordera la vie et il ne te sera fait aucun mal. »

Walther répliqua avec assurance : « Jamais je n'ai entendu de discours plus risible. Tu viens, au nom de je ne sais quel prince, me promettre un bien qui n'est pas en son pouvoir et qui n'y sera peut-être jamais. Est-il un dieu, pour qu'il ait le droit de m'accorder la vie? a-t-il mis la main sur moi, m'a-t-il jeté dans un cachot, m'a-t-il lié les bras derrière le dos? Écoute cependant; s'il me dispense du combat (car je le vois

[1] *Causas*, d'où *chose* en roman, mot que l'on prononçait *chouse* du temps de Brantôme. C'est la prononciation de Philausone, dans les *Deux dialogues* de Henri Estienne, *du nouveau langage français italianisé*. Voy. p. 93 de notre premier article.

couvert de fer et prêt à combattre), je lui offrirai cent bracelets d'or vermeil[1], afin de lui prouver mon respect pour le titre de roi. »

Camélon s'éloigne et va rapporter cet entretien. Hagene dit alors au roi : « Acceptez les dons qu'il

[1] *Armillas centum de rubro quippe metallo factas.* Le moine anglo-saxon Caedmon, mort en 680. appelle un roi *le dispensateur des bracelets.* Dans le Chant d'Hildebrand, retrouvé par les frères Grimm, Hildebrand, provoqué par son fils qui ne le connaît pas, s'écrie : « Seigneur des hommes, jamais du haut du ciel tu ne permettras un combat semblable entre hommes du même sang. » Alors il ôte le *précieux bracelet d'or* qui entoure son bras, et que le roi des Huns lui avait donné : « Prends-le, dit-il à son fils, je te le donne en présent. »

Want er do ar arme wuntane bouga,
Chei suringu gitan, so imo se der chuning gap
Huneo : truhtin, dat ih dir it nu bi hulsi gibu.

En 1834, en entretenant l'Académie de Bruxelles de différents tombeaux découverts à Gobertrange, j'ai donné le dessin d'un de ces bracelets antiques (*Bull.*, t. I, p. 156) ; on en voit d'autres dans G. Klemm, *Handbuch der germanischen Alterthumskunde,* pl. III et IV, pp. 64 et suiv. Cf. Bartholinus, *de Armillis veterum præsertim Danorum,* Hafn., 1647, in-12, Boettiger, *Sabina,* II, 154, Grimm, *Lateinische gedichte,* p. 73, Gramm., 4, 752, 963, et la page 17 de notre premier article.

Le 12 nov. 1508, Henri VIII, roi d'Angleterre, fit présent à l'archiduc Charles, alors âgé de huit ans, et auquel il venait de fiancer sa sœur. de trois haquenées blanches, trois arcs, trois trousses de flèches, trois paires de gants et *trois*

vous offre, vous en pourrez décorer, ô Père [1], ceux de votre suite. Renoncez, renoncez à combattre. Walther et sa prodigieuse bravoure ne vous sont pas connus. Le songe que j'ai eu la nuit dernière [2] m'annonce que si nous en venons aux mains, nous serons loin d'obtenir tout l'avantage. Il me semblait en effet que vous luttiez contre un ours, qui, après une longue résistance, vous mutilait la jambe et le genou jusqu'à la cuisse. Je courais à votre secours, je tirais mon épée, le monstre m'attaquait à mon tour, et, avec ses dents, m'arrachait un œil. » — « Je le vois bien, dit le roi, vous ressemblez à votre père Agacie ; il portait aussi dans sa poitrine un cœur timide, ses discours respiraient le mépris de la guerre. »

Le héros, animé d'une sainte colère (s'il est jamais permis de se courroucer contre un maître) : « Vos armes, dit-il, décideront la question ; celui que vous cherchez est devant vous. Que chacun paie de sa personne. Vous voilà face à face et la peur ne vous arrête

bracelets. (*Archiv. du nord de la France*, nouv. série, t. III, 2e livr., p. 192).

[1] *Pater*. Les soldats russes appellent l'empereur leur *père*.

[2] *Præterita portendit visio nocte*. La croyance aux songes, aux pressentiments, à la seconde vue, est générale chez les peuples d'une civilisation peu avancée.

Un proverbe islandais porte cependant : *Hvoer hann aktar drauma, gripr eptir skugganum*, qui a égard aux songes saisit des ombres.

pas; je serai témoin de l'événement, mais point le complice d'une spoliation. » Il dit, gagne un tertre voisin, et descendant de cheval, il s'assied et se met à regarder [1].

Gunther donne de nouveaux ordres à Camélon : « Aborde-le et ordonne-lui de me livrer tous ses trésors. S'il balance, tu es un homme fort et audacieux, tu l'attaqueras, et, après l'avoir vaincu, tu lui arracheras ce butin. »

Camélon, le gouverneur de Metz, obéit. Sur sa tête brille un casque d'airain, sur son sein une cuirasse pareille. De loin il crie : « Holà, ami, écoute-moi; abandonne toutes tes richesses au roi des Francs [2], si tu veux avoir désormais la vie sauve. »

[1] *Collem petiit*, etc. Dans la trente-neuvième aventure des *Nibelungen*, Hildebrand reproche à Hagene d'être resté honteusement assis sur son bouclier, devant un rocher des Vosges, pendant que Walther, le héros de l'Espagne, taillait en pièces ses amis.

. . . . : Z'vviu vervvizzet ir mir daz?
Nu vver vvas, der uf einem Schilde vor dem VVaschen-stein saz,
Do im von Spanie Walther so vil der vriunde sluch".
V. 9489

[2] *Regi Francorum*, le roi des Français, qualification qui a précédé de très-loin celle de *roi de France*, et qui est redevenue moderne. Bonamy a inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, et M. C. Leber a analysé dans sa *Collection des meilleures dissertations relatives à l'histoire de France*, II, 387-395, un mémoire sur les

Le héros courageux garde le silence, épiant le moment où son fier ennemi sera plus près de lui. L'envoyé, en accourant, répète : « Abandonne au roi des Francs toutes tes richesses. » Alors l'intrépide guerrier lui répond : « Que cherches-tu, quelle restitution provoquent tes importunités? Ai-je rien dérobé au roi Gunther? M'a-t-il jamais accordé quelque bienfait, dont je doive le payer avec une telle usure? Ai-je, dans ma course, causé à votre pays un dommage qui t'autorise à me dépouiller? Si ta nation est si peu hospitalière envers les autres, qu'on ne puisse impunément fouler votre sol, eh bien! j'achète le droit de continuer mon chemin : porte à ton roi deux cents bracelets, à condition qu'il me laisse en paix et cesse toute hostilité. »

« En nous ouvrant ces coffres mêmes, tu augmenteras encore ton offrande, dit le farouche Camélon ; je veux bien jusqu'au bout recourir aux paroles ; ou tu céderas ce qu'on exige de toi, ou avec ton sang s'échappera ton dernier souffle. »[1] Il serre contre son bras son bouclier formé d'un triple cuir, et brandissant de toutes ses forces un javelot, il le décoche. Mais

noms *Francia* et *Franci* et sur les titres *Reges Francorum* et *Reges Franciæ* donnés aux rois de France.

[1] *Sic ait....* Ces formes *sic ait, dixerat*, etc., qui reviennent à tout propos et jettent de la monotonie dans le récit, sont une imitation maladroite des modèles classiques.

l'adroit guerrier évite le coup, et le javelot, dans son vol, va dechirer la terre d'une meurtrissure inutile. « Allons, puisqu'il te plait ! » s'écrie Walther; en même temps il fait vibrer une javeline qui perce le côté gauche du bouclier de Camélon, et qui, au moment où celui-ci s'apprêtait à tirer son poignard, lui cloue la main dans la cuisse, en s'enfonçant dans la croupe de son destrier. Excité par la douleur, l'animal devient furieux, et par de violentes saccades essaie de désarçonner son cavalier; il y réussirait, si le fer de la lance ne les tenait attachés.

Camélon lâche son bouclier et, saisissant la pique, s'efforce avec sa main gauche de dégager la droite : mais le héros célèbre se précipite, saisit le pied de Camélon, enfonce son épée jusqu'à la garde et en la retirant fait sortir le javelot de la blessure. Le cheval et son maître culbutent à la fois. A ce spectacle, le neveu de Camélon, fils de son frère Kimo et que quelques-uns appellent Scaramund [1], gémit et s'adresse aux siens en pleurant. « Plus que personne, cette action funeste me touche [2]. Maintenant je n'ai plus

[1] *Quem referunt quidem...* Le poëte semble s'en référer à des légendes ou à des traditions plus anciennes.

[2] *Hic me præ cunctis,* etc. Venger les injures de ses proches était un devoir. Sous Dagobert, les fils de Sadregisile, duc d'Aquitaine, furent, au jugement des Francs, privés de l'héritage paternel, parce qu'ils avaient négligé de venger la mort de leur père. Au treizième siècle, la *faida,*

qu'à venger un ami tendrement aimé [1] ou à partager son sort. » En effet, le défilé était si étroit, qu'il permettait seulement de combattre un contre un et qu'il devenait impossible de secourir l'assaillant.

Déjà dévoué à la mort, il accourt, l'infortuné Scaramund, brandissant deux javelines armées d'un large fer. Il voit Walther impassible et immobile; grinçant les dents de rage et secouant la crinière qui ombrageait son front [2] : « D'où naît ta confiance, dit-il, en quoi mets-tu ton espoir? Moi, je ne désire ni ton trésor, ni rien qui t'appartienne; je ne te demande que la vie du parent que tu m'as enlevé. »

Walther répond : « Si tu peux me convaincre d'avoir commencé le combat et de mériter le traitement dont tu me menaces, je consens que ton glaive me perce aussitôt le sein. »

Il n'avait pas fini que Scaramund lui décoche successivement ses deux traits. Le héros en évite un, et laisse se briser l'autre sur son pavois. Scaramund alors,

veete, wierre était pleine de force chez les Belges. Van Heelu, *Introd.*, p. LXI.

[1] *Ulciscar amicum; amicus* pour *agnatus*, comme dans l'ancien allemand *freund* pour *vetter*.

[2] *Equinam vertice caudam.* Virg. *Æneid.*, X. 869.

Ære caput fulgens, cristaque hirsutus equina.

Les queues de cheval des pachas turcs ont-elles quelque rapport avec la coutume rappelée dans ces vers?

armé de sa tranchante épée, fond sur le damoisel et veut le frapper au front; mais lancé sur lui de toute la vitesse de son cheval, il ne peut lui porter le coup qu'il lui destinait; le fer tombe sur la visière du heaume, qui résonne, rebondit, étincelle. En vain Scaramund essaie de faire tourner son indocile monture, Walther le frappe à la gorge et le renverse mourant. Malgré ses prières, il lui coupe la tête, et le sang du neveu coule comme celui de l'oncle.

Témoin de son trépas, Gunther exhorte ses compagnons furieux à revenir à la charge. « Assaillons-le, dit-il, ne le laissons pas respirer, jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue, il s'avoue vaincu, et chargé de liens nous livre ses trésors et reçoive le châtiment du sang qu'il a versé. »

Werinhard s'avance le troisième et recommence le terrible duel. Issu d'une longue suite d'aïeux, il était ton descendant, illustre Pandarus, toi qui, inspiré par les dieux, de rompre un traité de paix, lanças autrefois la première flèche au milieu des Grecs [1].

Ce guerrier, qui dédaignait l'usage de la lance, portait un carquois et un arc, et, dardant ses flèches de loin, embarrassait Walther, qu'il combattait ainsi avec avantage. Cependant le mâle jouvencel fait bonne contenance, oppose à son adversaire les sept parois de

[1] *Pandare*, etc.
Encore un retour aux origines Troyennes. Voy. p. 64 de la première partie.

son bouclier et pare avec adresse les coups multipliés qu'on lui porte. Tantôt il saute de côté, tantôt il abaisse son écu et repousse les traits de manière qu'aucun ne peut l'atteindre.

Le fils de Pandarus, s'apercevant que son carquois s'épuisait inutilement, s'irrite, tire son glaive et s'approche avec rapidité : « Si jusqu'à présent, dit-il, tu t'es ébattu en sautant dextrement en l'air, peut-être n'éviteras-tu pas le tranchant d'un cimeterre conduit par une main vigoureuse. » Walther lui repart en souriant : « Il y a longtemps que je compte sur un combat plus égal. Hâte-toi, je ne te ferai pas attendre. » A ces mots il jette sa pique de toute la force de son bras. Elle vole et perce le poitrail du destrier, qui se cabre, renverse son cavalier et tombe sur lui. Walther accourt, désarme Werinhard malgré lui, et le saisit par ses blonds cheveux que son casque avait laissés à découvert. Werinhard presse, supplie : « Tu ne parlais pas ainsi tout à l'heure, » se contente de répondre Walther ; et il lui sépare la tête du tronc.

Ces trois cadavres n'épouvantent pas Gunther que la colère égare ; il ordonne que chacun, à son rang, coure à la mort. Ekevrid, né parmi les Saxons, se présente le quatrième ; ayant tué un des grands de son pays [1], il s'était réfugié chez les Francs. Un cheval

[1] *Pro nece facta cujusdam primatis*. Le plus ancien monument que nous ayons de la langue anglo-saxonne est un poëme sur la guerre de *Beowulf* contre *Rothgar*, en-

bai à la peau bigarrée lui servait de monture[1].

En voyant Walther se mettre en garde : « Dis-moi, maudit, lui crie-t-il, si ton corps est quelque chose de palpable ou si ce n'est qu'une apparence

treprise pour venger un meurtre commis par ce dernier. Voyez la belle édition de M. Kemble et les traductions allemandes.

[1] *Spadix*, nom commun qui désigne la couleur du coursier et pouvait lui servir de nom propre, comme dans les trouvères *Morel, férant*, etc. Aux chevaux fameux dans les légendes poétiques que j'ai déjà énumérés (voyez p. 93, note 2 de la première partie), j'ajouterai encore *Blanchard*, cheval de Charlemagne, *Fauvel*, cheval de Garnier de Nanteuil, dans le roman de *Dame Aye; Fyauwe*, coursier de Richard, dans un fragment de poëme flamand, du *Cycle Karolingien*, publié dans le catal. des manuscrits de Giessen, n° XCVIII; *Bukranos*, cheval du héros Wende Anthyre, compagnon d'Alexandre le Grand, et souche prétendue des ducs de Mecklembourg; *Moreal de Daveles*, cheval du châtelain de Waremme, selon Jacques de Hemricourt; *La Dame*, cheval grison monté par le duc de Lorraine à la journée de Morat et à celle de Nancy; le cheval du seigneur Jean Gomain, dont parle Guillaume de Tyr : c'était le meilleur de l'armée des croisés, etc.

L'expression *destrier Aquilant*, que l'on rencontre dans de vieux poëtes, entre autres dans le roman d'*Auberi*, n'indique pas, à proprement parler, un nom propre, individuel, mais une épithète commune comme *moriel, ferant, sor*, etc. *Aquilant*, suivant Du Cange, signifie *fuscus* et *subniger*. *Blanchard* et *Fauvel* pourraient être, à la rigueur, rangés dans la même classe.

aérienne, car tu m'as l'air d'un Faune dressé à l'art de sauter. » Walther répond avec un rire bruyant et moqueur : « La langue dont tu te sers [1] prouve assez que tu appartiens à ce peuple à qui la nature a donné de l'emporter sur tous les autres par le talent de la plaisanterie. Mais si en t'approchant davantage, tu te mets à portée de ma main, tu pourras aller raconter aux Saxons que tu as aperçu dans les Vosges le fantôme d'un Faune. » — « Je saurai qui tu es, dit Ekevrid ; » et aussitôt il lance un dard dont la courroie se tord et qui va se briser contre le dur chaton du bouclier de Walther. Celui-ci, en ripostant par un coup

[1] *Celtica lingua*. Cet endroit est très-obscur ; en effet, Ekevrid étant Saxon, parlait un langage que les Francs devaient comprendre et non pas le *celtique*. C'était plutôt à Walther, né dans l'Aquitaine, que le Celtique convenait. Si ce mot ne signifie pas, dans la pensée de l'auteur, un dialecte particulier du Teuton, ne pourrait-on pas entendre ainsi le vers latin :

Dans la langue celtique, il y a un proverbe d'après lequel vous seriez né parmi ce peuple le plus bouffon de l'univers.

Mais, je dois en convenir, cette traduction est trop forcée pour m'y attacher.

M. Fischer s'est complétement trompé en faisant adresser ces mots *Celtica lingua* à Walther par Ekevrid qui devient le Faune bondissant, en dépit de l'enchaînement des idées. Il faut que dans l'esprit de l'auteur *Celtica* désigne l'*idiome saxon*. Voy. notre *Introduction*, Ann. de 1841, p. 65, note 1.

de pique, lui dit : « Voilà ce que te rend le Faune, habitant des forêts ; vois si mon fer ne pénètre pas mieux que le tien. » Sa javeline brise le bouclier de bois couvert de cuir de taureau, déchire la tunique d'Ekevrid et s'enfonce dans son flanc. L'infortuné se roule sur le sable, vomit des flots de sang, et subit comme ses devanciers, la mort qu'il voudrait éviter.

Walther chasse devant lui le coursier du vaincu.

Le cinquième, Hadawart, abusé par la présomption, demande pour lui à Gunther le bouclier de Walther[1], laisse à ses compagnons sa lance, et, dans sa frivole audace, ne se fie qu'en son épée.

Comme les cadavres des morts lui fermaient le passage et que son cheval ne pouvait les franchir, il met pied à terre et marche à son ennemi.

Walther, toujours alerte, est sous les armes et loue le guerrier qui ne vient point lui offrir un combat inégal.

Hadawart lui dit : « Toi qui, rusé serpent couvert d'une cuirasse d'écailles, sais te replier sur toi-même comme un reptile, éviter une grêle de traits sans recevoir de blessure et braver des flèches empoisonnées, crois-tu pouvoir par les mêmes artifices parer les coups que de près va te porter une main sûre ? Il ne s'agit plus à cette heure de traits impuissants. Écoute mon conseil : dépose ton bouclier orné

[1] *Clypeum sibi postulat ipsum*. Il est évident, par ce qui suit, qu'il s'agit du bouclier de Walther.

de vives couleurs[1]; je désire le posséder, le roi me l'a promis et je ne veux pas que tu gâtes ce qui plaît tant à mes regards; sinon, dusses-tu m'ôter le jour, il y a ici plusieurs de mes compagnons et de mes proches, qui ne te laisseront point partir impunément, quand même tu prendrais les ailes et la figure d'un oiseau. »

Le héros reste inébranlable. « Je ne te répondrai, dit-il, que sur un point : je défendrai mon bouclier; crois-moi, je lui ai de grandes obligations pour les services qu'il m'a rendus. Que de fois, en effet, il m'a servi de rempart contre mes ennemis et a reçu des blessures qui m'étaient destinées! Tu peux juger toi-même combien il m'a été utile aujourd'hui, et sans lui, peut-être, ne causerais-tu point avec Walther. » — « Eh bien! recueille toutes tes forces pour repousser ton adversaire, de peur qu'il ne t'enlève le mur derrière lequel tu te retranches. » — « Et toi, de ton côté, tâche de saisir la partie saillante de mon bouclier et d'appliquer tes doigts à l'ivoire qui la forme, comme s'ils y étaient attachés avec de la glu[2]. » —

[1] *Parmam deponito pictam;* un bouclier avec des peintures, des insignes, une devise, une figure emblématique, ou couvert seulement d'une ou plusieurs couleurs; M. Granier de Cassagnac dirait *orné d'armoiries*. On se souvient du *parmaque inglorius alba* qui semble cependant, jusqu'à un certain point, autoriser son opinion, si toute devise, si tout emblème était un blason.

[2] *Viribus o summis....Tu clavum*.... M Fischer est

Hadawart réplique : « Tu feras de force ce que tu refuses de faire de bonne grâce. Allons, débarrasse-toi de ce fardeau que tu as porté si longtemps depuis que tu as quitté le séjour des Abares. Crois-moi, tu ne rendras pas seulement ton bouclier, mais ton palefroi, cette jeune fille et ton or, et tu recevras le prix de tous tes forfaits. »

Il dit et arrache du fourreau son glaive dès longtemps éprouvé. Les deux guerriers, à qui des contrées différentes ont donné naissance, se précipitent l'un contre l'autre. Les Vosges contemplent avec effroi ces deux foudres qui s'entre-choquent. Également redoutables par leur courage et par leurs armes, l'un plein de confiance dans son épée, l'autre terrible la lance à la main, ils combattent avec une vigueur prodigieuse. Le chêne noirci par les années retentit moins fortement sous l'effort de la hache, que leurs casques et leurs boucliers, qui se heurtent et se repoussent.

Les Francs s'émerveillent que Walther ne se fatigue point, lui à qui on ne laisse aucun repos. Le guerrier de Worms se redresse, il espère réussir, et, dans sa bouillante ardeur, lève bien haut son épée, comptant par ce seul coup terminer le combat. Mais le damoisel, qui suit tous ses mouvements, le prévient, et par une manœuvre adroite que son adversaire ignore, le désarme à l'instant. Le fer brille au loin parmi les buissons.

encore dans l'erreur en pensant que Walther et Hiltgund sont ici en conversation.

En se voyant dépouillé de sa fidèle épée, Hadawart veut s'échapper et gagner le taillis ; le fils d'Alphère [1], secondé par son agilité et par sa jeunesse, le poursuit en criant : « Où fuis-tu ? tiens, reçois mon bouclier. » En disant ces mots, il lève son javelot à deux mains et le frappe : Hadawart tombe, l'immense pavois de Walther résonne sourdement sur lui. Sans tarder, le vainqueur presse du pied le cou du vaincu, puis écartant avec sa lance le bouclier qui le couvre, il cloue le malheureux contre terre. Hadawart roule les yeux et expire.

Le sixième est Patavrid : la sœur germaine d'Hagene lui a donné le jour. Son oncle, en le voyant marcher au combat, s'efforce de l'en détourner par ses discours et par ses prières : « Où te précipites-tu ? Vois la mort affreuse qui te regarde avec un rire amer [2]. Reviens sur tes pas. Les noires déesses [3] filent

[1] *Alpharides*, voyez p. 78, note 1 de la première partie.

[2] *Arridet*. J'ai ajouté un peu à l'original pour que ce mot ne parût pas un contre-sens.

[3] *Parcæ*. Le décret de Burchard, Colon. 1548, p. 198, contient ce passage. « Fecisti ut quædam mulieres in quibus temporibus anni facere solent, ut in domo tua mensam præparares et tuos cibos et potum cum tribus cultellis supra mensam poneres, ut si venissent *tres illæ sorores*, quas antiqua posteritas et antiqua stultitia *parcas* nominavit, ibi reficerentur. » Les Parques de la mythologie septentrionale s'appelaient ensemble *Nornir*, et séparément *Urdur*,

tes derniers jours ; cher neveu, tu t'abuses ; cesse, tu es trop inférieur en forces à Walther. »

Cependant l'infortuné méprise ces conseils et poursuit sa course, car il a l'ardeur de la jeunesse et brûle d'acquérir de la gloire.

Hagene, accablé de tristesse, tire de sa large poitrine de profonds soupirs : « Gouffre où s'abîme le monde, faim insatiable de posséder, avarice sans fond, cause détestable de tous les maux ! plût au ciel que tu n'engloutisses que l'or et les autres richesses et que tu épargnasses les hommes ! mais tu allumes dans leur cœur des désirs pervers, et personne n'est content de son partage. En voilà qui ne craignent point, par amour du lucre, d'affronter un honteux trépas. Plus on a, plus la soif d'avoir est ardente [1]. Le bien d'autrui, ils s'en emparént tantôt par la violence, tantôt furtivement, et ce qui excite même plus de regrets, ce qui fait couler encore plus de larmes, ils précipitent dans les enfers des âmes d'origine céleste [2].

Verandi et *Sku.d. Edda Sæmund.* III, 527, Grimm., *Deutsch. Myth.* 233. XXXVIII.

[1] *Quanto plus retinent tanto sitis ardet habendi.*

[2] *Cœligenas animas.* On peut facilement s'apercevoir qu'il y a dans le poëme que je traduis, un mélange de mythologie païenne, barbare, classique et d'idées chrétiennes. Le moine du dixième siècle mêlait sa propre foi et les faibles notions qu'il avait acquises dans l'étude de l'antiquité grecque et romaine, aux croyances qu'il trouvait dans l'o-

Hélas! je ne puis plus retenir mon neveu bien-aimé, car il est stimulé par toi, impitoyable cupidité. Dans son aveuglement, il se jette au-devant d'une mort affreuse, et, pour un lot méprisable, ambitionne de descendre parmi les ombres! Malédiction sur moi! Que dirai-je à ta mère, ô malheureux? qui pourra consoler ta jeune épouse à qui tu as laissé le doux espoir d'être mère aussi? Quelle frénésie t'entraîne? d'où te vient ce délire? » A ces mots, de grosses larmes humectent ses genoux, et, à travers les sanglots, il s'écrie d'une voix traînante : « Adieu, bel et misérable enfant! »

Quoique de loin, Walther remarque le désespoir de son compagnon, dont les cris sont parvenus jusqu'à lui, et apostrophant Patavrid qui pique des deux son coursier : « Écoute mon conseil, ô jeune homme d'un sang illustre, songe à ton salut et choisis de meilleures destinées. Arrête; car ta confiance et ton ardeur t'égarent; vois à tes pieds tous ces héros renversés, ne rougis pas de renoncer au combat, et ne va point, en m'obligeant de t'ôter la vie, me susciter de nouveaux ennemis. »

« Pourquoi, guerrier superbe [1], t'inquiéter de ma

riginal sur lequel il travaillait et dont il n'avait plus l'intelligence.

[1] *Tyranne ;* les chefs des barbares sont souvent appelés *tyranni* par les écrivains du moyen âge; chez les Celtes *Teyrn* voulait dire roi, *Teyrnas*, royaume, *Teyrnassu*,

mort? répond Patavrid; apprête-toi à te défendre, et fais trêve à tes discours. » Aussitôt il lance sa javeline noueuse que le héros pare et repousse avec son épée. Le trait porté par le vent et chassé par la force prodigieuse du guerrier, tombe dans le fort aux pieds d'Hiltgund. Frappée de terreur, elle jette un grand cri, un cri de femme; mais revenue bientôt à elle-même, elle lève la tête et regarde si Walther n'a point succombé.

En vain cet homme puissant veut que le Franc se retire en paix, celui-ci furieux tire son épée, et s'avance sur lui pour assener un coup terrible. Le fils d'Alphère s'était couvert de son bouclier, immobile, silencieux, semblable en frémissant de colère à un sanglier qui écume. Patavrid, en cherchant à l'atteindre, se met hors de garde, tandis que Walther, ramassé sous son pavois qui le cache entièrement, ne donne aucune prise. Tout à coup le jeune imprudent mortellement blessé va mesurer la terre. C'en était fait. Cependant Walther, à genoux sous sa vaste rondache, se précautionnait toujours contre le fer de son ennemi. Il se lève, Patavrid se redresse à son tour, et tremblant se hâte de lui opposer son bouclier. En vain il veut rétablir le combat, l'épée de Walther, plus

régner. Anglo-Saxon : *Tir, tyr,* dominateur, prince; *tirfaest, tireadig,* régnant, dominant, superbe; *Thur,* le Jupiter du Nord; Gaélique, *tiarna, tighearna,* prince, souverain, etc.

prompte que sa lance, s'abat avec impétuosité, lui enlève la moitié de son écu, coupe sa cuirasse armée d'un crochet[1] et pénètre dans ses flancs. Il tombe, l'infortuné Patavrid, il voit s'échapper ses entrailles, laisse son corps en proie aux bêtes sauvages, et son âme aux dieux infernaux.

[1] *Hamatam resecans loricam;* les cuirasses du temps de la chevalerie avaient aussi un crochet ou *faultre* (*fulcrum*) pour appuyer la lance. Telle est l'explication que je crois pouvoir donner à cette épithète, à moins qu'elle n'ait le même sens que les expressions *loricæ annulatæ* et *in annulis incedere* employées dans *Scripta hist. Island.*, VI, 338, 390.

VARIANTES.

530 Grim : *dum*. Manuscrit de Bruxelles : *cum*. — 536 Gr. *quandam* M. B. *quantam*. — 542. Gr. *cominus ecce coruscantes* M. B. *comminus ecce choruscantes*. — 548 Gr. *tum* M. B. *tunc*. — 549 Gr. *aut* M. B. *et*. — 555 Gr. *assunt* M. B. *adsunt*. — 557 Gr. *ridens* M. B. *ridens vel dicens*. — 564 Gr. *nec* M. B. *hæc*. Cette leçon est plus claire et par conséquent préférable. Voy. la note 1, p. 44. — 569 Gr. *jam* M. B. *quam*. — 580 Gr. *concedet* M. B. *concedat*. — 581 Gr. *Camalonem* M. B. *Calamonem*. — 588 Gr. *vel quonam pergere tendis?* M. B. *quo tandem tendere pergis?* — 591 Gr. *Camelo tum* M. B. *Calamo tum*. — 594 Gr. *sug-*

gesserat M. B. *suggerat.* — 595 Gr. *quid* M. B. *quod.* — 596 Gr. *trepidamus* M. B. *dubitamus.*— 602 Gr. *equitem* M. B. *equidem.* — 608 Gr. *concedere vitam* M. B. *concedere possit.* — 609 Gr. *possit* M. B. *vitam.* — 618 Gr. *te concomitantes* M. B. *tecum comitantes.* — 629 Gr. *Agacien* M. B. *Hagathien.* — 631 Gr. *fastidiit* M. B. *fastidit.* — 633 Gr. *ullum* M. B. *ulli.* — 634 Gr. *hic* M. B. *en.* — 636 Gr. *cominus* M. B. *comminus.* — 640 Gr. *Cameloni* M. B. *Calamoni.* — 643 Gr. *spoliato* M. B. *spoliatum.* — 644 Gr. *Metensis Camelo* M. B. *Mettensis Calamo.* — 646 Gr. *audi* M. B. *audis.* — 647 Gr. *si vis* M. B. *si velis.* —656 Gr. *mihi* M. B. *quid.* — 659 Gr. *Hinc juste* M. B. *injuste.* — 664, 675 et 680 Gr. *Camelo* M. B. *Calamo.* — 676 Gr. *cavalli* M. B. *caballi.* — 686 Gr. *Camalonis* M. B. *Calamonis.* — 687 Gr. *Kimo* M. B. *Chimo.* — 700 Gr. *vet* M. B. *nec.* — 703 Gr. *quo* M. B. *quod.* — 718 Gr. *orantis* M. B. *attollens.* — 721 Gr. *renovare* M. B. *revocare.* — 725 Gr. *Werinhardus* M. B. *Uurinhardus.* —727 Gr. *artis* M. B. *artus.* - 745 Gr. *pectore* M. B. *corpore.* — 756. Gr. *a Saxonicis oris Ekevrid* M. B. *a Saxonicis Ekeurid oris.*—762 Gr. *maledicte* M. B. *maledicta.* – 770 Gr. *Ekevrid... ex mox* M. B. *Ekurid... ac mox.* —774 Gr. *transponit* M. B. *transmittit.* — 778 Gr. *Ekevrid* M. B. *Ekiurid.* – 782 Gr. *Hadawartus* M. B. *Hadauuardus.* — 789 Gr. *Hadawartus* M. B. *Hadauuartum.*— 790 Gr. *et* M. B. *ac.* — 793 Gr. *tenui* M. B. *tenuis.* — 797 Gr. *is telorum* M. B. *iste seu.*—798 Gr. *deponito* M. B *deponere.*—799 Gr. *patrat* M. B. *præstat.*— 800 Gr. *quod* M. B. *quia.* — 802 Gr. *assunt* M. B. *adsunt.*—808 Gr. *se obponere sæpe* M. B. *sese opposuisse.* — 812 Gr. *depellere* M. B. *deprimere.*—816 Gr. Ce vers est le 818 dans le manuscr. de Br. Gr. *ages* M. B. *agis.*—817 Gr. *deponas* M. B. *ne ponas.*— 823 Gr. *Vosagus hæc fulmina et ecce* M. B. *Vosegus hæc fulmina et ictus.* — 824 Gr. *ambo* M. B. *olli.* — 826

6.

Gr. *ac* M. B. *et.*—845 Gr. *auras* M. B. *auram.* — 846 Gr. *Patavrid* M. B. *Patarid,* mais au v. 912 *Paturid.* — 859 Gr. *glutires, dira* M. B. *gluttires sola.* — 863 Gr. *trepidant* M. B. *trepidat.* — 865 Gr. *ciebit* M. B. *ciebis.* — 873 Gr. *matri quid* M. B. *quid matri.* — 874 Gr. *raptæ* M. B. *rapta.*—879 Gr. *attendit* M. B. *adtendit.*— 881 Gr. *fortissime* M. B. *clarissime.* — 890 Gr. *coris* (cauris) M. B. *choris.*—893 Gr. *virtus* M. B. *sanguis.* — 908 Gr. *renovare* M. B. *revocare.*

PETIT POÈME LATIN DU XII[e] SIÈCLE,

EN L'HONNEUR DE SUGER,

PAR RADULFE LE PHYSICIEN OU LE MIRE.

Quelques biographes ont essayé de restituer la grande renommée de Suger à l'ancienne Belgique, et ont fait naître à St.-Omer ce vertueux prélat, cet habile ministre.

La *Société de l'histoire de France*, dont l'activité est si remarquable, a entrepris une édition complète des œuvres de Suger. Dans ce but, elle n'a rien né-

gligé, et les moindres renseignements ont fixé son attention.

M. Pertz, au septième volume des *Archiv der Gezellschafft für deutsche Geschichte*, page 35, indique un eloge de Suger par *Radulfus physicus*, Radulfe le physicien ou le mire, comme on disait au moyen âge et comme le disent encore les Anglais, qui ont retenu tant de locutions normandes. Il n'est pas superflu de remarquer que cette qualité de *physicien* n'etait point incompatible avec l'etat ecclésiastique, temoin Jean de St.-Amand, dont je parle plus bas.

Les archives de la chambre des comptes, à Bruxelles (*Invent.* I, 204), mentionnent une pension de 300 livres au profit de maître Jean Cotereau, *physicien, doyen de Lierre.*

L'eloge de l'abbé de St.-Denis se trouve à la suite d'un manuscrit de la Bibliothèque royale, in 8° parchemin, 47 feuillets, nos 5385-86, et dont l'ecriture est du xii° siècle. Il contient les *Theorica* de Radulfe; ouvrage en vers avec de nombreuses gloses en prose qui donnent cette explication du titre adopte par l'auteur :

« THEOS *græce* DEUS *dicitur, unde* THEORICA, *idest divina contemplatio; unde recte liber iste* THEORICA *nominatur, quia omnium evangelistarum breviter continet explanationem, et quicquid mortalis infirmitas Dei contemplatione attingere valet, pene in hoc libro sedulus lector inveniet.* »

Le livre est précédé d'un court prologue qui se termine ainsi :

> Sillaba longa brevis non vos offendat, amici,
> Grandis materies inde petat veniam.

Et ne voyez pas ici un artifice de rhéteur, une formule de fausse modestie; car les vers de Radulfe ne sont rien moins qu'harmonieux et corrects; on y chercherait vainement de l'*originalité*. S'ensuit-il qu'il faille les mépriser? je ne le crois pas; à l'égard de ces débris d'une époque encore ignorante et grossière, je persiste à partager l'opinion des Grimm, des Orell, des Daunou, des Champollion-Figeac, des Wright, du savant auteur de l'histoire de la littérature latine à l'époque des Karolingiens [1] et de tant d'autres érudits. Comme témoignage d'un temps qui n'est plus, ces restes informes doivent être protégés par leur barbarie même.

Je transcris l'éloge de Suger.

De nobilitate domni Sugerii, abbatis, et opibus ejus.

> 1 Inclite Sugeri, cupimus te luce repleri,
> Justa Dei veri magnalia corde vereri;
> Abba pater, gaude, dignissimus es, pie, laude;
> Mente Deo plaude, bona cudere fortiter aude.

[1] *Geschichte des Romischen Literatur im Karol. Zeitälter* von Dr. Joh. Ch. F. Baehr. Carslruhe, 1840, in 8°. Cf. plus haut p. 40.

Nobilitas morum supereminet astra tuorum,
Qui pater es florum simul et regimen monachorum :
Cœlicus ergo chorus probat hanc, splendore decorus,
Sceptriger annosus amat hanc et dux animosus.
Francorum cœtus. hujus moderamine fretus,
Hanc colit, et lætus regitur pietate repletus.
Nobilitas mentis patet omnibus hæc facientis.
Qui propriæ gentis decus est et forma parentis.
Muneribus divis Deus hunc erexit ab imis,
Ne fieret vilis animus virtusque virilis.
Gloria condigna tanto patre, sorte benigna.
Contulerat signa quibus fraus cassa maligna.
Signa beatorum sunt diva karismata morum,
Nobilitas quorum diffunditur ore virorum.
Regnum Francorum rexit moderamine morum,
Qui dux regnorum simul et dux animorum.
Gloria regnorum nec obest meritis dominorum,
Si perfectorum retinent exempla bonorum.
Splendor doctorum deceat hunc virtute laborum,
Qui sibi cunctorum formam tenet emeritorum.
Innovat inventum pater a fundamine templum,
Ut sit in exemplum Dyonisii monumentum.
Nostra pro vita Christi fuit hic agonista,
Ariopagita Dyonisius, archisophista,
Extitit athleta fortissimus atque propheta.
Regna tenet læta vir fortis et agoniteta,
Cujus erat lampas Sugerius. inclitus abbas.
Struxit ei capsas auro, gemmis decoratas,
Ordine ditavit claustrum templumque novavit,
Aras ornavit auro, gemmis radiavit,
Pallia mira dedit, distractaque plura redemit,
Tres tabulas fecit, auro gemmisque replevit;
Quarta nitens plurimis gemmis, preciosa lapillis.

Vernat in onichinis, smaragdis, arte berillis.
Aurea crux, miris fulgens distincta saphiris,
Ostendit vivis quam sit pater iste virilis.
Gloria sublimis debetur huic sine rimis,
Dignus ei finis cœlo celebretur herilis.
Radulfus phisicus cepit dictando laborem,
Luridus invidia reprobans confundis honorem.

Voy. *Bull. de l'Acad.*, t. VIII, n° 5.

REGNIER DE BRUXELLES

(RENERUS DE BRUXELLA).

Regnier de Bruxelles n'est cité nulle part, ni par Miræus, ni par Foppens, ni par les auteurs laborieux de l'*Histoire littéraire de la France*, ni enfin par MM. Hoevfft et Hoffman Peerlkamp, quoique ses vers latins puissent soutenir la comparaison avec ceux de beaucoup d'auteurs qui tiennent une place honorable dans les galeries de ces biographes. Mais combien de noms pareils sont encore ensevelis dans la poudre!

La poésie latine du moyen âge, malgré ses imper-

7

fections, et peut-être à cause de ses imperfections mêmes, a quelque droit à la curiosité des littérateurs, car il n'est pas sans intérêt de voir ce qu'elle prêtait à la poésie vulgaire, et quels emprunts elle lui faisait à son tour. Elle fournit en outre quantité de détails sur l'histoire, les mœurs, la grammaire, la lexicologie, aide à faire apprécier la culture des esprits, et indique ce qui restait des traditions classiques avant l'époque de la renaissance. Voilà pourquoi des hommes, qu'on n'accusera certainement pas de frivolité, s'appliquent à recueillir d'anciennes compositions, que leur barbarie avait rendues méprisables aux érudits du siècle passé. MM. J. Grimm, A. Schmeller, J. Mone, Champollion, Magnin et ses collaborateurs à la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, ne croient pas perdu le temps qu'ils consacrent à ces recherches. On ne se compromet guère, j'imagine, en marchant sur leurs traces.

Je ne connais de Regnier de Bruxelles qu'un petit conte en 156 vers élégiaques, intitulé *tragœdia,* mot qui ne doit pas être pris à la lettre, ni faire illusion à M. Magnin, ardent à s'emparer de tout ce qui tient à l'histoire du théâtre; il signifie simplement une aventure tragique, et dans la narration de Regnier, cette aventure devient même plaisante. Je l'ai tiré, ce conte, d'un manuscrit du quatorzième siècle. Regnier y reçoit le titre de *magister,* qu'on donnait ordinairement aux docteurs en théologie; l'on sait que de grandes querelles s'étaient élevées pour savoir s'il fal-

lait dire à un théologien, coiffé du bonnet doctoral, *magister noster* ou *noster magister* : on a bouleversé la terre à moins, et nous, sages d'aujourd'hui, il ne nous faut pas trop rire de ces folies d'autrefois. Remarquons néanmoins que le titre de *maître* s'accordait aussi, au moyen âge, à beaucoup de personnes qui ne portaient pas l'épitoge : or, je ne voudrais pas assurer que Regnier de Bruxelles en fût décoré.

L'historiette qu'il raconte se passe entre Alost et Bruxelles ; lui-même dit qu'il a écrit ou *chanté* dans cette dernière ville, et il ajoute *sub tegmine fagi*, par respect pour Virgile ou pour finir le vers. Son récit ne manque ni de mouvement ni de gaieté, et son style est même assez pur pour le temps. Le sujet a beaucoup de ressemblance avec celui d'une petite pièce publiée par MM. Grimm et Schmeller, sous le titre de *Sacerdos et Lupus* (*Lateinische Gedichte des X und XI Jh.* Göttingen, 1838, pages 340-342) ; mais ici il est plus développé, plus intrigué : le personnage du bourgmestre, dont la sévérité ne tient pas contre un peu d'argent, et qui ne pardonne point à un pauvre diable de loup hors d'état de financer, a quelque chose de comique que ne valent pas les parodies du prêtre pris au trébuchet.

Ce conte, dans sa forme et son esprit, a beaucoup de rapport avec les aventures qui forment les différentes branches du *Renard*. On découvrirait aussi, croyons-nous, la même analogie, entre cette antique légende à laquelle je ne saurais (pour le dire en pas-

sant, et quelle que soit ma bonne volonté) décerner le nom d'*épopée*, et un long poëme satirique et moral intitulé *Gesta Brunelli* ou *Speculum stultorum* de Nigellus, Nigaldus ou Vigellus de Wircker, Wirreker ou Wiroker, moine anglais qui florissait en 1200, mais déjà publié plusieurs fois. Le *Brunellus* se trouve dans le même manuscrit que les vers de Regnier de Bruxelles [1]. Il y est avec une Vie également en vers latins de saint Maur, par frère Corneille, moine de St.-Jacques de Liége, avec l'abrégé latin de l'Iliade du Faux Pindare (*Homerus de probitate Achillis*), un hymne en alexandrins adressé à la Vierge, sous le nom de *Théophilus*, et d'autres ouvrages en vers et en prose qui méritent la plupart d'être examinés [2]. Le volume a appartenu à l'abbaye de Stavelot. Il est sur papier, écrit de différentes mains et marqué dans l'inventaire de la Bibliothèque royale, 2e section, sous les nos 2695-2719. J'avertis que le texte de Regnier fourmille d'abréviations qui en rendent la lecture assez difficile et quelquefois douteuse. Je ne sais si

[1] Cf. Guill. Cave. vol. II, 257; P. Leyseri. *Hist. poet.*, 751-58; Fabricii, *Bibl. lat. med.*, I, 782 83; V. 401-405; Brunet, *Manuel du libr.*, Brux., 1821. III, 538, au mot *Vigellus*.

[2] Voyez plus bas.

J'ai donné un texte français de la prière de Théophile à la Vierge, dans les *Bulletins de l'Académie*, t. V, n° 2 : *Observations sur la langue et la littérature romanes*, réimprimées dans l'*Annuaire de la Bibl. roy.* pour 1841.

j'ai toujours bien deviné, car souvent ici deviner c'est lire.

M. le professeur C. Orell de Zurich qui, pour s'être occupé avec succès des auteurs classiques latins, n'en recherche pas moins les restes de la latinité barbare du moyen âge, avait, en réimprimant le *Carmen de bello in Runciavalle,* déjà mis au jour par Fr. Michel, remarqué que ce poëme est de l'espèce de ceux du *Renard* et du *Brunellus;* il aurait pu ajouter et de celui qui va suivre : *Opus,* dit-il, *novæ illius monachorum poesis, ex lascivissima imitatione Ovidiana, ex facetiis, in quas ipsi per exiguum otium sibi post horas decantatas et largas* (?) *epulas concessum inciderunt, ex popularium suorum μυϑοις mirum in modum permixtæ*[1]. Cette appreciation est assurément admissible.

Magister Renerus de Bruxella.

Quid si non posse putes, si respicis ad res
   Aut olim gestas quæve gerantur adhuc,
Non nunquam tamen eveniunt tam rara, quod illis
   A non expertis vix sit habenda fides.
Ecce quid acciderit nundum sex mensibus actis,
   Vera quidem res est, ridiculosa quoque.
Est locus, exiguo spacio distans ab Alusto,

[1] Voy. le Progr. de l'univ. de Zurich, avril-sept. 1839, p. 1.

7 Alusto, Aelst, Alost.

Ruralis, dictus *Wicoet* ab indigenis.
Hic quoque Bruxella non multum distat ab urbe,
Forsam intermedium millia quinque tenent.
Ipse locum vidi, nec non mihi vera canenti
Firma nec ambigua sit tribuenda fides.
Hic in agro foveam fodit plebs rustica vastam
Et viridi texit cespite cauta fores.
Occultæ fraudis vestigia nulla patebant,
Sed caruit quavis suspicione locus ;
Et super foveam ante suspenderat aucam,
Forte lupum sperans sic quoque posse capi :
Ingens namque lupus, illis in finibus errans,
Innocuo fuerat pestis acerba gregi.
Hanc pocul ut vidit pendentem forte viator,
Accedens propius, solvere vincla parat.
Sed cupidus prædæ fraudem non senserat ante
Et sese lapsum viderat in foveam.
Viribus assumptis dum sursum scandere temptat,
Vires propositum destituere suum.
Non ars ingenio, non ingenium favet arti ;
Temptatus frustra jam labor omnis erat.
Ut vero vidit se non evadere posse
Atque ignominiam ludibriumque fore,
Multa prius secum volvens : « Proch Juppiter, inquit,

8 Wicoet, la première partie de ce mot est évidemment Wick ; peut-être faut-il lire Wyckhout.

10 Forsam, au lieu de forsan, pour prêter à l'élision.

17 Aucam, dans le Reinardus vulpes, liv. 1, v 1303, on lit :

Malo quod edidici gallum explumare vel aucam.

Sur ce mot voir Lor Diefenbach, Celtica, I (Stuttg., 1839, in-8°) p. 11.

31 Proch Juppiter, etc., paganisme littéraire de l'imitation classique peu éclairée. Voy. 56, 91, 95, 96.

Sic peream, nec qui me relevarit erit !
Ergone sum totiens te suppliciter veneratus,
Ut fierem rapidis esca cruenta feris !
O utinam pater ipse doli fraudisque repertor
Hic esses ! caderes protinus ante pedes ! »
Talia nequicquam jactans et plura volutans
Dum stabat, nec spes ulla salutis erat,
Ecce lupus, rapidas infectus sanguine fauces,
Hac in vicinum dum nemus ire parat,
Constitit, ut strepitum clangentem senserat ante,
Et mox prævisum currit ad usque locum.
Hic quoque pendentem præsumens prendere prædam,
Incautus tectam decidit in foveam.
Exanimem fecere virum stupor et pavor ingens
Nullusque in exsangui corpore sanguis erat.
Flamma videbatur oculis exire lupinis,
Quæ non parva viro causa timoris erat.
Et lupus extimuit strictum cernens pugionem
Quem præ se tenuit territa dextra viri.
Dicere vix possis metuive viro lupus an vir
Ipse lupo plus sit, tantus utrique timor.
Non aliter pugiles terrentur, quum propinqui
Alter ab alterius ense perire timent.
Dum sic ergo diu pavitant ambo lupus et vir,
Ceperat occiduas tangere Phœbus aquas.
Non dapis ullus amor, non almæ cura quietis,
Membra sed assiduo quassa pavore tremunt.
Interea numerus ne non perfectior esset,

34 Il y a RAPIDIS dans le manuscrit, mais l'auteur avait probablement mis RABIDIS.

39 Voyez la note précédente.

49 CERNENS, ce mot a été substitué, dans le manuscrit, par forme de correction, à VIDENS, qui péchait contre la quantité.

Tercius ecce venit nescius ipse doli.
Hic quoque dum properat vicinam visere villam,
Aucam quam solam vidit, habere cupit,
Pinguia nam lautæ sperabat fercula cœnæ.
Et jam nexa parat solvere vincla manu,
Sed graviter cacabis humeros oneratus aenis,
Expertus fraudem, dum resilire parat,
Contrahit ingentem, steterat qua parte, ruinam
Ipse locus; nec onus jam tolerare potest,
Decidit atque cadens vastum tremefecerat antrum,
Quem super horribilem vasa dedere sonum;
Exanimes bini, legio quasi dæmoniorum
Desuper irruerit, perdere quæque volens.
Haud aliter manes trepidant apud infera Ditis,
Dum scelerum pœnas pendere cogit eos.
Et modo qui cecidit superis maledicere cœpit,
Qui tantum facinus posse vigere sinunt.
Ast dum quadrupedem videt hinc, hominem videt illinc,
Obstupet et miro membra timore labant.
Mutua colloquia post hoc dum quærit habere,
Jam respondere nemo sciebat ei.
Primus teuthonicus fuit, ast hic gallicus, eheu!
Tercius eloquii nescius omnis erat.
Hic gemit, hic ululat, hic stringens sacra prophanat:
Murmur confusum tetra per antra sonat.
Et jam nox aderat densis vestita tenebris,
Nox, inquam, miseris causa novella metus.
Nullus in hoc ullum capiebat nocte soporem,
Sed sibi quisque timens pervigil usque manet.
Nemo potest noctis, sit quantumcumque disertus,

65 Aenis, ahenis

81 Teuthonicus pour Flandrensis ou Germanus, comme dans le Reinardus vulpes, II, 772, 73, 967; IV, 381.

Illius horrendos pandere voce metus.
Non apud ardentem sontes animas Flegetontem
Majores pœnas pendere posse putem.
Sed ne plus nimio nocti nunc immorer uni,
Tandem nox finem cœpit habere suum.
Jamque rubescebat tenebris Aurora fugatis,
Lucis Phœbeæ indicia vera sacræ;
Continuo stratis se rusticus elevat omnis
Et petit assuetos durus arator agros.
Et jam fama loquax, patulas diffusa per aures,
In caveam lapsum nunciat esse lupum.
Undique visendi studio vicina juventus
Insidiis positum venit ad usque specum.
Venit et opilio tandem securus ab hoste,
Nec desunt comites, sedula turba, canes
Et celeres, nec jam tardi venere bubulci;
Insuper eunoycus mango bubulcus adest.
Ut vero videre viros cecidisse luporum
Intra decipulam, tum novitate pavent :
Ad quos tunc prætor, reliqui cessere loquenti,
Austero vultu talia verba facit :
« Ach ! male consulti, quæ vos dementia capit?
In scrobibus nostris quid petiistis, ait,
Non liquit nobis volucrem suspendere ramis,
Quum vos furtive substraheretis eam?
Tantane habundat, juvenes, fiducia vobis
Carceris ut nostri frangere claustra juvet?
Vos majestatem temere læsistis et ergo
Id facinus nisi mors sola piare potest.

106 Eunoycus, Ἐυνοϊκὸς, benevolus.
109 Prætor, le villicus, le mayeur, le bourgmestre.
111 Ach ! exclamation flamande.

Hic ades, o lictor, atque ambos extrahe fossa,
Ut cervix gladio vendice cæsa cadat. » —
Dixerat, ingenti tremuerant ambo pavore,
Instar et ad silicis diriguere metu.
Mollibus hinc precibus prætorem vincere temptant,
Flectere sed surdum non potuere virum.
Demum pro vita precium cœpere pacisci,
Sed vitam precio non relevare queunt,
Nam prætor marcas argenti quaslibet octo
Poscit, at hii tantum solvere posse negant.
Tandem pro miseris plebs intercessit agrestis,
Absolvique viros anxietate petit;
Namque voluntatem qui non habuere nocendi,
Hos nullo jure plectere pœna potest.
Humanos igitur casus consideret atque
Erratis veniam donet, ut ipse rogatur,
Illos namque satis mulctatos esse, superque,
Nocte secus rapidam qui cubuere feram;
Sed pro jure tamen violati carceris atque
Hospicii. sumat quod revocare queat.
His dictis animum prætoris solvere tandem
Incipiunt; ad quos talia verba refert :
« Si foret hæc rigido sub judice cognita causa,
Dampnaret capitis protinus ipse viros.
Nunc vestræ valuere preces quibus annuo tandem.
Sed, verum ut fatear, vos quoque scire velim,
Ære magis placor quam sanguine. » Dixit et aufert
Alterius nummos, alterius cacabos.
Exuti vinclis saliunt per devia rura,

119 Lictor, en style prosaïque le garde champêtre.
122 Silicis; le copiste a mal écrit scilicis.
136 Rapidam pour rabidam, comme plus haut.

Ceu lupus ereptus morsibus ipse canis.
Sed quia non habuit lupus unde pecunia possit
Solvi prætori, fata parantur ei.
Mox assunt cuncti quorum laceraverat agnos,
Hos juvat in pavidum figere tela lupum.
Sic periit lupus : at omnes non sic periere
In quibus est feritas aspera more lupi.
Hæc ego Bruxellæ cecini sub tegmine fagi,
Inter dilectas pastor amicus oves.

Explicit tragœdia Reneri de Bruxella [1].

151 Assunt, adsunt.

Depuis que cette notice a été écrite, M. Alphonse Wauters, jeune littérateur d'un savoir solide, m'a rappelé une épitaphe qui se trouve p. 289 des *Monumenta sepulchralia* de Sweertius. C'est celle de Régnier de Wael, qui mourut à Bruxelles le 26 septembre 1489, après avoir enseigné trente-deux ans les humanités, c'est-à-dire de 1437 à 1469. Or ce renseignement semble convenir à l'auteur du poëme qu'on vient de lire, et s'il lui convient en effet, il faudra rajeunir un

[1] Voy. Mém. de l'Acad.. t. XIV, et le Bulletin de novembre 1841.

peu le manuscrit qui le contient en le datant du quinzième siècle : Voici cette épitaphe :

D. O. S.

HOC QUOQUE QUI TRANSIS, NON SIT TIBI, QUÆSO, MOLESTUM
SISTERE PAULISPER, NEC CELERARE GRADUM.
EN LAPIS ISTE SUPER QUEM LEGIS HOC EPIGRAMMA,
ARIDA CONSUMPTI CORPORIS OSSA TEGIT,
REYNERI DICTI **DE WAEL**, QUEM SAEPE MAGISTRUM
ARTIBUS INSIGNEM FAMA FUISSE REFERT,
NEC NON ET JUVENES ANNIS TRIGNITA DUOBUS
INGENUAS ARTES EDOCUISSE VIRUM.
MORTUS EST AN. DO. MCCCCLXIX 26 DIE SEPT.
QUEM NUMERUM METRO CLAUDERE MUSA NEGAT.
UT REQUIES ANIMAM FOVEAT TRANQUILLA PER AEVUM,
LECTOR AMICE, DEUM, QUÆSO, ROGARE VELIS.

La tombe de Regnier se trouvait à Sainte-Gudule, mais depuis très-longtemps elle a disparu avec tant d'autres monuments plus précieux.

Le fait que je consigne ici me confirme l'utilité d'un grand recueil d'épitaphes. La cendre des morts a toujours quelque chose à nous apprendre.

CHRONIQUE RIMÉE

DE

NICAISE LADAM.

A peine M. Lambin était-il inscrit parmi les personnes avec qui l'Académie désirait entrer en correspondance, que la mort nous a enlevé cet homme laborieux [1]. Pendant qu'un peu de terre recouvrait son

[1] Voy. *Biographie de M. Jean Jacques Lambin* (avec un portrait lithographié), par M. l'abbé Van de Putte, dans les *Annales de la société d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale*, t. III, nº 1,

corps inanimé, on mettait en vente les livres qui avaient charmé son intelligence; car il est rare que la bibliothèque d'un savant ne soit pas dispersée quand il a cessé de vivre. On se rappelle l'ingénieux apologue qui sert de préface aux aventures de Gilblas de Santillane. Deux écoliers allant de Pénafiel à Salamanque, s'arrêtent devant une pierre, sur laquelle ils lisent cette inscription qui serait une énorme impiété si elle ne cachait une leçon de morale : *Ici est enfermée l'âme du licencié Pierre Garcias;* cette âme n'était rien autre chose qu'une bourse. L'inscription, qu'il s'agisse d'un savant, s'appliquera bien mieux à ses livres. Aussi quand un écrivain de mérite a fermé les yeux, se dispute-t-on ses dépouilles littéraires : il semble qu'en se procurant un des volumes confidents de ses méditations, auxiliaires de ses recherches, on s'empare en même temps d'une partie de son âme et de sa pensée : ce qui console de voir éparpiller tant de collections précieuses, tant de curiosités péniblement rassemblées, à part l'utilité qu'il peut y avoir à rendre à la circulation tous ces capitaux intellectuels.

Donc la bibliothèque de M. Lambin fut vendue à Ypres, le 19 avril 1841. Elle n'était, il faut le dire, ni considérable, ni riche : pourtant il s'y trouvait des manuscrits de conséquence, dont plusieurs ont été acquis pour la Bibliothèque royale. Parmi ceux-ci, sous le

pp. 145-170 M. Lambin n'était pas encore notre correspondant officiel.

n° 2, je m'arrêterai à la *Chronique métrique* de Nicaise Ladam, qui embrasse l'époque écoulée de l'année 1492 à l'année 1528, c'est-à-dire depuis le siége de Boulogne par les Anglais, sous Philippe le Beau, jusqu'à la trêve qui précéda le traité de Cambrai, Charles-Quint régnant [1].

Nicaise Ladam a rimé l'histoire de son temps, à l'exemple de Georges Chastelain et de Jean Molinet. Or, cette manière de consacrer le souvenir du passé est un procédé propre à la poésie encore ignorante et naïve, lorsque, truchement universel, elle mnémonise et les annales des peuples et les faits de la science, comme elle rend tous les caprices de l'imagination. Mais à l'époque de Chastelain, de Molinet et de Ladam, s'ouvrait une ère nouvelle, celle de la littérature savante et calquée sur les modèles de l'antiquité. Ces écrivains étaient des hommes de transition; ils relevaient de Froissart et de Tite-Live, de même que leur siècle était placé entre le règne de la féodalité et celui de la monarchie, et, quoique changeant de caractère, la poésie finissait, entre leurs mains, comme elle avait débuté.

Que le mot poésie que j'emploie ici ne trompe cependant personne. Il ne s'agit que de la forme, car aucune étincelle poétique ne jaillit de l'œuvre de Ladam. C'est un rimeur froid, incorrect et dur : la ga-

[1] Ce ms. n'a coûté, avec les frais, que la somme modique de fr. 16-50.

zette en vers de Loret était du génie à côté de sa chronique. Celle-ci ne mérite l'attention que sous le rapport des indications matérielles qu'elle contient.

Nicaise Ladam, que Foppens appelle mal *Jean Adam*[1], né à Béthune, en 1465, et décédé à Arras en 1547, entra de bonne heure au service de l'empereur Charles-Quint, et remplit les fonctions de l'un de ses rois d'armes, du titre de *Grenade*. Retiré sur la fin de sa vie à Arras, il fut enseveli dans l'église de St.-Jean de Ronville, où l'on voyait, sous son portrait, cette épitaphe, qui contient un abrégé de sa vie et que rapporte Menestrier :

Précogitant que l'homme est serf à pourriture,
En ce tableau est mis du corps la pourtraicture,
Auquel Dieu doint que l'âme enfin au ciel repose,
Qui rhétorique aima, fût en rime ou en prose,
Par ses œuvres appert écrites en son temps,
Et qui se porront lire après sa mort cent ans,
Entre les fils sortis du premier père Adam.
Son nom et son surnom sont *Nicaise Ladam,*
Combien qu'en sa jeunesse on l'appela *Songeur,*
Roy d'armes fut créé par Charles l'empereur,
Auquel estat, voulant augmenter son renom,
L'intitula *Grenade,* en la cité de nom.
Des hauts princes servit en maints divers réames,
Bien exalta les corps desquels Dieu ait les âmes.

[1] *Bibl. belg.*, 560.
[2] *Les recherches du blason, seconde partie, de l'usage des armoiries*. Paris, 1673, in-12, pp. 145-148.

Entre autres chroniqueurs et historiographes
Fabriqua maints dictiers et plusieurs épitaphes.
Pérégrinant servit aux deux saints lieux, si comme
Saint Jacques de Galice et plusieurs fois à Rome;
Et premier que venist en son anchienneté,
Circuit la plus-part de toute chrestienté.
Sur quoy voyant venir son règne en décadence,
L'empereur très-illustre et tout plein de prudence,
Ordonna le susdit roy d'armes ordinaire
Demourer domestique et son pensionnaire,
Par mandement patent, sceellé et signé,
Pour sa vie durant sur Flandres assigné,
Et pour vivre de mieux, joindant à Dieu les palmes,
L'establist et commist son prévost de Bapalmes,
Et portier du chasteau au dict lieu scitué,
Aux gages anciens par droict institué.
Mais parce qu'en Arras, conclut soy transporter,
D'estat dudit prévost se voulut déporter.
Deux femmes épousa, l'une Jehanne Ricquart,
Et puis Claire Grarder, ici mise à l'escart.
Trois fils et quatre filles acquist de la première,
Puis après seulement ung fils de la dernière.
Si cinquante et six ans régna en mariage
Et à octante deux expira son éage,
L'an, le mois et le jour icy bas par escript
(Voeuillez prier pour l'âme au benoist Jésus-Christ),
L'an mil cinq cent quarante et sept, bien se ramembre,
Au vingt-huitième jour et vray mois de septembre.
Le vray Dieu par sa grâce veuille à son âme aydier
Qu'elle puist face à face le voir à souhaitier,
Comme il en a mestier, eu luy estant propiche,
Afin que il puist estre éternellement riche.

L'un des biographes actuels les plus profonds,

8.

M. Weiss, dans le vingt-troisième volume de la *Biographie universelle,* a écrit la notice de Nicaise Ladam, mais il n'a point tiré parti de cette curieuse épitaphe. Menestrier, à qui nous la devons, dit que le surnom de *Songeur,* porté par Ladam, dans un âge plein de vagues et douces revêries, provenait des fables généalogiques qu'il avait inventées, en bon roi d'armes qu'il était. Ces petites imaginations inspirées par la flatterie ou la complaisance, constituaient en effet un privilége de sa profession.

Sanderus, dans sa *Bibliothèque des manuscrits de la Belgique*, I, 290, cite, comme conservé à Arras, en 1641, dans le cabinet de Jean-François de Cardevacke, seigneur de Simencourt, un manuscrit intitulé :

Cronicque en vers et prose de Nicaise Ladam, natif de Béthune en Arthois, et roy d'armes, intitulé Grenade, *contenant les choses advenues de son temps, et principalement dessous l'empereur Charles-Quint. In-fol.*

Foppens, qui défigure le nom de l'auteur, désigne son ouvrage quand il dit avec peu d'exactitude : « *Concinnavit versibus gallicis, qui vulgo* quadrains *nuncupantur, sub hoc titulo :* Chronicon ab anno 1488 usque ad annum 1545, de rebus gestis in Belgio, aliisque ad Caroli V imperium spectantibus, MS. » D'après la *Bibliothèque historique de la France* (édition de Fontette), t. II, p. 225, n° 17618, une chronique de Ladam commençant en 1488 et finissant en 1545, se trouvait dans la bibliothèque de

St.-Vast d'Arras, et un exemplaire qui s'arrêtait à l'an 1541 était chez le conseiller d'Aguesseau. Enfin, en 1810, M. Dulaure possédait une chronique de Ladam d'environ 600 pages in-folio, contenant la généalogie de la maison d'Autriche, dont l'auteur recule l'origine jusqu'à Pharamond; venaient ensuite diverses pièces en vers et en prose, des récits de batailles, des négociations, des traités de paix, des lettres, des éloges, des satires contre les Français. Selon toute apparence, ce volume n'était qu'un recueil de mélanges et non la chronique de Ladam. M. Gachard a communiqué, le 7 mars 1840, à la commission royale d'histoire, la notice d'un manuscrit de feu M. Goethals de Courtrai, contenant la chronique de Ladam, de 1492 jusqu'en 1545. Dans le prologue, dit M. Gachard, l'auteur annonce qu'il demeure à Arras, qu'il a parcouru la plus grande partie de la chrétienté, qu'il est âgé de 69 ans, qu'il a voulu employer ses loisirs à translater, de la *prose* en rimes alexandrines, le traité qu'il dédie à Adrien de Croy, comte de Rœulx, fils de feu Thierry (Féry) de Croy, qui avait été son protecteur. Cette chronique est rimée, ajoute M. Gachard; mais les pièces intercalées sont en prose [1]. L'exemplaire de M. Lambin est donc cette chronique complète, moins le prologue et la continuation de 1528 à 1542. Ainsi qu'il l'a dit lui-même dans le *Messager*

[1] *Bulletins*, III, 299.

des sciences et des arts de la Belgique [1], il a appartenu à Philippe de Croy, 3e du nom, duc d'Aerschot, prince de Chimay, mort le 15 décembre 1575, après s'être distingué dans les troubles des Pays-Bas, et qui a marqué ce volume de son nom. Il est composé de 708 strophes de quatre vers alexandrins, et chaque page en contient six, toutes écrites sans ponctuation. Le premier et le dernier quatrain annoncent positivement le commencement et la fin de l'ouvrage. Les voici :

1492 En l'an mil quatre cent et quatre vingts et douze,
Non trop pourveu de sens, aussy non trop harouge ;
Sievys les cours des prinches comme à vingt et quatre [ans,
Et en plusieurs provinces escrip, selon le temps.

1528 Dont puis que trièves sont en Arthois et sups Somme
Gens de guerre n'y font choses qui rompe ung somme,
Pour bouter en escrip ailleur je me retire,
Priant à Jhésuscrist me faire au vray escripre.

Mais cette première rédaction a pu être reprise de plus haut, c'est-à-dire de 1488, et poussée jusqu'en 1545, suivant les indications que j'ai recueillies tout à l'heure.

Je vais transcrire quelques vers des stances que M. Lambin a omises dans son extrait.

[1] Année 1835, 21 livr., pp. 271-277. Extrait d'un ancien manuscrit.

1494 Un gallant plain de mynes et de soubtil enhort
Trouva lors à Malines Marguerite d'Yort,
Souhz title faux et fin feist au roy Henri guerre,
Dont il fust en la fin pendut en Angleterre.

1495 L'an quinze sans vergoigne, en triomphant crédit,
Philippes de Bourgongne, seigneur de Bevres dict,
Pour l'archiduc, grand erre fust chief ambassadeur.
Transmis en Angleterre pour magnifique honneur.

1496 L'archiduc commencha fréquenter ses contrées,
Chacun luy annoncha grands dons à ses entrées;
Grand chambrelan du prinche Berghes estoit pour-
[lors,
Et à chacun province bien gardant ses ressors.

1498 Ce temps en Hongueri fust le roy des Romains,
A la gendarmerie labourant de ses mains;
Les Hongres en souffrance par leur cas querelleux,
Se allyèrent en Franche : c'estoit bien loing pour eux.

1499 Cherge voulut emprendre Monsieur de Ravestain,
Pour supz mer chemin prendre en ung païs longtain,
Es parties de Grèce asséger Mathelin;
Il n'y a point grand liesse souvent en long chemin.

La fin fust périlleuse, comme à pluseurs sambla,
Car la mer merveilleuse des grands ventz se tourbla,
Par un hurt inutille se rompit nave et matz :
Là fina Tainteville et Pierre de Damas.

1503 L'an et trois davantaige, pour en Franche estre francq,
Le roy meist en hostaige trois prinches de son sang,

Monpensier puis Vandosme et Fouetz (*Foix*), tous [enfans,
A Valenchiennes, comme fust promis, pour ung temps.

L'archiduc par ce point en France se trouva, etc.

1504 L'an mil chincq cens et quatre, sans estre extravagant,
L'archiduc va esbattre en la ville de Gand ;
Nassau y fust malade; à Bruxelles revint,
En sa maison, tout rade où morir luy convint.

Aussy la mort qui rongne abatti bien marry,
Le bastard de Bourgongne dedans Chasteau-Thierry.
Nassau gist à Bréda et le bastard gist ens
L'église qu'il fonda jadis à Tournehens.

1507 Par Charles d'Esguemon qui faict grandes meslées.
Fust prinse Thillemont et femmes violées,
Mais de tous les desrois, traveil, paine et nuysance,
Fy des bons Namurois s'ilz n'en prendent vengeance.

1508 Dieu qui les bons inspire et pugnist les malvais.
En Cambray, soulz l'Empire, feist traictier une paix.
. . . .
J'accoustray mes bésicles, cuidant le traictier voir,
Mais de plusieurs articles je ne poeuls riens savoir.

1517 Pour l'estat recoeullir, y estoit audict an,
Chièvres, vray chevalier, chief et grand chambrelan,
Monsieur du Reux estoit le grand maistre d'hostel,
Qui l'état fréquentoit de longtemps : n'en veis tel.

Sennezelles (*Senseilles*) utile estoit grand escuyer,
Et oultre Courteville le premier someillier ;

Desjardins cappitaine de cent archiers de corps :
Une garde certaine évite maintz discordz.

Bevres, gros personnaige, supz mer grand amiral,
Maistre Jhan le Sauvaige chancelier général,
Hanart audienchier et Nicolas Rifflart,
En estat d'argentier aux finances appart.

Madame Aliéonore conduicte de Madame
De Chièvres, pour mémoire, saige de corps et âme.
Monsieur de Traisinies pour chevalier d'honneur ;
Quand aux dames unyes point n'en suis réciteur.

. . . .

Dessus les ordonnances Nassau d'honneur garny.
Et pour chief des finances gouvernoit Montigny ;
D'Omont vischancelier et, par la mort de luy,
Fust maistre Jhan Caulier, comme appert aujourduy.

Après les rimes relatives à la bataille de Pavie, il y a quelques lignes de prose ; d'abord la copie de la lettre de François Ier à sa mère, où il lui dit : *Pour vous advertir comment se porte le ressort de mon infortune, de toutes choses ne m'est demouré que l'honneur et la vie qui est sauve;* passage qui a servi à fabriquer un mot sublime.

Ensuite vient la *déclaration* des morts et des prisonniers. Parmi les premiers on distingue : *la Blanche Rose soy disant duc de Suffol.* Ce nom rappelle la tragédie d'un jeune poëte allemand, qui a fait un assez long séjour à Bruxelles et qui songe, dit-on, à s'y fixer.

Nous serons, pour ce qui nous concerne, charmé de conquérir un nouveau compatriote en la personne de M. Kuranda : l'auteur qui a écrit *La dernière Rose blanche* n'est pas loin d'être Belg e.

Je connais encore de Ladam un opuscule imprimé et dont l'excessive rareté fait tout le mérite. C'est l'épitaphe *en vers* de l'empereur Maximilien, et quels vers! Elle est en deux feuillets petit in-4°, goth, lettres de somme. Après l'intitulé sont gravées sur bois les armes du souverain pontife. La pièce est signée *Le Songeur*, c'est-à-dire *le Rêveur*, interprétation plus naturelle que celle du P. Menestrier. Ce sobriquet convenait merveilleusement à un poëte, mais qu'est-ce que la poésie avait de commun avec Ladam?

CORRESPONDANCE

D'ÉRYCIUS PUTEANUS.

DE 1600 A 1646 [1].

L'importance d'un écrivain est souvent toute relative, et doit moins s'apprécier d'après le mérite intrinsèque de ses ouvrages que par l'action qu'il a exercée sur son siècle. A ce titre, Érycius Puteanus occupe une assez belle page dans l'histoire de l'intelligence humaine. Sans doute, ce n'était pas un homme de génie, mais il possédait des connaissances étendues et

[1] *Bull. de l'Acad.*, t. VIII, n° 1.

avait même abordé certaines études que dédaignaient les savants de profession. Doué d'un esprit prompt et d'une activité merveilleuse, il se hâtait de toucher à tous les sujets, en formant mille projets de travail et d'améliorations pour l'avenir. Quoiqu'il n'ait laissé qu'une foule de livrets, souvent médiocres, et qu'il ait essentiellement manqué de goût et de profondeur, il n'en a pas moins étonné ses contemporains qui, frappés de ses évolutions continuelles, se sont surfait sa valeur littéraire. On peut dire aussi avec justice qu'il fut un de ceux qui contribuèrent le plus puissamment à retarder parmi nous la décadence des lettres, et ce sommeil de plomb qui devait suivre nos formidables commotions politiques et religieuses.

Le grand Corneille, dans la préface de sa tragédie de *Pertharite*, publiée en 1653, cite un passage de l'Histoire des Barbares, de Puteanus, où il est parlé de ce prince, et se garde bien de le traduire, ce passage, de peur, dit-il, de corrompre la beauté du style de notre savant, par la faiblesse de ses propres expressions à lui, l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte !* Le grand Corneille subissait la commune influence et partageait l'admiration générale.

J'ai déjà mis sous les yeux de l'Académie l'analyse de la correspondance inédite de Puteanus avec Plouvier. Je ne dirai ici que quelques mots d'une collection de lettres qui lui ont été adressées, de 1600 à 1646, par divers personnages distingués de cette époque. Ces lettres sont au nombre de plus de 1500. Il paraît

que Puteanus les avait léguées à une maison religieuse; quoi qu'il en soit, feu M. Lammens en a été le dernier propriétaire, et elles ont été acquises par l'État à la troisième vente de sa bibliothèque, au mois de novembre 1840. Elles sont désignées dans le catalogue sous le n° 146 des manuscrits, et ont été payées 605 francs [1].

Si on rapproche ces lettres de celles écrites à Plouvier et des divers recueils qui ont été imprimés, on aura une idée de l'activité de Puteanus et de l'immensité de ses relations. Beaucoup des épîtres dont je vais m'occuper ne renferment que des civilités, mais d'autres contiennent quelques détails qui ne sont pas indifférents pour l'histoire littéraire, et, les compliments mêmes, partant de certaines personnes, ne manquent pas tout à fait de signification. D'ailleurs, il arrive qu'un billet sans importance par lui-même consacre parfois une date, un détail biographique ou généalogique; or j'avoue que je suis de ceux qui pensent qu'on ne doit rien laisser perdre.

Quand cette correspondance commença, Puteanus était dans la fleur de l'âge, il n'avait que vingt-six ans. C'était l'époque où sa réputation le faisait appeler en Italie et où il allait recevoir du roi catholique le titre d'historiographe.

Un de ses premiers correspondants, en suivant l'or-

[1] *Bulletins de la commission royale d'histoire*, t. IV, p. 135-36.

dre du manuscrit, qui n'est pas malheureusement l'ordre chronologique, est une femme, cette Dorothée de Croy, marraine d'une fille de notre savant, laquelle aimait passionnément la poésie et lui sacrifiait elle-même, dans l'occasion, avec plus de ferveur, il faut l'avouer, que de succès. (*Voir la note.*)

Ses lettres, ordinairement fort courtes et peu intéressantes, ne témoignent que d'une haute estime et d'un vif intérêt pour Puteanus, dont cette dame va jusqu'à *baiser les mains,* toute femme et toute princesse qu'elle est.

J'y trouve cependant une anecdote sous le 9 octobre 1622, la voici : « Une chose estrange (ce me sem-« ble) est arrivée au champ de Bergue, c'est qu'une « femme grosse, ayant heu le ventre emporté d'une « pièce d'artillerie, son enfant a été jecté d'un costé « sur la terre, vivant et se portant pour l'heure fort « bien. »

Par un billet du 26 août 1607, le comte d'Arenberg prie Puteanus de lui envoyer un artiste qu'il avait ramené d'Italie, pour peindre à fresque plusieurs vues d'Enghien. On compte encore d'autres grands seigneurs, tels que le duc d'Aerschot, le comte de Solre, le marquis de Bedmar, N. de Montmorency, comte d'Estaires, le comte d'Ongnies, le duc Ch. Alb. de Croy, Pierre Branitsky, comte de Rustza, le marquis de Caretto, Léon Sapiéra, palatin de Vilna, le comte de Gommigny, le comte de Megen, Herman de Bourgogne, seigneur de Fallez, le comte de Berghes, le comte

de Bruay, le Rhingrave, le comte de Gamarache, le comte Georges Ossolynsky, Léonard, Lamoral et Geneviève de Tassis, Marie, comtesse de Lalaing, le seigneur de Grobbendoncq, Claude de Rye-Balançon, le marquis de Aytona, le duc d'Havré, le marquis de Renty, François de Cerf, baron de Flamerting (celui qu'en ses mémoires, *voyez* mon édition, p. **xxi**, **32**, **35**, **36**, le comte d'Ongnies appelle *Flammartin*), le comte de Busquoy, le comte de Mello, le marquis Sfondrati de Milan, César Visconti, Georges d'Autriche, François de Moncada, comte d'Ossone, Vratislas, comte de Furstenberg, don Fr. de Benavides, le marquis de Belveder, la comtesse de Boussu, le baron de Hoensbroeck, etc., etc. Ils écrivent, les uns pour l'assurer de leur protection et de leur amitié, les autres pour lui recommander leurs enfants; ceux-ci pour être mentionnés dans ses livres, ceux-là par d'autres motifs analogues de vanité, de bienveillance ou d'admiration.

Il y a cela de remarquable que plusieurs de ces hommes d'épée et de cour écrivent tantôt en français, tantôt en espagnol ou en italien, tantôt même en latin. Le comte d'Estaires surtout parait un latiniste très-exercé. C'est lui, ainsi qu'il le déclare dans une lettre, qui avait engagé Adrien Van Schrieck à se livrer à des recherches sur les antiquités de la Belgique. L'on sait jusqu'où remonte cet auteur pour ne pas s'arrêter en chemin. Le comte de Berghe seul se sert de la langue flamande.

Woverius, dont Puteanus se plaint quelquefois à Plouvier, est un de ceux qui lui écrivent le plus fréquemment. Ce sont des éloges qui ne tarissent point.

Il résulte de quelques lignes de Paul de Carondelet, baron de Vilers [1], qu'en 1616 Puteanus songeait à publier une espèce de biographie des hommes illustres de la Belgique :

.......*Cito tuos effringant carceres* ELOGIA BELGARUM, *opus non minus te dignum, quam tu patri æbonus quia gratus. Dabit Belgio quod Italis invidebat. Hic viros habemus quorum factis nihil deest nisi tu laudator. Facile aliorum elogia contemnent, cum tuo. Itaque si ipsorum virtutem æterna gloriæ face illustrare non detrectas, mittam quæ digna videbuntur inter tua elogia fulgere. Obligabis non ingratos debitores, quod ipsorum meritis detuleris quod aliunde expectare non poterant, quia Puteanus es.*

Carondelet voulait, sans doute, faire figurer dans le livre projeté quelques membres de sa famille, et il protestait d'avance contre l'ingratitude que montrent trop souvent ceux qui, après avoir cajolé un auteur dans l'intérêt de leur amour-propre, l'oublient complétement dès qu'ils ont obtenu ce qu'ils désiraient. Nous aussi savons à quoi nous en tenir sur la reconnaissance de ces messieurs.

Par une autre lettre (1638), Carondelet recommande à Puteanus Jérôme de Medinille, de Cordoue,

[1] *Nobil. des Pays-Bas*, t. I, p. 106.

qui avait traduit en espagnol l'*Utopie* de Th. Morus.

En 1639, Puteanus, pressé par des besoins de famille, voulut vendre sa bibliothèque au comte-duc d'Olivarès [1]; il se servit pour cela de l'entremise de Don Laurent Ramirez de Prado et de L. W. Zapieta. Ce dessein au reste n'était pas nouveau, et en 1626 Puteanus en avait déjà entretenu le comte de Solre.

Pendant l'année 1604, le terrible Scioppius écrit de Rome des choses charmantes pour Juste-Lipse et Philippe Rubens qui, à la vérité, avait fait son éloge. Il envoie à ce dernier une correction sur Virgile. Ailleurs, longue dissertation à propos de Mercure, le dieu *Thot, Thoot,* dont il fait *Hoopt, il capo.*

Une lettre du magistrat de Cologne à Puteanus, datee de l'an 1643, prouve qu'il avait fait ses premières études en cette ville au *collége des Trois-Couronnes.*

En 1639, don Laurent Ramirez de Prado, protecteur de Puteanus près du comte-duc, lui demandait des vers pour mettre en tête de son édition de *Luit-*

[1] Un des éloges singuliers de ce ministre, que Gilblas a révélé aux moins instruits, se lit dans la dédicace des *Sceaux de Flandres* d'Olivier de Wrée, au roi Philippe IV. L'auteur ne craint pas de rappeler à ce prince son état de tutelle : « V. M. a, passé longtemps, appris les hauts faits « de ses ancêtres, non pas pour les sçavoir, mais pour les « imiter : et autrement n'aurait permis que V. M. n'y eust « esté expérimentée, celuy qui à V. M. soutenant comme « un Atlas le poids de tant de royaumes, assiste comme un « autre Hercule, le sieur comte-duc d'Olivares. »

prand. C'était une mode littéraire de cette époque, et tout le monde connaît le *liber adoptivus* de Daniel Heinsius et celui de Ménage.

Parmi les personnes lettrées de la Belgique, nous voyons Juste-Lipse, Janus Lernutius, Florent Van der Haer, Hermanus Hugo, P. de Lowe d'Anvers, Janus Schepperus, Bernard de Mont-Gaillard, abbé d'Orval, André Hoius, Ant. Abundantius de Spa, Jean Brantius, Justus Ryckius et Mich. Hoyerus de Gand, Ant. Bergaigne, H.-C. de Dongelberge, Ant. Triest, évêque de Gand, J. Bouchaert, curé de Montaigu, G. Gevartius, Fr. de Paz, Oliv.-Florent Waterloop, Stravius, archidiacre d'Arras, depuis nonce apostolique, P. Puteanus, J. de Rodoan, évêque de Bruges, Christophe de Marlet, evêque de St.-Omer, P. Pecquius, Fr. Buschaert (*sic*), évêque de Namur, Janus Vletius, l'archevêque de Malines Jacques Boonen, Jean le Mire, évêque d'Anvers, P. Castellanus, Guil. Cripius secundus, P. Weymsius, H. Van Dormael, Ph. Rubens, Nic. Vernulæus, J. Rivius, du couvent des Augustins de Louvain, I. Pierssenæus, le président Richardot, Nic. Burgundius, Jacques Crucius, Car. Laurinus, Alexandre Vrientius, J.-F. Van Slingelant, Lib. Fromundus, P. Stockmans, Louis Nonnius, Jacques Rolandius, Jean de Chokier, Arn. Planctus Cervius, Mich. Bultelius, Jean-l'Heureux ou Macarius, Justus Mulderus Ascanius, P. Roose, Cl. Dausquius, F. Bernartius, Hub. Audejantius de Bruges, Daniel et Nicolas Heinsius, Godefroid Wendelinus, qui se mêlait d'astronomie et à qui Gassendi

envoyait des éclipses en manière de régal, le médecin Janus Detræus de Lille, Diodorus Tuldenus, Aub. Miræus, etc.

Parmi les étrangers : le cardinal Bentivoglio, Didacus de Saavedra Faxardo, P. Burius, Chr. Huygens, Jo. Phil. Pareus, recteur du gymnase de Neustadt, l'Anglais Simon Russell, qui écrit de St.-Omer et parait tout préoccupé des auteurs grecs, le commandeur Scipion della Scala, Martin La Farina de Palerme, Fortunatus Scacchus, de l'ordre des Augustins, chapelain du pape, Jo. Petr. Quadrius, Fortunius Licetus de Padoue, Jacobus Merlo Horstius de Cologne, Petr. Brantzius, Jacq. Le Vasseur, doyen de Noyon, God. Cretschmar, danois, Goth. Jaugermann, l'imprimeur, De Climace de Paris, B. Canutus Aquilonius, Fred. Lindenbrog, de Hambourg, le cardinal Barberini, J. Hesselus, Ab. Hermana de Franeker, Nic. Lacaille de Paris, J. Meursius, J. Accarisi, qualificateur du St.-Office, à Rome, Nic. Pelloquinus, de Paris, Gérard-Jean Vossius, Charles Chamberlin, M.-Z. Boxhorn, J.-M. Suarès, Marc-Ant. Bongratio, doyen de St.-Pierre d'Avignon, P. A. Lugo de Salamanque, André de Soto, Petr. Scriverius, Lambertus Vossius, Jo. Cabeljavius de La Haye, P. Cantoni, avocat de Milan, Corn, Plempius et V.-F. Plempius, G. Rhenanus, C. Barlæus, G. Elmenhorstius, le médecin Corn. Van Somereu, Jac. Skytte, Janus Rutgersius, Mathieu Vossius, Isaac Gruterus, Bened. Sossagus, N. Rigault, nommé en 1615, à la place de Casaubon, garde de la bibliothè-

que royale, que la tour du Louvre [1] n'était plus capable de contenir; Sixtus Arcerius de Franeker, M. Velserus d'Augsbourg, Justus Reifenbergius, Jean-Fred. Gronovius, Melch. Haiminsfeldius Goldastus, Fr. Bartholinus, Wibrandus Auskema, Frisius, B. Gerbier, envoyé d'Angleterre, J.-B. Saccus, secrétaire du conseil de Milan, celui de tous les correspondants de Puteanus dont notre recueil contient le plus de lettres, Adolphe Vorstius, Isabelle Andreins, Louis Septalius, Jean Beverovicius ou Beverwyck, enfin Antoine Salmatia (Ἀντ'ονιος Σαλμ'αχιος) dont nous avons des épîtres tout en grec, etc.

P. Scholier (et non *Scholiers* ainsi qu'il est imprimé dans la table de la *Bibliothèque Belge* de Foppens), envoie, en 1626, ces vers à Puteanus :

Scire velim quæ de Latio sententia nostro
Nata palestritas inter, Puteane, capaces.
Oblectare magis studui quam cogere iniquis
Res orbis summas numeris, et labier impar
Magnorum fluvio, et repetita offendere crambe.
Quidquid erit, perscribe, precor, quod vulnerat aures:
Quam (licet a doctis) laudari, malo doceri.
Ne res communis lateat te, millibus audent
Certare hic super induciis : beat indica classis

[1] Croirait-on que dans une traduction de Guillaume-le-Breton, publiée par M. Guizot, on ait rendu *Turris Luparis* par la *Tour de Lupar!* Cette version d'écolier est pleine de pareilles bévues, auxquelles on gémit de voir accolé le nom d'un homme tel que M. Guizot.

Plus solito regem duplo : fugat aymina Cæsar
Rustica : Dantisci victoria lata Polono.
Vive memor nostri. Valeas cum conjuge, prole.
Tuus P. Scholier.

Voici un billet du prince d'Orange, Philippe-Guillaume, l'aîné de Maurice et de Frédéric-Henri ; il est tout plein de courtoisie sinon d'élégance et de correction :

« Monsieur Puteanus, l'affection que contribuez « d'un cœur sincère dénué d'obligation en mon en- « droit, comme j'ay appris par une vostre que le sieur « Florice m'a confirmé et assuré, m'oblige de tant « plus, puisque l'origine n'a d'autre but que me rendre « capable d'icelle ; et désirant y correspondre me trou- « verez en toute occasion tel que pouvez espérer d'un « qui vous ayme, et honore la vertu, prudence et ca- « pacité qui reluit en vous. Et encore que vous (*vos*) « escripts me le tesmoignent que trop, je seray fort « ayse de le recognoistre par votre présence, quand il « vous plaira, qui me sera autant agréable que la sa- « tisfaction qu'en recevrez vous assurera de ma bien- « veillance et de combien je désire vostre amitié, « comme estant,

« Monsieur Puteanus,
« *Vostre bien affectionné à vous complaire et* « *servieir,*
« Le prince d'Orange. »

A Bruxelles, 28 de novembre 1612.

que royale, que la tour du Louvre [1] n'était plus capable de contenir; Sixtus Arcerius de Franeker, M. Velserus d'Augsbourg, Justus Reifenbergius, Jean-Fred. Gronovius, Melch. Haiminsfeldius Goldastus, Fr. Bartholinus, Wibrandus Auskema, Frisius, B. Gerbier, envoyé d'Angleterre, J.-B. Saccus, secrétaire du conseil de Milan, celui de tous les correspondants de Puteanus dont notre recueil contient le plus de lettres, Adolphe Vorstius, Isabelle Andreius, Louis Septalius, Jean Beverovicius ou Beverwyck, enfin Antoine Salmatia (Αντ'ονιος Σαλμ'ακιος) dont nous avons des épîtres tout en grec, etc.

P. Scholier (et non *Scholiers* ainsi qu'il est imprimé dans la table de la *Bibliothèque Belge* de Foppens), envoie, en 1626, ces vers à Puteanus :

Scire velim quæ de Latio sententia nostro
Nata palestritas inter, Puteane, capaces.
Oblectare magis studui quam cogere iniquis
Res orbis summas numeris, et labier impar
Magnorum fluvio, et repetita offendere crambe.
Quidquid erit, perscribe, precor, quod vulnerat aures:
Quam (licet a doctis) laudari, malo doceri.
Ne res communis lateat te, millibus audent
Certare hic super induciis : beat indica classis

[1] Croirait-on que dans une traduction de Guillaume-le-Breton, publiée par M. Guizot, on ait rendu *Turris Luparis* par la *Tour de Lupar!* Cette version d'écolier est pleine de pareilles bévues, auxquelles on gémit de voir accolé le nom d'un homme tel que M. Guizot.

Plus solito regem duplo : fugat agmina Cæsar
Rustica : Dantisci victoria lata Polono.
Vive memor nostri. Valeas cum conjuge, prole.

Tuus P. Scholier.

Voici un billet du prince d'Orange, Philippe-Guillaume, l'aîné de Maurice et de Frédéric-Henri ; il est tout plein de courtoisie sinon d'élégance et de correction :

« Monsieur Puteanus, l'affection que contribuez « d'un cœur sincère dénué d'obligation en mon en- « droit, comme j'ay appris par une vostre que le sieur « Florice m'a confirmé et assuré, m'oblige de tant « plus, puisque l'origine n'a d'autre but que me rendre « capable d'icelle ; et désirant y correspondre me trou- « verez en toute occasion tel que pouvez espérer d'un « qui vous ayme, et honore la vertu, prudence et ca- « pacité qui reluit en vous. Et encore que vous (*vos*) « escripts me le tesmoignent que trop, je seray fort « ayse de le recognoistre par votre présence, quand il « vous plaira, qui me sera autant agréable que la sa- « tisfaction qu'en recevrez vous assurera de ma bien- « veillance et de combien je désire vostre amitié, « comme estant,

« Monsieur Puteanus,

« *Vostre bien affectionné à vous complaire et* « *servieir,*

« Le prince d'Orange. »

A Bruxelles, 28 de novembre 1612.

Une lettre de Henri Lancelot, commissaire général de l'ordre des Augustins pour les provinces du Rhin et de Souabe, en date du 7 octobre 1621, rend compte d'un voyage en Allemagne, et contient entre autres ce passage sur l'université de Tubingue : *Tubinga* (*ut pseudo-theologiam lutheranam silentio involvam*) *lectissimam et frequentissimam habet juventutem, et omni pene natione germanica, anglica, scotica, gallica, hollandica, etc., collectam, ducentos fere alumnos propriis expensis alente Wirtenbergico duce...*

Le 4 mai 1636, R. Wouters s'adressa à Puteanus, au nom du recteur et de toute l'université de Louvain, pour le prier de faire quelques dons à la bibliothèque que l'on venait de fonder. Cette lettre est rédigée avec une élégance remarquable.

(1634). Gérard-Jean Vossius, ancien condisciple de Puteanus à Dordrecht, exprime la douleur que lui cause la perte de son fils Denis, qui, jeune encore, était versé dans les lettres latines, grecques, hébraïques, syriaques et chaldéennes, avait appris l'éthiopien ainsi que d'autres langues orientales, et possédait le français, l'italien et l'espagnol. Il préparait une édition de César, et s'apprêtait à publier le traité de Maimonides sur l'idolâtrie, traduit de l'hébreu en latin avec un commentaire. Il voulait de plus tirer des écrits des Rabins tout ce qui pouvait servir à la conversion des Israélites. Il semble que Foppens, d'après l'article qu'il a consacré à Denis Vossius, ait lu la lettre de son père à Puteanus, attendu qu'il emploie les mêmes expressions que lui.

En 1637, entre autres projets, Puteanus avait celui d'écrire l'histoire du cardinal de Granvelle, ouvrage qui reste encore à faire, même aujourd'hui; mais que la commission, présidée par M. Weiss, à Besançon, doit certes beaucoup avancer.

(1627, 14 octobre). Le comte Léonard de Tassis le presse de finir sa généalogie, le plus beau livre qu'on puisse composer au jugement des intéressés.

(27 novembre 1623). P. Pecquius s'exprime assez durement sur le compte de Moretus : *Satis sese ostendit,* dit-il, *quis esset, nimirum ut alii typographi plerique omnes, lucelli mancipium.* Cependant la chose s'explique : Moretus ne voulait pas imprimer un nouvel ouvrage de Puteanus, peut-être parce que l'expérience l'avait rendu plus difficile. Pecquius était d'intention de recourir aux frères Bellere [1], qui faisaient un grand commerce aux foires de Francfort.

En 1624, les armes de l'empereur occupaient les lieux d'où l'université de Heidelberg tirait ses principales ressources. Ce corps, dans sa détresse, voulait recourir à l'infante Isabelle; mais, au préalable, il désirait que l'université de Louvain intercédât en sa faveur, et, pour se faire un appui dans cette université, il invoque les bons offices de Puteanus. Cette missive, où la rhétorique n'a pas été oubliée, se termine ainsi :

[1] Voir sur l'établissement typographique des Bellere, M. Arth. Dinaux dans les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique.*

Nostra vicissim dignitati tuæ, clarissime Domine Puteane, studia, officia promittimus. Sed promittimus nunc quidem, et ut Ulysses ille apud Alcmæum nihil habet quod rependat pro ingentibus meritis præter vota et grates, ita nos præter mentis munera. Rependet Supremus, laudabit fama et æternitas, compensabit cum musis omnibus Apollo ipse, vestris (sic vovemus) studiis propitius et benignissimus : Deus Opt. Max. dignitatem tuam famæ et æternitati studiorum servet ac sospitet. Dabantur 12 julii 1624, Heidelbergæ. Dignitatis tuæ studiosissimi rector et professores academiæ Heidelbergensis.

(1600). Ferdinand et David de Tassis font l'éloge du peintre Jean Rotterhamer qui était alors à Venise.

(1621). L'infante Isabelle avait assuré aux enfants de Puteanus, l'habitation de la citadelle de Louvain, que l'archiduc Albert lui avait personnellement accordée.

(28 mars 1620). Longue pièce de vers élégiaques de M. J. Weitzius de Gotha à Puteanus.

C'est le même Weitzius qui, dans une autre lettre, profère cet adage, bien propre à le faire honnir aujourd'hui par les hommes du progrès : *Pax una triumphis innumeris potior!*

(Septembre 1614). Vers de I. Ryckius de Gand, sur l'*Historia Insubrica.*

Quidquid in externa miles peccavit arena, etc.

(1638). Autres vers d'Eustache de Pomereux-Dusart, curé de Wackerseel.

(1638). Autres madrigaux du même.

(1624). Vers de Pierre de Streithagen, chanoine de Heinsberg, auteur d'une dissertation sur *Dispargum*.

(1642). Details littéraires sur une femme poëte, dans une lettre de C. Barlæus, qui écrit d'Amsterdam.

Vir clarissime, qui eruditam juventutem sæpe commendatitiis litteris prosecutus fui, jam matronam ingenii et poeseos fama apud Batavos celebrem tibi commendo. Nihil petit, nisi ut alloquio tuo, hoc est, ipso Romanorum facundiæ ore frui possit, dum Lovanii est. Scit aquilas solis conspectum ferre. Etiam hæc doctissimorum virorum in Belgio vultibus se intrepida offert. Nam et ea loqui potest, quæ a doctrina et humanioribus litteris aliena non sunt, et ea scribere, quæ supra sexum suum sunt. Inclaruit hic apud nos multis retro annis belgica poesi, grata maximis patriæ nostræ viris, Hoofdio Muydensi satrapæ, Constantino Hugenio, Zulichemi domino, Catsio, Hollandiæ ordinum syndico, Vossio, Heynsio aliisque, quos nominis et eruditionis fama eruditorum vulgo secrevit. Sororem habet Tesselam nomine, quæ poema belgicum et gallicum pangit ad miraculum. Hæc Anna Romeria *est, parente nata ingeniosissimo et argutissimo, qui emblemata belgica edidit, sensus acutissimi, ut non uno nomine hæc mater favore tuo digna videatur. Tota gestit arcem tuam et grudium Helicona conscendere. Quem, si*

voles, versibus celebrabit dum istic est. Religioni vestræ et sacris addictissima filios duos disciplinæ Jesuitarum Antverpiæ, ni fallor, commisit, etc.

(22 août 1621). Lettre de Ch. Della Faille, au nom de l'archiduchesse, qui souhaitait que Puteanus achevât l'ouvrage commencé par Juste-Lipse sur N.-D. de Montaigu, et qui se proposait d'en envoyer des exemplaires hors du pays.

(1633). C. Barlæus, à l'université de Leyde, avait failli devenir victime de la liberté de ses opinions :

Nos hic, mi Puteane, aliquandiu cum iniquiore fato luctati jam, per Dei gratiam, Amstelodamensium liberalitate magnifice fruimur et loquimur ac philosophamur securius. Nimia disputandi libertate nuper periimus, et quidem per illos quorum est servare animas, non perdere, prodesse, non nocere. Illud potius dicam : perieram, nisi sic periissem. Excidi professione Leidensi, ut luculentiorem impetrarem. Desii ad tempus philosophari, ut poetica lingua fabulam laxarem liberius, etc.

(Sept. 1630). Gassendi annonce son départ prochain pour l'Orient.

(23 novembre 1644). Lettre latine du magistrat de Bruxelles à Puteanus, pour le remercier de ses offres de service. Je ne pense pas que cette latinité correcte et soignée soit encore de mise dans les greffes de nos municipalités constituées.

(2 août 1621). Le sieur de la Serre, connu par ses amphigouris, écrit à *Van Put* ou *Puteanus :* « ... Je « suis si altéré de l'eau de votre puits, que je supplie « très-humblement V. S. de m'en donner une goutte « pour esteindre la soif de mon ambition, désirant « que votre plume, toute d'or, honore d'un distique « mon livre des *Saintes affections de Joseph et des « amours sacrées de la Vierge*, affin d'éterniser sa « mémoire par l'éternité de votre muse royale! » Ne peut-on pas dire, avec la princesse de Conti, que c'est là un style en obélisque ou qui finit en pointe comme un clocher?

(1601). *D. Vic. Van Belle Brugensis, cum jurisconsultus renunciaretur (Lovanii), cognato et amicissimo suo, calore benivolentiæ pangebat Hub. Audejantius Brugensis.* Vers lyriques.

(16 mai 1627). Mademoiselle de Gournay, l'élève et l'éditeur de Montaigne, vient, à son tour, payer tribut à l'homme en vogue. Elle lui envoie les *Essais*, auxquels Puteanus s'intéressait, dit-elle, beaucoup, et le prie d'informer les imprimeurs belges que s'ils en veulent des exemplaires, elle leur en fournira à bon marché, c'est-à-dire à 28 *souls en blanc*. Le chapitre des *souls* paraît être fort à cœur à ce philosophe en jupons, car la lettre finit par cette recommandation :

« *Monsieur, maictes moy ainsy ie vous suplye l'a-« dresse de vos lettres : à Mademoiselle de Gournay,*

« *rue de l'Arbre sec, devant Sainct-Germain, à Paris;*
« port CINQ SOULS. »

(1609). Daniel Heinsius rend compte de ses travaux sur Aristote, dont il venait d'expliquer publiquement la politique :

Moriar nisi sæpe stomachum aut bilem mihi moverant, qui opiniones suas, idque in sanctissimo scribendi genere, in quo minimum licere debet, summo philosopho ascribunt. Idem de Platone alibi affirmare possum.

(16 nov. 1628). Aubert Le Mire, qui avait déjà demandé une inscription pour le mausolée de son oncle, annonce que le troisième volume de ses diplômes est sous presse.

(17 nov. 1629). Il écrit que François Bruno vient de mourir à Bruxelles. C'était un Espagnol versé dans le grec, et qui avait recueilli, dans la bibliothèque de l'Escurial, des parties inédites des anciens Pères.

Fuit hic annus, ajoute-t-il, *vere fatalis (ut sic loquar) magnis viris, quos inter societas Jesu quatuor eximios amisit Schottum, Scribanium, Rosweidum et Hermanum Hugonem, mihi cognatum quemque mater mea de sacro fonte susceperat.*

(Fév. 1646). Plaintes de Wendelinus sur la décadence des études :

Non est mihi promptum dicere quam me vellicavit triste istud nuncium erepti nobis Cantelmi, quam mihi fibras omnes lancinavit acerbissima suavissimi herois recordatio, et cum quo non ex falso tu pronuncias concidisse studia. Barbaries grandibus passibus et quasi per grallas omnia pervadit, ne solam cretam credas transmigrasse, etc.

Puis il revient avec empressement à sa chère astronomie et à ses éclipses, dont il devait bon compte à Gassendi.

(Mars 1624). Aubert Le Mire énumère ses découvertes historiques :

Mitto codicem nostrum donationum piarum itemque annales nostros belgicos. Reperies in iis non pauca hactenus incognita, nominatim Lambertum I et Aufridum, comites Lovanienses, Ragineros quatuor, comites Hannonienses, Gandenses item atque Alostanos comites, Antwerpienses marchiones, etc., fabulosis istis Brabonibus, Forestariis ac Melusinis explosis. Leges item duces Lotharingiæ superioris seu Mosellanæ itemque inferioris ac Mosanæ, accurate a me distinctos. Quod a nemine (absit jactantia) hactenus præstitum. Invenies denique Godefridum Bullonium nostræ Lotharingiæ inferiori assertum, quem hactenus Mosellani (qui hodieque Lotharingi vocantur) sibi vindicare sunt conati. Qua occasione docui modernos Lotharingiæ duces, non a Carolo Magno aut a Godefridi

Bullonii fratre Guilielmo (ut ipsi jactitant), sed a Gerardo, Alsatiæ comite, stirpem ducere. Super his et aliis libens judicium vestrum audiam, quod eo mihi gratius erit, quo liberius.

« *De Geldrensibus comitibus quædam attigi, sed* « *breviter : quia diplomata vetera mihi desunt, quæ* « *utinam vestra opera nancisci queam, etc.* »

Je m'arrête : si je voulais multiplier les extraits de cette espèce, j'excéderais bientôt les bornes où je dois me renfermer. Le peu que j'ai dit suffit pour faire apprécier l'importance de la collection dont vient de s'enrichir la bibliothèque royale. Je le répète, elle présente un coin du tableau littéraire de la première moitié du XVIIe siècle. Confidences d'auteurs, doutes de savants, adulation de la célébrité, envie de s'associer à une réputation à la mode, traits de caractère et de mœurs, tout s'y trouve. Il n'y a pas jusqu'à la forme extérieure des lettres qui n'ait aussi son instruction. J'aime ces écritures nettes, fermes et rapides d'hommes tels que Bentivoglio ; les pattes de mouches de Juste-Lipse me peignent son style sautillant et haché ; je vois avec plaisir des princes et de grands personnages écrire de leur main avec une politesse extrême, tandis que de moindres se contentent de tracer la *cortesia* ou même seulement leur signature, et affectent de petits airs souverains. Les adresses m'amusent et m'instruisent aussi ; l'une qualifie Puteanus d'*ornement du Parnasse,* l'autre du plus *grand*

des mortels, une troisième de *miracle du siècle*. Enfin, je ne dédaigne pas même d'examiner la trame du papier et je fais là-dessus des rapprochements dont je vous épargne la subtilité.

Ces lettres, chose surprenante, contiennent à peine une trace des événements publics qui s'accomplissaient alors. Aubert Le Mire est presque le seul qui leur accorde quelque attention, encore ne fait-il qu'effleurer en passant les opérations de la guerre. C'est pourtant de 1600 à 1646 qu'eurent lieu le siége d'Ostende, l'établissement de la compagnie hollandaise des Indes orientales, le décès de la reine d'Angleterre Élisabeth, les négociations de Londres qui la suivirent, la reconnaissance de la liberté des Provinces-Unies, la trêve de douze ans, le supplice de Barneveld, la guerre du Palatinat, la mort de l'archiduc Albert, la reprise des hostilités contre la Hollande, l'arrivée de Marie de Médicis aux Pays-Bas, la conspiration du comte de Berghe, etc. A la fin de cette période, la décadence commençait à se faire sentir partout. La Belgique, remise sous le sceptre de l'Espagne, partageait le marasme de cette monarchie.

On remarquera que les savants de l'époque étaient obligés d'entretenir un commerce épistolaire peut-être plus étendu qu'aujourd'hui. En effet, ils ne pouvaient être instruits que par lettres de ce qui se faisait dans le monde intellectuel, puisqu'on n'avait alors ni *revues* ni *journaux*. Je n'affirme pas que ce fût un mal, je n'ose dire que ce fût un bien, car j'ai tou-

jours eu peu de disposition à m'insurger, surtout pendant l'hiver, et si je n'ai jamais flatté les puissances de la terre, mon principe invariable est du moins de les respecter.

Note sur Dorothée de Croy.

Cette dame d'un esprit aimable et orné, aimait passionnément la poésie. Elle était de la maison de Croy-Havré, fille de Charles-Philippe de Croy, premier marquis d'Havré, châtelain héréditaire de Mons, etc., et de Diane de Dommartin, veuve du comte Jean-Philippe de Salm. En décembre 1605, elle épousa, avec dispense du pape, son cousin, Charles de Croy, duc d'Aerschot, prince de Château-Porcean, de Chimay et du Saint-Empire, marquis de Montcornet, comte de Beaumont, baron de Halewyn, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de première classe, etc. La belle bibliothèque du duc d'Arenberg, à Bruxelles, possède un recueil manuscrit de poésies de Dorothée, et à la Bibliotheque royale on en voit un autre sous le n° 6417, intitulé : *Vie de la sainte famille* (en vers, 1632). Brasseur a fait l'éloge de cette princesse dans ses *Sydera Hannoniæ*, et j'ai transcrit ailleurs un sixain composé par elle en 1614, en l'honneur de Puteanus. *Notices et extraits des mss. de la Bibl. de Bourgogne*, pp. 52, 135.

ANCIEN CATALOGUE

DE

LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-MAXIMIN,

A TRÈVES.

ANECDOTE SUR LE PAPE ALEXANDRE VII.

Les anciens catalogues de manuscrits sont des documents aussi curieux qu'importants pour l'histoire littéraire. Ils donnent une idée de la composition des bibliothèques aux différentes époques, et des ressources offertes à l'étude, en faisant connaître quelquefois des auteurs ou des ouvrages ignorés ou perdus, en mettant sur la piste de quelques volumes précieux que l'on cherche à retrouver, et en fournissant les moyens de rétablir la *généalogie* de ceux que l'on pos-

sède. Ces considérations m'ont engagé à publier, il y a plusieurs années, dans les *Bulletins* de l'Académie, un inventaire raisonné de plusieurs manuscrits de l'abbaye de Saint-Amand, dont j'ai enrichi ensuite mon édition de Philippe Mouskes, et dans l'*Annuaire de* 1840 des inventaires des manuscrits copiés par Jean de Stavelot, moine de Saint-Laurent, et de ceux qui composaient en 1731 la bibliothèque de la cour à Bruxelles. C'est par les mêmes motifs que j'ai recueilli, dans les *Bulletins* de la commission royale d'histoire, quantité de renseignements de cette espèce. Aujourd'hui je tire des recueils du P. Alex. Wiltheim, une liste des manuscrits qui étaient jadis à l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves (bibl. roy., 2e section, n° 6833). Cette liste était couchée, pour mémoire, au commencement d'un ancien exemplaire de saint Grégoire le Grand sur Job: *Ex veteri magno codice operum sancti Gregorii Magni in Job, in bibliotheca sancti Maximini, pagina* 1, *per modum parergi.*

Voici ce document dans son entier :

LIBRI DE ARMARIO SANCTI MAXIMINI.

« Bibliothecæ duæ majores perfectæ. Item alia minor, in qua vetus tantum testamentum cum epistolis Pauli, textus evangelii unus auro scriptus (probablement l'évangéliaire donné par Ada, sœur de Charlemagne), item alii quinque.

Augustiniani libri.

Augustinus de civitate Dei. — *Ejusdem* super Johannem. — *Aug.* super *beatus vir*, duo volumina. — Super : *quid gloriaris?* I. — *Aug.* super cant. graduum. — Quæstiones *ejusdem* veteris et novi testamenti. — *Aug.* qui vocatur *speculum.* — Enchiridion *Augustini*, II. — *Augustini* retractationum II. — *Ejusdem* de confessione. — *Aug.* de magistro et de beata vita, et unde malum, et de libero arbitrio, et de vera religione, et de præsentia Dei ad Dardanum, in uno volumine. — *Aug.* de natura et origine animæ. — Item *Aug.* idem, et ad Paulinum de cura pro mortuis agenda. — Ad Pollentium de adulterinis conjugiis. — Item de continentia, in uno volumine. — *Aug.* ad Armarium et Paulinum. — *Aug.* de opere monachorum. — Musica *Aug.* — *Aug.* de sermone Domini in monte et de blasphemia Spiritus Sancti, in uno volumine. — Item libri duo de caritate. — *Aug.* de decem chordis et de bono conjugii. — *Aug.* de concordia quatuor evangelistarum. — *Aug.* in Genesim ad litteram. — *Aug.* super quædam capitula epistolæ ad Romanos. — *Aug.* libri duo contra Julianum apostatam. — *Aug.* de baptismo parvulorum. — *Aug.* de baptismo, imperfectus. — *Augustinus* de karitate, scottice, in quo habetur passio vij dormientium. — *Aug.* de moribus ecclesiæ, in quo habentur libri ejusdem de Fide et Operibus. De mendacio et epistola ad Nebridium et ad alios.

Item Omeliæ *Cæsarii*, in quo *Aug*. de karitate. — Item Enchiridion in quo habentur LXXX quæstiones *ejusdem* et de Fide catholica. — Dialectica *Aug*. cum Isagogis *Porphirii*. — *Aug*. soliloquiorum et de duabus animabus et de... (*sic*).

Frater Theodericus beato Maximino *Augustinum* contra Parmænianum hereticum...

Frater Fridericus beato Maximino Psalterium glosatum (*sic*).

Historiam scholasticam sancto Maximino fratres ipsius ecclesiæ.

Jeronimiani libri

Jeronimus super Isaiam, imperfectus.—Item super Psalterium, imperfectus. — *Jeronimus* in Mathæum, II. — *Jeronimus* in Danielem. — *Jeronimus* super XII prophetas. — *Jeron*. super epistolas Pauli ad Galathas et ad Ephesios. — Item *ejusdem* de eodem, liber I (alia manu). — Item super epistolas ad Titum et ad Hebreos. — Liber epistolarum *Jeron*. — Item libellus de quinque quæstionibus ad Marcellum. — Cronica *Jeronimi*.

Origen. libellus : quid sit opus pontificis. Omeliæ *Origenis* in Genesim.

Frater Theodericus sancto Maximino *Jeronimum* Hebraicarum quæstionum. — Item contra Jovinianum.—*Jeron*. in Ecclesiasticum, item et in Didimum

de processu Sancti Spiritus, et contra Elvidium de virginitate sanctæ Mariæ.

Ambrosiani libri.

Ambrosius in Lucam. — *Ambrosius* super Psalmum LXVIII. — Examen sancti *Ambrosii*. — *Ambrosius* super epistolas Pauli.

Gregoriani libri.

Liber sci. *Greg.* de pastorali cura. — Moralia *Gregorii*. — *Greg.* in Hezechilielem (*sic pro* Ezechielem). — Dialogus *Gregorii*. — Vita sci. *Gregorii*. — *Greg.* in cantica canticorum. — *Paterius* de moralibus sci. *Gregorii*. — Libellus in quo XXXus liber moralium Job continetur.

Bedani libri.

De temporibus tres. — Item libelli duo de Sodom. — De tabernaculo duo. — Omeliæ *Bedæ*. — *Beda* in Apocalypsin. — *Beda* in parabolas Salomonis. — *Beda* in Lucam. — *Beda* in Marcum. — *Beda* in Danielem et in actus apostolorum. — *Beda* de gestis Anglorum.

Isidorus in quinque libros Moysi (*sic*). — *Isidorus* æthimologiarum et unus scottice scriptus.

Joannes Crisostomus. De compunctione. — Item

Omeliæ *ejusdem*. — Item de reparatione lapsi, in quo *Augustinus* de caritate.

Haimo super Ysaiam. — Item in cantica canticorum. — Item liber Omeliarum ejus.

Historia romana, cum tripartita historia, in uno volumine. — Liber actus (*actuum*) apostolorum, in quo habetur textus Evangelii cum epistolis Pauli.

Regulæ sanctorum patrum. — Apologeticus *Gregorii Nazianzeni*. — *Claudianus* de statu animæ. — *Smaragdus* super partem psalterii. — Expositio sanctorum patrum in brevit. — *Orosius*. — Diadema monachorum *Smaragdi*. — Enchiridion *Sixti*. — *Eucherius* de Formulis. — Gesta pontificum romanorum. — Libri *Effrem* duo. — Liber scintillarum. — Liber sententiarum *Tagii*. — Ordo ecclesiasticus. — Liber de officiis ecclesiasticis. — Ordo romanus. — Liber *Alitgarii* de pœnitentia. — Liber canonum, duo majores et tres minores.

Gesta Francorum.

Gesta Karoli et ejus successorum.

Gesta Getarum.

Cronica ex diversis collecta. — Libellus glosarum *Jeronimi*.

Libri duo de legibus Karoli et aliorum imperatorum.

Rabbanus de ecclesia catholica.

Cassianus de vita patrum. — Vita patrum et passio scæ Margaritæ, in uno volumine.

Vita Antonii et Hilarionis, et *Greg*. in cantica can-

ticorum, cum quibusdam quæstionibus in epistolis Pauli, in uno volumine.

Liber theutonicus.

Commentum isagogarum.

Fortunatianus de Rhetorica, cum dialectica *Augustini.* — *Amalarius* de officiis.

Regulæ solitariorum.

Reginaldus super Mathæum.

Glosæ super regulam sci. Benedicti. — Psalterium glosatum. — Libellus expositionis in libros Machabæorum.

Eugippius excerptus ex libris sancti Augustini. — *Athanasius* de Sancta Trinitate. — Liber *Filiastri,* episcopi, de omnibus heresibus, in quo *Ambrosius* de Joseph, et de benedictionibus prophetarum, et expositio psalmorum a : *Beatus vir qui timet Dominum* usque : *Beati immaculati,* in uno volumine. — *Alcuinus* super Johannem ab eo loco ubi ait : *Ante diem sextum Paschæ, sciens Jesus,* q. v. s. h. usque in finem totius evangelii. — Expositio psalterii scotice scripta.

Sur la couverture de cuir du volume d'où cette liste est extraite, ces mots étaient imprimés en relief : *Hunc librum ligavit frater Julianus de Nuscia.*

On n'omettra pas de remarquer que dans cet inventaire se trouvent indiqués trois ouvrages en écossais (*scotice*), et un en allemand (*theutonicus*).

Une autre pièce des mêmes recueils de Wiltheim mentionne l'évangéliaire donné au monastère de Saint-

Maximin par Ada, sœur de Charlemagne, sans doute celui qui est signalé au commencement de la liste, et elle en fait cette description :

« Hæc religiosissima nobilissimaque virago donavit monasterio nostro textum evangeliorum per totum aureis litteris scriptum, intus forisque aureum atque gemmatum, nescio cujus precii, donum sane magni valoris, maximi animi, magnæ personæ sororis Caroli Magni.

In fine aurei textus a sorore Caroli Magni Ada donati hi versus habentur.

Hic liber est vitæ paradisi et quattuor amnes,
Clara salutiferi pandens miracula Christi,
Quæ pius ob nostram voluit fecisse salutem.
Quem devota Deo, jussit prescribere mater
Ada, ancilla Dei, pulcrisque ornare metallis :
Pro qua, quisque legis versus, orare memento.

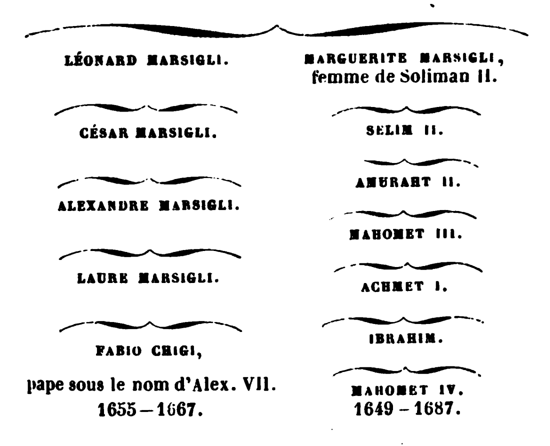
Le pape Alexandre VII.

On ignore généralement que ce pontife, dont le nom occupe tant de place dans l'histoire du jansénisme et des querelles que cette secte fit naître, descendait, ainsi que le sultan Mahomet IV, son contemporain, de Magnus Marsigli. Voici l'exposé de cette parenté, assez singulière et déduite, mais d'une manière peu

exacte, dans les papiers du jésuite A. Wiltheim, qui a marqué cette généalogie de l'épithète *curiosa*.

MAGNUS MARSIGLI,

Souche commune.



LÉONARD MARSIGLI.	MARGUERITE MARSIGLI, femme de Soliman II.
CÉSAR MARSIGLI.	SELIM II.
ALEXANDRE MARSIGLI.	AMURAHT II.
LAURE MARSIGLI.	MAHOMET III.
FABIO CHIGI, pape sous le nom d'Alex. VII. 1655–1667.	ACHMET I.
	IBRAHIM.
	MAHOMET IV. 1649 – 1687.

Pour comprendre ce tableau il faut savoir que le comte Marsigli et sa fille Marguerite ayant été pris l'an 1525 par les Turcs, dans un château d'Italie, furent conduits à Constantinople, et que Marguerite devint sultane, tandis que son frère continua la branche mâle et chrétienne.

Cette particularité a échappé à l'auteur satirique du pamphlet janséniste intitulé : *Relation de la cour*

de Rome, faite l'an 1661 *au conseil du Pregadi, par l'excellentissime seigneur Angelo Corraro, ambassadeur de la sérénissime république de Venise auprès du pape Alexandre VII.* Leide, Almarigo Lorens, 1663, in-18 de 136 pp. Et cependant l'occasion était belle pour ce pamphlétaire, qui reproche à Alexandre VII sa partialité envers les Turcs, au milieu des dangers de la chrétienté (p. 16).

NOTICE D'UN MANUSCRIT

DE

L'ANCIENNE ABBAYE DE VILLERS.

POÉSIE ROMANE.

Les ruines de l'abbaye de Villers attestent encore sa puissance. On dit que le gouvernement se propose d'utiliser ce vaste terrain et ces constructions à moitié détruites; projet fort sage assurément, mais qui ne nous rendra point cette grande communauté dont les souvenirs se lient à toute l'histoire du Brabant. Sanderus nous a transmis le catalogue des manuscrits sur parchemin que possédait, en 1636, la bibliothèque du monastère. Celui qui est marqué dans l'inventaire de la Bibliothèque royale sous les nos 4459-4470, ne

pouvait y être, puisqu'il était passé, par échange, en 1568, aux chanoines réguliers de Saint-Martin de Louvain. Je ne le trouve pourtant pas dans leur catalogue imprimé également par Sanderus.

Quoi qu'il en soit, c'est un recueil de divers ouvrages de piété que frère Jean de Saint-Trond fit écrire en 1320, quand il était confesseur des religieuses du Parc-les-Dames (*Vrouwen-Parc*), à Wezemael, du temps de l'abbé Jacques. Cette dépense fut couverte par les aumônes que frère Jean avait reçues. M. Peignot, qui a réuni des données sur le prix des livres [1], nous apprend, entre autres, qu'en 1373 Belin, enlumineur à Dijon, écrivit et enlumina pour la duchesse de Bourgogne *un septseaumes,* au prix de trois francs, que M. Peignot évalue à 28 francs 45 centimes de notre monnaie. En 1454, le prix accoutumé de la copie d'un feuillet était, pour le duc de Bourgogne, d'un gros, c'est-à-dire d'environ 43 centimes. Frère Jean, qui ne demandait pas des transcriptions si magnifiques, et qui vivait plus d'un siècle avant, était loin certainement d'accorder à son copiste un salaire *aussi considérable.*

Le volume, qui est encore revêtu de sa reliure primitive, avec son fermoir de cuir, ses clous en saillie, sa pipe de cuivre et qui a été remarqué par M. Pertz, contient les parties suivantes :

[1] *De l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne*, 2e édition, 1841.

1° Feuill. 2-45. Vie de sainte Élisabeth de Hongrie, cette princesse à laquelle M. le comte de Montalembert a consacré un beau livre.

Prologus in vita ancillæ Christi Elysabet, filiæ regis Hungariæ et dominæ Thuringiæ. Dominus ac salutator noster... cujus regnum et sacerdotium sine fine permanet in saecula saeculorum.

Au revers du dernier feuillet, une main plus moderne a écrit quelques lignes relatives à Francon le Rouge, chanoine régulier de Sainte-Gertrude à Louvain.

2° Feuillets 46-55. Vie de sainte Aléide ou Adélaïde de Scarebeke, religieuse à la Cambre-lez-Bruxelles, laquelle mourut en 1250. M. Pertz propose 1350, mais le volume a été écrit en 1320.

Oraisons et *varia*.

3° Feuillet 64. Vie de la vénérable Béatrice, prieure de Nazareth, de l'ordre de Cîteaux, par Guillaume de Malines, moine d'Afflighem, ensuite prieur à Wavre, puis abbé de Saint-Trond.

Béatrice était née à Tirlemont et mourut en 1268.

4° Considérations édifiantes.

5° Proses et oraisons composées par Arnulfe de Louvain, quinzième abbé de Villers.

Salve meum salutare,
Salve, salve, Jesu care;
Cruci tuæ me aptare
Vellem, vere tu scis quare,
Da mihi tui copiam. etc.

Inscription pour les instruments de la passion; c'est Jésus-Christ qui parle :

Lancea. crux, clavi. spinæ. mors quam toleravi,
Ostendunt qua vi miserorum crimina lavi.

6° Traité *quid sit Deus.* « Deus est æternitas, nobilitas, potentia, fortitudo, etc. » — *Sermo de passione Domini.*

7° Vie de Werry, prieur d'Alne. *Vita domini Verrici, prioris de Alna, viri venerabilis et Deo digni.* Cette vie est en vers, et comme toutes celles de saints personnages que contient ce recueil, elle présente moins l'histoire d'un individu que l'éloge de ses vertus et de sa piété. En voici quelques extraits. Je commence par ce qui est relatif à l'amour de Werry pour les livres de dévotion.

Usque ad obitum suum non cessavit a scriptis acquirendis.

Semper quæsivit scripturas ædificantes,
Sanctorum vitas, exemplaque gestaque fantes;
Totus in hiis studuit et talia semper amavit,
Ex quibus et libros numerosos accumulavit.
Vix sinus illius unquam fuit absque libellis,
Quos ita dilexit ut apis libamina mellis.
Sæpius et collo sacellum ferre solebat
Codiculis tumidum quæ lata cuculla tegebat.

Effectivement, le catalogue des manuscrits de l'abbaye d'Alne, tel qu'on peut le lire dans Sanderus, est

un des plus longs qu'il rapporte, et les livres religieux y abondent. On y remarque aussi néanmoins plusieurs monuments historiques, et Chapeaville dit expressément qu'il dut à l'abbaye d'Alne des exemplaires d'Hariger et d'Anselme : « *Gratiam habemus... Henrico Velpen, mon. Alnensis abbati..... a cujus quoque monasterio pergamenum codicem textum Harigeri et Anselmi absque Ægidii additionibus complectentem, non sine magno fructu deprompsimus* (præf. 1612).

De equo domini Werrici, cum magister esset conversorum.

Tunc equitabat equum qui cognoscebat egenos,
Præteriens dites et clara veste serenos.
Obvius hic et equus quotiens venisset egenis,
Sponte sua stabat, tentis a nemine frenis;
Donec finitus eum paupere sermo fuisset,
Stabat equus pro se vel donec pauper abîsset.
Irrationale jumentum consuetudo
Addocuit stare sic coram paupere nudo.
Pauperibus coram palefridus stabat ad horam.
Divitibus et spretis ibat sine mora quietis,
Hos neque curabat quos mundus magnificabat.
Hunc equitavit equum quadam vice domnus *Alardus*,
Qui vocitatur adhuc veteri cognomine *Rufus*.
Obviat huic pauper et equus stat, non removetur.
Mox intellexit monachus cur non graderetur;
Dicit *Alardus* equo verbum ridendo jocosum :
« Ite viam vestram quia non *Werricus* ego sum,
Si vultis, stetis. *Werricum* quando feretis. »

N'y a-t-il pas, en dépit des barbarismes, quelque

chose de touchant dans l'instinct de ce cheval qui partage la charité de son maître?

Plus loin l'auteur revient encore à deux reprises au goût de Werry pour les livres et surtout pour les SS. Écritures.

Mortis ad usque diem studiosus non requievit
Quærere scripturas quas nullo tempore sprevit.

Cette Vie, qui est assez longue, est terminée ainsi: *Explicit vita domini Werrici quondam prioris S.-Mariæ de Alna, qui obiit nonas decembris.*

8° Sur le feuillet suivant on lit ce récit qu'on pourrait intituler: *Le duc Henri II de Brabant et la discipline à l'abbaye de Villers.*

« Cum autem olim monasterium Villariense divitiis et omnibus bonis habundaret [1] et fama virtutum ejus undique personaret, dominus Henricus, dux Braban-

[1] M. Glibert, membre du conseil de régence de la ville de Bruxelles, et qui possède la ferme et une partie des biens de l'ancienne abbaye de Villers, à laquelle sa famille était jadis attachée, a bien voulu me raconter qu'en son enfance il avait assisté au repas d'adieu donné par l'abbé dans la ferme même, la veille du jour que les commissaires français avaient fixé pour l'expulsion des religieux. Ce repas n'avait pas la tristesse que la circonstance semblait devoir inspirer. « Ne craignez rien, disait l'abbé, avant peu nous serons de retour : un tel état de choses ne peut durer. » Il n'a duré que quarante-six ans, et il dure encore!

tiæ, miro circa locum et incolas ejus afficiebatur amore [1]. Unde frequenter orationibus conventus se commendabat. Audivit postea quod in sancta die Perascheves [2], personæ loci illius, ob memoriam dominicæ passionis, corpora sua gravissimis disciplinis castigarent. Quod an ita esset, ut audivit, experiri volens, ipso anno qui fuit millesimo ducentesimo quinquagesimo ab incarnatione Domini, prædicta die, cum decenti comitatu affuit et advocans fratrem quemdam, rogat se deduci et abscondi circa locum ubi fratres ea die debebant accipere disciplinas. Cumque, nemine sciente, in loco illo latitaret, ecce fratres more solito illuc venientes, et singulo (*cingulo*) tenus se denudantes, exponunt dorsa sua verberibus. Cumque aliqui eorum per unamquamque horam diei et ultra quater cæsi essent usque ad sanguinis effusionem, passionis tum Christi memores, rogant verbera verberibus adici (*adjici*). Cumque reinduti essent, percussores, cæsorum pari modo denudantes se, gravissime se disciplinari postularunt. Quod ut vidit dominus dux, vehementer expavit et a latibulo progrediens et a suis interrogatus unde veniret : de torneamento durissimo, scilicet de loco ubi fratres disciplinas acceperant, se venire respondit, quod audientes satellites ejus valde ædificati sunt. Nec mora,

[1] Il voulut y être enseveli. On voit dans les *Trophées de Brabant* une gravure représentant son mausolée, I, 259.

[2] *Parasceves*, le vendredi saint.

ipsa hora conventui vineam quandam in Lovanio ad pitantiam dedit ad honorem Dei, qui est benedictus in sæcula. Amen. »

9° Vie de la bienheureuse Christine de Saint-Trond, par frère Thomas de Contipreit (*sic* pour Contimpré). Un autre manuscrit de la Bibliothèque royale, numéro 10490, et qui appartient au xve siècle, contient une Vie en français de cette même Christine.

10° Vie de Marguerite d'Ypres.

L'auteur dit tenir les détails qu'il raconte de la bouche de Siger, de l'ordre des frères prêcheurs à Ypres.

11° Vie de saint Antoine de Lisbonne, de l'ordre des frères mineurs.

12° Vie de sainte Claire.

13° Vie de saint Louis, fils du roi de Sicile.

14° Bulles et lettres pontificales.

15° *In beguinagio Tongerensi factum est verbum Jhesu Christi ad quandam juvenculam innocentem valde, in hunc modum...*

16° Deux lettres de Thomas, chantre de Villers, à sa sœur, religieuse au Parc-les-Dames. Elles sont suivies de quelques notes.

Tel est le contenu de ce volume, dont la notice m'a paru ne devoir pas être inutile à notre histoire littéraire et aux travaux des bollandistes, auxquels, je ne le dissimulerai pas, je prends l'intérêt le plus vif.

Fragment de poésie romane.

Dans l'intérieur de la couverture en bois du manuscrit 14635-37 de la bibliothèque royale, lequel renferme les Vies des hommes célèbres de la Grèce et celle de Lucullus, par Léonard Giustiniani de Venise, on trouve, sur un morceau de parchemin, ce fragment en langue romane, qui a été écrit au XIIIe siècle, et qui est d'une rédaction peut-être plus ancienne, à en juger par le langage et l'orthographe que je reproduis ici littéralement :

Il sera ancor oi de tel chose apellez,
Si bien ne se defant traites [1] ert puez [2],
Vos ne seroiz ia rois sa force nel [3] pandez,
La cort est noble eriche [4] si [5] furent li baron,
E Amangins li bruns cmença [6] sa rason :
Antendez empereres que nos vos cleron [7],
Entre moi e mon frere q tag p le manton [8],
Fumes fil Alori enevo [9] Gainellon,
Miles et Auboins [10] fil Pinabel le blon,

1 Traïtres.
2 Prouvez.
3 Si a force ne le.
4 Et riche.
5 Si y.
6 Commença.
7 Conterons.
8 Que taing (tiens) par.
9 Et nevo (neveux).
10 Auboïns.

Qui tint tote la tre [11] iusque [12] de mal tron,
Il fu ocis à Ais por le plet Guenelon,
Se li peres for sist [13] queus colpes iavon [14]?
Ne sauez sire rois por coi di [15] cest sermon,
Au siége à Herberie, sor um [16] marbrin perron,
Garniers que ie vola [17] cmença [18] sa raixon,
Seignor que la farons [19] franc chr [20] baron,
Molt par est fel cist rois e pleins de traïson,
De mal e de bosdie e de sodition [21],
Peu nos [22] laise de tre [23] que nos tenir deuon [24],
Prez sui que ie locie [25] sausiez [26] cpagnon,
En bois oan rivere ola ono porron [27],
Quant nos laurons ocis de naiant dotarons [28],
Il names cu sol fil que afoible tenon [29],
Qui mol parra liez se seruir le dagnon [30],

11 Terre.

12 Trissyll?

13 Forfit.

14 Quels torts y avons?

15 Je dis.

16 Un.

17 Vois la.

18 Commença.

19 Que ferons-nous la.

20 Chevaliers.

21 Sédition.

22 Peu nous.

23 Terres.

24 Devons.

25 Je l'occie.

26 Si osiez.

27 En bois ou en rivière ou la ou nous pourrons.

28 De bien doute (crainte) aurons.

29 Il n'a plus qu'un seul fils que comme faible nous tenons (considérons).

30 Daignons.

E cil li respondirent p ma foi no feron [31],
Melz uolun [32] tot ior pdre [33] q li roi ociron [34],
De ço trai agarant [35] au boin [36] Emilon,
Que Carle fut ocis se nos lo trieson [37]...

Ces vers sont un fragment d'un roman du cycle karolingien; on y retrouve des noms connus *Amangins* ou *Amanguis le Brun*, et son frère, fils d'*Alori* et neveu de *Ganelon*, *Miles* (Milon) et *Auboins*, fils de *Pinabel le Blon*, mis à mort à Aix, enfin *Garnier*. Quant à la géographie romancière, elle réclame *Herberie* ou *Verberie* et *Maltron*. Ce morceau semble appartenir à la légende de Dame Aye, dont M. de Martonne a donné l'analyse dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, nouvelle série, t. V, 1840, pp. 398-434. Il se rapporte principalement aux faits que M. de Martonne rappelle à la page 406. On ne trouvera pas mauvais que nous fassions pour la langue française ce qu'on applaudit dans les philologues allemands : par exemple, MM. Hoffmann et Moritz ne dédaignent pas le moindre débris de poésie, et transcrivent jusqu'à de longues suites de vers dont les

31 Par ma foi nous ferons.
32 Mieux (plutôt) voulons.
33 Perdre que.
34 Occirons.
35 De ce prends a garant.
36 Boin (dissyll).
37 Trahissons.

premiers hémistiches n'ont pu être restitués. Et c'est pourtant avec de tels eléments que les Fallot, les Ackermann, les Bruce-Whyte, les Ampère, les Diez, etc., reconstruisent les langues du moyen âge!

NOTICE ET EXTRAITS

D'UN

MANUSCRIT DE GEMBLOURS[1].

Poème latin sur la bataille de Montlhéry en 1465.

De toutes les collections manuscrites qui sont réunies dans le vaste dépôt de la bibliothèque royale, les plus importantes pour la critique des auteurs classiques, et pour l'histoire et la littérature

[1] Je dois la communication de cette notice à l'obligeance de M. le docteur Théodore Oehler, dont j'ai cité plusieurs fois le nom dans ce volume et dans les Bulletins de l'Académie.

du moyen âge sont, d'après mon avis, celles qui proviennent de l'*Hôpital de Saint-Nicolas à Cuss*, et de *l'abbaye de Saint-Pierre à Gemblours*.

Je me propose de traiter ailleurs avec plus de détail de la bibliothèque peu connue que *Nicolaus Cusanus* avait ramassée pendant ses longs voyages. Cet homme distingué qui, fils d'un pauvre pêcheur, sut s'élever au rang de cardinal et de gouverneur de Rome, était parvenu par son zèle infatigable à former une des plus magnifiques bibliothèques de son temps, à une époque où l'amour, l'enthousiasme plutôt, pour les monuments écrits de l'antiquité était à son comble. Il mourut en 1464, âgé de 63 ans, à Todi dans l'Ombrie, et laissa sa bibliothèque avec une collection d'instruments mathématiques, à un hôpital de religieux qu'il avait fondé en l'honneur de son patron, dans sa ville natale de *Cuss* sur la Moselle, près de Bernkastell. Le fonds des manuscrits qu'elle renfermait existe en partie encore aujourd'hui dans l'endroit primitif à Cuss. M. de Savigny en a donné quelques notices dans son histoire du droit romain, auxquelles je veux seulement ajouter ici, que les autres débris de cette grande bibliothèque se trouvent maintenant dispersés à la Bibliothèque royale de Paris, au Musée Britannique à Londres (bibl. Harleyenne) et dans la Bibliothèque royale à Bruxelles. Les derniers sont en très-petit nombre (je n'en ai vu que neuf, presque tous revêtus du signe des pères Bollandistes de Tongerloo), mais ils l'emportent peut-être sur les

autres sous le rapport de la valeur réelle. C'est parmi ce peu de manuscrits que j'ai fait les plus heureuses trouvailles. J'y ai découvert un fragment des plus intéressants de *P. Annaeus Florus*, poëte et rhéteur presque inconnu jusqu'à présent, du temps de Domitien et de Trajan; un *Sénèque* l'ancien qui remplit quelques lacunes des éditions; un abrégé de grammaire latine par *Saint-Augustin;* un exemplaire de *Dracontius*, augmenté du double des éditions; la géographie de *Guidon de Ravenne*, incomplète, il est vrai, et retouchée dans le XIe ou XIIe siècle, mais propre à jeter beaucoup de lumière sur l'*Anonymus Ravennas* qui a tant tourmenté les savants; un poëme du moyen âge que M. le docteur J. Otto se propose de publier sous le titre de *Lucani Orpheus*, et dont l'auteur développe une connaissance de l'histoire naturelle extraordinaire pour son temps; une courte lettre de *Charlemagne* à Dungal, etc., etc. A ces inédits, je puis joindre encore le manuscrit d'un auteur imprimé, auquel il promet d'être très-utile pour la rectification du texte. C'est un *Manilius* du XIIe siècle, qui n'a pas encore été examiné par aucun éditeur, et qui en antiquité et en importance approche le plus du fameux manuscrit de Gemblours, dont Bentley a fait la base de la récension qu'il a donnée de ce poëte. La Bibliothèque royale a le bonheur de posséder en outre celui-là, et de réunir ainsi les deux plus anciens manuscrits qui soient connus jusqu'à présent de cet auteur classique.

Ayant cité le nom de *Gemblours*, ceci nous porte naturellement à parler des trésors qui de là sont venus en abondance enrichir notre Bibliothèque. Les manuscrits, fruit du travail des dignes bénédictins de ce monastère, sont en grand nombre. Ils ont été écrits pour la plupart dans le cours du XIe siècle, et se distinguent à la fois par la simplicité du dehors et par le soin qu'on a mis toujours à donner un texte bon et correct. Une autre chose qui nous frappe à la vue de ces manuscrits, qui sont l'œuvre de bien plus d'une génération, c'est qu'ils portent tous dans les traits de l'écriture une certaine ressemblance de famille, de sorte qu'on peut facilement les reconnaître à l'inspection seule des lettres, et sans regarder à la reliure uniforme qui est d'une date moins reculée. On a d'ailleurs assez souvent occasion de faire une remarque semblable. Chaque époque a sa physionomie individuelle, les écrivains ne peuvent se soustraire à la mode et aux exigences de leur temps, et malgré des modifications continuelles, on voit non-seulement les différents pays, mais encore les simples institutions monacales conserver un caractère propre, ou une empreinte particulière, transmise par le premier maître à travers les siècles. Telle a toujours été la puissante influence de ces hommes qui savaient se mettre à la tête de leurs contemporains ! A Gemblours, l'amour des lettres et des livres paraît avoir été à son apogée, surtout au temps d'Olbert, qui y fut abbé depuis l'an 1012 jusqu'en 1021, et qui écrivit de sa propre main

plusieurs ouvrages parvenus jusqu'à nous, par exemple le beau volume qui est à présent numéroté 5500-5503.

Vers la fin du XIIe siècle et dans les siècles suivants, les moines de Gemblours semblent n'avoir plus été animés du même zèle. Peu de manuscrits nous restent de ces temps-là; ils ne sont ni aussi beaux ni aussi precieux, et le volume qui fera l'objet de cette notice est de ce nombre.

C'est un petit in-folio composé de 174 feuillets de papier et porté dans l'inventaire des manuscrits sous les nos 5254 à 5267. La majeure partie en a été écrite de 1495 à 1510 par Jean Baillini, moine de Gemblours. Avant de parler d'un poëme encore inédit que nous y avons trouvé, et que nous donnerons en entier à la fin de cet article, nous allons offrir quelques détails sur les autres pièces qui composent le volume, et qui rentrent aussi dans la catégorie de la poésie latine du moyen âge.

1. Karolo imperatori Augusto HUCBALDUS. Telle est l'inscription d'un prologue en 60 vers élégiaques que Hucbald adressa en l'an 876 à l'empereur Charles le Chauve en lui envoyant le poëme de Milon, dont nous rendrons compte tout à l'heure. Hucbald était le neveu et le condisciple de Milon. Il lui succéda dans la direction de l'école de Saint-Amand; et il s'acquitta de cette mission avec tant de succès, qu'il fut appelé à diriger les écoles monacales de St.-Bertin et de Reims; mais ensuite il préféra se

retirer à St.-Amand, où il mourut âgé de 90 ans en 930, et fut enterré dans la même tombe avec son oncle. Il s'est rendu célèbre par son amour pour les lettres et pour la musique, et aussi par ses nombreux ouvrages qui ne sont pas encore tous publiés. M. Willems a cru pouvoir revendiquer en faveur du même Hucbald deux des plus anciens documents de la langue française et de la langue allemande, savoir des vers romans sur sainte Eulalie et un chant tudesque sur la victoire du roi Louis, remportée sur les Normands en 881 ; ces deux pièces ont été dernièrement découvertes à la bibliothèque de Valenciennes, et publiées par MM. Hoffmann et Willems, sous le titre d'*Elnonensia* (Gand, 1837, in-8o). La plupart des littérateurs qui ont traité des ouvrages de Hucbald ne font aucune mention du prologue précité, que M. Goethals même a oublié dans la notice d'ailleurs assez détaillée qu'il a donnée sur notre auteur dans le premier volume de ses Lectures relatives à l'histoire des sciences en Belgique; on le trouve cependant imprimé dans les *Anecdota* de Martène et Durand, I, 46.

2. MILONIS COENOBITÆ S. AMANDI CARMEN DE SOBRIETATE, libri II. C'est le poëme que le célèbre Milon fit en l'honneur de la sobriété et qu'il se proposait de présenter à l'empereur Charles le Chauve; il parvint à achever son ouvrage, mais sa mort, qui arriva en 872, l'empêcha de l'offrir lui-même à l'empereur, et, comme nous venons de le voir, ce ne fut que cinq après que son neveu Hucbald remplit son in-

tention. Ce poëme ajouta encore à la réputation d'orateur et de poëte que Milon s'était acquise; les auteurs du moyen âge parlent de cet écrit avec beaucoup d'éloges, et, à dire vrai, c'est une belle preuve de l'érudition de l'écrivain et de son talent pour la versification. On a toujours su que cet ouvrage existe en manuscrit dans plusieurs bibliothèques, et il est étonnant qu'il n'ait jamais été donné au public, à l'exception de la dédicace à l'empereur Charles, qui ne contient que 38 vers hexamètres, et qui seule a été publiée par Magnus Crusius (*Diss. epistol.*, p. 42) et depuis par les soins de Martène à la suite du prologue précité de Hucbald (*Thesaur. anecd.*, I, 46). Comme j'ai entre les mains une copie complète de ce poëme, il ne sera peut-être pas hors de propos d'en présenter ici une notice succincte. Pour tous renseignements sur la vie et sur les autres ouvrages de Milon, on peut renvoyer le lecteur curieux au quatrième appendice de la Chronique de Philippe Mousques, publiée par M. de Reiffenberg, ouvrage que le savant éditeur a enrichi de deux excellentes introductions où il a réuni une foule de notes littéraires et d'aperçus historiques qu'on ne consultera jamais sans fruit pour la littérature de ces temps [1]. On y verra que Milon fut en grande faveur auprès de

[1] Ce jugement est un effet de la courtoisie de M. Oehler. J'ai remarqué depuis longtemps que rien n'est indulgent comme le vrai mérite.

l'empereur Charles, qui lui confia l'éducation de ses deux fils, Pépin et Drogon, et de son frère Carloman, et qui honorait même quelquefois Saint-Amand de sa présence. On y trouvera pareillement (t. I, p. 525) une épitaphe que composa Milon sur ces deux fils de l'empereur, qui étaient des frères jumeaux, et qui moururent en 865, tous les deux en bas âge, dans le même monastère.

Le poëme en question est dans les manuscrits sous des titres différents, comme *de sobrietate* (c'est ainsi que l'auteur le nomme lui-même dans le dernier chapitre du second livre), ou *de laude pudicitiæ et sobrietatis,* ou *utilia tela parcitatis aduersus coquum Babilonis*. Il est résulté de cette diversité de titres que plusieurs bibliographes ont parlé de cet écrit comme de deux ouvrages distincts. Il est composé en vers hexamètres non rimés et assez purs pour cette époque, et divisé en deux livres dont chacun se compose de plus de mille vers. Dans ces deux livres l'auteur traite de la sobriété, de l'abstinence, de la chasteté, de la charité et d'autres vertus semblables, ou des vices opposés, en les expliquant toujours par des récits tirés des saintes Écritures; seulement, dans le premier livre qui renferme 30 chapitres, il prend ses exemples dans le Vieux Testament, tandis que ceux du second, consistant en 24 chapitres, sont tous empruntés au Nouveau Testament. L'auteur parle assez souvent de lui-même, il se montre toujours pécheur contrit et très-dévot, mais on ne découvre guère ce qu'on aimerait

davantage, des détails plus précis sur sa vie, et surtout des allusions aux événements de son temps. Au milieu de ses expositions bibliques il lui arrive aussi de toucher à la mythologie païenne, et quelquefois on croit y rencontrer de faibles reminiscences des vers de Virgile. Dans un passage que nous donnons plus bas, pour offrir un spécimen de la manière dont Milon traite son sujet, il avoue ingénument qu'il ne croit pas commettre un grand crime en péchant parfois contre les règles du mètre et de la syntaxe. Nous terminerons cette notice en y joignant une liste des manuscrits que nous connaissons de ce poëme, et qui existent encore dans des bibliothèques publiques.

A. On en conservait autrefois au monastère de *Saint-Amand*, un exemplaire, qui était peut-être l'original même, comme on le voit par les rapports de Sanderus (qui fait même mention de deux copies), de Le Mire, Foppens, Martène, etc. Il est probable que ce manuscrit est encore aujourd'hui à la bibliothèque de Valenciennes, si toutefois il n'a pas été transporté, comme plusieurs autres, à la bibliothèque royale de Paris.

B. La bibliothèque de l'université de *Cambridge* renferme dans le volume n° 1552, entre un grand nombre d'autres poésies, une copie complète du poëme de Milon, qui date au moins de la fin du xe siècle. Ce précieux manuscrit est le même qui a fourni le célèbre lai allemand, composé sur la réconciliation de l'empereur Othon Ier avec son frère Henri, en

l'an 941. Je l'ai vu et examiné durant l'automne de 1839, et j'ai trouvé qu'il donne un des meilleurs textes de Milon.

C. Le manuscrit de l'ancienne bibliothèque du roi dans le Musée Britannique à *Londres*, est signé *A*. XI. 2, et a été écrit dans le XIe siècle. C'est un exemplaire exécuté avec beaucoup de soin et celui d'où j'ai tiré ma copie.

D. Un autre exemplaire du XIe siècle est à la bibliothèque de *Leyde* sous le nº 190; mais il est défectueux au commencement et ne contient de complet que le second livre. C'est le même ancien manuscrit que C. Oudin avait sous les yeux et qu'il aurait inséré dans son commentaire, s'il avait été entier. Il s'est trompé cependant en disant que tout l'ouvrage n'était composé que de 24 chapitres assez courts, et qu'il ne manquait à l'exemplaire de Leyde que la préface seule et trois chapitres du premier livre. Aussi paraît-il avoir trop relevé l'antiquité de ce manuscrit, en lui assignant le IXe siècle et l'époque même de Milon. Selon l'opinion plus probable de M. Bethmann de Hanovre, il est du commencement du XIe siècle.

E. Enfin le manuscrit de *Bruxelles* qui est devant nous, est le plus jeune et peut-être le moins correct de tous, mais il est enrichi, surtout dans la majeure partie du premier livre, d'une quantité de gloses marginales que je n'ai pas vues ailleurs, et qui sont probablement contemporaines de l'écriture du volume.

L'écrivain s'est fait connaître à la fin de l'ouvrage par cette suscription :

EXPLICIT LIBER SECUNDUS MILONIS MONACHI
COENOBII SANCTI AMANDI IN PABULA
DE SOBRIETATE
FINITUS ANNO DOMINI MVC. X[mo]
MENSIS MAII DIE XIIII IN
MONASTERIO GEMBLACENSI PER ME FRATREM
JO. BALINI [1] EIUSDEM MONASTERII
MONACHUM.

INCHOATUS AUTEM FUERAT ANNO DOMINI MILLESIMO
QUADRINGENTESIMO NONAGESIMO QUINTO IN HUNCIGNIIS
FINITUSQUE GEMBLACI.

Pour conclure, voici enfin les vers déjà mentionnés qui peuvent servir d'échantillon du style de Milon. Ils sont tirés du commencement du dernier chapitre, et nous en donnons ici le texte d'après le manuscrit de Bruxelles :

En, gemini optato clauduntur fine libelli,
Et tantum portum fida statione receptans,
Velificante meum divino flamine cursum,
Littora tuta tenet jam nostrae sermo carinae,
Scyllaeique canes et amara aspergine glauci,
Infessi sontes vastaeque vorago Charybdis
Non nocuere mihi, — sed aquae de pectore Jesu
Quas Patres hausere pii, tribuere salubres
Indigno mihimet gustus, his vena meavit,

[1] En trois autres endroits du volume il signe JOHANNES BAILLINI.

Ex qua pertenues fudit mea canna liquores.
Ut potui, cavi, ne mens errore sinistro
Devia tractaret, salva virtute fidei.
Posthabui leges, ferulas et munia metri,
Non puto grande scelus, si syllaba longa brevisque
Altera in alterius dubia statione locetur.
Quodsi, ut credo, nequit *carmen* jam jure vocari,
Sit satis huic saltem conferri nomine *rhythmi*.
Sic iter emensum discrimine prorsus ab omni
Gratia salvavit, Syrtesque evadere fecit.
Non ingratus ego merita cum laude resumo,
Corpore, corde humilis lingua decanto fideli :
Sit tibi summe Deus benedictio, gloria, virtus ! etc., etc.

3. Liber ALCHIMI. Ce titre n'est suivi dans le manuscrit que d'une centaine de vers, tout le reste manque et les 16 feuillets suivants sont laissés en blanc, d'où on peut conclure que l'écrivain s'était proposé de finir son travail. D'après la notice donnée sur cette pièce dans l'inventaire des manuscrits, on est porté à croire que ce fut une production de la muse d'*Alcuin,* le favori et conseiller bien connu de Charlemagne; mais cela n'est pas exact, c'est l'ouvrage d'un poëte bien plus ancien et plus recommandable, savoir le poëme « *de mundi principio,* » d'Alcimus Ecdicius Avitus, communément appelé *Saint Avit,* connu comme évêque de Vienne (en Dauphine) et convertisseur de Clovis Ier. Il était un des meilleurs auteurs du ve siècle, et on dit qu'il existe encore de ses ouvrages inédits. Le plus remarquable de ceux qui sont publiés est son poëme de la création du

monde, en six livres. M. Guizot en a donné une analyse complète et en a traduit quelques passages, en les comparant au Paradis perdu de Milton. M. Ampère qui, après les auteurs de l'histoire littéraire de la France, a parlé avec le plus de détails de la vie et des ouvrages de saint Avit, s'est prononcé tout aussi favorablement sur ce poëme, dont toutefois notre manuscrit ne contient que les vers 14 à 108 du premier livre.

4. Liber Karoleidos. Poëme inédit d'un auteur inconnu, sur la bataille de Montlhéry, et qu'on lira plus bas.

5. L. CAELII LACTANTII FIRMIANI pia naenia verbi crucifixi. Vers qui, avec cette inscription, ne semblent pas être connus ailleurs, mais qui ont été plusieurs fois imprimés sous le titre « Lactantii de passione Domini versus » ou encore « de beneficiis suis Christus, » parce que le Christ lui-même y est introduit, parlant de ce qu'il a fait pour l'humanité; on les attribue aussi à *Caelius Firmianus Symposius,* avec lequel Lactance est souvent confondu dans les manuscrits. Ce poëme a donné lieu à des controverses réitérées, à cause du vers suivant :

Flecte genu lignumque crucis venerabile adora!

où l'auteur parle déjà (Lactance est un des premiers Pères de l'Église, étant mort en 325) de l'adoration de la croix.

6. *Visio* Philiberti Herhemitae *de altercatione*

corporis et animae. Dans notre manuscrit, ce poëme consiste en 74 strophes, de quatre vers chacune, rimées selon la manière gracieuse et bien connue de Gautier Mapes. J'en ai trouvé un autre exemplaire dans le même dépôt, appartenant autrefois aux frères mineurs récollets de Louvain, et numéroté aujourd'hui 4363, qui fut écrit en 1464, et qui est augmenté de 16 strophes intercalées çà et là; cette copie présente en outre des diversités de texte très-considérables, et le poëte s'y fait connaître dans la première strophe sous le nom de *Fulbertus Francigena.* Ni l'auteur, ni l'origine de ce petit ouvrage ne sont encore bien constatés ; on prétend que l'auteur ne s'est pas nommé par son vrai nom, et on a conjecturé avec assez peu de vraisemblance, que c'était Bernard de Clairvaux, Gautier Mapes ou Bonaventure; toutefois il est probable que c'est une production du XIIIe siècle. On sait que les compositions de ce genre ont été autrefois très-populaires : aussi les manuscrits du poëme dont nous parlons sont-ils assez communs, et il y en a des traductions en français, en allemand, en flamand et même en anglais et en espagnol, qui semblent être faites pour la plupart dans le XIVe et le XVe siècle : on en a d'autant plus lieu de s'étonner, que l'original latin soit resté presque inconnu à nous autres modernes, jusqu'à ce qu'il fût donné au public, pour la première fois et d'après un manuscrit de Vienne, par les soins de M. *Karajan,* dans son intéressant petit recueil : *Frülingsgabe,* Wien, 1839, in-8°. N'ayant pas

ce livre sous la main, je n'ai pu le comparer avec les deux manuscrits de Bruxelles, mais je crois que le n° 4363 offre plusieurs stances qui ne se trouvent pas dans le texte imprimé [1].

7. DE DECEPTIONE MULIERUM RHYTHMI MATTHIAE WEENSSEN, vers semblables à ceux dont nous venons de parler, quoiqu'ils ne les égalent point sous le rapport du mérite poétique. Mais comme ils ne sont pas nombreux et qu'ils n'ont point encore été publiés, il vaudra peut-être la peine de les transcrire ici, quelque peu curieux qu'ils soient. L'auteur, qui s'est fait connaître suffisamment, avait aussi composé un livre de dévotion en néerlandais, lequel fut beaucoup lu dans son temps. Il mourut à Dordrecht en l'année 1547.

DE DECEPTIONE MULIERUM
RHYTHMI PULCHERRIMI COMPOSITI PER
V. P. FRATREM MATHIAM WENSEN
DE DORDRACO
FRATRUM MINORUM REGULATORUM OBSERVANTIAE,
GENERALEM COMMISSARIUM, ET PROVINCIALEM
COLONIAE MINISTRUM.

Audite me nunc, juvenes, et senes huc venite,
Docebo luce clarius aeternae normam vitae;
Dulce venenum mulier magnificos dejecit
A seculi principio, quis modo tutus erit

Adam primus hominum dextera Dei formatus,
In paradiso positus, est gratiis ditatus.
Dulce venenum mulier, etc.

[1] Celui-ci a pourtant 316 vers et le ms seulement 296. D. R.

Qui credens Evae feminae fructum (que dum) gustavit
— (le vers qui devrait suivre manque dans le ms.)
Dulce venenum mulier, etc.

Loth angelos hospitio suscepit gandiose,
Quem Zodoma nec vitium traxit malitiose :
Sed filiae hunc propriae, dum vinum dant conditum,
Decipiunt, et facinus committunt inauditum
Dulce venenum mulier, etc.

Joseph a patre ceteris filiis plus amatus,
Formosus, castus, clarius in somniis edoctus,
Egyptus dum hunc recipit, a femina amatur,
Inclusam quam dum reddidit, injuste captivatur.
Dulce venenum mulier, etc.

Sisara. egregius princeps regis potentis,
Nongentos currus habuit exercitumque magnum,
Johelis hic ingreditur tentorium rogatus,
Sic bibit, et confossus est a femina deceptus.
Dulce venenum mulier, etc.

Sampson in mandibula Philisteos prostravit,
Confregit fores carceris, leonem laceravit,
Sed victus est a Dalida rasus, et captivatur,
Philistiim fit gaudium : miser exoculatur.
Dulce venenum mulier, etc.

David propheta regius invictusque bellator
Leonem visum superat Goliæque fit victor,
Hunc Betsabeae formositas, sicut tradit scriptura,
Decipit et adulterae fit Uriae homicida.
Dulce venenum mulier, etc.

Quis posset sapientiam narrare Salomonis,
Quam dives, quam mirificus fuit in Dei donis?
Hic curvat genu idolo, inductus ab uxore :
Ob crimen idolatriae nunc in damnatione.
Dulce venenum mulier, etc.

Elias dedit pluviam et ignem, dum oravit,
Propheta Baal jugulat, mortuum suscitavit,
Sed profugus efficitur, dum Jesabel hunc quaerit,
Ut moreretur, animae suae tristis petivit.
Dulce venenum mulier, etc.

Naboth fidelis Domini praecepta (ob) servando,
Qui A(ch)ab regi restitit vineam denegando,
Sed Jesabel malitia, dum litteras signavit,
Necem senatus indicat eumque lapidavit.
Dulce venenum mulier, etc.

Centum viginti millibus praefuit Holophernes,
Devicit regna, oppida, terramque habitantes,
Qui se dum Judith jungeret, vini potu gravatus,
Ab ipsa fuit proprio cultro decapitatus.
Dulce venenum mulier, etc.

Johannes, puer nobilis, in utero sacratus;
Vir baptizavit Dominum, Christus est reputatus;
Adultera hunc femina Herodius occidit,
Dum rex in disco filiae saltanti caput dedit.
Dulce venenum mulier, etc.

Petrus Dei filium novit a [coelesti] patre doctus,
In monte Thabor gloriam speculatur assumptus;
Apostatum hunc femina reddit et perjurum,

Non novi, inquit, hominem nec scio Nazarenum.
Dulce venenum mulier, magnificos dejecit
A seculi principio, quis modo tutus erit?

8. Conflictus veris et hiemis. L'hiver et le printemps se disputent alternativement, en hexamètres, au sujet de leur supériorité relative, et, comme on peut penser, la victoire reste au printemps. Ces vers sont intitulés, en quelques manuscrits, *Cuculus*, puisque ici le coucou et non le rossignol personnifie le retour du beau temps. Le manuscrit de Paris, d'après qui ce poëme a été publié pour la première fois, l'attribue à *Milon*, mais beaucoup d'autres, avec plus de probabilité, au vénérable *Bède*. Le meilleur texte est dans l'Anthologie latine, par Burmann (reproduite ensuite par H. Meyer), et dans les petits poëtes latins, par Wernsdorf.

POËME SUR LA BATAILLE DE MONTLHÉRY.

Cette pièce (mentionnée sous le nº 4), paraît maintenant pour la première fois; elle est restée inconnue à Lelong dans sa « Bibliothèque historique de la France, » elle a échappé aussi à Le Mire, dans son « Elenchus historicorum Belgii nondum editorum, » elle n'est citée nulle part dans la « Bibliotheca Belgica manuscripta » de Sanderus, et les recherches dans

les bibliothèques belges plus récentes ont été également sans résultat.

L'auteur du poëme ne s'est pas nommé, et c'est à tort que « l'Inventaire des manuscrits » l'attribue à Gualterus de Castellione, poëte qui est mort deux cents ans avant la bataille de Montlhéry (voy. vers 7). Il est possible qu'un plus ancien manuscrit qu'on découvrira un jour, nous mette sur la trace de l'auteur. et, ce qui serait tout aussi désirable, qu'il apporte remède aux défauts de la copie de Gemblours. Mais jusque-là celle-ci, quoique écrite 45 ans après les événements rapportés, doit nous servir d'original, et c'est pour cette raison que je ne me suis pas permis la moindre altération du texte, en reproduisant fidèlement tous les solécismes du manuscrit. Où il a paru nécessaire de corriger une faute de copiste, pour rendre le texte lisible, on trouvera toujours la leçon du manuscrit au basde la page. J'ai mis beaucoup de soin à déchiffrer correctement l'écriture un peu légère et presque cursive du moine de Gemblours; ceux qui prendront la peine de la comparer avec notre transcription conviendront que la besogne n'était pas tout à fait facile.

Du reste, je crois avoir bien fait, de n'être pas allé au delà, en donnant le texte seul, et en laissant le soin de l'expliquer dans ses rapports historiques et littéraires, à une plume qui s'est illustrée déjà par tant de commentaires semblables, et dont on recueille tou-

jours avec empressement les spirituelles effusions.

LIBER KAROLIIDOS.
INCIPIT BELLUM MONTISHENZICI ACTUM
TEMPORE DUCIS KAROLI BURGUNDI,
ANNO 1465. DIE JULII XVI.

Carmina qui quondam vates cecinere priorum,
Magnatum gesta scribere plus nequeunt.
O, utinam magnus superesset Graecus Homerus,
Doctus et ille Maro, Mantua quem genuit,
Aut qui Romana scripsit vel Punica bella,
Seu bene qui metris Naso magister erat!
Sed Gualterus ubi, magni qui gesta monarchae

NOTES ET VARIANTES.

Montis henzici paraît être corrompu. L'ancien nom latin de Montlhéry était *Mons Letherici*, et plus tard, dès le douzième siècle, *Mons Leherici* ou *Leherii*. Voyez le vers 114.

Die Julii XVI; par négligence du copiste, il est écrit *die aprilis XVI*, mais la juste date du mois est indiquée aux vers 115 et 116, comme celle de l'année, au vers 229.

2 Nequiunt.

3 Omerus.

5 Une glose marginale ajoute ici ces vers :

CATO.

Si Romana cupis et Punica noscere bella,
Lucanum quaeras qui Martis praelia dicet.

7 A côté de ce vers il y a une autre glose, qui probablement a fait commettre à l'auteur du catalogue l'erreur

Scripsit Alexandri conveniente stilo!
O, si talis adhuc nostros vixisset in annos,
Hic cito luceret historialis honor!

d'attribuer ce poëme à Gualterus de Castellione. La voici :

« *Sed Galterus.* Gualterus de Castilione, natus ex in-
« sula, poeta fuit excellens, qui metrificavit gesta Allexan-
« dri, regis Graeciae : unde *Johannes Flandrigena* [1] lo-
« quens presbyteris de doctoribus ecclesiae, etiam de hiis
« poetis sic ait :

Si tamen interdum libros respicere gliscant,
Non sacra Scripturae, frivola quaeque student.
Iheronimus scatet, *Augustinus* sepelitur
Pulvere, *Gregorium* nullus habere cupit,
Exulat *Ambrosius : Nasonis* scripta leguntur,
Cum *Flacco, Gallus* gaudet habere locum;
Calimacus super omne placet, versusque *Tibulli*
Conveniunt; putrent carmina sacra nimis.
Biblia sordescit, *Galteri* carmina florent,
Cujus Alexandri jurgia penna dedit,
Lucanus legitur qui Punica bella metravit,
Statius optatur qui quoque bella metrat.

7 Galterus.

[1] L'auteur de ces vers, JEAN DE FLANDRE, est resté inconnu à Leyser, à Fabricius comme à Foppens, à Paquot et aux autres bibliographes qui auraient dû traiter de ses ouvrages : d'où on doit conclure qu'ils sont à jamais perdus pour nous, ce qui est à regretter, vu que les vers précités semblent être un fragment d'un poëme beaucoup plus long. Au vers 6, j'ai cru devoir lire CUM FLACCO au lieu de la leçon du ms. CUM STACIO, ce poëte-ci étant cité une seconde fois dans le dernier vers. GALLUS n'est point Cornelius, le célèbre ami et rival de Virgile, mais Maximianus, dont les élégies circulaient autrefois sous le nom de Gallus. L'allusion faite à Callimaque et à Tibulle peut servir à fixer l'époque de Jean de Flandre en deçà du XIVe siècle.

Hi quia deficiunt, moneantur qui modo vivunt,
Assumant opus hoc, pluribus ut pateat.
Quodsi sufficerem, non quemque monere necesse,
Ipsemet aggrederer, auxiliante Deo.
Deficit ecce gradus, et pauca scientia restat,
Estque satis velle si michi perficere :
Invoco verbigenam Christum veramque sophiam,
Assit ad incoeptum, glorificemque Deum.

Rex regum, Dominus, orbis qui conditor almus,
Quam nos dilexit, cum bene constituit
Tam justum dominum, prudentem, tamque potentem,
Legibus in pace tam bene quo regimur !
Qui suà possedit praestantior hostibus usque,
Nec tulit impune, quem nocuisse suis,
Quosque rebellantes subjecit strenue, semper
Parcens subjectis, atque tuendo bonos.
Nomen cui notum meritis per climata multa
*Dux*que *Philippus* ei pertinet et proprie.
Plurima dicenda, quae stirpem sanguinis alti
Tangere cernuntur, nunc ea subticeo.
Strenuus athleta, quo perdurat sua vita,

25 Strennuo.

28 Phillippus.

31 Strennuus.

31 Une note marginale ajoutée à ce vers porte ce qui suit :

Strennuus, etc. Iste nominativus ponitur ablative, sive caret rectore, scilicet « Strennuus athleta » causa relationis, sicut in Psalterio « filii hominum, dentes eorum crina

Tantus ubique potens, nemo resistit ei.
Prospera succedunt, superat contraria quaeque,
Laetus adest semper, laetior absque Croys :
Se male noscentes rexerunt, ut voluerunt,
Nunc sibi condoleant, ac bene prospiciant.
Laetitiam cumulat grati successio nati,
De quo perplura sunt recitando modo.
Fortis in adversis, aequanimus omnia suffert,
Et humilis, patiens, sub ditione patris,
Parens divinis praeceptis atque magistro,
Sic bona discebat conditione bona.
Hinc sapiens factus, prudens, astutus et aequus,
Moribus imbutus, munditiaque nitens :
Inde Deo gratus, subjectus, sed genitori
Carus, condominans, aequiparandus ei.
Sint dominando, sint in dono pneumatis almi,
Cum nato genitor, postea jugis honor !

Tangere propono, solumque monere scientes,
Versibus heroicis describere plura volentes,
Materiam dignam sciri, maneat ne sopita;
Nec plus auditor tantum, sed pauca reponam
(Balbutiendo tamen en doctos incito metris !)
De domino comite *Cadralesii* comitatus,

etiam sagittae; » simililiter in hoc exemplo « scientia maxima, sedes ejus est in coelo, » etc.

39 Equanimis.

42 Dicebat.

43 Huic.

53 Balbuciendo.

54 Le comté de Charolais s'appelait en latin *Pagus Qua-*

Cui proprium nomen *Karolus* Burgundia dicit,
Quomodo prudenter, patienter, sive benigne
Sustulit abjectus fieri genitores amore !
Ne turbaret eum, tacuit pro tempore, donec
Aptum discernit, ad fortia mittere posse
Justo manum validam et cautius exigat hostes.
Hostes namque suos aut et patris aut patriarum
Consiliando male, fallentes seu bonitatem
Principis illustris, si quando credulus exstat,
Illis confidens, quibus ambitio dominatur,
Heredem verum pessumdare si voluerunt,
Quod Deus ammovit : ast cetera non memoranda. —
Inde Comes Croys atque suos discedere mandat,
(Sic est versiculus noster bene verificatus)
Exactisque Croys, remanet cito gloria pacis.
Sufficiant dicta, ne grandia non recolantur :
Arma virumque canam, sic et modo fortius instat.

Nobilis iste Comes, merito qui dux reputandus,
Materiam virtutis habens, rem ducit in actum,
Militiam grandem ducens validamque cohortem,
Martis laudatos nec non ad praelia doctos
Robustosque viros, juvenes fortes, animosos,
Congregat intrepide regnum, sic visitet apte

drigellensis ou *Quadrellensis,* dont Cadralesius semble être une modification adoptée à cause du mètre.

56 Begnie.

61 On pourrait lire peut-être : habet et patris et patriarum.

63 Extat.

74 Miliciam. — Vallidamque.

Lilia, plus regem Ludovicum visere temptat
Ex certis causis, quas hic in mente gerebat;
Sed pro justitia, cum plebis commoditate,
Ac regni fructu, per consilium dominorum
Comparium, cujus bis par dominus pater exstat.
Nunc iter arripiens, primo parendo parenti,
Dicit eique vale genibus flexis « venerande, »
Ut pater et natus tam dulciter oscula praebent,
Inter et amplexus lacrimae funduntur amicae.
« Hortor, » ait genitor, « fili, nunc pelle timorem,
« Indue mente virum, Gideonis signa capesse!
« Si sit et ingratus rex, immemor ante bonorum,
« Ut prius invadat, sit honor Burgundius in se,
« Utque Titus remeas, praelatus Vespasiano!
« I, fili care, semperque vale, quoque salvum
« Te servet Summus, Andreas sitque patronus. »
Quid moror in multis? ait omnibus « ecce valete. »
Ardua mente gerens, tacite meditatur agenda,
Lilia fert armis, merito gerit atque leonem.
It Comes accinctus vassallis undique, gaudens
Scandit equum, breviter proceres comitantur herilem.
Principium tale vix quisquam dux habiturus,
Nec fuit armata similis sub tempore nostro.
Sic campos peragrat, transit seu flumina, colles,
Pacifico more persolvendo bene cuncta,
Usque quo Parisius regalem transeat urbem,

80 Justicia. — Comoditate.
88 Mentem verum gedeonis.
91 Vaspasiano.
97 Accintus.

Quae caput est regni, fortis, plenissima plebis
Sumptibus innumeris, donec perquirere possit
Si veniant celeres regis fraterque duces hî.
Dux Brito, Calabriae, Bourbon, comites quoque [plures
Stirpis regalis, pro concilio statuendo,
Ad quod inardescit, plus hîs, comes hic probitate
Optans, omne bonum cum justitia reparari.

(*Q*)uin sic incedit, et cuncta prospera credit
Regni regnorum, medio captu fluviorum
Sub divo recubans, sed habens tentoria multa,
Juxta rusve locum *Mons Leherici,* maledictum
Propter prostratos, collisos ac jugulatos,
Mane die Martis, sexta decima quoque mensis
Quintilis, dum sol tangit fervore leonem :
Sic sol justitiae leoninos lustrat ubique.
(*H*)ic Leo tam fortis, alii rubeique leones
De Luxembourgo perstant validique barones :
Primo pater magnus dominusque comes Ludovicus
De Sancto Paulo, natis tribus annumeratis,
Fratreque germano domino Jacobo memorando,
Fratribus et binis de Fiennes sanguinis hôrum.
At probus is miles de Haubourdin —
Hî, qui gestabant armis et corde leonem,
Et multi plures, majores sive minores,

110 Justicia.
111 ( ) Vin. On pourrait aussi lire (*T*)vm.
115 Postratos.
118 Justicie.
125 Ce vers est incomplet dans le ms.

Quamvis diversa gestent insignia Mantes,
Attamen in multis bona pectora sunt leonina;
Istis accinctus, eo fortior est Leo fortis,
Indeque magnanimus, qui de Ravestain herus exstat,
Necnon Burgundus, dominus Bastardus honoris,
Assunt et plures in armis valde viriles
Castrametantes, regem procul esse putantes —
Improvisus adest et tota potentia secum:
Aestimat opprimere cunctos, vel pellere regno;
Sed Deus ex alto praestat fidentibus in se,
Datque suis animum, potiores vincere posse,
Desuper in paucis, plus quam victoria multis.

(*M*)ane, die dicta, cum rex apparuit illic,
Lilia mirantur plus millia, totque videntes
Nostri vassalli statuunt istic sua castra.
In primo dominus primicerius Ludovicus,
Cognoscens Francos et qualiter aggrediendos
Pluribus expertus, acies constituit apte,
Comfortatque suos, ut plus fierent animosi.
Nam pars adversa numerosior est terplicata,
Semper crescendo, donec fugiendo recedant,
Adveniunt avidi multi, magni quoque fortes,
Plumis in capite, nec non et equis phaleratis,
Auro splendentes aut argento, quoque plures
In silvaeque modum gestant hastas numerosas
Sic, ut terrerent, qui raro talia spectant,

130 Accintus.
133 Asunt.
141 Milia.

Terrentur pavidi, et constant corde leones ;
Qui satis astuti statuunt defendere sese,
Pervigiles perstant in equis ad bella parati,
Ut se disseminant, invadant aut prius hostes.

(*N*)obilis ecce Comes, princeps, fortis, metuendus,
Stans hilaris gaudet, cernens insignia regis,
Intrepidus sperat acquirere posse triumphum ;
Regia majestas confidit non superari.
Casus favoris nescit mens ulla virorum,
Velle Dei nec scit, obstat qui saepe superbis,
Exaltans humiles deponit nempe superbos :
Quis talis, vel quis humilis, probat exitus ex se.
Quisquis confessus Dominum devotius orat
Invocat atque pie, succursum quisque merere
Se cruce consignat et equum calcaribus urget :
Tunc cito vexilla sunt hinc illincque soluta,
Partibus ambabus ad bellum sicque paratis,
Cum rex sic venerit, et non invadere temptet,
Taedet magnanimos, quasi perdere tempus inane.
Dicunt unanimes, audaci corde leones :
« In virtute Dei versus Francos quadramur,
« Ut quid praetendant et eorum velle sciamus. »
Appropinquando junctu noscunt inimicos,
Ordine procedunt, magno clangore tubarum,

155 Deffendere.
157 Desseminant.
162 Fatoris.
167 Mè-merere.
170 Paratus.
176 Appropincando. - Muju nosciuit.

Amplis vexillis procedunt arcitenentes;
Mittuntur colubri, serpentinulae, quoque tela,
Missilibus mixtis penetrantibus atque sagittis;
Intrant sic ludum Martis mittendo salutes,
Et tunc miscentur hostiliter impetuose.
Fit clamor magnusque pavor; pavidique recedunt,
Qui, dum sic fugiunt, capiuntur vel trucidantur,
Incurrunt dedecus victore carens et honore.
De Comitis parte plures cecidere pedestres,
Cum nimis audaces sequerentur longius hostes.
Hastis abjectis aut fractis, durius instat
Bellum mortale, nec non horribile visu;
Arripiunt gladios, dicios pariter peracutos,
Ictibus ac magnis se percutiunt iterando:
Continuando diu constarunt in probitate,
Prosternunt equites fortes et equos jugulando,
Occidit et si quis, occiditur immediate,
Tempus parcendi non estve locus miserendi.
Inter et aurigas nostros cecidere valentes,
Plures plumbatis baculis Francos necuere.
Non est scribendus sanguis, qui funditur illic,
Clamor et altisonus tinnitus personet echo,
Longius auditur terror super aera sparsus,
Nec meus hic calamus conscribere cuncta valeret,
Nec sit altiloquus, sed tantum sit monitivus.
Sed quid plura noto, non scriptures nisi scita?
Post ponam ficta, cum sim non ipse poeta.
(T)endit ad occasum sol pallidus et quasi tristis,

186 Cechidere.
197 Baculus. — Meuere.
200 Auditus.

De nece multorum non vult producere lucem.
Dum Leo sic fortis, rubei comitesque leones
In campo stabiles invincibilesque manerent,
Nec labor aut aestus seu sudor distrahat ipsos
Convellunt, sternunt, perimunt quot lilia cernunt,
Vultum monstrarunt, cum sperent illa domare.
Quod rex prospiciens ac esse suis spoliatum,
Hinc ammiratur, jurans per paschata Divi
Consuluit fugere : nec plus maneat sine laude,
Ut sic evadat et Parisius cito tendat.
(*E*)n Karolus victor manet in campo, velut Hector,
Est is magnanimus prudensque comes Ludovicus,
Cum reliquis cunctis victoribus associatis ;
Observant campum , retinent pariterque trium-[phum,
Audacter remanent, si qui pugnare redirent.
Non est, qui redeat, fugiunt quia quique Leonem :
Tunc facies hominis facies producta leonis.
(*E*)x hac militia procedunt commoda multa,
Et quasi propinqua pereunt dispendia plura :
Postquam venere domini prius intitulati,
Quod cito post bellum sersere resistere nullum,
Foedere conjuncti concordantur cito regi ;
Pax est firmata loca regni per spatiosa,
*C*on*C*ors *C*ontent*V*s re*X* est nos*C*endo *L*eone*M*, —

210 Quod.
213 Huic.
216 Velud.
223 Milicia.
228 Spaciosa.
229 Le chronogramme contenu dans ce vers n'est point exprimé par l'écriture du ms.

Versiculus propior Domini cito denotat annos.
(*R*)ex, prius ut libuit, se credit omnibus uti,
Sed non sic fieri, satis est post praelia doctus.
Mitior est factus faciem cernendo Leonis,
Et postquam didicit, clementer nascitur, inde
Rege volente patres Connestabulum statuerunt
Armis famosum dominum comitem Ludovicum,
Cui gladium regni committunt non sine causa,
Viribus excellit, minor est et laus sua vero ;
Sic verbis parco, quia fautor forte notarer.
Nec sine consilio majestas regia perstat
Magnipotens dominus se subdens omnipotenti ;
Si facit, ut sapiens, non nostris plus nociturus,
Principe vivente nostro pax, nemo nocebit :
Vivat longaevus horum qui causa bonorum !
(*N*)unc male consulti paveant merito Leodenses,
Ni bene suffulti sunt poenis, quam Nimuenses,
Illis namque minae remanent, hîs non vero poenae.
Sed melius cecidit, Lamberto forte precante,
Jupiter arrisit, Saturno Marteque junctis.
Magnifice rediens princeps haec fortius egit :
Indomitos Legios nam legibus instruit apte,
Pontificique suo concordans ante rebelles ;
Sic bene consulti devitant verbera, mortem,

236 Comite.

237 Comìttunt.

240 Maiestat.

243 Pincipe.

246 Le dernier mot de ce vers est incertain; selon le ms. on peut aussi lire *uimuenses*, *uiuinenses*, etc. (*Namucenses?*)

249 Arrissit.

Et mala guerrarum freti dulcedine pacis.
Armipotens Carolus Legios sine clade subjecit,
Armipotens, clemens, haec gessit, sed minus anno ;
Haud sine praedictis leoninis ulla peracta,
Quae sunt miranda, nisi Summus adesset eidem.

(*S*)ed Deus adjutor, comitis nostri quoque tutor,
En, servavit eum, per quem sunt omnia facta.
Nox exaudivit devote letaniantes,
Devotis precibus merito laudabimus ipsum.
Omnes assidui grates referatis eidem,
Illuc qui duxit Raphael, perduxit et istuc ;
Ast homo, si fuerit, magno laudandus honore.

(*H*)ortentur cuncti juvenes, mediique, senesque,
Cum mare laetetur conjux et tota sequela,
Exultet nauta, mercator, rusticus inde,
Occurrat clerus totus, populusque paratus,
Occurrant pueri conclamantes sibi « Noel, »
Quisque bono corde, venienti dicat « Avete, »
Clamans in portis « Semper vivat Leo fortis,
« Qui victor rediit magna cum laude triumphi ! »
Hiis et pro multis, mecum dicat vero quivis :
« Laus Domino, vivis pax sit, requiesque sepultis !»

(*Q*)ualiter acceptus genitori, non modo dicam.
Oscula, complexus, et vulnera quanta paterna,

255 Subiicit.
267 Coniunx.
276 ( ) Valliter.

Laetitiam mentis, non audeo scribere certe :
Adjungent reliquis, melius qui postea scribent. —
Hoc opus exiguum finitur sic monitivum,
Non aliter dictum, rogo, sed pereat maledictum.

Augia nos versus dictavit in hoc tabulato,
Se quis perversus discernens, mox reparato.

EXPLICIT.

282 *Augia*, Angia ?
283 *Si quis perversum discernit?*

010

NOTICES

SUR

DES BIBLIOPHILES ET BIBLIOGRAPHES BELGES.

Jean-François Foppens.

(Suite : voy. ANNUAIRE de 1841, pp. 77—117.)

Le manuscrit original du n° 13 des imprimés se trouvait dans la bibliothèque de feu l'abbé Vandevelde (Cat. n° 15272) : *Chronologia sacra episcoporum Belgii*, etc. On y lisait une note ainsi conçue : « Hoc « Ms autographum est R. D. Jo^is^ Franc. Foppens ca- « nonici, etc., autor illud composuerat in supplemen- « tum opusculi, vulgo : *Chronologia*, etc., ut ibidem

« dicit in monitorio ad lectorem; sed morte præven-
« tus ineditum reliquit; et ex cujus bibliothecæ ven-
« ditione publica anno 1761 habita, in meam (Henr.
« Van den Block) transiit librorum supellectilem,
« adjectis a me variorum antistitum effigiebus. »

Le même catalogue de Vandevelde indique, sous le n° 15275 :

Notitia episcopatus Gandavensis, seu series et elogium abbatum S. Bavonis episcoporum, præpositorum, decanorum, cantorum, thesaurariorum, scholasticorum, etc., uti et canonicorum exemptæ cathedralis ecclesiæ S. Bavonis Gandavi, ab ipsa erectione anno 1540 *usque ad annum* 1760. In-fol.

Beau manuscrit, écrit de la main de J.-Fr. Foppens; il contient plusieurs épitaphes qui ne se trouvent pas dans l'*Histoire chronologique des évêques du chapitre exempt de Saint-Bavon*, par M. (Hellin), Gand, 1772, in-8°. Ce manuscrit est encore augmenté de quelques annotations de feu M. J.-F. Vandevelde, extraites des registres de l'évêché de Gand, années 1632 à 1646.

Van Praet.

(ANNUAIRE de 1840, pp. 123—143)

MM. PAULIN PARIS. — MICHAUD. — LAUJON.

On dit que l'esprit court les rues; pour moi, qui bats volontiers le pavé quand je trouve des jambes et du loisir, j'avouerai que j'ai rarement la bonne fortune de me rencontrer face à face avec lui : c'est que peut-être, à force de courir, il se sera arrêté tout coi dans quelque impasse ignorée. Au mal dont certaines gens en disent, on croirait que la peur de l'esprit a succédé à celle des esprits. Si je comprends bien le langage de beaucoup d'autres, ils se croient du génie

parce qu'on ne saurait sans injustice les accuser d'être spirituels. Pures défaites de l'amour-propre qui sent son propre néant : l'esprit véritable sera toujours une excellente chose, comme la casse quand elle est bonne, et il ne gâte jamais rien, pas même la bibliographie. Je n'en veux pour preuve que M. Paulin Paris qui, dans les *Mémoires de la société des antiquaires de France,* vient encore d'insérer une notice sur feu Van Praet, et où ce maudit esprit se trahit à chaque page [1].

J'avais avancé, d'après M. Daunou, que Van Praet avait étudié au collége d'Arras, à Paris [2]. M. Paulin Paris prétend que c'est à Arras même, et j'y consens de bon cœur, d'autant que ses raisons me paraissent fort plausibles.

Puisque me voilà revenu sur le chapitre de Van Praet, je demanderai la permission de raconter quelques particularités auxquelles il n'est pas étranger.

J'étais à Paris en septembre 1824. Chaque jour j'allais visiter M. Van Praet qui, pendant les vacances, passait toutes ses matinées dans la galerie du rez-de-

[1] *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères,* nouv. série, 1840, t. V, pp. LXXXVI-CXVII.

[2] *Annuaire de* 1840, p. 127. Cette notice a paru depuis en allemand dans l'intéressant journal que M. le docteur R. Naumann publie à Leipzig sous le titre de *Serapeum,* n° 20, 31 octobre, et n° 21, 15 novembre 1840, pp. 310-317 et 326-329. La trad. est de M. Scheller, bibl. part. du roi.

chaussée en entrant, à gauche. Un jour il m'aborde d'un air inquiet et en me disant : Qu'avez-vous fait ! voilà *la Quotidienne* qui vous accuse formellement d'athéisme. — D'athéisme ! mais j'ai toujours jugé un athée encore plus impossible qu'absurde, et je ne croyais pas que *la Quotidienne* se doutât qu'un welche était venu passer ses vacances à Paris. — Rien n'est plus certain pourtant; lisez plutôt. — Je m'emparai du journal ultramonarchique et j'y lus un bout d'article qui contenait en substance que la censure du ministère était d'une profonde immoralité, puisqu'elle avait scandaleusement permis l'éloge d'un poëme (*l'Ame et le Corps*) où l'existence de Dieu se trouvait niée sans détour. Que faire ? on pouvait lire et répéter à Bruxelles une assertion si contraire à mes vrais sentiments, et quelques excellents amis pouvaient faire semblant d'y ajouter foi, attendu que les petites noirceurs entretiennent l'amitié. M. Van Praet me conseilla d'aller chez M. Michaud, le propriétaire de *la Quotidienne*, que les libéraux appelaient alors *la Nonne sanglante*. J'y allai. J'eus à parler d'abord à un grand jeune homme, fort impertinent toujours, fort monarchique pour le moment, et décoré de la Légion d'honneur, comme il appartient à tout impertinent bien élevé qui a deux jambes, un habit noir et quelque chose qui ne ressemble pas à une âme. Après un quart d'heure d'attente, je fus introduit ministériellement dans le cabinet de M. le propriétaire rédacteur en chef. M. Michaud m'accueillit à merveille; il n'a-

vait ni l'air cénobitique ni patibulaire. — Monsieur, lui dis-je, un peu remis de ma première émotion, votre journal d'hier m'a fait l'honneur d'affirmer que je suis athée. — Monsieur, répliqua M. Michaud en s'inclinant, c'est aussi une opinion. — Oui, mais ce n'est pas la mienne, et je serais désolé qu'on me soupçonnàt un seul moment de partager la déplorable incrédulité que feignent quelques individus. — O mon Dieu! ne pensez pas que notre critique tirait sur vous : c'était tout bonnement une pierre lancée au ministère. — Soyez assez bon pour n'en plus jeter par ricochet dans mon jardin. — Eh bien! monsieur, adressez-nous une réclamation quelconque; elle sera religieusement publiée. — La réclamation parut, les amis ne s'en récrièrent pas moins en gémissant : *Il a été bien imprudent, bien léger;* mais comme tout n'est pas perte en ce monde, plusieurs personnes eurent la curiosité de lire le *dialogue de l'Ame et du Corps* dont *la Quotidienne* n'avait pris que *l'antithèse* qu'elle trouvait à sa convenance; j'eus un peu de part à la bienveillance de M. Michaud, et l'amitié de M. Van Praet pour moi devint plus étroite.

C'est dans ce temps qu'il me fit cadeau d'une comédie inédite de Laujon, en quatre actes, en prose, et mêlée de couplets, *les Premiers Imprimeurs*, à condition que j'en poursuivrais la représentation à Bruxelles. La pièce était faible, mais M. Van Praet n'y voyait qu'une dissertation dialoguée sur l'origine de l'imprimerie et un nouveau démenti donné à Harlem.

Laujon était plus que septuagénaire quand il l'écrivit, à l'occasion du voyage de l'impératrice Joséphine, en 1806. M. Desprès, secrétaire des commandements de cette princesse, la fit mettre à l'étude au théâtre de Mayence par des comédiens de Strasbourg et de Metz, que le séjour de Joséphine dans cette ville y réunissait vers l'époque de la bataille d'Iéna. Le prompt départ de l'impératrice dispersa les acteurs, et la comédie ne fut pas représentée. Laujon ne l'a point comprise dans la collection de ses œuvres dramatiques. Le manuscrit, en grande partie de la main de cet auteur, avec des coupures et des corrections de M. Desprès, et l'approbation de M. Saulnier, secrétaire de la police générale, est maintenant dans ma bibliothèque : échantillon curieux des transformations d'une pièce avant d'arriver à la scène.

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MŒURS

EN BELGIQUE.

SUR

L'ÉTUDE DU GREC AU MOYEN AGE,

EN BELGIQUE,

Et sur un ancien abrégé de l'Iliade d'Homère.

Lorsque naquit la poésie populaire, la poésie classique resta presque oubliée, et ses monuments les plus célèbres étaient à peine soupçonnés. Si la langue latine qui intervenait sans cesse dans les transactions les plus importantes, si cette langue, dans laquelle on rédigeait les contrats journaliers, les concessions les

plus chèrement obtenues, les lois qui réglaient la vie publique et privée, était, quoique corrompue et barbare, devenue pour ainsi dire le partage d'un petit nombre d'hommes privilégiés, on comprend que l'on dut alors, à plus forte raison, négliger le grec, que ne recommandait aucun intérêt positif et qui n'avait pour lui que des sympathies littéraires impuissantes. Toutefois le grec ne fut pas entièrement ignoré, sans qu'on doive cependant argumenter de quelques rares exceptions pour conclure à une teinture habituelle de ce bel idiome. Ce n'est point manquer de respect envers le moyen âge que d'avancer qu'il savait moins de grec encore que les hommes du progrès au XIXe siècle; c'est exprimer tout simplement un fait, une vérité.

M. Le Glay, qui a dédié à son spirituel ami M. F. Delcroix deux curieuses dissertations *sur l'étude du grec aux Pays-Bas avant la renaissance des lettres* [1], range parmi les hellénistes Halitchaire, élu évêque de Cambrai en 817; Nannon, écrivain frison qui florissait vers 880, et qui fut précepteur de Radbode, évêque d'Utrecht; Brunon, archevêque de Cologne, qui puisa les éléments du grec dans les écoles d'Utrecht, et Rathier, évêque de Vérone, né dans le pays de Liége, qui mourut à Namur en 974: arrivé là, il remarque que le XIe siècle ne nous offre dans les

[1] *Mémoires de la société d'émulation de Cambrai*, 1826-27, pp. 188-199 et 268-280.

Pays-Bas aucun personnage digne d'être mentionné comme ayant contribué à l'avancement des études grecques. M. Le Glay, dont le savoir est si solide et si étendu, M. Le Glay qui n'oublie rien, a pourtant oublié Sigebert de Gemblours, qui non-seulement savait du grec, mais encore de l'hébreu.

Dans le XIIe siècle, M. Le Glay nomme Éverard de Béthune, et au XIIIe Thomas de Cantimpré, Henri de Brabant et Guillaume de Moerbeke, archevêque de Corinthe, auteur, entre autres, d'une traduction du traité de Proclus sur la Providence et le destin, faite sur le sol même de la Grèce et publiée par M. Cousin en 1820 [1], traduction rude, inculte, presque barbare, mais où, suivant l'expression de Fabricius [2], on voit étinceler de temps en temps le génie de l'antiquité.

M. Le Glay omet, à cette époque, Alain de Lille qui, dans son *Encyclopædia*, énumère beaucoup d'auteurs grecs, peut-être, il est vrai, par tradition.

J'ai montré ailleurs quelle profonde ignorance avait précédé le réveil des esprits, et je suis entré dans quelques détails sur le grec [3].

Homère, nom proverbial auquel se rattachaient ces traditions troyennes qui servent de début à toutes nos anciennes chroniques, était souvent cité si on le lisait

[1] *Procli philosophi platonici opera*, I, 1-288.

[2] *Bibl. gr.*, ed. Harless, IX, 373.

[3] *Troisième et quatrième mémoires sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain.*

peu, et il en est encore aujourd'hui de même; car je remarque que les auteurs dont on invoque toujours davantage l'autorité, sont ceux qu'on lit le moins. Dans l'académie instituée par Charlemagne, et dont celle des Arcades a conservé une des coutumes essentielles, un des savants du palais portait le glorieux sobriquet d'Homère.

Chose singulière! je ne trouve point de manuscrits de ce poëte indiqués par Sanderus, et cette observation s'applique en général aux auteurs classiques latins et grecs, qui n'occupent presque pas de place dans les inventaires recueillis par ce bibliographe, non plus que dans les *librairies* des ducs de Bourgogne.

Selon toute apparence, Homère n'était connu généralement que sur traduction, et encore sur une traduction d'un extrait fort abrégé de l'Iliade.

Vers 1467, c'est du moins la date soupçonnée par M. Van Hulthem, et tout concourt à confirmer son opinion, on publia dans les Pays-Bas, soit en Hollande, soit en Belgique, un in-folio de dix feuillets, sans titre, sans chiffres, réclames ni signatures, et dont le dernier est resté en blanc. Ce volume, d'une extrême rareté, est imprimé avec un caractère semblable à celui du *Speculum*, mais un peu plus grand et même d'un aspect plus rude et plus grossier. M. Brunet conjecture que ce caractère a servi à imprimer un doctrinal que M. Renouard attribue, dans son catalogue, à quelque ancien imprimeur des Pays-Bas, sans doute

antérieur à Ketelaer, mais jusqu'ici inconnu. La forme composant chaque page à part semble avoir été un baquet en bois qui, tout autour de l'impression, a laissé une trace en manière d'encadrement timbré à sec. La marque du papier n'est pas, comme le dit M. Van Hulthem, la lettre P, mais un G gothique surmonté d'une couronne; dans la trame d'un des feuillets on aperçoit même une espèce d'F. Le premier de ces signes est à peu près le nº 217 de M. Janssen [1], mais dans notre volume la queue du G est plus arrondie. D'après ce que dit M. Koning, il aurait été imprimé, ce volume, par les descendants de Laurent Koster, si jamais Koster il y eut [2]. Un exemplaire en 10 feuillets, comme celui-ci, fut vendu en 1815 chez M. le comte Mac-Carthy-Reagh (nº 2400) 134 francs. Il vaudrait aujourd'hui deux ou trois fois autant.

M. Brunet décrit un autre exemplaire précédé de dix feuillets contenant des opuscules d'Æneas Sylvius.

Mais quel est le contenu de ces précieuses pages que notre bibliothèque royale est toute fière de posséder [3]?

[1] *Essai sur l'origine de la gravure en bois*, tome I, pl. 17.

[2] *Dissertation sur l'origine de l'imprimerie, etc.*, 1819, in-8º, p. 82; Renouard, *catalogue de sa bibl.*, II, 151-158.

[3] Cat. du fonds V. H., nº 11125, acheté à la seconde vente des livres de M. Dela Serna Santander, faite à Bruxelles, le 19 mars 1816.

précisément une traduction abrégée d'Homère, quoique Fabricius n'en dise rien [1].

Elle est précédée d'un bout de préface et accompagnée de quelques vers du pape Pie II; mais rien ne prouve qu'il soit l'auteur de la traduction. Au contraire, il est même impossible qu'il l'ait faite, puisque né en 1405 et décédé en 1464, il n'a pu écrire un ouvrage que nous trouvons dans un de nos manuscrits provenant de l'abbaye de Stavelot, et qui appartient du moins en partie au XIVe siècle. C'est celui dont j'ai tiré le conte de Regnier de Bruxelles et la vie de saint Maur, par frère Corneille de Saint-Laurent. Il est coté 2695-2719 dans l'inventaire.

Mais d'après quelques lignes de Pétrarque, transcrites à la fin du volume, cet extrait serait emprunté à une traduction faite par l'auteur des sonnets.

Pétrarque dit, en effet, dans un passage rapporté par Vigneul-Marville (Dom d'Argonne) [2], et rappelé par Fabricius : *In Græciam misi et unde Ciceronem exspectabam, habui Homerum, quique Græcus ad me venit, mea ope et impensa factus est latinus.* Et un autre passage du même Pétrarque, imprimé à la fin du volume que nous décrivons, est conçu de cette manière :

Ipse namque (Homerus) de excidio Trojæ poema insigne valde heroicis versibus edidit, quod opus Yliada nominavit. Et incipit liber ille : Iram pande michi, etc.

[1] *Bibl. græca*, 1re éd., I, 297-98.

[2] *Mélanges d'histoire et de littérature*, II, 20.

Or ces premiers mots sont justement le début de notre abrégé; on semble donc fondé à dire qu'il est de Pétrarque, ce qui ne répugne pas à l'âge du manuscrit, le poëte italien étant né en 1304 et mort en 1374.

Mais Pétrarque doit être mis hors de cause. Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir le *Corpus poetarum* de Maittaire et la *Collectio Pisaurensis*. Notre abrégé d'Homère n'est rien autre, en effet, que celui du faux Pindare : *Pindari Thebani epitome ac summa universæ Iliados Homeri*, C.-P., t. IV, pp. 216-224. Il est imprimé dans ces recueils, sauf quelques légères différences, tel qu'il se trouve dans notre manuscrit. De cet abrégé devenu classique, il y a eu beaucoup d'éditions indépendamment de celle qui a été l'occasion de ma notice; l'impression qu'on croit exécutée à Venise vers 1475, in-4o, était la plus ancienne, au jugement de M. Brunet, *Nouv. recherches*, II, 218. L'édition de Parme, 1492, a été suivie de celle de Paris, 1498, d'autres éditions italiennes de 1505 et 1515, de l'édition de Bâle, 1583, etc. Celle-ci est citée par Lutatius sur le 120e vers du sixième livre de la *Thébaïde* de Stace. Il est étonnant qu'un critique comme Barthius, *Adversar.*, LXVIII, 14 et LIX, 1 et 15, prenne ce faux Pindare pour un auteur de l'antiquité, lui accorde du génie et le préfère à Josephus Iscanus. Il est plus surprenant encore que Laurent Valla, qui a aussi traduit l'Iliade, aille jusqu'à le placer au-dessus de Virgile, comme l'a remarqué Jovien Pontanus, *De sermone*, lib. I, cap. 18, *Coll. Pi-*

saur., IV, xxxv. Weytingh cite trois éditions de Bâle contenant le faux Pindare, Darès, Josephus Iscanus, et l'Iliade trad. par Nic. Valla et Vincent Obsopæus; l'édition de Laurent, celle de Sponde, le texte d'Abstenius de l'année 1505, enfin l'édition de Wernsdorf.

Quoi qu'il en soit, notre abrégé, bien décidément, n'est ni de Pétrarque ni d'Æneas Sylvius; quant à *Pindarus, Pentadius, Pintadus* ou *Pintatus*, quel est le personnage que cache ce pseudonyme? nous l'ignorons, et de plus habiles n'ont pu le savoir. Pour ce qui nous regarde, il y a cela de particulier, que ceux qui ont mentionné notre édition n'ont point songé à Pindarus, tandis que ceux qui, au contraire, s'occupaient de Pindarus, n'ont pas connu l'existence de notre volume.

Récemment le docte M. F. Ritschl qui, avec M. F.-G. Welcker, publie le *Rheinisches Museum für Philologie,* a inséré dans le premier numéro de la nouvelle série de ce recueil, pp. 137-140, une notice où il compare le texte de M. Weytingh avec celui d'un manuscrit de la *Bibliotheca Amploniana* à Erfurt, lequel est du XIIIe siècle, et peut être considéré comme un des meilleurs exemplaires de l'*Épitome de l'Iliade,* dont M. Ritschl loue la versification, et que Wernsdorf (*Poet. lat. min.,* IV, 546) attribue à Rufus Festus Avienus, le traducteur d'Aratus et de Denys Periégetes, par des raisons que Weytingh juge peu solides. Ce dernier écrivain conjecturait que le faux Pindare

était contemporain de Josephus Iscanus, c'est-à-dire qu'il *florissait* entre le XIe et le XIIe siècle.

L'avertissement de Pie II contient ces lignes :

Pii secundi pontificis maximi pro laude Homeri præfatio in Homerum, poetarum maximum.

Quamvis Meonius Homerus, poetarum maximus, diversa ut Virgilius variaque poemata ediderit, hoc tamen proch dolor! solum quod sequitur apud nos traductum reperitur. — (Suivent huit lignes et demie.)

Ainsi, à en croire Æneas Sylvius, on n'aurait eu connaissance, de son temps, que de l'*épitome* dont nous venons de parler, et qui est beaucoup plus resserré dans l'imprimé que dans le manuscrit. En effet, le premier contient 430 vers et le second 1929. Du reste, sauf de légères variantes, c'est des deux côtés le même texte; seulement à l'un on a fait des coupures que n'a pas subies l'autre. On n'aurait donc rien appris de l'Odyssée; et environ vingt ans plus tard allait paraître à Florence l'édition de Démétrius Chalcondyle [1]. On ne saurait donc, surtout après ce qu'on vient de dire de Pétrarque, prendre à la lettre l'assertion d'Æneas Sylvius. Mais on peut croire qu'il représentait l'état habituel des connaissances littéraires.

Si l'on se livrait à quelques recherches à cet égard, on n'oublierait ni Simon *ab Capra Aurea*, ni Josephus Iscanus, celui-là même que maltraitait Barthius, que le surnom d'*Iscanus* pourrait faire prendre pour

[1] En 1488, in-fol.

un Belge, quoique l'on s'accorde à le regarder comme Anglais, et dont on lit le poëme en six chants sur la guerre de Troie, à la suite du Dictys de Crète et du Darès de Phrygie, *ad usum Delphini*, édition d'Amsterdam, 1702, in-4°.

Pour en revenir à notre volume, après quelques *testimonia* qui achèvent de remplir le premier feuillet, et qui offrent entre autres treize vers d'Æneas Sylvius sur Homère, vient le précis :

Meonii Homeri græci, poetarum maximi, opus insigne cui Yliada titulus inscribitur e græco in latinum versa. Incipit feliciter.

Iram pande michi Pelidæ, diva, superbi
Tristia qui miseris injecit funera Graiis, etc.

Dès le cinquième vers il y a déjà un retranchement. On a omis ces sept vers du manuscrit :

Conficiebat enim summi sententia regis
Ex quo pertulerant discordi pectore pugnam
Impiger Atrides et bello clarus Achilles.
Quis Deus hos ira tristi contendere jussit,
Latonæ et magni proles Jovis iste Pelasgum,
Infestum regis pestem in præcordia misit,
Implevitque gravi Danaorum corpora morbo? etc.

Le treizième vers est inachevé dans l'imprimé. Le passage se complète ainsi dans le manuscrit :

Dona simul præfert. Vincuntur fletibus ejus
Mirmidones, reddique patri Cryseida censent.

Cette alternative de transcription et de lacune se poursuit jusqu'à la fin. L'imprimé offre cette conclusion : *Explicit Yliada Homeri poetarum maximi;* et le manuscrit : *Explicit Homerus de probitate Achillis*. Dans le premier, le vers final est incorrect :

Tu fave cursum jam plene peracto vati.

Le manuscrit et des textes imprimés le rétablissent :

Tuque fave, cursu vatis jam, Phœbe, peracto.

Il faut remarquer que cette narration, qui est loin d'être dépourvue d'une certaine habileté métrique, va jusqu'à la mort d'Hector et la restitution de son corps à son père. C'est aussi là que s'arrête le vingt-quatrième chant de l'Iliade d'Homère.

Le tome imprimé se termine par une note qui n'annonce pas une grande érudition philologique, et par des passages de Pétrarque, de Diogènes de Laerte, de Justinien, de Stace et d'Æneas Sylvius.

Je ne dois pas omettre de dire que parmi les *testimonia* de l'imprimé, celui-ci est placé sous le nom de Virgile :

Meonium quisquis romanus nescit Homerum,
Me legat, et lectum credat utrumque sibi.
Illius immensos miratur Græcia campos,
At minor est nobis sed bene cultus ager.

Ce fragment d'Homère avait paru depuis quarante-

six ans à peine, quand Thierry Martens d'Alost donna à Louvain une édition toute grecque de l'Iliade et de la Batrachomyomachie, *anno* 1523, *mense Martio*, 2 vol. petit in-4° [1]. Fabricius ne parle que de l'édition de Louvain, donnée par Rescius en 1535. Déjà les lettres grecques commençaient à fleurir et jetaient sur la Belgique un nouvel éclat.

[1] Bibl. royale, fonds V. H., n° 11090. Brunet, *Manuel*, troisième édit., II, 206.

Érasme fit paraître le premier livre de la grammaire de Théodore Gaza, en grec et en latin, au mois de juillet 1516 à Louvain, et au mois d'octobre suivant à Bâle (4e *mém. sur l'univ. de Louvain*, p. 22). Le second ne parut qu'en 1518, et non en 1508. Cette faute d'impression a été soupçonnée par M. Namèche dans son Mémoire sur Vivès, introd., p. 12, note; mémoire mis sous le nom de M. Malou dans ma dissertation concernant les relations anciennes de la Belgique et du Portugal.

COURS D'AMOUR.

M. Arthur Dinaux, qui n'a pas besoin du secours d'autrui pour enrichir d'articles piquants les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, a cependant bien voulu, dans la première livraison du troisième volume de la nouvelle série, répéter notre *aperçu sur les cours d'Amour* [1]. Il remarque avec raison que nous n'avons pas tout dit sur ce sujet, et il prend la peine de nous indiquer plusieurs détails dont plus tard nous pourrons nous servir, confondant peut-être quelquefois avec les cours d'amour proprement dites les différentes associations poétiques où

[1] *Annuaire de* 1841.

l'on dissertait sur les matières d'amour, cet éternel aliment de toute poésie bonne ou mauvaise. « Si son plan (le nôtre) l'eût permis, dit M. Arthur Dinaux, il n'eût pas manqué de nous montrer les *questions d'amour* des *jeux partis* comme les veritables plaidoiries des *cours d'amour*, et de nous citer les *Jehan Bretel*, les *Renier de Quaregnon*, les *Andrieu Douche*, les *Adam de Givenchy*, les *Colart le Changeur*, les *Jehan de Renti*, les *Guillaume Li Winiers*, les *Robert Delepierre* et tant d'autres qui furent, à vrai dire, tantôt les greffiers des cours amoureuses, dont ils enregistraient les *jugements d'amour*, et tantôt les plaideurs ou les avocats de ces mêmes tribunaux, quand ils débitaient contradictoirement les *contredits* sur les questions galantes qu'ils soutenaient.

« Les manuscrits contenant les poésies des XIIe, XIIIe et XIVe siècles abondent en documents sur les *cours d'amour* du Nord. Outre le *Dict des trois jugements du bon sénéchal de Hainaut*, le *jugement d'amour Gillebert de Berneville* et le *Dit d'amour de Nevelos d'Amious*, que nous avons déjà cités autre part [1], on

[1] *Disc. préliminaire des trouvères de la Flandre et du Tournaisis*, par Arthur Dinaux, Paris, Techener, 1839, grand in-8°, pp. 46-54. *Trouvères artésiens*, article *Nevelos d'Amious* (sous presse). — M. A. Dinaux, dont la fécondité égale le savoir, et la bienveillance la fécondité, a parlé de l'*Annuaire* de la manière la plus flatteuse dans les *Archives hist. et litt. du Nord de la France*, t. III, 2e liv. pp. 295 96.

trouve que des comtesses d'Artois, de Flandre et d'Audenarde, ont présidé des *cours* et des *procès d'amour*, où se débattaient des questions galantes et courtoises. *Lambert Ferris* termine ainsi une de ses pièces :

Dame d'Artois, contesse d'onorance,
Oez mon chant que j'ai au puy chantey,
Et si vos proi (*prie*) qu'adès en léautey
Servés amors : c'est ce qui plus avance.

Un autre trouvère du même temps présente ainsi requête à une comtesse de Flandre pour ouvrir un débat sur une question d'amour :

Chanson, dis-moi, la contesse à vis cleir,
Ki de Flandres tient la grand signorie,
Ke je li veul enquerre et demandeir
Lou keil des dous me volrait muels (*mieux*) loeier
Ou raison croire, ou per amors ameir.

« Enfin *li romans du vergier et de l'arbre d'amour*, rapporte des circonstances curieuses d'une cour d'amour tenue en Flandre, et dans laquelle on jugea sévèrement des dames qui n'aimaient pas loyalement ; on les retint captives (sans doute avec tous les adoucissements désirables), jusqu'au jour du jugement, qui fut rendu par deux nobles châtelaines désignées dans les vers suivants :

II dames de grans pris vaillant
Ce est la vicontesse Adire
De Couart (*Thouars ?*) qui, sans contredire,

Maintient fin pris et mainterra,
Ne jà jor ne s'en partira;
Et la prus (*prudente*) dame d'Audenaarde,
Qui de bien faire ne se tarde,
Par cui sunt aconpli tout bien,
Qu'elle n'i faut (*manque*) ne nule rien.
Celes feront le jugement
A quel mort et à quel tourment
Deveront morir et pérer
Celes qui ne n'aurront amer. »

M. le baron Ferdinand de Roisin, qui a puisé à l'université de Bonn les traditions du vrai savoir, s'occupe, nous écrit-il, d'une traduction française de l'ouvrage de M. le professeur Diez, sur la langue romane et les cours d'amour, gracieux tribunaux dont M. Bruce-Whyte ne parle que d'après Raynouard [1].

LE JUIF ERRANT.

Je crois l'avoir dit, le moyen âge, peu initié à la poésie de détail, aux délicatesses et aux petites perfections du style, était néanmoins en possession de la plupart des grandes idées poétiques qui seront éternellement la base de toutes nos inventions, et avait su

[1] *Hist. des langues romanes,* II, 198 et suiv.

leur donner un caractère moral et poétique, une forme sensible et palpable. Le même génie qui personnifia dans Roland et Ganélon le courage trahi par la ruse, dans le Renard, le triomphe de l'habileté, dans Parthenopeus et Lanval, l'impatiente curiosité de l'amour, dans Berthe, Biétris et Geneviève de Brabant, l'innocence calomniée, dans Théophile enfin ou dans Faust, la révolte de l'intelligence contre Dieu, donnait aux petits comme aux grands, une pathétique leçon d'humanité, en montrant à tous les yeux le châtiment du juif qui insulta aux douleurs inouïes du sauveur du monde [1].

Cette tradition est une des plus singulières et des plus universelles chez les nations modernes. Elle n'a pas cessé d'avoir cours en différentes contrées, et l'imagination des poëtes l'a revêtue de vives couleurs.

Goëthe, dans sa jeunesse, avait projeté sur ce sujet une épopée dont il dit n'avoir écrit que quelques fragments. Il semble que le Juif errant aurait pu dicter quelques beaux vers à la poésie majestueuse de l'auteur de la *Messiade*. Une courte pièce du poëte allemand Schubert est intitulée : *Ahasverus* ou le Juif errant. Une tragédie allemande de Gustave-Adolphe lui assigne un rôle, et Béranger a chanté ce mystérieux voyageur, dont M. Quinet a mis le nom en tête d'un drame mythico-philosophique, à grandes pré-

[1] *Introduct. au 2e vol. de Phil. Mouskes*, LXXXV-VI.

tentions humanitaires. Oserons-nous rappeler que nous-même nous avons hasardé une nouvelle dont ce personnage est le héros?

Les paysans de la Furca assurent que cette montagne est le passage habituel du juif errant, lorsqu'il se rend de l'Italie en France; seulement, la première fois qu'il la franchit, vous diront-ils, il la trouva couverte de moissons, la seconde fois de sapins, et la troisième de neige. MM. Grimm ont recueilli la légende du juif errant sur le Matterhorn, laquelle ressemble à celle de ce maudit sur la Furca.

On raconte qu'un jour sur le marché de Francfort parut le juif errant.

Toutes les nations y affluaient : chrétiens, juifs, musulmans. Vendre cher, acheter bon marché, telle était l'unique pensée qui animait la multitude. Le profit, diable armé d'une aune et de balances, pinçait toutes ces âmes entre ses mains crochues.

Un homme à barbe grise, à demi vêtu d'une tunique déchirée, coiffé jusque sur les yeux d'un sale turban, et qui paraissait exténué par de longs voyages, s'approcha d'un fripier; après avoir retourné toute sa boutique, il choisit une robe de samit, fourrée de menu-vair et la regarda au jour; il la rendit, puis la reprit, la laissa, la reprit encore et la marchanda. Le fripier, qui le reconnut pour un juif à son avarice et à sa ténacité, lui jura, par les yeux du Christ, qu'il ne pouvait rien rabattre de son prix.

Le vieillard soupira douloureusement, détourna la

tête, s'empara de la robe et, présentant au marchand une pièce d'or à l'effigie de Tibère, lui dit : « Voilà votre compte. » — « Cette monnaie n'a pas cours dans l'Empire, » dit le fripier. « Il y a cependant quatorze cents ans qu'elle a été frappée à Rome, répondit le juif, et c'est alors que je l'ai reçue. » Le fripier, épouvanté, fit le signe de la croix. — « Oh ! répondez, s'écria-t-il, n'êtes-vous pas le juif errant ? » L'étranger avait disparu [1].

C'est peut-être ce conte dont Goëthe fut bercé dans sa jeunesse, qui lui suggéra plus tard le projet de traiter d'une manière épique l'éternelle punition d'Ahasverus, qu'une légende française appelle *Isaac Laquedem,* en le faisant passer en 1777, à Vienne, en Dauphiné, dans la ville où *Pilate est mort :*

Il passa par la ville
De Vienne, en Dauphiné ;
Jamais on n'avait vu
Un homme aussi barbu.

L'histoire du juif errant fait aussi partie de la bibliothèque bleue flamande, dont les villes de Gand et d'Anvers ont conservé, pour ainsi dire, le monopole.

« Audict an 1616, dit Cousin, l'historien de Tour-

[1] *Souvenirs d'un pèlerinage en l'honneur de Schiller,* pp. 353-54.

« nay (IV, 367), se vendoit publiquement à Tournay « et ailleurs, par des porte-panniers, parmy d'autres « cartes et images de papier, le pourtraict d'un juif « (à mon advis fabuleux), nommé *Ahasverus*, avec un « écrit imprimé où il estoit discouru que cestuy « *Ahasverus* auroit vescu du temps que Nostre Sei- « gneur fut crucifié en Jérusalem, et estoit encore vi- « vant l'an 1613, et errant je ne sçay où par le « monde. »

Il n'est pas sans intérêt de rechercher les premières traces de cette légende. De savants germains ont traité sérieusement et doctement ce problème. Nous connaissons ces deux dissertations déjà anciennes :

JOHAN FRENTZEL, *Meletema historicum de Judæo immortali*, Wittebergæ, 1672, in-4°.

CHR. SCHULTZII, *Dissertatio historica de Judæo non mortali*, edit. noviss., Jenæ, 1734, in-4°.

Le premier de ces auteurs cite un ouvrage anonyme, écrit en allemand et intitulé :

Relation oder Kurtzer Bericht von zweyen Zeugen des Leydens unsers geliebten Heylandes Jesu-Christi, deren einer ein Heyde, der andere ein Jüde, dasselbe zur Zeit da der Hern gecrentziget worden, angesehen, und alle beyde noch heutigen Tagen ein Leben seyn sollen, aus unterschiedlichen Historicis und glaubwürdigen zeugen zusammen getragen.

Cet anonyme ayant, suivant Frentzel, approfondi la matière, c'est son travail qu'il examine principale-

ment, pour établir la non-existence du juif voyageur.

Frentzel pense qu'on trouverait difficilement sur cet être merveilleux de plus ancien témoignage que celui de Mathieu Pâris, qui s'exprime ainsi : *Archiepiscopus quidam Armeniæ, in Angliam veniens, interrogatus de Josepho, viro illo (de quo frequens sermo habetur inter homines, qui, quando passus est Dominus præsens fuit, et locutus est cum eo, qui adhuc vivit in argumentum fidei Christianæ) si illum aliquando viderit, vel de eo quicquam audierit : respondit Archiepiscopus, adserens rem gestam seriatim. Et postea miles quidam antiochenus de familia ejus, qui interpres illius erat, notus etiam cuidam famulo domini abbatis, Henrico Spigurnel, exponens sermones illius, dixit lingua gallicana : Bene, inquit, novit dominus meus hominem illum, et paulo antea, quum iter abriperet ad partes occidentales, idem Joseph in Armenia comedit ad mensam domini mei Archiepiscopi, quem multoties viderat et audierat loquentem. Et postmodum interrogatus de rebus gestis inter Dominum Jesum Christum et eundem Joseph, respondit : Tempore passionis Jesu Christi, quum captus a Judæis in prætorium adductus fuisset ante præsidem Pilatum, ut judicaretur ab ipso, accusantibus ipsum constanter judæis, quum Pilatus nullam in eo causam mortis invenisset, dixit ad eos : Accipite eum vos et secundum legem vestram judicate eum. Sed tandem invalescentibus clamoribus judæorum, Pilatus eis dimisit Barrabam ad petitionem illorum, et tradidit eis Jesum, ut crucifigere-*

tur. Trahentibus autem judæis Jesum extra prætorium, cum venisset ad ostium, Cartophilus, prætorii ostiarius et Pontii Pilati, quum per ostium exiret Jesus, pepulit eum pugno contemptibiliter post tergum et irridens dixit : Vade, Jesu, citius vade, quid moraris? Et Jesus severo oculo et vultu respiciens in eum dixit : Ego vado et exspectabis donec veniam, ac si juxta Evangelistam diceretur : Filius quidam hominis vadit, sicut scriptum est, tu autem secundum meum adventum exspectabis. Itaque juxta verbum Domini exspectat adhuc Cartophilus ille, qui tempore dominicæ passionis erat quasi triginta annorum, et semper cum usque ad centum attigerit redeuntium annorum, corripitur incurabili infirmitate, et rapitur quasi in ectasin et convalescens redit redivivus ad illum ætatis statum, quo fuit anno quando passus est Dominus, ut vero possit dicere cum psalmista : Renovatur ut aquilæ juventus mea. Verum post passionem Domini, crescente fide catholica, idem Cartophilus baptizatus fuit ab Anania, qui baptizavit D. Paulum apostolum, et vocatus est Joseph. Habitat autem frequenter in utraque Armenia et in aliis regionibus Orientis, vivens inter episcopos et alios ecclesiæ prælatos, homo sanctæ conversationis et religionis, pauca habens verba et circumspecta, aut qui nihil loquitur, nisi ab episcopis et viris religiosis fuerit requisitus. Et tunc refert de rebus antiquitatis et de iis quæ gesta fuerunt in passione Domini et resurrectione, et de testibus resurrectionis, illis videlicet qui resurrexerunt cum Christo et venerunt in sanctam

civitatem et apparuerunt multis. Refert etiam de symbolo Apostolorum et earum divisione et prædicatione, et hoc sine risu et omni levitate verborum et nota redargutionis et reprehensionis, ut qui magis versatur in lacrymis et timore Domini, etc.

Voilà un récit bien circonstancié : le juif errant n'est plus un juif : c'est Cartophilus, portier de Pilate, baptisé par Ananias, sous le nom de Joseph, et vivant comme un saint homme, d'habitude parmi les prélats d'Arménie.

Ce qui est le plus à remarquer, c'est que Mathieu Pâris parle de ce Joseph comme d'un personnage très-populaire.

Hottingerus répète ses paroles; et d'autres encore que nomme Frentzel, abondent à peu près dans le même sens, tels que Chrysostome Dudulæus, Jean Claverius, Rod. Botereus, Nicol. Helvaderus et Libavius, qui appelle cet homme *Buttadæus,* avant son baptême. Paul Von Eitzen, allégué par Dudulæus, lui donne, après sa régénération, le nom d'Ahasverus, au lieu de celui de Joseph. L'auteur anonyme déjà cité, suppose deux *errants,* l'un païen et l'autre juif.

Après Mathieu Pâris, un des auteurs les plus anciens qui aient mentionné le juif errant, est sans contredit Philippe Mouskes, II, 492, qui le fait venir aussi en Angleterre, en même temps qu'un archevêque de Nicée, et ne s'écarte pas des détails donnés par Mathieu Pâris. Pour conclusion de cette notice biographique sur une des croyances les plus vivaces du peu-

ple, je dirai que j'incline à attribuer la légende du juif errant à un des nombreux livres apocryphes de l'Ancien Testament qui sont loin d'être tous parvenus jusqu'à nous.

DU BLASON,

Principalement dans ses rapports avec la Belgique [1].

La marquise de la Janotière voulant donner à son fils une éducation convenable à sa fortune et à son rang, consulta sur ce grave sujet un bel esprit d'une frivolité charmante. Après avoir passé condamnation sur le latin un demi-siècle avant la réprobation de M. Arago, après avoir éliminé la géographie, l'astro-

[1] Voyez la *Revue de Bruxelles*, juillet 1838, pp. 46-58. Les règles essentielles de l'héraldique sont incidement

nomie et l'histoire : « Je me souviens d'avoir ouï dire à un abbé, remarqua madame la marquise, que la plus agréable des sciences était une chose dont j'ai oublié le nom, mais qui commence par un B. » — « Par un B, madame? ne serait-ce point la botanique ? » — «Non, ce n'était point de botanique qu'il me parlait; elle commençait, vous dis-je, par un B, et finissait par un *on.* » — Ah! je vous entends, madame, c'est le *blason;* science, à la vérité, fort profonde, mais elle n'est plus à la mode depuis qu'on a perdu l'habitude de faire peindre ses armes aux portières de son carrosse; c'était la chose du monde la plus utile dans un État bien policé. D'ailleurs cette étude serait infinie; il n'y a point aujourd'hui de barbier qui n'ait ses armoiries; et vous savez que tout ce qui devient commun est peu fêté. » Le marquis de la Janotière n'apprit point le blason.

Ce bailleur de conseils était fort aimable, d'accord. Mais son ignorance égalait sa grâce et son amabilité. L'éloge qu'il fait du blason laisse découvrir une intention ironique et méprisante qui permet de croire qu'il n'appréciait pas toute l'importance de l'héraldique; d'ailleurs il vivait dans un temps différent du nôtre.

tracées dans un petit Manuel traduit de l'anglais par une femme d'esprit, à qui je donnerais volontiers pour blason une plume d'or en champ d'azur : *Manuel élémentaire de l'art héraldique,* traduit par Madame M. (Morren), Bruxelles, 1840, in-18. Réimprimé à Paris.

Si à une époque éminemment monarchique on négligeait le blason, notre ère libérale et républicaine l'a remis en honneur. La république et l'émeute, quand elles ont réussi, aiment en effet à se forger des armoiries et à les peindre fastueusement sur les portières de leur carrosse, et tel épicier philosophe qui s'elève avec force contre les préjugés féodaux, ne manque jamais d'usurper un titre dès qu'il en trouve l'occasion. C'est ainsi que les esprits supérieurs qui se moquent des académies où ils ne sont pas reçus, font annoncer avec fracas dans tous les journaux qu'ils ont été à l'unanimité nommés membres des sociétés savantes de Brive-la-Gaillarde ou de Monikerede.

Sans cette disposition générale des esprits, je n'aurais pas osé aborder le sujet dont je vais entretenir un moment le lecteur ; j'aurais craint qu'on ne me reprochât de ranimer de vieilles absurdités, j'aurais tremblé de me voir frappé de l'anathème qui pèse sur les intelligences rétrogrades : mais je lève la tête sans rougir, averti par ma conscience et par ma raison que je marche avec le siècle et que je traite un sujet *pal pitant d'actualité.*

Qu'on ne s'imagine pas cependant que j'aie la prétention de savoir le fin des choses, le grand fin, le fin du fin, comme disait Madelon Gorgibus, qui avait pressenti le style à la mode. Je ne suis ni assez savant ni assez subtil pour montrer dans le blason toutes les sublimités que certains auteurs y ont aperçues, ni pour ajouter à ce qu'ont enseigné sur ce point les Me-

netrier, les La Roque, les Wlson, les Christyn, les De Rouck, les Scohier et tant d'autres. Mon but est seulement, au milieu de notre fièvre d'aristocratie bourgeoise, d'apprendre par-ci par-là à nos gentilshommes d'hier l'alphabet d'une science dont ils violent arrogamment les premières règles, et de rattacher ces détails élémentaires à la Belgique, à laquelle depuis vingt ans se rapportent toutes mes spéculations bonnes ou mauvaises.

Favin place l'origine du blason à la création du monde : Segoing se contente de remonter au déluge, le héraut Sicile s'arrête à Alexandre de Macédoine, le père Monet ne date, lui, que de l'empire d'Auguste. Il en est qui ne commencent qu'aux invasions des Goths, d'autres choisissent Charlemagne pour leur point de départ.

Jean le Maire des Belges admet l'existence des armoiries au temps du siége de Troie, puisqu'il introduit dans ses *Illustrations des Gaules* le roi d'armes Idéus qui *épilogue les titres et blasons d'Hélicaon.*

Le sieur Jérôme Bara, parisien, qui peignait assez proprement sur verre, ne se prononce point d'une manière précise, dans son *blason des armoiries,* publié à Lyon en 1681 ; mais il semble partisan des opinions qui font remonter très-haut *l'art royal,* puisqu'en ce même livre il gratifie d'armoiries figurées Osiris, petit-fils de Noé, Hercule de Libye, Anubis, Nemrod, Priam, Josué, Samson, Nectenabo, Mithridate, Pompée, David, Alexandre le Grand, Jules César, Artus,

voire même Jésus-Christ, dont l'écu est, suivant lui, d'argent à une croix de gueules, chargée d'un crucifix d'or, accompagnée de deux *escorgies* ou fouets de gueules, une de chaque côté. Mais comme il cherche en tout la vérité, il a soin d'ajouter que d'autres disent d'azur, à un crucifix d'argent.

Petermans Etterlin, greffier de Lucerne, qui vécut du temps de la guerre des Suisses et de l'empereur Maximilien, trouve le blason tout établi au IXe siècle. Dans sa chronique, imprimée en 1507, il raconte avec un beau sang-froid que les Suisses, ayant livré bataille aux Sarrasins en 811, les anges vinrent à leur secours et prirent non-seulement la peine d'ensevelir leurs morts, mais encore d'en éterniser la mémoire, *en gravant leurs armoiries* sur leurs tombeaux.

Ce sont là d'innocentes folies qui ne méritent aucune réfutation sérieuse.

Eschyle, dans sa tragédie des *sept chefs devant Thèbes*, décrit les boucliers de plusieurs de ces guerriers : celui de Tydée représentait le ciel étoilé, la lune au milieu. Capanée avait pour emblème un homme nu portant un flambeau allumé; sa devise en lettres d'or : *Je brûlerai la ville,* etc. Je ne transcrirai pas le texte grec, bien que ce soit une satisfaction à laquelle on renonce difficilement, surtout quand on n'est pas helléniste. Euripide présente des passages analogues que l'abbé Fraguier a particulièrement examinés avec ceux d'Eschyle dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*. Homère, Xénophon, Diodore de Sicile,

Philostrate, Virgile, Pline le naturaliste, Quinte-Curce offrent, de leur côté, certaines phrases qui ont donné lieu de penser à plusieurs érudits, que l'on pourrait trouver chez les anciens des traces d'armoiries. Néanmoins, des symboles et des devises personnels, encore qu'ils aient servi à préparer la langue symbolique du blason, ne doivent pas être confondus avec des armoiries réglées et héréditaires. C'est ainsi que, sans les miroirs en acier poli des anciens, on n'aurait pas probablement songé aux glaces étamées de Venise, quoique l'usage des premiers soit séparé de l'invention des secondes par un intervalle immense.

A quelle époque apparaissent les armoiries permanentes et régulières servant à distinguer les races et leurs branches diverses? Voilà toute la question. Assurément, elle n'est pas plus puérile qu'une foule d'autres problèmes archéologiques et même scientifiques. Le blason fait partie de la langue des signes; c'est une espèce d'hiéroglyphes, qui s'est mêlée intimement aux mœurs et aux usages, et qui n'en est pas encore exclue; il aide à résoudre quantité de difficultés que présente l'histoire, ou révèle des particularités intéressantes que l'histoire n'a point recueillies. Il est loin d'être étranger à la technologie, à la philologie, aux beaux-arts. La numismatique en tire de grandes lumières et, si l'on voulait le prendre tout à fait au sérieux, on pourrait l'envisager sous plusieurs points de vue piquants et inattendus. Par exemple, n'obtiendrait-on pas grâce pour lui auprès des censeurs les

plus prévenus, si on le considérait dans ses rapports avec la botanique et l'histoire naturelle en général? Il y aurait de quoi faire sur ce thème un bon et beau mémoire qu'une académie couronnerait sans se compromettre et sans être soupçonnée de flatter l'aristocratie ou de pousser le pouvoir à des mesures réactionnaires, imputations banales à l'usage des grands citoyens qui exploitent la presse pour le bonheur du monde et pour leurs menus plaisirs.

Revenons à notre question.

Les derniers romans de chevalerie sont tout pleins de descriptions héraldiques que le biographe de Don Quichotte parodie avec une verve inimitable, quand l'invincible chevalier de la Manche prend un troupeau de moutons pour une armée ennemie; mais il n'en est pas ainsi dans les plus anciennes chansons de gestes, dont nous sommes même assurés de ne pas posséder les premières rédactions, au moins pour la plupart.

Dans ces monuments, qui apprennent d'autant plus de choses qu'ils n'ont pas un but dogmatique, on trouve à peine quelques rares indications d'où l'on pourrait inférer l'existence reculée des armoiries, si l'on se désistait des principes d'une critique sévère, s'étudiant à ne pécher ni par omission, ni par addition, ni par transformation, c'est-à-dire, appliquée à voir dans l'objet de son examen tout ce qui y est contenu, sans l'altérer ni l'amplifier en aucune manière.

Le poëme latin de *Waltharius* ou de la première expédition d'Attila dans les Gaules, poëme dont on

vient de lire la traduction, a, comme on l'a remarqué, de frappantes analogies avec les *Nibelungen*. F.-C.-J. Fischer et F. Molter le croient du VIe siècle [1], tandis que les bénédictins, premiers anteurs de l'*Histoire littéraire de la France,* en l'attribuant à un certain *Giraldus* ou Giraud, le placent au Xe. Quoi qu'il en soit, ce récit épique n'est qu'un remaniement de légendes antérieures : le fait est sans réplique et de toute évidence. Eh bien, dans ce poëme, Hagano, le *Hagen von Tronek* des *Nibelungen,* reproche amèrement à Walther [2] sa déloyauté et s'exprime en ces termes [3] :

[1] Fischer s'exprime catégoriquement dans sa préface : « Fuit autem (auctor), quod constat, monachus ab origine stirpis celticæ generatus, Venantii Fortunati et Corippi Africani æqualis, et, ut verisimile est, ad finem sæculi VI vixit et scripsit. Quæ autem tradidit, ita sunt constituta, ut fundum priscæ alicujus traditionis et a majoribus acceptæ narrationis prodere videantur. » Cependant, M. Ciampi, éd. de Turpin, XVI, avance que Fischer fait composer le poëme d'Attila au XIe siècle, tandis que le comte Napione ne le croit pas antérieur au IXe. On peut croire que le chiffre XI est mis ici par une de ces fautes typographiques si fréquentes dans l'introduction de M. Ciampi, où on lit, par exemple, *Pinehart* pour *Oienhart, Rubeo* pour *Reubero, M. d'Eichkor* pour *Eichorn,* etc.

[2] Von Spanie Walther, ib. éd. de Vonder Hagen, 1820, XXXIX, 90, etc.

[3] Édition de Leipzig, 1780, in-4°, p. 64, et le présent *Annuaire*, p. 39.

Vim prius exerces, Walthari, postque sopharis.
Tute fidem abscideras. Cum memet adesse videres,
Et tot stravisses socios, imoque propiquos,
Excusare nequis, quin me tunc affore nosses.
Cujus si facies latuit, tamen arma videbas
Nota satis, habituque virum rescire valeres.

« Tu commences par te livrer à une action coupa-
« ble, Walther, puis tu nous paies de frivoles
« raisons. Oui, tu as impunément violé la foi don-
« née. Peux-tu t'excuser lorsque, malgré ma pré-
« sence, lorsque sachant que je devais être là, tu
« as fait mordre la poussière à des alliés, à des pro-
« ches? Si mes traits étaient cachés, *tu voyais au*
« *moins mon armure*, qui ne t'est pas inconnue, et tu
« devais me reconnaître à mon extérieur. »

Les mots *tamen arma videbas nota satis* paraissent à M. Fischer se rattacher aux origines de l'art héraldique. Il renvoie à Tacite qui, au chap. 6 de sa *Germanie*, dit que les Germains ne mettaient aucune recherche dans leur parure, excepté pour leurs boucliers peints des plus riches couleurs : *nulla cultus jactatio, scuta tantum lectissimis coloribus distinguunt;* et il cite, à cet égard les notes de Dithmar sur ce passage, le traité latin de B.-C. Mettingh sur l'*État militaire des Germains*[1], ainsi que l'*Historia ordinum imperii Germ.* de Gebhard[2].

[1] Sect. II. § 8. p. 93.
[2] T. I. p. 53.

Nul doute que cette coutume de décorer l'écu ou les autres pièces de l'armure de signes distinctifs n'ait été une introduction aux armoiries : toutefois, comme nous venons de le remarquer, elle ne saurait être justement confondue avec elles, et les vers transcrits plus haut ne sont pas assez explicites pour qu'on soutienne le contraire.

Consultons les *Nibelungen* mêmes. On est généralement d'accord que la rédaction qui nous reste de cette grande épopée nationale, est du XIIIe siècle. Cependant, on n'est pas autorisé à y reconnaître de véritables armoiries. A la vérité, Siegfried porte sur son bouclier une *couronne peinte* [1], les preux des Pays-Bas attachent à leurs lances, en signe de guerre, de *rouges banderoles* [2], et l'intrépide barde Folker les imite [3]. Mais supposé que ces détails n'aient pas été ajoutés aux chants originaux, ils ne prouvent rien de plus que les passages d'Eschyle déjà allégués.

La légende des Lorrains, que nous regardons comme inspirée, en grande partie, par les *Nibelungen*, et qui, dans sa forme actuelle, appartient au XIIe siè-

[1] Do het der herre Liudeger uf eime schilde erchant
Gemalet eine chrone, vor Sivrides hant.
IV, 873.

[2] Diu Zeichen si an-bunden, also si wolden dan.
XV, 3573.

[3] Er bant ouch ze finem schafte ein zeichnen das was rot.
XXVI, 6395.

cle, a donc pu faire allusion à l'héraldique ; pourtant nous n'y découvrons que deux passages qui la concernent, mais ils sont significatifs.

Qui est or cil sor cest cheval corant,
Un bis lion qui va à mont rampant ?

Et plus loin :

Doon appelle : quel gent sont ores ci ?
Et cil respont : « Guillaumes li marquis,
A l'escu d'or et au lioncel bis[1] ? »

Le *lioncel bis* est ce qu'on a appelé *lion de sable*. Il est à remarquer que ce n'est que par exception qu'un guerrier étale ici des armoiries, et rien n'annonce qu'au moment où le roman de Garin a été rédigé, l'usage en ait été universel.

La chronique de Turpin, dont nous avons placé la composition dans la seconde moitié du XIe siècle[2],

[1] Garin, éd. de M. P. Paris, I, 253, II, 120. On lit en outre, I, 84 :

La poïssiez véoir maint garnement,
Maint paveillons qui sont tendus au vent,
Et maint pennon où li fins ors resplent.

Et à propos d'Aubri, ib., 84 :

Mout bien li siet l'escus enluminés,

Ici encore rien de déterminé.

[2] Ph. Mouskes, II, ch. IV et suiv.

19



n'entre dans aucun détail relatif au blason ; le roman de la prise de Carcassonne et de Narbonne, attribué à Philumena, historiographe breveté de Charlemagne, et la *Chanson de Roland*, quoique postérieurs, n'en parlent pas davantage, si nous avons bonne mémoire.

Interrogeons d'autres monuments, sculptures, peintures, tombeaux, sceaux, nous arriverons à un pareil résultat, c'est-à-dire, que l'on ne découvrira pas d'armoiries dignes de ce nom avant le XIe siècle ; qu'elles ne deviennent d'un usage commun qu'au XIIe, que c'est alors qu'elles sont soumises à une théorie, et qu'elles ont leur langue, leur poétique et leurs lois.

Cependant M. de Courcelles les fait remonter incontestablement à la fin du Xe siècle, avant les tournois et les croisades [1].

Le plus ancien sceau des comtes de Flandre, marqué d'un blason, est celui de Robert-le-Frison, attaché à un acte de l'an 1072; ce prince y est représenté à cheval, tenant l'épée nue d'une main et de l'autre un écu chargé d'un lion.

Les sceaux sont d'un grand secours pour l'héraldique, à part les notions qu'on en peut tirer pour l'histoire de l'art et pour la chronologie. C'est cette considération qui m'a engagé à en faire dessiner un grand nombre pour ma *Collection de monuments historiques relatifs aux provinces de Namur, de Hainaut et de*

[1] *Hist. généalog. des Pairs de France*, I, introduct., p. 29.

Luxembourg. M. Berger de Xivrey, qui a fait sur les sceaux quelques remarques curieuses (*Appréciations historiques*, II, 121), dit que l'usage de deux supports ou d'un seul tenant sur les écus qui y sont gravés, ne se trouve pas (du moins en France) avant le second quart du XIVe siècle. L'exemple le plus ancien qu'il en ait vu est sur le sceau de Gaston II, comte de Foix, en 1342. On en pourrait découvrir, dit-il, quelques exemples antérieurs, jusques vers 1330.

L'emploi du cimier est un peu plus reculé. On est fondé à le reporter au commencement du XIVe siècle ou aux dernières années du XIIIe.

Les guillochis ou traits pour distinguer les émaux ne sont pas d'usage avant la fin du XVIe siècle.

Les armoiries fixes n'ont été reçues, au pays de Liége, que vers l'an 1158. Hemricourt, qui écrivait en 1398, est une autorité irrécusable : « Quoiqu'il « y ait eu de tout temps, dit-il (qu'on nous pardonne « de rajeunir son langage), nombre infini d'illustres « chevaliers dans la contrée de Hesbaye, renommés « par leur prouesse et valeur, il y a tout au plus 200 « ou 240 ans que la plupart des nobles de ce pays, « comme chevaliers et écuyers, s'avisèrent de prendre « certaines armes et blasons fixes, et tels que leurs « hoirs ont toujours eus depuis et ont encore à pré- « sent, quoique devant ce temps et anciennement « nous sachions qu'ils avaient des armes faites à plai- « sir, remplies de diverses couleurs et figures diffé- « rentes qui réjouissaient la vue et les sens, témoin

« l'occasion des faits d'armes de guerre ou des tournois « où ils paraissaient une fois avec une manière d'or-« nement et une sorte de blason, une autre fois avec « d'autres tout contraires; ce qui les faisait méconnaî-« tre entre eux, leur ôtant la connaissance des degrés « de leur proximité, dont quelques-uns se trouvaient « quelquefois éloignés jusqu'au quatrième ou au cin-« quième, et perdaient par ce moyen le secours qu'ils « pouvaient espérer de leurs parents. Enfin, les plus « puissants et les plus riches s'avisèrent, comme je « viens de dire, de prendre des armes fixes et des bla-« sons qu'ils ne changeraient plus, qui demeureraient « perpétuellement à leurs hoirs, et qui avaient cer-« tain cri auquel ceux qui auraient choisi ces blasons « pourraient avoir recours en toute rencontre de faits « d'armes, ainsi qu'il se pratiquait en plusieurs autres « pays. »

Butkens ne remonte pas plus haut que Hemricourt, lui qui cite des chartes flamandes à une époque où l'on n'en rédigeait pas encore. « Certes, il nous serait bien difficile, écrit-il raisonnablement [1], « de trouver quelles armoiries les princes mêmes « portaient en ce temps-là (vers 1143), puisque « dans leurs sceaux on ne trouve aucune marque ou « blason, et véritablement le port des armes n'est si « ancien, ni les armoiries si héréditaires comme on « les imagine maintenant, et à ce qu'on peut juger des

[1] *Troph. de Brabant*, I, 222.

« sceaux, le blason en nos quartiers n'a été en usage « que peu devant l'an 1160. »

On voit encore dans Hemricourt qu'après avoir choisi des armoiries, on les changeait souvent à son gré. C'est ainsi que M. Warnier, seigneur de Daveles, au pays de Namur, *enchargea* les armes et le cri de Hemricourt, pour faire honneur à son oncle, et quitta les armes d'Elzée, que son père et ses frères du premier lit avaient portées [1].

Le seigneur de Château-Vilain, en France, pour marquer sa reconnaissance à Jean de Langdris, qui l'avait bien servi, lui donna ses armes [2]. En faisant de pareils changements, on sacrifiait quelquefois sa vanité à son ressentiment. Par exemple, si les Schoonvorst et d'autres maisons, excepté le comte de Berg et le sire de Fauquemont, quittèrent le glorieux écu de Limbourg; le dépit qu'ils éprouvèrent après la bataille de Woeringen, en voyant les ducs de Brabant en écarteler le leur, les excita à y renoncer [3]. Guillaume de Flemale, aussi par mécontentement, abandonna les armes de son père [4]. L'incertitude et l'arbitraire régnaient encore dans le blason au XIIIe siècle [5].

Les bourgeois portaient quelquefois des armoiries.

[1] Éd. de 1673, p. 15.
[2] Ib., p. 30.
[3] Ib., 45-46.
[4] Ib., 180.
[5] Ménestrier, *Origine des armoiries*, pp. 87, 89.

Celles de Nicolas le Puissant, changeur à Liége, marié à la veuve du seigneur de Fleron, laquelle appartenait à la famille de Hautepenne, étaient d'hermine au léopard de gueules [1]. La noblesse, comme sous Louis XV, s'alliait avec la finance, et les filles de changeurs et de Lombards se chargeaient de rétablir les affaires des chevaliers.

Les armoiries n'étaient pas particulières aux familles ni aux individus. Liége en offrait de même que Valenciennes pour des rues entières et des quartiers qui, à la vérité, avaient été primitivement le siége de certaines familles [2].

Les premières lettres d'anoblissement ne décrivaient pas les armoiries de l'anobli, comme cela se pratiqua par la suite. Ces lettres remontent, suivant quelques-uns, à l'année 1270, en faveur de Raoul l'Orfèvre, selon d'autres elles sont beaucoup plus récentes. On cite cependant deux arrêts de Saint Louis, l'un de l'an 1260, défendant au comte de Flandre de donner des titres d'anoblissement, l'autre condamnant le comte de Nevers à une amende, pour avoir anobli deux de ses sujets [3].

Voilà pour la France et nos contrées; à l'égard de l'Allemagne, je pourrais alléguer la pièce suivante, qui est inédite, mais dont je ne garantis pas l'authenticité. C'est

[1] Hemricourt, 83.
[2] Ib., 209.
[3] Leber, *Coll. de dissertations curieuses sur l'histoire de France*, XI, 247.

un diplôme d'anoblissement accordé prétendument par l'empereur Henri II en 1105, à un certain Zeilner, qui avait récréé Sa Majesté Impériale en lui amenant un chameau de la Hongrie. Le motif pourra paraître puéril, mais on a été anobli et honoré des titres les plus éminents à moins que cela. De nos jours, Charles X, roi de France et de Navarre, n'a-t-il pas décerné l'étoile de la Légion d'honneur à un monsieur qui amusait les Parisiens en leur exhibant, au son de la musique, le squelette d'une baleine? Et le sultan Abdul-Medjid n'a-t-il pas placé le Nichan-Iftihar sur la poitrine d'un pauvre diable qui avait délassé le commandeur des croyants par ses tours de force et d'adresse avec des tigres et des panthères? Quoi qu'il en en soit, voici cette pièce :

« Nos Henricus nomine hujus secundus, divina gratia Romanorum imperator semper augustus, cunctis ac singulis imperii fidelibus quibus sacra hæc nostra innotuerint, favorem nostrum omnemque benevolentiam. Quoniam cæsareæ celsitudinis majestas ac dignitas denique amplissima status hujus potestas hoc sublimior et illustrior redditur quo majore mansuetudinis nostræ clementia fidelium nobis et ex animo deditorum nobis votis annuitur, ex imperatoriæ clementiæ nostræ potestate, honesto, prudenti, dilecto ac fideli nostro Dietegen Zeilner, considerans quam fideliter nobis ac sedulo cum alias tum in eo praecipue servierit quod camelum nobis ab affini nostro Ste-

phano, rege Hungariæ, honoris loco missum, secundum jussum ac placitum nostrum Babenbergam civitatem nostram prorsus illaesum adduxit, non ipsi modo sed et cunctis ipsius ac totius familiæ posteris honorificenter gratia insigni hoc largiti sumus, nempe scutum rubrum in quo sit camelus albus qualis nobis dono datus et per ipsum palatio nostro babenbergensi est adductus, deinde et in galea camelus albus sine pedibus inter duo rubra capricorni cornua situs. Denique ad ampliorem cum illius tum posterorum ejus honorem, cameli hujus caput, tanquam regii stemmatis munus, aureo diademate ornavimus. Quapropter cunctis imperii subditis ac fidelibus tam ecclesiasticis quam secularibus precipimus ut dictum hunc Dietegen Zeilner cum omnibus illius posteris scuto hoc et insigni inoffense sine ulla contradictione uti sinant, nisi gravem cæsareæ nostræ indignationis vindictam experiri velint. Et, ad muneris hujus nostri testimonium, litteras istas conscribi ac nostro sigillo communiri jussimus. Actum in civitate nostra et castro Babenberg, 3 cal. martii, indictione 12ª, anno divinæ Incarnationis MXV, imperii nostri XII.

On remarquera qu'ici les armoiries, contrairement à ce que nous avons dit de leur origine et de la teneur des anciennes lettres d'anoblissement, contiennent une description minutieuse du blason de Zeilner, ce qui rend le diplôme d'autant plus suspect.

Pour en revenir au premier usage des armoiries,

l'espèce de preuve que nous avons employée est négative, et, quoi qu'en dise spirituellement M. P. Paris [1], elle a une grande force. Si les emblèmes et devises sont d'une antiquité incommensurable, s'ils ont été un acheminement au blason, celui-ci, tel que nous l'avons défini, ne décèle son existence qu'aux époques qui viennent d'être indiquées, sans que l'on puisse prétendre pour cela qu'à tel jour, telle heure, il ait plu à un individu de les inventer. Le blason, comme les communes, comme beaucoup d'autres institutions plus sérieuses, n'est pas une création individuelle, et son origine ne saurait se constater autrement que la leur.

[1] Note sur Garin, I. 253.

P.-A. DE LAUNAY.

Pierre-Albert de Launay acquit une certaine célébrité par ses fraudes en matière de noblesse et par l'art avec lequel, en caressant la vanité d'un grand nombre de familles, il sut échapper à la vindicte des lois. Sa naissance était commune; fils d'un caissier du payeur général, petit-fils d'un imprimeur de Rohan, en Bretagne, lequel avait été domestique, il ne s'en

fabriqua pas moins une généalogie superbe dont les personnes qui lui devaient leur illustration aristocratique n'avaient garde de nier l'authenticité. Il avait eu pour maître Henri Prevost de Le Val, écuyer, roi et héraut d'armes à titre du pays et comté d'Artois et des châtellenies de Lille, Douai et Orchies, auteur de plusieurs recueils manuscrits conservés à la bibliothèque du royaume à Bruxelles. Des lettres patentes, dépêchées au conseil privé le 24 janvier 1639, créèrent De Launay poursuivant d'armes. Ce fut son début; mais il était trop intrigant et trop ambitieux pour en rester là. Le 21 mai de la même année il fut promu à l'office de roi et héraut d'armes à titre de Brabant, vacant par le décès de Jérôme de Becberghe. Dans ce poste, il donna carrière à son talent et multiplia les fraudes avec une audace incroyable. Cependant ceux qu'il avait servis le protégèrent si bien, qu'en 1644 on le vit conseiller et contrôleur-général de l'artillerie du roi aux Pays-Bas, et quelques années après lieutenant-général de cette artillerie. Dans l'intervalle, il s'était donné généreusement le titre de baron et s'était allié par sa mère à une branche bâtarde de Bourgogne dont il portait les armes. Ces supercheries étaient si audacieuses, qu'elles attirèrent enfin l'attention du procureur-général de Brabant. En 1673, il fit arrêter De Launay et lui intenta un procès criminel. Mais cette tempête se calma, et l'accusé en fut quitte pour une déclaration de faux appliquée seulement aux pièces qui lui étaient personnelles. On croira après

cela qu'il fut privé de ses emplois, surtout de celui où il avait si indignement abusé de la confiance de l'État. Loin de là : les absences et les infirmités du premier roi d'armes des Pays-Bas devinrent un prétexte pour lui conférer la lieutenance de ce fonctionnaire et enfin sa place même, lorsqu'il mourut, à Séville, le 10 mars 1680. Il y eut plusieurs décrets pour enlever à De Launay l'enregistrement des titres, mais il sut les éluder, et la faveur du marquis de Caracena, gouverneur des Pays-Bas, le soutint contre ses adversaires. Quoiqu'il eût gagné des sommes énormes, il n'était pas riche à son décès, arrivé le 27 septembre 1694. On ne peut s'empêcher, en lisant cette courte biographie, de réfléchir sur les prétentions héraldiques de beaucoup de familles, prétentions dont les certificats très-suspects de Pierre-Albert de Launay sont les seuls fondements. Moins heureux que lui, son frère Jean de Launay, d'abord poursuivant, puis roi d'armes du pays conquis, fut étranglé dans la prison de Tournai, le 17 mai 1687, pour crime de faux. Il prenait les titres de baron de Launay, vicomte de Zélande, seigneur de Montigny, et décorait sa femme, Marie Broyaert, de celui de comtesse palatine et du Saint-Empire. Toutes ces grandeurs sortaient en ligne directe de son imaginative.

Dans quelques exemplaires de la *Jurisprudentia heroica* de Christyn, qui avait aussi ses petites condescendances héraldiques, et qu'on a voulu faire descendre, sans preuves, de la maison de Gand, on ren-

contre un arbre généalogique armorié de ce Jean de Launay, où ses seize quartiers sont déduits ainsi :

Launay,	Ittre,
La Forest,	Wez,
Chateaubriant,	Mottenghien,
Vernon,	Tseraerts,
Suer de Quinônes,	Bourgongne-d'Amerval,
Luna,	Poix,
Oisel,	Enghien,
Longny.	Rovere.

JEAN DE SAINT-AMAND,

Savant médecin belge du XIIe siècle [1].

Un ouvrage qui excède les forces d'un individu et qu'une corporation savante peut seule mener à bonne fin, un ouvrage que les bénédictins ont commencé et qu'achève l'Académie des inscriptions, en ce qui concerne la France, c'est l'histoire littéraire du pays. Un pareil travail est digne de réunir les efforts de tous les membres de notre académie, et quoique j'aie déjà

[1] Bull. de l'Acad., t. VIII, no 3.

essayé plus d'une fois d'attirer son attention sur mon sujet favori, je ne saurais promettre d'éviter désormais cette sorte de redite. Je ne demande point avec la cruelle opiniâtreté de Caton, que l'on détruise, mais, au contraire, que l'on édifie : *restituenda Carthago.*

En attendant que la compagnie prenne une résolution sur ce point, qu'il me soit permis de glaner de temps à autre dans le champ dont la moisson lui est réservée. Je lui soumettrai aujourd'hui quelques lignes sur un Belge qui a possédé des connaissances médicales étendues, à une époque où l'art de guérir se bornait à un empirisme grossier. Si l'on objecte que je parle de ce que je ne sais pas, je répondrai comme un personnage de certain vaudeville, que nous *sommes tous un peu médecins,* et si l'on va jusqu'à m'accuser d'irrévérence pour toucher à des matières qui doivent être placées hors de la portée des profanes, je saisirai avec joie l'occasion de déclarer solennellement que j'ai été élevé dans la crainte des médecins et de la médecine, et que je compte bien persister jusqu'au bout dans les mêmes sentiments.

Jean de Saint-Amand n'a obtenu de la part des biographes que de courtes et parcimonieuses mentions; Symphorien Champier, Foppens, J.-B.-L. Chomel et M. Van Hulthem lui accordent une brève notice; Éloy, plus explicite, un paragraphe moins étriqué; M. C. Broeckx et Sprengel sont aussi réservés que leurs devanciers. M. L. Chouland, conseiller de cour

du roi de Saxe et professeur de médecine pratique à Dresde, a voulu suppléer à cette indigente sobriété. Dans son *Historisch-literarisches Jahrbuch fur die deutsche Medicin*, Dritter Jahrgang, Leipsig, 1840, pp. 138-143, il a inséré sur Jean de Saint-Amand quelques pages qui ne sont en grande partie qu'un extrait des écrits de ce médecin. C'est M. Choulaud qui m'a servi de guide.

M. Chouland se contente de dire que Jean de Saint-Amand naquit dans le Hainaut. M. le docteur Cunier (de Bel-OEil), qui a obtenu de si beaux succès dans l'oculistique, et qui se dévoue à de profondes recherches sur l'histoire de la science qu'il cultive, M. Cunier a découvert que Jean de Saint-Amand avait vu le jour à Huissignies, aujourd'hui du canton de Chièvre. Quoi qu'il en soit, il florissait entre la fin du XIIe siècle et le commencement du XIIIe, et devint chanoine de Tournai, ce qui n'était pas incompatible avec la profession de *mire* ou de *physicien,* comme on disait alors, quoique peut-être il se soit borné au rôle de médecin spéculatif. Un manuscrit de l'abbaye de Saint-Victor le qualifie de prévôt de Mons en Puelle : *Johannes in Pabula canonicorum, praepositus Montensis.*

Dans ceux de ses écrits qui ont été livrés à l'impression, il cite seulement, parmi les anciens, Hippocrate, Aristote, Galien, les Arabes, et, parmi les modernes, Nicolas le Prévôt, Platearius, Constantin l'Africain et une fois Rogerius Baro, vraisemblablement Roger de Parme. Gabriel Naudé (*Panegiris de antiquitate et di-*

gnitate scholae medicae parisiensis, Parisiis, 1628, in-8°, p. 39) et Rob. Patin (*Paranymphus de antiquitate et dignitate scholae medicae parisiensis*, Parisiis, 1663, in-8°, p. 24) donnent Jean de Saint-Amand pour un membre de la faculté de médecine de Paris.

Chomel (*Essai historique sur la médecine en France*, Paris, 1762, in-8°, p. 175) lui attribue des traductions et des extraits, avec commentaires, des aphorismes et des pronostics d'Hippocrate, ainsi que de l'ouvrage de Galien sur les maladies aiguës (probablement son commentaire sur le traité qu'a fait Hippocrate des fonctions vitales dans cette classe de maladies [1]).

Il a fait aussi un traité de *Idoneo auxiliorum usu* (voy. Mercklin, *Lindenius renovatus*, p. 675), qu'on dit avoir été imprimé à Mayence, en 1534, in-4°, et qui a paru avec *Christ. Heyl artificialis medicatio* et *Bertrutii methodus cognoseendi morbos*.

Son livre sur les vertus des plantes est resté manuscrit. Il était intitulé : *Aureolum*, ou plutôt *Aureolae de simplicibus*, Schenckius le possédait, ainsi qu'il le dit lui-même, dans sa bibliothèque médicale.

En 1395, le doyen de la faculté de médecine de Paris conservait un volume ayant pour titre : *Concordantiae Joh. de Sto-Amando*.

Foppens (que M. Chouland ne nomme point, par parenthèse) dit que la collection sur les bains (*de balneis*), imprimée à Venise en 1553, chez les Juntes,

[1] *Regimen acutorum*, Bibl. Dunens., Sander., I, 204.

contient encore un écrit de notre auteur ; c'est, selon toute apparence, le chapitre qui concerne les bains dans l'*Expositio supra antidotarium Nicolai*.

Or, ce dernier ouvrage, qui a été imprimé à Venise avec ceux de l'Arabe Jean Mesue ou Masurjah al Mardini, *Venetiis*, 1495, *per Bonetum de Locatellis, impensis Octaviani Scoti;* — Foppens cite des éditions de 1527 *apud Juntam, item,* 1589, il en est d'autres de 1549 et des années postérieures [1]; — cet ouvrage est l'œuvre capitale de Jean de Saint-Amand.

Je ne mettrai pas sous les yeux de l'Académie les passages qui prouvent que Jean de Saint-Amand était un médecin supérieur à son siècle, et combien il y avait d'originalité dans ses opinions. Je me contenterai d'en transcrire un seul, mais d'un intérêt scientifique plus général : il se rapporte aux propriétés de l'aimant et à son usage dans la navigation.

Est quæstio difficilior, quomodo adamas [2] *attrahit ferrum, et etiam adamas adamantem, cum ab eo non possit evaporare* (*evaporari?*) *aliquid, cum sit ita du-*

[1] Dr Ludw. Chouland, *Handbuch der Bücherkunde für die altere Medicin,* 2te aufl , Leipzig, 1841, pp. 355 et suiv.

[2] Le mot *aimant* vient d'*adamas*. L'ancien dictionnaire latin-français du père Labbe porte : ADAMAS, *aymant.* Remond Lulle, dans son livre intitulé : *Ascensus et descensus intellectus,* dit : *Potentia visus vere videt quod adamas attrahit ferrum*. Les Écossais, dit Menage, appellent l'*aimant* ADAMANT, à cause de cette étymologie.

rum, quod vix possit frangi. Dico quod facit hoc multiplicando suam similitudinem et sine evaporatione aliqua, excitando potentiam activam incompletam existentem in ferro, quæ nata est compleri per formam adamantis, ideo movetur ad ipsum. Unde dico quod in adamante est vestigium orbis, unde est in eo aliqua pars habens in se proprietatem occidentis, alia orientis, alia meridiei, alia septentrionis, et dico quod in parte pro meridie et septentrione existente, maxime attrahit et parum a parte orientis et occidentis, unde sunt in eo fortiores virtutes polorum, quod cognoscitur a nautis, quando habent ventum septentrionalem aut meridionalem. Sed quomodo tunc discernetur, utrum sit meridionalis aut septentrionalis? Dico quod sic: accipitur testa ovi plena aqua et movebitur fortiter et tunc ponetur adamas in testa fortiter mota, tunc pars meridionalis ad meridiem movebitur, et septentrionalis ad septentrionem. Et aliquando accidit quod illa pars, quæ est meridionalis, attrahit illam, quæ est habens proprietatem et naturam septentrionis, licet sint sub eadem forma specifica, et hoc non est, nisi per aliquam proprietatem magis completam, existentem in parte meridionali, ad quam est pars septentrionalis in potentia, et completur sua potentia per ipsum, unde dico, quod nunquam pars meridionalis attrahit partem meridionalem, nec septentrionalis septentrionalem, quia neque est in una aliquid quo indigeat alia, propter quod fiat motus, cum sint ejusdem formæ et proprietatis. (Éd. de 1549, fol. 272; 1562, fol. 485.)

Cette explication, qui ne satisfera pas tout le monde, j'en conviens, acquiert un certain degré d'importance quand on réfléchit qu'elle est contemporaine des vers composés à la fin du XIIe siècle par Guyot de Provins, et dont M. Jal, dans son *Archéologie navale*, a si cruellement défiguré le sens. Au surplus, j'éprouve quelque honte d'avoir cité ce latin d'apothicaire devant des hommes habitués à toute l'élégance classique, et cette solution prétendue d'un des plus curieux problèmes naturels, en présence d'un de nos confrères qui fait chaque jour sur l'attraction magnétique les expériences les plus ingénieuses. M. Chouland, à qui ce passage sourit, semble incliner à croire que les phénomènes des courants magnétiques et de la polarisation avaient été entrevus par Jean de Saint-Amand. Je m'en réfère à M. Quetelet.

GASPARD GEVARTIUS.

Ce savant distingué, qui soutint l'honneur des lettres belges à une époque où elles déclinaient visiblement, jouissait d'une si grande considération, que les jésuites désirèrent de faire paraître l'*Imago* sous son nom; mais Gevaerts, soit par modestie, soit par d'autres motifs, n'y voulut pas consentir. J'emprunte cette anecdote à une note manuscrite de Foppens, ainsi conçue : *Dum PP. soc. Jesu* imaginem primi sæculi *sui anno* 1640, *nomine proprio edere non auderent, obnixe rogarunt literatissimum Gevartium, ut ad ma-*

jorem authoritatem libro conciliandam, nomen suum inscribi pateretur. Ipse autem plane recusavit alienos fœtus adoptare.

Gevaerts achevait sa soixante-douzième année, et des pensées de mort se présentaient à son esprit. Prévoyant sa fin prochaine, il composa quelques vers où il l'annonçait, et mourut peu de jours après. Quand on est plus que septuagénaire, de pareilles prophéties se font presque toujours à coup sûr. Celle-ci donna lieu aux amis de Gevaerts de distribuer une feuille en forme de placard ou de billet de faire part, et sur laquelle on lisait imprimé ce qui suit :

Vaticinium magni nostro sæculo philologi de se ipso ad se ipsum.

Mortalisque senexque, brevi moriture Gevarti,
Septuaginta anni, quem grave lassat onus,
Adjuncti binis : parvo cur tempore multa
Moliris? votis contrahe vela tuis

Obiit Antwerpiæ Gaspar Gevartius X kalend.
Aprilis, anni volventis M. DC LXVI post dies
Paucos a fuso illo lugubri tetrasticho.
Cantator Cygnus funeris ipse sui.
Anima candide amica bene sit tibi :
Nos, qui avia adhuc peragramus loca,
Ordine, quo Deus jusserit,
Te sequemur.

FRANÇOIS MALPÉ.

François Malpé, mort des suites de ses blessures, peu après la bataille de Wagram, livrée le 9 juillet 1809, et duquel nous avons parlé dans notre premier volume [1], a obtenu une courte notice biographique à la suite de la nouvelle édition de Van Vaernewyck [2].

[1] *Annuaire de* 1840, p. 146.

[2] *De Historie van Belgis,* Gend, D. J. Vander Haeghen, II, p. 85 de l'appendice.

Cet estimable écrivain, dont la carrière fut obscure, n'avait rien de ce qui avance dans le monde. S'il avait vécu dans un autre temps, nous lui aurions dit en ami : Voulez-vous parvenir à une position élevée? gardez-vous bien d'y être propre. Surtout n'ayez pas d'antécédents et ne vous piquez de zèle ni d'activité : les gens nuls, loin de choquer personne, plaisent à tous les amours-propres et n'offusquent pas le pouvoir, qui aime à ressembler à la Divinité en faisant quelque chose de rien. Que votre travail se borne à solliciter sans cesse, à flatter constamment les maîtres du jour et à changer à propos d'opinion et de langage. Si vos demandes ne sont pas accueillies d'abord, menacez, tonnez dans les journaux; on se rendra tôt ou tard : les dieux au petit pied, les *Jupiter-Scapin* qui lancent la foudre, ont grand'peur qu'on ne la retourne contre eux.— Voilà ce que nous aurions dit à Malpé; mais, avec sa gaucherie d'honnête homme, aurait-il été en état de suivre ce beau plan de conduite?

JUAN CHRISTOVAL CALVETE DE ESTRELLA [1].

Juan Christoval Calvete de Estrella n'est pas un écrivain qui a retracé les destinées des gouvernements et des peuples, qui s'est appliqué à étudier les causes des phénomènes politiques et moraux, leurs effets immédiats, leurs conséquences probables dans l'avenir, à résumer les événements ni à déduire de faits contingents et individuels des vérités générales et nécessaires. Il n'a pas considéré les choses de si haut, et, frappé, comme Olivier de la Marche, de la pompe des cours et des sublimités de l'étiquette, il a, comme

[1] Inséré d'abord dans le n° 10 du t. V des *Bulletins de l'Acad. royale de Bruxelles*, et reproduit ici avec des corrections et des additions.

lui, consacré à la description des cérémonies et des fêtes plus de pages que n'en a donné Tacite au règne des empereurs et aux annales de Rome. Mais, malgré la place subalterne qu'il occupe parmi les auxiliaires de l'histoire, il n'en mérite pas moins d'être lu avec attention; il le sera même avec plaisir, puisqu'il donne sur la Belgique de son temps des notions statistiques curieuses et importantes et qu'il offre de la prospérité et de la richesse de ce pays un tableau d'autant moins suspect, qu'il songeait, en l'esquissant, à tout autre chose. Les spectacles, les jeux et les réceptions ne l'absorbent pas tellement qu'il néglige pour eux les observations de mœurs et les notions géographiques et historiques. Aussi Louis Guicciardini s'en est beaucoup servi dans sa description des Pays-Bas, bien qu'il ne lui fasse pas l'honneur de le citer, et c'est une remarque qui n'a échappé ni au P. André Schott [1], ni à Pontus Heuterus [2] ni à Nic. Antonio [3]. Ortelius, juge

[1] *Hispaniæ bibliotheca,* Francof., 1608, in-4o, p. 596.

[2] *Proleg. Rerum Austr.. Auctorum nomina* et *Rer. Aust.* lib. XIII, c. 2 : « Belgicæ inaugurationis pompas, magnifica spectacula et effusissimos ubique factos sumptus qui ex ordine scire cupit, legat Joannem Christovallum Calvetum Estrellanum, qui hæc quatuor libris exacte et eleganter lingua hispanica est prosecutus, nec omittens quæ ad necessariam Belgii descriptionem curiosus lector requirere potest; a quo non pauca Ludovicus Guicciardinus, suppresso auctoris nomine, in Belgica descriptione est mutuatus. »

[3] *Bibl. Hisp. Nova,* 1783, I, 677. Cf. Miræi *Script. sec.*

compétent, a parlé ainsi de Calvete : « Joannes Calvetus Stella, Hispanus, scripsit sua lingua itinerarium Philippi, Hispaniarum regis, per omnes has regiones (Germaniæ inferioris) in quo multa lectu digna, quæ ad cognitionem harum regionum et civitatum facere videntur, inseruit [1]. »

L'ouvrage le plus important de Calvete est intitulé :

El felicissimo viaje d'el muy alto y muy poderoso principe don Philippe, hijo d'el emperador don Carlos quinto maximo, desde Espana a sus tierras de la baxa Alemana : con la description de todos los Estados de Brabant y Flandes. Escrito en quarto libros. En Anvers, en casa de Martin Nucio, 1552. In-folio, 335 feuillets chiffrés, 8 feuillets préliminaires et 19 à la fin.

La dédicace à l'empereur est précédée de quelques vers d'Adolphe Meetkercke de Bruges, en l'honneur de l'auteur et de Charles-Quint.

XVI, p. 160 in edit. Fabricii. P. Opmeer, *Opus Chronographicum*, Antuerp. 1580, in-8o; Val. Andreæ *Catalogus clarorum Hispaniæ scriptorum*, Mogunt., 1607, in-4o; *Bibl. selecta histor. a..... Meuselio*, Lip., 1703, in-8o, t. VI; (Bodel Nyenhuys) dans *Vriend des Vaderland*, 1830, p. 256; Dodt van Flensburg, *Pogingen om eene meer grondige beofening der geschiedenis van Nederland voor te bereiden*, Utrecht, 1837, in-8o, pp. 2-22.

[1] *Theat. orbis terrarum;* Antv. 1595, tab. xxxiv, in *Germ. inferiori.*

Comme cet ouvrage est souvent cité, sous une désignation latine, les derniers éditeurs de la *Bibliothèque historique de la France* [1], ont cru qu'il avait été traduit en cette langue et imprimé in-8°; c'est une erreur; une pareille version n'existe pas. Lenglet du Fresnoy, de son côté, cite du texte original une édition in-4° que je ne connais pas davantage [2].

Passons de la forme extérieure du livre à son contenu :

L'empereur Charles-Quint venait de terminer la guerre d'Allemagne; il éprouvait le besoin d'affermir dans sa maison ses diverses couronnes, surtout après avoir modifié la constitution du pays dans le sens du pouvoir monarchique. Il voulut faire reconnaître son fils unique Philippe, comme son successeur dans les Pays-Bas, et lui écrivit donc de se rendre dans cette contrée en traversant l'Italie et l'Allemagne. Philippe, escorté d'une cour nombreuse et accompagné de ce duc d'Albe qui devait plus tard laisser ici des souvenirs si terribles, se mit en route [3]. A la différence de Charles qui passait sans cesse d'une région dans une autre, ce

[1] T. III, n. 39-259.

[2] *Méthode pour étudier l'histoire*, 1772, XIII, 34. — Cela résulte sans doute de la confusion du petit in-folio avec l'in-4°.

[3] On peut comparer avec la narration de Calvete la relation manuscrite décrite dans le catalogue de La Serna, t. III, n° 4955.

voyage fut le plus long que Philippe entreprit en toute sa vie. On peut donc croire que don Carlos faisait allusion à l'ouvrage de Calvete, lorsque, pour railler l'immobilité de son père, il écrivait en tête d'un cahier blanc : ***Los grandes y admirabiles viajes d'el rey dom Philippe.*** Et au dedans, dit Brantôme, il y avait : ***El viaje de Madrid al Pardo de Segovia, del Pardo à l'Escurial, de l'Escurial a Aranjues,*** etc. [1].

Calvete, né d'une famille noble, à Barcelone, ou selon Lanazas, à Sarinenas, était du voyage de ***par delà***, comme on parlait à Madrid, en qualité de ***criado***, historiographe pour les Indes. Philippe entra en Belgique par le Luxembourg, que gouvernait alors le célèbre comte Pierre Ernest de Mansfeldt ; à Namur il fut reçu par le prince Manuel Philibert de Piémont et par le duc Adolphe de Holstein, frère du roi de Danemarck. De Namur il vint à Wavre, puis à Tervueren, dont la reine de Hongrie lui fit les honneurs.

Son entrée solennelle à Bruxelles eut lieu le 1er avril 1549, dix-huit jours après qu'on avait senti, dans cette ville, deux secousses de tremblement de terre, ce que les amateurs de prédictions et de présages auraient pu regarder, après l'événement, comme l'annonce de la révolution qui ébranla par la suite le trône de Philippe.

[1] *OEuv. de Brantôme,* Paris, 1824, in-8o, I, 321, De R—g, *du commerce de la Belg. aux XVe et XVIe siècles,* p. 116, note 1.

La première fête donnée à ce prince fut une castille et un tournoi auxquels assistèrent la reine de Hongrie et celle de France, Éléonore, les deux tantes de Philippe. Dans une plaine à une demi-lieue de Bruxelles, appelée *den Harenhey* [1], on simula l'attaque d'une citadelle. Les combattants étaient distingués par les couleurs verte et blanche, et une foule de seigneurs et de grands personnages se mêlèrent à ces jeux; c'étaient Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, Lamoral, prince de Gavre et comte d'Egmont, celui-là même que frappa la hache du bourreau, le duc de Holstein, le marquis de Brandebourg, Charles de Croy, prince de Chimay, Jean, marquis de Berghes, Hugues de Melun, prince d'Espinoy, Philippe de Montmorency [2], comte de Hornes, Jean de Ligne, comte d'Arenberg, Ferdinand de Lannoy, Philippe de Lalaing, comte d'Hoogstraete, et quantité d'autres. Le 2 avril suivant il y eut joute sur la Grand'Place, et le 13 mai au parc. Cette fois le prince courut à son tour; il avait pour champion don Gaspar de Quinones, et il rompit si bravement sa lance qu'il obtint le prix; aussitôt il l'envoya galamment à une dame, car Philippe, malgré la gravité qu'il affecta dans sa jeunesse, n'était pas un prince aussi sombre, aussi rébarbatif qu'on l'a dit ou qu'il a pu l'être vers la fin de sa vie,

[1] Pontus Heuterus, *Rer. Austr.* lib. XIII, c. 1.

[2] Calvete l'appelle *Memoransi,* prononciation conservée encore aujourd'hui par le petit peuple de Paris.

j'en ai déjà fourni des preuves [1]. Brantôme n'affirme-t-il pas à son tour qu'il *estoit de fort bonne grâce, beau et agréable, blond et qui s'habilloit fort bien, comme j'ay vu* [2], ne manque-t-il pas d'ajouter, ce qui certes n'est pas indifférent.

J'épargne au lecteur les arcs de triomphe, inscriptions, etc.

Au milieu de ces représentations brillaient, on le pense bien, la devise fameuse de Charles-Quint *plus oultre,* et celle moins connue de l'impératrice Isabelle de Portugal :

O Cæsar o Nihil.

ou l'empereur ou rien. On n'y voit pas encore celle de Philippe, le char du soleil traîné par ses coursiers habituels; au-dessous la terre et la mer, au-dessus une couronne royale avec ces mots : *Jam illustrabit omnia,* devise que Jérôme Ruscelli a expliquée dans ses *impresse illustri.*

L'initiative de l'orgueil d'un pareil emblème n'appartient donc pas à Louis XIV. Bullet, d'après Froissart, remarque même que le soleil était déjà au qua-

[1] *Particularités inédites sur Charles Quint et sa cour,* au tome VIII des *Mém. de l'Acad.*, p. 18.

[2] *Recueil des actions et parolles* (sic) *mémorables de Philippe second, roy d'Espagne, surnommé le Prudent,* trad. de l'espagnol, Cologne, 1671, p. 27.

torzième siècle la devise des rois de France, et qu'aux joutes et tournois qui se firent à Paris, au mariage de Charles VI, les compagnons du roi étaient nommés les *chevaliers du soleil d'or*, parce que cet astre était le symbole choisi par ce monarque [1]. D'ailleurs de puissants rois ne se sont pas seuls comparés au soleil. Le duc d'Alençon, ce prince mou et sans talent qui se crut appelé à maîtriser la grande commotion politique partie de la Belgique au seizième siècle, avait pour devise le soleil sortant des brouillards et la légende : *discutit et fovet.* Un baron de Tussay, un vidame de Chartres, le sieur de Marillac, le sieur d'Effiat, bien d'autres qui ne les valaient pas, ont fait de même, et le père Menestrier a pris la peine de ramasser la plupart de leurs imaginations [2].

Le dimanche de l'octave de l'Ascension, l'empereur, son fils et les reines furent, du balcon de l'hôtel de ville, témoins d'un de ces spectacles où le profane se mêlait au sacré, où le grotesque et le bouffon marchaient de compagnie avec les images les plus véné-

[1] *Recherches hist. sur les cartes à jouer*, Lyon, 1757, in-8°. Réimpr. dans la *Collection des meilleurs dissert., notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France*, publiée par M. C. Leber, X, 342.

[2] *La philosophie des images*, Paris, 1683, II, 131, 58. Sur les devises on peut consulter les *Mém.* de l'abbé de Marolles, éd. de Goujet, I, 343, II, 103-106, 113, le *Dict. de Litt.* de Marmontel, les *Mém.* de Mme de Genlis, l'article *Devise* du *Dict. de la conversation*, etc.

rées; reste de paganisme développé par les mœurs grossières des temps de barbarie et par le mauvais goût d'une époque qui réunissait tous les contrastes, comme elle contenait confusément tous les éléments sociaux, reflet d'une époque où le sublime touchait au ridicule, la liberté à l'esclavage, la stupide ignorance au génie, le fanatisme et l'irrévérence à la religion; cérémonie du caractère de ces drames qui *jouaient Dieu et les saints* par piété, et des bas-reliefs de nos églises, des bordures de nos missels, chargés de dessins si bizarres, quelquefois si obscènes [1].

Je veux parler d'une procession en l'honneur d'une image miraculeuse de la Vierge conservée dans l'église du Sablon. Entre les croix, les bannières, les longues files de prêtres et de moines, s'avançaient à la manière des *entremets* ou *intermèdes,* le diable sous la forme d'un taureau, jetant du feu par les cornes, l'archange Saint-Michel, et derrière ce patron de Bruxelles, un chariot où un ours touchait un orgue, non pas composé de tuyaux comme les autres, mais d'une vingtaine de chats enfermés séparément dans des caisses étroites où ils ne pouvaient se remuer. Leurs queues sortaient par le haut et étaient attachées à des cordes correspondant au registre de l'orgue; à mesure que l'ours en pressait les touches il levait ces cordes et tirait les queues des chats pour leur faire miauler des

[1] Cf. Langlois, *Stalles de la cathédrale de Rouen,* Rouen, 1838, pp. 131, 133.

basses, des tailles et des dessus, selon la nature des airs que l'on voulait exécuter. Au son de cet orgue burlesque dansaient des singes, des ours, des loups, des cerfs autour d'une grande cage où deux singes jouaient de la cornemuse. Puis venaient l'arbre de Jessé et tous les mystères de la vie de la Vierge [1]. L'abbé Mann dit que ce concert démonta toute la gravité de Philippe, le plus sérieux des hommes [2] : l'abbé Mann n'était pas fâché de rencontrer une antithèse.

Le père Menestrier [3], les *Mélanges* de Michault [4],

[1] *L'Indépendant* du 21 juillet 1837 contenait l'article suivant :

« C'est le 30 juillet qu'aura lieu la célèbre procession de Furnes, où la passion du Sauveur est représentée au naturel. C'est un *véritable mystère* du moyen âge. Tous les acteurs, hommes et femmes, marchent nu-pieds, et les moindres détails de la passion, paroles et gestes, s'y trouvent reproduits. La procession est de plus suivie par un grand nombre de pénitents des deux sexes, nu-pieds aussi, chargés chacun d'une pesante croix, et couverts d'un cilice. »

[2] *Hist. de Bruxelles*, I, 105. Dans un article plein de faits nouveaux sur Marie Stuart, M. Philarète Chasles, qui cite Saint-Goar, dit qu'à la nouvelle de la Saint-Barthélemy on vit rire Philippe qui n'avait jamais ri. L'antithèse est encore ici la cause d'un peu d'exagération.

[3] *Des représentations en musique*, Paris, 1681, in-12, p. 180-184.

[4] I, 239.

les *Nuits parisiennes* [1], l'*Année littéraire* [2], rapportent cette anecdote; mais elle a échappé à Moncrif, qui n'aurait pas manqué d'en tirer parti pour attribuer aux chats le talent de la musique. Sous Louis XI on avait été plus loin, puisque l'abbé de Baigne régala un jour ce monarque d'un concert de pourceaux [3], et il y a quelques années qu'on renouvela à Londres les concerts de chats.

Au surplus les représentations d'animaux, dans les cérémonies religieuses, sont d'une haute antiquité; on les retrouve dès le vᵉ siècle [4].

Ce ne fut que le 4 juillet que Philippe visita Louvain. Dans cette ville savante, dit Calvete [5], on parle force latin, jusque chez les artisans, de sorte que plus d'une femme comprend cette langue : ***por toda la villa se habla mucho latin, aun en las casas de los officiales, de manera que ellos y algunas mugeres lo entienden.*** Il y avait peu de temps qu'une partie des étudiants de Louvain se vantait de ne point parler

[1] Édit. de 1772, II, 153-155. Au lieu de l'année 1549, on a imprimé 1545.

[2] Année 1768, VIII, 40, c. *Archives pour servir à l'hist. civile et litt. des Pays-Bas*, t. IV, Bruxelles, 1829, p. 17-23.

[3] Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, Poitiers, 1535, in-fᵒ, p. CXXX verso ; *OEuvres badines de Chevrier, Dreux du Radier, Moncrif, etc.*, Paris, 1808, I, *Les chats*, p. 39.

[4] Langlois, *ubi supra*, p. 116 et suiv.

[5] Fol. 89.

22

le bon latin du marché au poisson, c'est-à-dire du Collége des trois langues, et de ne se servir que d'un jargon barbare : *Nos non loquimur latinum de Foro piscium, sed loquimur latinum matris nostræ facultatis* [1]. C'était ce latin de cuisine qui devait nécessairement obtenir la vogue.

Calvete cite parmi les professeurs les plus célèbres Ruard Tapper d'Enkhuysen, Pierre Curtius, Gemma le Frison, et Pierre Nanius d'Alkmaar.

Il remarque que Louvain paraissait dépeuplé par suite des guerres civiles, et qu'il renfermait dans ses murs des vignobles et des champs, *donde se coge pan y vino*. La culture de la vigne a été autrefois à Louvain et dans ses environs un objet considérable. J'ai vu, du vivant de M. Van Hulthem, dans sa bibliothèque, un manuscrit curieux de Molanus, contenant des *Annales Lovanienses*, et qui présentait des détails intéressants sur ce sujet [2]. Il faut que ce manuscrit se soit égaré, puisqu'il n'est pas indiqué dans le catalogue et qu'il n'existe pas à la Bibliothèque royale. La branche d'industrie dont il y était question, a été assez importante pour porter ombrage à Louvois, qu'on assure avoir donné l'ordre d'arracher toutes les vignes, lorsque Louis XIV envahit les Pays-Bas. Il est vrai

[1] Val. Andreæ *Fasti acad.* 1650, p. 277.

[2] MM. Van Lintbout et Van den Zande, imprimeurs de Louvain, avaient offert à M. Van Hulthem d'imprimer cet ouvrage à leurs frais.

que jusqu'à présent je n'ai trouvé ce fait appuyé que sur des traditions orales [1], et si le romantisme était d'humeur à faire grâce à la mythologie classique, je dirais qu'en tout temps le Bacchus belge s'est couronné plus volontiers d'épis que de pampres.

A Louvain beaucoup d'inscriptions étaient conçues en vers flamands et français; Calvete les rapporte minutieusement, suivant sa coutume. Elles ne donnent pas une flatteuse idée de la poésie d'alors, quoique les poëtes courussent les rues à Louvain. En effet,

[1] Pour la culture de la vigne à Louvain, voir notre *Mémoire sur le commerce aux XVe et XVIe siècles*, p. 82 83. *Messager des sciences et des arts de la Belgique*, 1833, 3e liv. p. 285-291 (par M. Schayes) 1834, 1re liv., pp. 103-104 (par M. de R.), etc. M. Audoor avait écrit pour l'Académie un mémoire relatif à la culture de la vigne, et dont la partie historique n'était pas indigne de voir le jour. Le même M. Audoor ayant exposé *à la vue* des curieux deux bouteilles de vin du cru de Wesemael, au *Salon de l'Industrie*, donna occasion à un plaisant de rimer cette épigramme :

Audoor, la terreur des gourmets,
Audoor, le faiseur de merveilles,
Met son esprit dans des bouteilles
Qu'on ne débouchera jamais.

M. le duc d'U..., auquel appartient le vignoble de Wesemael et qu'on venait d'engager de boire de son vin, disait : *Pour trouver cela bon, il faut avoir des entrailles de père*. Ne prenons pas cette spirituelle plaisanterie au pied de la lettre.

il s'y était établi plusieurs chambres de rhétorique dont Calvete parle d'une manière avantageuse [1]. « Aquellos rhetores, dit-il, son una profession de « hombres en los estados de Brabante y Flandes, que « tienen por officio de hazer comedias y farsas, y « representarlas en su lengua flamanca, y tienen su « confradia y insignias de armas, como los otros « officios, y son muy estimados generalmente en todas « las ciudades, villas y lugares principales de aquellos « estados, los quales tienen muchos mas privilegios « y libertades, que ningunas de las otras confradias. « Tienen los entre los otros officios de la republica « por de muy honesto officio de policia, y assi se « exercitan muchos en ello, y regozijan al pueblo con « las farsas y comedias, que componen y representan « en los tiempos de fiestas y dias solenes y recibimien- « tos de principes. Hazen otras comedias llenas de « doctrinas y devocion, las quales representan en la « quaresma, en qui reprehendan los vicios y alaban « las virtudes; finalmente ponen delante delos ojos la « vida humana, como lo hizieron los Athenienses y « Romanos en sus comedias griegas y latinas [2]. »

[1] Fol. 86 verso.

[2] Sur les chambres de rhétorique de Louvain voir le *Mémoire sur la bibl. de Bourg.*, p. 186, la notice de Van Ertborn, celle que j'ai insérée dans le recueil de l'Académie sur les archives de Louvain et une dissertation flamande de M. Serrure dans les *Nederduitsche Letteroefeningen*, pages 240 263.

Calvete vient de le dire, les chambres de rhétorique étaient considérées comme un moyen de police. Les ducs de Bourgogne de la maison de Valois, qui mettaient une sérieuse importance à fournir au peuple des distractions propres à l'adoucir et à le détourner du désordre, favorisèrent beaucoup de semblables associations. Après cela que l'on me demande si elles ont rendu de grands services à la littérature, je répondrai que non; j'ajouterai de plus que peut-être elles ont concouru à corrompre la langue et à rabaisser l'imagination, tout en accoutumant la multitude aux plaisirs intellectuels. En général, il ne me semble pas que le principe d'association soit aussi propice au génie littéraire qu'à l'industrie et aux connaissances d'observation. Pour l'industrie il crée des ressources et des moyens d'action dont les individus isolés ne sauraient disposer; pour les connaissances d'observation, il aide à recueillir une masse imposante de faits et à les rectifier les uns par les autres. Mais les grandes conceptions ne naissent point en société; le génie de sa nature est solitaire. D'ailleurs les esprits élevés sont déconcertés ou fatigués par les discussions oiseuses qui surgissent trop souvent des réunions d'hommes; ils aiment mieux céder que d'entamer une polémique assourdissante, et rougissent d'entrer en lutte avec ces *ardélions* qui se glissent volontiers entre les personnes de mérite, et qui, par une stérile et bruyante activité, cherchent à usurper la place réservée au talent modeste.

A côté des poëtes et des professeurs de Louvain, il y avait alors dans cette ville une école de faiseurs de pronostications dont s'est moqué Rabelais, qui prétend qu'elles étaient composées à l'ombre d'un verre de vin. Le Duchat, dans son *Commentaire*, cite Olivier de Grace, ou le Gras, docteur en l'université et astrologue qui a composé plusieurs prédictions et almanachs, imprimés à Rouen et à Paris, en diverses années, Odoart Thibault, mathématicien et Gui Vidame, médecin de Louvain, qui en ont fait aussi pour plusieurs années du xvi[e] siècle [1]. Ces personnages que je ne reconnais pas bien ici, avaient beau jeu pour prédire au prince d'Espagne les plus brillantes destinées.

Parmi les décorations de Louvain, on remarque le roi Artus, revêtu d'armes resplendissantes et perçant un géant de son épée : l'inscription flamande portait que de même qu'Artus fit subir une mort ignominieuse au superbe géant qui l'avait tiré par la barbe, l'empereur Charles, célèbre comme lui, vint à bout de ses ennemis [2].

[1] Rabelais-Dalibon, VIII. 275, 76-79.

[2] Les personnes familiarisées avec la littérature anglaise, reliront avec plaisir ces merveilleuses et attachantes aventures dans la version de sir Thomas Malory, reproduite en 1816, en 3 vol. in-18, et surtout dans une magnifique publication de l'*Abbotsford-Club*, contenant *Arthour and Merlin, a metrical romance, now first edited from the auchinleck ms*. Edinb., 1838, in-4o. J'en dois un exemplaire à l'obligeance de M. John Whitefoord Mackenzie,

Une autre peinture représentait le roi Artus assis à la table ronde, et la reine Genèvre, sa femme. La légende disait encore dans son style monté au comparatif : De même que le roi Artus célébra en son temps la fête de la Table ronde, Charles célébrait en grand triomphe celle de la Toison d'or.

Ce spectacle se voyait, dit Calvete, devant les Halles, *al cabo de las Phalas* [1]; il avait sans doute quelque liaison avec les idées qui firent donner à un bâtiment de la grand'place le nom de *Table ronde.* On sait que cet édifice datait de 1439, et qu'il a été démoli en 1818 [2].

Les *joutes de la Table ronde*, fameuses en Angleterre et dans les Pays-Bas, voisins de cette contrée, dit Menestrier [3], ont pu donner lieu à cette dénomination.

d'Edinburg, bibliophile distingué et dont le zèle est particulièrement utile au club d'Abbotsford.

[1] Fol. 86 verso.

[2] Préf. du *Livre de Baudouin,* de MM. Serrure et Voisin, p. XXIV. — Schayes, *Mémoires sur l'architecture ogivale,* p. 168. Voy. Mone, *Britannische Heldensage* dans *Uebersicht der Nederl. Volks-Literatur,* Tuebingen, 1838, p. 67 et suiv.

[3] Menestrier, *Origine des armoiries,* 97 ; le même, *de la chevalerie ancienne et moderne,* dans la collection Leber, XII, 158 et 163. Fr. Michel, *Tristan,* II, 185, 186. Le même, *Théâtre Français au moyen âge,* p. 80, note. J. Ferrario, *Storia ed analisi,* etc., II, 82-84, *Hist. de l'Acad. des Inscr.,* XVIII, 311-315.

Les tournois prenaient aux légendes romanesques et leur prêtaient en même temps.

Avant de parcourir le reste du pays, Philippe revint à Bruxelles, où recommencèrent les réjouissances. Le 12 juillet il se mit en route pour la Flandre, ainsi nommée, au rapport de Calvete, à cause de Flambert, fils de Blésinde, sœur de Clodion le Chevelu, ou de Flandra, fille de Clotaire II et femme de Lideric de Buck. Cet écrivain vante le commerce des Flamands, mais il n'a garde de le préférer à tout ; en effet, il y a autre chose dans la société que des usines et des fabriques ; quelle que soit l'importance des combinaisons de la matière, l'empire est aux idées. C'est même par elles, par elles seules qu'une nation prouve son existence au monde, et influe sur les autres peuples : avis modeste à ceux qui placent un tisserand ou un foulon bien au-dessus d'un homme qui sait écrire, et qui font consister tout l'orgueil, toute la prospérité d'un pays dans le nombre d'aunes de linon que l'on y fabrique et de pieds cubes de houille qu'on parvient à en extraire.

Une des inscriptions étalées à Gand était en langue francique, celle de Charlemagne. La voici :

Thie Furist ist Gotes bilidi :
Salige sint mandt ware wanta thie bisizzent erda
Sie sint so sama kuant.
Salpso thio Romani
Zi wafane snelle
So sint thie tegan alle.

Salige sint thie thar sint miltherze wanta
Sie folgent miltidum.

Imitation assez remarquable, dans un temps où les monuments primitifs de la poésie moderne[1], n'étaient ni recherchés ni appréciés, de ces chants dont le poëte saxon parlait ainsi au IXe siècle :

Est quoque jam notum, vulgaria carmina *magnis*
Laudibus ejus (*Caroli M.*) *avos et proavos celebrant :*
Pipinos, Carolos, Hludovicos et Theodricos
Et Carlomannos Hlothariosque canunt.

D'autres inscriptions étaient conçues en latin, en flamand et jusqu'en hébreu.

Il y eut à Gand un jeu de cannes qui fut des plus magnifiques. Les Mendoce, les Lara, les Tolede, les Velasco, les Leyva, etc., s'y confondaient avec la haute noblesse belge. Les *Cressers* commençaient à être oubliés comme l'étaient les *Compagnons de la Verte tente,* les *Blavotins*[2] et les *Isengrins.*

[1] Il s'est opéré de nos jours un mouvement en leur faveur, fort bien jugé en ce qui regarde la France, par le savant et ingénieux F. Wolf, dans son livre : *Ueber die neuesten Leistungen der Franzosen fuer die Herausgabe ihrer National-Heldengedichte,* Wien, 1833. in-8°, 181 pages. On y trouve, pp. 29-37, un article sur *Adenès le Roi,* que la Belgique a quelque droit de revendiquer comme un de ses enfants. Le même auteur vient de publier un livre excellent, intitulé : *Ueber die Lais, Sequenzen und Leiche,* Heidelb, 1841, in-8°.

[2] Les conjectures que j'ai faites sur les noms de ces fac-

De la Flandre Philippe passa en Artois, dans la Flandre française, le Tournaisis et le Hainaut.

Tournai se parfuma de poésie. L'échantillon qui suit appartenait-il au puy de rhétorique?

Charles cinquiesme, impérateur auguste.
Roy chrestien, catholique et très-juste,
En grand triomphe et magnifique arroy,
Et par manière excellente et vénuste,
Faict couronner son très chier fils robuste,
Prince d'Espaigne, en son vivant vray roy,
Pour après luy, par chrestienne loy.
Garder de Dieu la sanctifique foy,
Et ses subjetz en paix et en concorde,
Si que le peuple en triomphant conroy
Luy porte honneur, criant sans quelque esmoy:
Vive César, roy de miséricorde!

Les arcs de triomphe, les théâtres chargés de per-

tions, dans le second volume de mon édition de Ph. Mouskes, se réduisent à établir que c'étaient des sobriquets empruntés bien moins à des noms propres qu'à des signes extérieurs. Une faction existant encore en Suède rappelle d'une manière frappante le nom de *Blavotins*, qui se retrouve dans un vers latin du moyen âge :

Græci blavotas volucres tunc non bene notas,
Falcones, nisos, volucres non antea visos
Hic apportabant, ad terram quæ properabant.

J. Grimm und And. Schmeller, Lateinische Gedichte, Gœtt., 1838, page xxvii.

Voy. mon Mémoire sur les anciennes relations de la Belgique et du Portugal.

sonnages muets, les feux de joie ne manquaient pas. A ce propos je remarquerai que si Calvete parle d'illumination et de *pots à feu,* il ne dit rien des feux d'artifice, bien qu'ils fussent connus depuis longtemps. En effet, après la bataille de Montlhéry, en 1465, le duc de Berri et le comte de Charolais, chefs des adversaires de Louis XI, étant à Étampes, à la fenêtre de leur appartement, vers le soir, un trait enflammé serpenta en petillant et se dirigea vers eux. Grande fut leur terreur. Partout de crier à la trahison. Ce n'était qu'une plaisanterie d'un Breton, appelé *Jean Boutefeu* ou *Jean des serpents,* espèce de charlatan, qui tenait ce sobriquet de l'adresse avec laquelle il employait la poudre en pétards et en fusées. M. S., qui rapporte cette anecdote d'après Le Grand d'Aussy, ajoute que sous le règne de Henri II, il y avait déjà à la cour de France des maîtres artificiers en titre d'office [1].

Arras se para de ses plus belles tapisseries, de ces tentures célébrées dans les *Nibelungen,* et qui enrichissaient, selon le *Singer,* le palais d'Attila [2]. Arras, au XIIIe siècle, était si riche en trouvères, à la tête desquels brillaient Adam de la Halle et Jean Bodel, qu'un rimeur contemporain, après avoir dit que

Arras est escole de tous les biens entendre,

[1] C. Leber, *Collect. des meilleures dissertations, etc.*, X. 200.

[2] Voyez les notes de la traduction du *Waltharius,* Annuaire de 1840.

fait descendre du ciel Dieu le père qui

Vouloit d'Arras les *motès* apprendre [1].

Il ne paraît pas néanmoins que les choses fussent encore, en 1549, sur le même pied.

Les fêtes de Binche durèrent depuis le 12 août jusqu'à la fin du mois. Brantôme, qui parle assez légèrement des mœurs de la reine de Hongrie [2], ne tarit pas sur les merveilles de son château de Binche, que les Français détruisirent par représailles, et s'appuie de l'autorité de Calvete [3].

Toutes les fictions de la chevalerie y furent en action. Des chevaliers errants mirent à fin d'incroyables aventures, s'emparèrent du Castel-Ténébreux et délivrèrent les prisonniers qu'y retenait le farouche Norabroch. La *tour périlleuse*, le *pas fortuné*, le chevalier de l'Aigle noir, celui du Griffon et du Soleil, nous transportent dans la bibliothèque de l'aimable et loyal chevalier de la Manche.

Rassasié de plaisirs, Philippe n'était pourtant pas

[1] Monmerqué, *Notice sur Jean Bodel*, p. 40 du *Recueil des lectures faites dans la séance publique annuelle de l'Institut royal de France, du mercredi 2 mai* 1838, *in*-4o.

[2] Qui succéda dans le gouvernement des Pays-Bas, à Marguerite d'Autriche, appelée *Marguerite de Flandre*, par M. du Sommerard, *Les arts au moyen âge*, Paris, 1838, in-8° maj., p. 361.

[3] *Œuvres*, V. 314.

au terme de son voyage. Anvers lui montra fièrement son géant Antigone, dont la légende se confond avec celle de Lohengrin et du chevalier au Cygne, racontée aussi dans le Dolopathos et que M. Le Roux de Lincy croit empruntée à l'Orient[1].

En décrivant la Hollande, Calvete dit que les choses qu'il rapporte sur ce pays et sur les îles de la Zélande, il ne les sait pas seulement pour les avoir vues et observées attentivement, mais encore par les relations qu'il a entretenues avec des hommes très-instruits et très-curieux, surtout avec Corneille de Scheppere, personnage d'une si rare érudition, doué de tant d'esprit et

[1] *Analyse du Dolopathos*, pp. 138-144, à la suite de l'*Essai sur les Fables indiennes*, par A. Loiseleur Deslongchamps, Paris, 1838, in-8°. Voy. *Eene schoone Historie en miraculeuse Geschiedenis van den Ridder met de Zwaan, die te Nymegen en Gelderland te scheep kwam, by het geleide van een Zwaan, uit den landen van Lilefoort. Laatsten druck vau niews overgezien en met figuren vermederd*. Amsterdam. B. Koene. in-4°, et analyse de ce livre par M. L. Ph. C. Van den Bergh, *De Nederl. Volksromans*, Amst., 1837, in-8°, p. 23-29; le même, *De Nederl. Volksoverl. en Godenleer*, Utrecht, 1836, in-8°, pp. 96 et 215; Van Spaen, *Inleid. tot de Historie van Gelderl.* D III; Brud. Grimm *Deutsche Sagen*. Berlin, 1818, II, pp. 286, 291, 305, 306, 310, 312, 315, 316; F. J. Mone, *Uebersicht der Nied. Volks-literatur*, pages 70-72; la romance de Bilderdyk intitulée : *Elius*; De Klerk, *Rymkronyk van Braband*, III, B. p. 305; et Ph. Mouskes, *Introd.* au *second vol.*, p. XXXIV-LVI.

de mémoire, qu'avec raison, dit il, on peut lui appliquer ce que Pline le jeune écrit sur Ariston à Catilius Severus.

Dans la description d'Harlem, il n'est point parlé de la prétendue découverte de l'imprimerie par Laurent Coster. Tandis que Rotterdam faisait sonner bien haut le nom de son Érasme, Harlem qui aurait pu faire parade de Coster, se taisait sur son invention. Il est donc permis d'en conclure que l'histoire ou le conte de Coster n'était pas encore répandu en 1549, ou que s'il l'était, on n'y attachait aucune importance [1]. Cette observation était d'un grand poids aux yeux de M. Van Hulthem, auquel on ne pardonnait pas en Hollande son peu de foi dans Coster [2].

Maestricht est le point où s'arrête l'itinéraire. Les carrières du Mont-St.-Pierre, décrites scientifiquement par Faujas-St.-Fond, et d'une manière un peu romanesque par M. Bory de St.-Vincent, doué d'autant d'imagination que de savoir, excitent l'admiration de Calvete : il les compare au labyrinthe de Psamétique.

Telle est l'analyse rapide d'un ouvrage qui a des analogues dans ceux de Vandenesse, Remy Dupui, G. Gevartius, Jean Bochius, Maximilien De Vriendt,

[1] *Archives pour servir à l'hist. civile et littér. des Pays-Bas*, IV, 181-185.

[2] Voy. à ce sujet les lettres imprimées de MM. Scheltema et Koning.

G. Van Baerle, C. Graphæus, J. Sambucus, C. J. Merstraeten, C. Van Essen, J.-B. Houwaert, etc., mais qui l'emporte généralement sur eux par la variété et l'utilité des renseignements qu'il renferme. Cet intérêt minutieux, accordé aux moindres accidents de la vie des princes, était dans l'esprit du temps. Les écrivains les plus distingués consacraient volontiers leur plume à les décrire, et pendant que Calvete racontait si exactement ce qui se passait à la cour de Bruxelles, un des talents dont la France s'honorait, Saint-Gelais, mettait en vers les magnificences de celle du Louvre [1].

Calvete était en relation avec Viglius. Au mois de septembre 1569, ce dernier écrivait à Hopperus : « Doctissimi viri Domini Calveti Stellæ literas mul- « tum sum amplexus, eique, si quando isthic aderit, « velim a me plurimam salutem gratiasque habere, « dices, quod mei tam amanter recordari sit dignatus, « lætorque Buchonem meum cum eo notitiam aliquam « jam contraxisse; etenim talis viri consuetudo non « potes non eum doctiorem melioremque reddere [2]. »

On a encore d'autres écrits de Calvete; ce sont :

I. *De Aphrodisio expugnato, quod vulgo Africam vocant, commentarius*, imprimé avec d'autres traités

[1] Voy. entre autres la pièce intitulée : *Au festin que le cardinal de Lorraine fist aux roynes* (vers 1550), et Du Sommerard, *Les arts au moyen âge*, p. 280.

[2] Hoynck Van Papendrecht, *Analecta*, I, II, 540.

analogues, sous ce titre : *Rerum a Carolo V imp. in Africa bello gestarum Commentarii*, Antw. J. Bellerus, 1554 et 1555, in-8°. Barthélemi Barrientos, de Grenade, professeur à Salamanque, l'a réimprimé avec des notes, en 1556.

On retrouve ce traité avec *Laonicus Græcus* et d'autres auteurs, dans un recueil publié à Bâle, chez Oporinus. La traduction espagnole de Didace Gratian parut en 1558, à Salamanque.

II. *Ad Carolum Cæsarem encomium*, se trouve en tête du recueil qu'on vient d'indiquer, après la préface de Scepperus.

III. *Joannis Christophori Calveti Stellæ ad Alvarum Toledum Albæ ducem encomium.* Antwerp. Plantin, 1573, in-4°.

IV. *Ejusdem Munuscula ad Didacum Spinosam S. R. E. cardinalem.* Ib. in-4°.

Ces deux morceaux, que je n'ai pas eus entre les mains, sont ainsi marqués dans l'*Index librorum qui ex typographia Plantiniana prodierunt.* Antv. Off. Plantin. apud viduam et filios Jo. Moreti, 1615, in-8°, p. 59.

V. *Vaccaeis, carmen heroicum,* imprimé à Grenade en 1741, in-fol. avec l'ouvrage de D. Diego Nicolas de Heredia Barnuevo, intitulé : *Mystico ramillete historico-chronologico del antiguo origen, vida y fama posthuma de Don Pedro de Castro Vaca y Quinones, Arzobispo de Grenada y Sevilla.* (Catal. de La Serna, t. III, n° 4662). J'ignore si ce poëme a été réimprimé

avec les poésies latines de l'auteur dans la nouvelle édition de son livre *de Aphrodisio expugnato,* faite à Madrid en 1771, avec les notes de Barthélemi Barrientos.

VI. *Los Estados de Brabante y Flandres, escrito en quatro libros.* Anvers, 1555, in-4°.

VII. *Juan Christoval Calvete de Estrella, El tumulo imperial, adornado de Historias y letreros y epitaphios en prosa y verso latino.* Valladolid, 1559, in-4°, fig.

On s'aperçoit que Calvete est resté fidèle au genre qu'il avait adopté : il était né, il est mort écrivain officiel et suivant la cour.

Sur ses ouvrages inédits consulter Antonius.

BARET.

Maître ès arts de l'université de Paris, il avait été surveillant ou professeur durant douze années dans plusieurs pensionnats renommés de cette capitale, lorsqu'il vint à Malines pour en ériger un à son tour. Afin d'y réussir, il ouvrit un cours public, et prononça en présence de Linguet, alors retiré en Belgique, où il exerçait la dictature littéraire, ainsi que des personnes les plus distinguées de la ville, une *oraison* imprimée ensuite sous ce titre :

Discours pour l'ouverture d'un cours de langue françoise et de belles-lettres, prononcé à Malines, dans une des salles de l'hôtel de ville, le 17 *octobre* 1786. Malines, P.-J. Hanicq, 48 pp. in-8°.

Cette harangue *pro domo* est dédiée au comte de Belgioioso, ministre plénipotentiaire de l'empereur pour le gouvernement général des Pays-Bas. C'est un lieu commun écrit avec emphase, quoique d'une manière commune. Plus tard Baret, fidèle à l'imprimeur Hanicq, rédigea le *Courrier de l'Escaut*, qui s'imprimait chez lui. Il fut employé à Bruges pendant la révolution française; nommé, l'an VI, par le département de la Lys au conseil des anciens, l'an VIII, tribun, et enfin préfet en 1800. Il mourut dans le courant de cette même année. Nous connaissons encore de lui la pièce suivante :

Lettre à l'auteur des considérations sur l'ouverture de l'Escaut par le quaker de Lillo. Bergen-op-Zoom, 1785. in-8°.

L'*Escaut* était la *question d'Orient* de ce temps-là : tous ceux qui avaient des prétentions à la capacité politique venaient s'y noyer à leur tour : Mirabeau et Linguet surnagèrent.

———

ÉLOGE

DE

PIERRE-CLAUDE-FRANÇOIS DAUNOU[1],

PAIR DE FRANCE,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS, CORRESPONDANT
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES
ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES, ETC., ETC., ETC.

Chaque jour s'éclaircissent les rangs de ces hommes que le privilége d'une longue vie fait les représentants de deux époques où la société offre des caractères totalement distincts. Quelques-uns subsistent encore comme une tradition vivante d'une ère que la marche accélérée des événements semble reculer bien loin

[1] Voyez l'*Annuaire de l'Académie royale de Bruxelles*, pour 1841.

dans le passé ; mais l'ange de la destruction frappe d'un moment à l'autre ces témoins qui l'importunent, et bientôt il n'y aura plus que la lettre morte pour nous rappeler tout ce qui est tombé fatalement sous ses coups.

Daunou, presque octogénaire, tenait par son éducation et par son début à la vieille Église, à l'ancien régime politique de la France; dans le reste de sa carrière, il retrace les idées, les opinions qui depuis soixante ans ont remué le monde, toujours modifiées néanmoins, même à son insu, par les premières impressions qu'il avait reçues.

Il naquit le 18 août 1761, à Boulogne-sur-Mer [1]. Je dirais avec orgueil qu'il était né Belge, si depuis trop longtemps la guerre et les traités n'avaient mutilé la grande et glorieuse Belgique de l'histoire, et si la force n'avait prescrit le droit.

Il fut envoyé d'abord au collége de l'oratoire, et à seize ans il entra dans un ordre, où brillèrent constamment de hautes vertus et des talents supérieurs, mais dont la sympathie pour certaines doctrines religieuses contribua peut-être à développer les penchants républicains du jeune néophyte; car (je demande

[1] Son père, Pierre Daunou, était maître en chirurgie, et sa mère se nommait Jeanne-Marie Sauzet. *Notice biographique* par M. N. de Wailly, en tête du *Catalogue de la Bibl. de feu M. Daunou*, Paris, Techener, 1841, in-8°, de 303 pp.

pardon d'oser prononcer sur ces matières) le jansénisme, insurrection de l'esprit contre l'unité catholique et la hiérarchie pontificale, devait, en dernier résultat, dès qu'il se mêlait aux discussions profanes, aboutir à la république.

Si Daunou puisa dans les croyances secrètes ou avouées de ses maîtres, le penchant qu'il ne tarda pas à manifester pour des systèmes qui d'ailleurs ont toujours présenté un attrait irrésistible à la jeunesse, ses études de théologie en l'obligeant à des recherches approfondies et à des discussions subtiles, lui fournirent en quelque sorte le correctif de cette effervescence, puisqu'elles lui donnèrent l'habitude d'une analyse minutieuse et sévère et d'une logique inflexible.

Aujourd'hui que de funestes expériences nous ont montré le danger des rénovations sociales tentées par la violence, et que le verbe philosophique s'étant fait constitution et gouvernement, on sait, à un trône près, ce que l'espèce humaine a gagné à ces transformations multipliées, nous jugeons avec rigueur les hommes qui, indignés d'opiniâtres abus, aigris par d'intolérables humiliations, crurent que démolir c'était créer, et dont les réformes ressemblaient à une vengeance. Nous sommes sans pitié pour des fautes dont nous recueillons même le fruit. Mais la mesure qui sert à apprécier les périodes pacifiques ne peut être appliquée à ces crises terribles où les notions du juste sont obscurcies et où il est moins difficile de faire son

de voir que de connaître en quoi précisément il consiste.

Dès le principe, Daunou se montra partisan de la révolution. Ayant posé sur l'omnipotence nationale un syllogisme en forme, il en pressa les conséquences, comme il aurait fait au collége de l'oratoire, et conclut du pouvoir civil au pouvoir ecclésiastique : parfaitement raisonné, sans doute, seulement il se trompait sur les prémisses. Toutefois, s'il abjurait la règle de son état, ce n'était point par relâchement, c'était, je viens de le dire, par respect pour la dialectique.

Au milieu du bouillonnement des passions et du choc des partis, cette dialectique, si scrupuleuse, si puritaine qu'elle fût, pouvait s'égarer, on le conçoit, mais elle était incapable de transiger avec des excès et des barbaries dont rien n'effacera jamais la honte. Quand Louis XVI fut traîné à la barre de la convention, et qu'avec mille outrages on lui jeta à la face un arrêt de mort, Daunou essaya d'adoucir la sentence de ce monarque qui n'eut du courage que pour mourir et qui tendit le cou aux bourreaux avec la docilité de Louis le Débonnaire, au lieu de tirer l'épée comme Henri IV. Alors Daunou prouvait aussi son courage en protestant contre une monstrueuse et implacable iniquité, ainsi qu'en s'élevant contre le féroce Amar, un de ces proscripteurs qui, dans les révolutions, se chargent vaniteusement de tous les forfaits, Amar, le plus fourbe et le plus inexorable des membres du comité de sûreté générale, composé pourtant de so-

phistes et d'assassins. La prison fut la récompense de cet acte de dévouement patriotique, et la prison ouvrait de plain pied sur l'échafaud.

Je ne suivrai point Daunou dans toutes les phases de sa vie politique. Déjà il s'était fait remarquer comme écrivain à une époque où l'on n'attirait guère l'attention que par le malheur ou par le crime. Son premier essai avait été consacré à Boileau, poëte dont la droite raison devait lui plaire, et il s'était rendu l'éditeur du discours où Condorcet, au moment de prendre du poison pour échapper à ses persécuteurs, avait esquissé à grands traits la marche de l'esprit humain et prédit généreusement les plus brillantes destinées à cette philosophie qui le tuait.

Daunou présida le premier le conseil des Cinq-Cents: dans cette assemblée, proposa une loi pour réprimer la calomnie afin de garantir la liberté de la presse contre elle-même. En 1798, le Directoire lui confia la mission d'organiser la république romaine à l'image de la république française. Il rentra ensuite au conseil, dont il redevint président et répondit, en cette qualité, à une députation de l'Institut qui était venue rendre compte des travaux de la compagnie. Son discours ne pouvait manquer de contenir une sortie contre la tyrannie et la superstition. L'orateur y disait aussi qu'il n'y a de génie que dans une âme républicaine. Ce style et ces idées qui trouvaient leur excuse dans les circonstances, sont maintenant hors de mise ; je m'en réjouis, et je doute que les diatribes

de quelques publicistes renouvelés des Grecs de 93 les remettent de sitôt à la mode.

Le Directoire était un gouvernement trop corrompu pour compter longtemps sur l'adhésion d'un citoyen rigide. Daunou, dans l'espoir de remédier au mal, s'associa à la révolution du 18 brumaire, sans croire servir l'ambition d'un soldat qui visait à la dictature. Bientôt détrompé, il refusa les fonctions de conseiller d'État que lui offrait le premier consul et se contenta de celles de tribun. Le tribunat fut installé en 1800, sous sa présidence. Le 7 mars 1802, un sénatus-consulte, en l'éliminant de l'assemblée, le punit de son opposition. La bibliothèque du Panthéon fut son asile, et, pour faire œuvre de bibliothécaire, il publia cette année même, une analyse des diverses opinions sur l'origine de l'imprimerie. Je ne tairai pas que Daunou est peu favorable à Laurent Coster, que l'Allemagne lettrée, réunie en masse au pied de la statue de Guttemberg, vient encore de condamner, et qui parviendra difficilement à faire triompher sa cause, malgré les ingénieuses conjectures dont M. Léon De Laborde lui a récemment offert le secours, avec une courtoisie toute française et toute chevaleresque, car la chevalerie obligeait à la défense des faibles et des orphelins [1].

[1] L'*Algemeene konst-en letterbode* du 9 octobre dernier contenait encore un article de M. J. J. F. M. sur cette question si souvent débattue.

En 1804, Daunou avait remplacé Camus dans la garde des archives du Corps législalif, auxquelles le ministre Garat aurait volontiers substitué la déclaration des droits de l'homme, bien plus utile, selon lui, qu'un vain amas de paperasses où il ne voyait que des monuments de despotisme et de stupidité. Plus tard Daunou fut nommé archiviste de l'empire. En 1806, il présida l'Institut et prononça le discours d'ouverture.

Il était dans les bienséances classiques qu'un président de l'Institut recommandât l'exemple de Boileau. Daunou publia, en 1809, une excellente édition de ce sage écrivain qui avait reçu son premier hommage et auquel personne n'a jamais refusé le sien sans encourir la peine d'un pareil sacrilége. S'attaquer à Nicolas, disait Voltaire, cela porte infailliblement malheur. Le respect de Daunou produisit l'effet contraire : son édition obtint les suffrages de tous les gens de goût ainsi que des connaisseurs en littérature solide, en saine et bonne critique.

On était en pleine année 1810. Le 11 juin de l'année précédente le souverain pontife avait fulminé contre Bonaparte une bulle d'excommunication. Pour obéir à l'empereur des Français, roi d'Italie, et peut-être aussi pour satisfaire ses vagues rancunes de janséniste, Daunou mit au jour un *Essai sur la puissance temporelle des Papes*. Mais, arrêté par une pudeur involontaire, il n'attacha pas son nom à ce livre sorti des presses de l'imprimerie impériale, et supposa qu'il

était traduit d'un manuscrit espagnol découvert à Saragosse. Cette petite finesse d'un homme grave fut récompensée un mois après par le titre de censeur impérial : épigramme sanglante que lançait à un républicain et à un prêtre l'autocrate de la France.

La restauration réduisit le revenu de Daunou ; toutefois elle lui offrit aussi quelques compensations, insuffisantes, je l'avoue, quoique cette pauvre restauration dont on a tant médit, n'ait pas été avec son aveuglement, ses fautes, aussi odieuse que le répètent ceux qui y reviennent le plus qu'ils peuvent et qui en suivent toutes les routines. En 1816, il fut nommé rédacteur principal du *Journal des Savants :* s'il l'enrichit d'un grand nombre d'excellents articles, il ne songea pas à lui faire subir les changements réclamés par ce recueil qui, rassemblant de précieux matériaux pour la science, n'offre cependant rien de systématique ni de complet sur aucune de ses parties.

Le *Journal des Savants* devint pour Daunou une espèce de chaire où il allia l'érudition etendue des Petau et des Mabillon à la philosophie moderne, tempérée cependant par les convictions religieuses de sa jeunesse et les procédés de la logique de l'école. Sa critique froide et un peu sèche accueillait assez rudement les innovations littéraires, et son style pur, mais sans coloris, répondait parfaitement à la tournure de son esprit. Il ne fallait pas lui demander des rapprochements inattendus, des mouvements variés,

des images étincelantes, des idées hardies ni cette diction gracieuse, ce style charmant où semble se mirer un sourire de femme; ce qu'on pouvait attendre de lui c'était un savoir immense, un examen sérieux et impartial, une clarté inaltérable, l'accord de la simplicité et de la noblesse, et l'on n'était jamais trompé dans cette attente. Pourtant il lui est arrivé quelquefois de mettre de la grâce dans l'éloge : je l'aurais volontiers comparé alors à cet archevêque grec, dont parle le feld-maréchal prince de Ligne, et qui donna un jour, à la princesse Gallitsin, sa bénédiction avec une rose.

A côté de cette chaire il s'en éleva pour lui une autre plus dogmatique encore, celle d'histoire et de morale au collége de France, qui lui fut confiée en 1817; il n'y fut installé qu'en 1819. Toujours fidèle à ses opinions et à son caractère, Daunou chercha à prémunir ses auditeurs contre la méthode synthétique qu'on cherchait à faire prédominer dans l'histoire. En effet, s'il est vrai qu'il n'y a point de science sans généralisation, si la science à son apogée aboutit à des résumés généraux, les idées générales construites prématurément ne sont propres qu'à l'obscurcir et à retarder sa marche. Généraliser n'est pas toujours le don d'une tête forte, car personne généralise-t-il plus que l'enfant qui se joue dans son ignorance? A mesure qu'il apprend il individualise davantage. S'il n'était interdit de comparer avec l'intelligence bornée de l'homme la sagesse infinie du Créateur, on pourrait

affirmer qu'il n'y a point pour Dieu d'idée genérale, et qu'il agit sur tous les êtres suivant leurs différences les plus délicates et les plus fugitives qui, à nos débiles regards, paraissent des ressemblances, des similitudes ou des identités. A prendre les choses dans leur essence, généraliser est donc plutôt une nécessité de notre faiblesse qu'une marque de notre force; mais se servir convenablement des moyens accordés à l'humanité, c'est tout ce que l'on est en droit d'exiger de l'homme. Réservons donc les idées générales aux sciences avancées. Remarquons, en outre, que plus le terrain que la science a parcouru est vaste, plus les résultats généraux approchent de l'exactitude. Traitez l'histoire générale d'une manière synthétique, rien de mieux; du point de vue élevé où vous vous placez toutes les dissonances cessent, toutes les aspérités s'effacent, vous n'êtes plus frappé que de l'ensemble. Au contraire, une histoire particulière est forcément analytique, puisque l'intérêt qu'elle excite consiste principalement dans son individualité et sa couleur locale.

Daunou, dont je viens d'essayer en quelques mots de justifier les répugnances, reproduisait son enseignement sous une autre forme dans la *Biographie universelle,* et surtout dans l'*Histoire littéraire de la France,* vaste répertoire que je voudrais voir imiter pour la Belgique, mais avec plus de méthode et d'unité. C'est là que ses connaissances théologiques lui furent d'un merveilleux secours, et lui permirent de

parler avec autorité de choses qui sont maintenant lettre close pour les plus habiles.

En même temps il reprenait sa place dans les assemblées législatives. L'opposition comptait naturellement sur lui à la chambre des députés. Il s'assit effectivement parmi les membres de la gauche, mais, toujours grave et modéré, il s'attacha de préférence aux discussions de principes, laissant les passions s'acharner aux questions de personnes. Son *Essai sur les garanties individuelles* a été traduit en espagnol; le savant Coray l'a tourné en grec moderne, pour l'instruction des descendants de Léonidas, à peine échappés au fouet d'un mameluk.

Daunou salua probablement avec plaisir l'*événement de juillet*. Son âge, ses constants travaux et ses goûts modestes l'écartaient cependant de ceux qui distribuaient la fortune et les honneurs. Il vivait retiré au fond de sa philosophique retraite, aidé dans ses doctes élucubrations par un fils adoptif digne de toute sa tendresse. Malgré cet amour de la solitude, il était redevenu le chef des archives du royaume, il avait remplacé M. Dacier comme secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions, et il s'était vu appeler à la chambre des pairs. Une telle promotion paraîtra singulière et malsonnante à ceux qui ignorent qu'en France la capacité littéraire, loin d'équivaloir à une incapacité politique, confère des droits légitimes au gouvernement du pays; et cela n'est peut-être pas trop déraisonnable, car, si je ne

me trompe, il n'est pas encore absolument prouvé qu'un écrivain distingué, un savant du premier ordre, doivent, malgré leur infériorité sociale, végéter à une distance incommensurable d'un avocat ou d'un fabricant de cotonnette.

Le 7 mai 1838, notre compagnie inscrivit le nom de Daunou sur la liste de ses correspondants étrangers. Exténué par la vieillesse et par l'étude, il n'était plus en état de prêter à l'académie le secours de ses lumières et de continuer avec elle les relations qu'il avait commencées avec plusieurs de ses membres.

Lorsque, en 1839, MM. Quetelet, Dumortier et Teichmann furent envoyés par le gouvernement à Paris, pour faire la comparaison des étalons des poids et mesures, Daunou, qui en était dépositaire, montra une si rare obligeance aux savants belges, que notre gouvernement, afin de le récompenser de ses bons offices, lui accorda l'ordre civil de Léopold. Ainsi, la Belgique s'appropriait, autant qu'il dépendait d'elle, un homme illustre qui lui appartenait un peu déjà par la naissance et d'intimes sympathies.

Insensiblement les forces de Daunou achevaient de s'épuiser; néanmoins avant de s'éteindre, il retrouva un reste de vigueur pour protester contre une injustice et s'opposer à ce que la faveur distribuât les places d'archiviste à ses créatures, au détriment des élèves de l'école des chartes. Ce fut là sa dernière pensée, ce fut aussi son dernier regret, puisqu'il ne put se faire écouter. Le 20 juin de cette année, il posa

tranquillement la tête, tourna les yeux vers le ciel, qui pour lui n'avait jamais été désert, et mourut comme il avait vécu, conséquent jusqu'au bout avec lui-même.

LES

BELGES A L'ÉTRANGER.

Un ouvrage à faire serait un livre sur les Belges qui ont vécu dans les pays étrangers, sur l'influence qu'ils y ont exercée et les avantages que la Belgique a pu tirer de leurs voyages ou de leur séjour. Des matériaux, pour un pareil travail, se trouvent quelquefois là où on les soupçonnait le moins, dans des histoires locales, des recueils d'épitaphes, etc. Par exemple, il existe un livre rare intitulé : *Inscriptiones antiquissimæ et celeberrimæ urbis patriæ Hamburgensis*,

editæ pridem à Theodoro Anckelmanno, Heidelbergæ, apud Guil. Waltherum, academiæ typographum, anno MDCLXIII, nunc cum novo auctario recuso. Hamburgi, sumptibus **Christiani Liebeczeitii, Leoburgi, excudebat Ch. Alb. Pfeiffer, 1706, in-folio, 56 pp. chiff. sans la table et la préface. Ce volume contient les inscriptions suivantes relatives à des Belges :**

IN TEMPLO PETRINO.

XXXIX.

BALTHASAR LE MERCHIER.

Epitaphium.

Ick genaent den Brüsseler Balthasar le Merchier,
Ligge nu hier van di doot verbeten,
Spiegelt u aen my, wat den mensch is vor een dier,
Tiss maer een geremple van die wormen geten.
Waerom wilt ghy u dan soo groots vermeten,
Ghy en syt maer eirde en in eirde stülcx y gaen,
En u leste cleet is schier oeck versleten,
Rasch, maeckt u rekeninge ghy moet my volgen gaen,
Wer ghy jonck oft oudt syt de doot en siet stülcx niet aen
Sy haelt rick en arm sonder jemandt te myen,
Soo myn lichaem hier leyt dat in welden plach te staen,
Also salt met u schoon lichaem oock corts de dyen,
Al u gelt en u goet en kan u niet bevryen,
Ghy moet doch hast komen die wormen spysen,
Düss statt vast op Christum wilt wettelyck stryen,

En wercken van gelooffs uwen naesten bewysen;
Gott lat uns hier namals met vreugden verrysen,
Bewaert uwen wyghboom well.

Obiit 20 febr. anno 1604.

ÆGIDIUS DE GREVE.

D. O. M. S. ET MEMORIÆ ÆTERNÆ.

S. Viator, quod dico, paululum est, asta ac perlege.

Hic est sepulchrum haud pulchrum conjug. Ægidii de Greve et Mariæ de Nasdunck, Antwerpiæ antiqua stirpe natorum, qui patriam amore v. relig., odio belli linquentes, Hamburg. vitæ, mort. ac sepult. locum S. selegere, ubi cum ob piet. et animi ingenii ac fortunæ dotes omnium erga se animos mire excitassent, tandem voti compotes facti, ille in ipso heroum climact. id. sept. ann Dn. MDCIV, hæc V, MDCVIII kal., febr. ætat. LVII pie et placide expiravere. Quibus ut in vita ita et morte junctis liberi, generique, quo gratiam parentib. pientiss. et B. M. referrent, P. C. Anno 1609. Dixi. Abi.

IN TEMPLO D. CATHARINÆ.

XCII.

DOMINICUS VAN UFFELE.

Ad cathedræ ingressum.

D. T. O. M. Ecclesiæ æternæque memoriæ nobiliss. conjugum dominici Van Uffel et Mariæ Hoon, in Dutzow hæredd., queis ortum Antwerpia, hospitium religionis zelo migrantibus Hamburgum, fatique tandem evoluta serie,

sepulchrum D. Catharina dedit hanc qua subhumantur cathedram pro tumulo LL. MQ. PP. liberi et affines anno MDCXXXI. Obiit. ille MDCXXIII, IV id. jul. ætat. LXXXVIII, hæc MDCX, III kal. jul. ætat. LVI.

IN TEMPLO D. JACOBI.

CVI.

ÆGIDIUS COIGNET.

Memoriæ.

Ornatiss. Viri Ægidii Coignet Antwerpiani, pictoris eximii et cum summis hujus temporis artificib. quibus in Belgicis provinciis et in Germania, Gallia et Italia familiariter innotuit, merito comparandi, anno MDXCIX, xxvii xbris in hac urbe pie demortui et in hac ecclesia religiosi sepulti.

Magdalena mœstiss. vidua et Juliana filia unica superstites cum lacrymis F. F.

IN TEMPLO S. JOHANNIS.

CLXXIX.

GABRIEL ENGEL.

Herr Michael Engels und Fr. Elisabeth de Dobbelers,
Aus Braband Ehe-leibliche sohne,
Welcher
Anno 1592 den 24 augusti in Hamburg gebohren
Und nach vielen Riesen auch fleissiger Ubung in der edler [Perspectivkunst,
Worinnen er grosse Beliebung gehabt,
Anno 1621 den 5 junii mit jaufr. Hannen, Hn Peter Corne- [lissen

Ehcleichen Tochter, sich verheyrahtet,
Und in wahren der friedlichen Ehe
Vierer Sohne und sechs Töchter Vater,
Endlich anno 1654 de 30 augusti dem Geiste nach recht ve-
[rengelt,
Dessen Corper aber in St.-Johannis Kirchen allhier beer-
[diget worden,
Haber seine nachgelassene Fr. Wittive und Erber dieser
[Epitaphium,
Bevor aber dem Schöpffer aller Engel en Ehren
Setzen und aufrichten lassen.

Ce n'est là que l'indication d'un sujet que l'on peut orner, et dont j'ai broché quelques chapitres dans des mémoires sur les relations anciennes de la Belgique avec d'autres pays. C'est un simple signet placé à l'une des pages en blanc du livre universel. D'autres seront plus habiles que moi à la remplir.

V

MÉLANGES BIBLIOLOGIQUES.

Ce qui doit composer une collection complète des Mémoires de l'Académie de Bruxelles.

NOUVELLES ADDITIONS.

(Voy. l'Annuaire de 1840, pp. 155-183, 236-238, et celui de 1841, pp. 225-231.)

36. On lit dans l'*Esprit des journaux*, de novembre 1780, pp. 62-83, une analyse du mémoire de M. Retz.

60. Mémoire de P. E. Wauters, alors médecin à Wetteren, près de Gand. Il est précédé d'une dédicace au docteur Bartin, puis d'une courte préface, et suivi du jugement de l'académie en flamand avec un *errata*.

Après 75. Van Bochaute, prof. membre de l'Académie. *Nouvelle nomenclature chymique* (*sic*), *étymologiquement tirée du grec*. Bruxelles, E. Flon, 1788, in-8°, 27 pp.

Ce travail fut examiné par des commissaires de l'Académie, qui firent leur rapport dans la séance du 4 juin 1788 ; rapport d'après lequel la Compagnie décida qu'il pouvait paraître sous son privilége.

112. Le mémoire de M. Charles a été traduit en allemand sous ce titre :

Geschichte der Geométrie, hauptsachl. mit Bezug auf die neueren Methoden. A. D. Franz, V. L. A. Sohncke. Halle, 1839, in-8°.

134-135. *Mémoires et lettres sur l'étude* (et non sur l'utilité) *de la langue grecque*, par le marquis du Chasteler, directeur de l'Académie, etc. Bruxelles, Lemaire, 1781, in-8°, VIII et 58 pp. Les deux lettres de l'abbé Mann sont insérées dans cette brochure. Dans la preface, Du Chasteler se plaint avec vivacité des attaques violentes dont il avait été l'objet dans une *lettre à messieurs de la commission des études*, où on le signalait (pp. 6, 10, 14, 18, 35, 37), comme l'*ennemi des lettres*, comme *un écrivain qui s'acharnait à bannir la langue grecque du monde savant et qui briguait le triste honneur d'éteindre le flambeau du goût*.

158. Le 16 décembre 1795, M. de Launay présenta

à l'Académie de Bruxelles des Recherches sur la minéralogie des anciens, contenues dans une suite de Mémoires dont il commença la lecture. En 1802, ces Mémoires, traduits en allemand par Oechy, furent publiés à Prague sous le titre de J. VON LAUNAY's *Mineralogie der Alten aus die Französisch Handschrift.* Prag.; Barth., 1802, 3 vol. in-8° (voyez J. S. Ersch, *Handbuch der Teutschen Litteratür,* Abth. V. *Natürkunde,* 182, n° 1080.

En 1803, M. de Launay publia le texte même de ses recherches, dont on trouve deux exemplaires à la Bibliothèque royale, voy. *Bibliotheca Hulthemiana,* n°s 5703 et 5704.

Je ferai observer que dans le catalogue de la bibliothèque de la ville de Lille, qui vient de paraître, cet ouvrage est marqué sous le n° 597, Paris, 1803, deux vol. in-8°. M. Quérard le cite t. IV, p. 617.

M. de Launay a publié en outre :

Essai sur l'histoire naturelle des roches, précédé d'un exposé systématique des terres et des pierres; ouvrage auquel l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg a accordé le premier accessit en suite de la question qu'elle *avait proposée en* 1783; par M. de Launay, *secrétaire de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, membre de l'Académie I. et R. des sciences et belles-lettres de Bruxelles.* Bruxelles, Lemaire, 1786, avec approbation, pp. LXXV et 150, plus deux pages d'additions in-12 (Bibliothèque royale, n° 7196).

L'Académie de Bruxelles avait aussi fixé son attention

sur cet essai, que l'auteur lui avait présenté, et dont il lui fit lecture; dans la séance du 24 avril 1786 elle nomma des commissaires pour en faire l'examen.

M. Querard cite l'ouvrage de De Launay sur les roches, et celui sur la minéralogie des anciens, t. IV, pp. 616 et 617, mais il distingue deux auteurs de ce nom, tous deux, selon lui, membres de l'Académie de Bruxelles, l'un avocat au conseil de Brabant, et l'autre médecin et minéralogiste. Tout cela doit se rapporter à une seule personne, Jean-Louis-Wenceslas de Launay, né à Vienne, licencié en droit à l'université de Louvain le 20 mars 1769, avocat au conseil souverain de Brabant, et ensuite secrétaire de Sa Majesté et greffier du conseil des domaines et finances des Pays-Bas, membre de la société zélandaise des sciences de Flessingue, depuis le 7 octobre 1786, nommé membre de l'Académie de Bruxelles, le 14 septembre 1776, confirmé par le roi des Pays-Bas lors de la restauration de l'Académie, le 29 mars 1817, mort à Vienne peu de temps après. Il était fils de Charles-Louis de Launay, ministre de l'empereur à la cour de France, et de Marie-Thérèse de Nell de Nellemberg.

Outre ses mémoires académiques et les pièces citées, M. de Launay a encore mis au jour un Manuel de botanique, qui a paru sous le privilége de l'Académie, en vertu de l'approbation qui lui avait été accordée dans la séance du 19 octobre 1792. L'auteur fit hommage d'un exemplaire de son ouvrage à cette compagnie, dans la séance du 27 mai 1793.

Il avait obtenu à l'Académie un accessit au concours de l'année 1774. Aucun biographe n'a jusqu'à présent parlé de cet académicien [1].

CLASSEMENT DES BIBLIOTHÈQUES.

MM. J.-G.-C. Lehmann et C. Petersen, bibliothécaires à Hambourg, viennent de publier un ouvrage intitulé : *Ansichten und Baurisse der neue Gebaude für Hamburgs œffentliche Bildungsanstalten, kurz beschrieben und in Verbindung mit dem Plan für die Künstige Austellung der Stadsbibliothek.* Hamburg, J. A. Meissner, 1840, in-4°, IV et 121 pp. pap. fort, et IX pl. Voici les grandes divisions proposées par ces messieurs pour le classement de la bibliothèque confiée à leurs soins :

A. Bibliographie (contenant la diplomatique, etc.)
B. Encyclopédie générale.
C. Philosophie.
D. Mathématiques.
E. Physique.
F. Histoire naturelle.
G. Médecine.
H. Géographie et statistique.

[1] Cette note est de M. Théodore de Jonghe, bibliophile zélé, possesseur d'une très-belle bibliothèque *belge*.

I. Histoire politique.

K. Histoire de la Hanse et de Hambourg.

L. Sciences politiques.

M. Jurisprudence.

N. Histoire de la civilisation (*Kulturgeschichte*.)

Sous cette rubrique sont compris la linguistique générale, l'histoire générale des religions et mythologies, les beaux-arts, les belles-lettres et leur histoire, celle de la condition des citoyens, etc.

O. Histoire de l'Église.

P Théologie.

Q. Philologie orientale.

R. Philologie classique.

S. Philologie des peuples modernes.

PRIX DES LIVRES AU XVe SIÈCLE.

M. Paul Wigand, dans ses *Archiv für Geschichte und Alterthumskunde Westphalens* (IV B. 2 haft, pages 217-218), a transcrit une pièce qui montre de combien de formalités et de garanties on entourait l'acquisition des livres, même au xve siècle, au moment où l'on découvrait l'imprimerie.

Il s'agit d'une Bible achetée en 1426 par le monastère de Boedeken.

« Ego Heinricus Levehenke, archipresbiter ebdo-

medarius (*hebdomadarius*) ecclesie Hervordensis vulgariter nuncupatus, presentibus publice recognosco, quod anno Dom. MCCCCXXVI ipso die sanctorum martirum Felicitatis et filiorum ejus septem fratrum, ex certa scientia et maturo animo, vendidi presentibus et vendo devotis et religiosis viris, priori et conventui ecclesie regularium mon. S. Magnulfi, Pad. Dyoc. in Budeken, presentibus et futuris, *duo volumina veteris testamenti*, quorum unum continet Penthateucum, Josue, Judicum et Ruth; secundum, Regum, Paralipomenon, Parabolas et Cantica canticorum libros, per dictos emptores, justo emptionis titulo perpetuo possidendos, pro *viginti sex florenis* bonis et gravibus, quorum quilibet unam marcam Bilveldensis monete valebat, promittentes eis firmam warandiam in hujusmodi vendicionis contractu perpetuam pro tempore sanitatis mee me facturum. Recognosco quoque quod hujusmodi libri per me redempti et empti de moribus alienatorum sicilicet *judeorum* et aliorum, de scitu et consensu religiosarum personarum abbatisse et conventus monasterii in Vloto, ordinis cisterciensis, Myndensis diocesis, ad quæ porprietas dictorum librorum aliquando noscitus pertinuisse. Et ut hujusmodi contractus perpetuo valeat inconvulsus, ego Heinricus predictus rogavi devotam personam dominam Elyzabeth de Hilbrynchusen, abbatissam monasterii predicti in Vloto, quatenus et ipsa suum consensum cum suo conventu dignaretur presentibus adhibere, suoque et sui conventus sigillo presentem

vendicionem approbare. Nos quoque Elysabeth, abbatissa prenominata, quod dictus dominus Heinricus predictos XXVI flor. nobis dedit et contulit ad usum et utilitatem monasterii nostri, quod consideravit jam maxime ruinosum, idcirco ad devotas suas preces, hujus modi vendicionem de consensu conventus nostri predicti presentibus approbamus et confirmamus, promittentes bona fide eam vindicionem nos et posteras nostras firmam perpetuo servaturas. In cujus rei testimonium, sigillum abbatie nostre et conventus nostri una cum sigillo domini Heinrici supradicti, presentibus duximus appendenda, presentibus Ludolfo Hoepmann, Johanne Steenbicker, Bertoldo Kukkelkuec, clericis Pad. dioc. testibus ad premissa vocatis specialiter et rogatis. »

Le bibliothécaire de Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas.

En 1538, le bibliothécaire ou *garde de la librayrie et cabinets* que cette princesse avait en son palais à Malines, s'appelait Étienne Lullier. Sa pension était de 4 sols par jour, ou 72 liv. 8 s. par an [1].

[1] *Spicilege* inséré par M. Ed. Le Glay, dans les *Archives du nord de la France*, t. III, 2e liv., p. 187.

ANECDOTES ET PARTICULARITÉS.

L'ENCYCLOPÉDIE PAR ORDRE DE MATIÈRES.—On rencontre encore en Belgique des gens qui ne savent pas au juste la différence qu'il y a entre un exemplaire et les parties d'un ouvrage. M. de F. qui, fort vieux, a terminé sa carrière dans une cour d'appel, était déjà au barreau quand parut l'Encyclopédie par ordre de matières. Il en avait parcouru les premières livraisons, et voulut se porter souscripteur à une publication qu'il jugeait si intéressante. Malheureusement, en de-

mandant cette Encyclopédie, dont la moitié était achevée, il prit des exemplaires pour des tomes, et indiqua par erreur autant des premiers qu'il devait paraître des seconds, c'est-à-dire environ deux cents. Une commande si considérable fit croire à M. Agasse que M. de F. était le libraire le plus achalandé de la Belgique et même de l'Europe; mais pour ne rien donner au hasard, il prit des informations sur la solvabilité de son nouveau correspondant. Les renseignements qui lui parvinrent étant aussi satisfaisants qu'il pouvait le désirer, il ne balança plus à expédier. M. de F. était absent quand un énorme chariot s'arrêta devant sa porte. Il y avait là, dans des ballots parfaitement ficelés, environ 36,000 volumes in-4°, le tout accompagné d'une petite facture de près de 270,000 francs. L'ébahissement de madame de F. ne se peut décrire : elle en appela à son mari qui, de retour le lendemain, prétendit n'avoir souscrit que pour *une seule Encyclopédie*. Toutefois, sa lettre était formelle, et il fallut entrer en arrangement. Ce ne fut qu'après bien des contestations et en faisant des sacrifices, que M. de F. sortit de ce mauvais pas.

Le premier livre imprimé a Liége.—M. C. M. de Liége, a trouvé il n'y a pas longtemps, parmi un tas de vieux bouquins, un livre très-rare, et dont aucun bibliographe n'a fait mention. C'est un petit in-4°, sans chiffres, ni réclames, intitulé : « *Les sermons du désireux qui aspire à suivre le train de nostre doulx*

seigneur Jésus-Christ, tournés du latin en françois, à la requeste du noble et courtois M. Jehan, comte de Hornes, prévost de l'euglise de Liége. Au bas d'un monogramme curieux, on lit : *Et se vendent à Liége, à la rue del Wagge, en la bouticque de Josse Warnier, à l'enseigne Saint Hierosme.* A la fin du volume, on trouve ces mots : *Cy finist les sermons* (le titre entier).... *nouvellement imprimés en la cité de Liége pour Josse Warnier, par* Balthasar de Hologne, *typographe juré, demourant en la rue de Foulon, à l'enseigne des Trois-Rois, près de Notre-Dame aux Fonts,* et a été achevé de imprimer le xxii de juing mil cinq cent et dix-septiesme (1517). » Nous avions marqué approximativement la première impression à Liége, vers 1522, chez le même Holongne ou Holonius [1] : il faut remonter maintenant de cinq années, et peut-être une nouvelle découverte nous forcera-t-elle de reculer encore plus haut.

On sait que suivant l'*Art de vérifier les dates,* l'art typographique fut établi à Liége l'an 1558, par un imprimeur allemand nommé Walther Morbarius. Cette opinion est aujourd'hui complétement réfutée par les faits.

René-François Sluse. M. Ch. Morren, membre de l'Académie, lui a fait un rapport sur un mémoire consacré par M. F. Van Hulst, à René-Fran-

[1] *Annuaire de* 1840, p. xxxi.

çois Sluse, rapport écrit avec l'originalité et l'esprit que M. Morren sait mettre dans les sujets les plus arides. D'après M. Van Hulst, l'amour de Sluse pour les livres était si passionné que, peu d'instants avant de mourir, il se fit transporter dans sa bibliothèque, pour que ces chers amis de toute sa vie reçussent au moins son dernier soupir. M. Morren remarque ensuite poliment que l'auteur de cet Annuaire et M. Voisin sauront gré à M. Van Hulst de leur avoir rappelé une anecdote de plus pour l'histoire des bibliophiles sérieux.

L'Ogre de sainte-hélène.— Il y a un homme qui a eu le malheur d'être chargé d'une mission rigoureuse à l'égard d'un illustre captif, et sur lequel on a fait retomber toute la colère que faisaient naître des affections trompées, des espérances évanouies. Eût-il des torts réels, cet homme n'en a pas moins été calomnié avec un acharnement sans exemple : la gloire et l'infortune de Napoléon ont écrasé sir Hudson Lowe, et rendu sa défense impossible. Je me garderai donc bien de l'entreprendre, mais je dirai, pour affaiblir le ressentiment qui le poursuit, qu'il était bibliophile trop sincère, trop passionné, pour être absolument sans respect du malheur et de la renommée. Je me souviens, en effet, que lorsqu'à peine adolescent, je faisais mes premières armes comme militaire et comme amateur de livres, je vis cent fois, à la bibliothèque de Bruxelles, un Anglais de simple apparence,

parlant peu, mais, dans l'occasion, raisonnant à merveille sur les questions bibliographiques, et passant une partie de sa journée sur les traverses d'une échelle, comme on dit que vivait à Rome notre Meulemeester, ce Siméon Stilite de la gravure. D'un gardien sévère, condamné à une obéissance inexorable, on a fait un ogre, un mangeur d'hommes, ce n'est au fond qu'un *helluo librorum*.

M. Hoverlant. Le *Modérateur de Mons* contenait l'annonce suivante : « La vente des livres manuscrits de feu M. Hoverlant de Beauwelaere, ancien membre du conseil des Cinq Cents, aura lieu à Tournai, le 16 de ce mois (août 1841), et durera 10 jours. Le catalogue se compose de 1,572 articles, parmi lesquels on en compte un grand nombre sur l'histoire des hommes et des choses de nos provinces. Toutefois il paraît que cette bibliothèque a fait plus de bruit qu'elle ne le méritait. Son possesseur, l'un des hommes les plus excentriques qu'on connaisse, s'imaginait que sa collection était d'une valeur énorme : aussi la légua-t-il d'abord au roi de Rome, puis au duc de Bordeaux, puis au roi Léopold, et peut-être à d'autres têtes couronnées, à la charge par le légataire, de donner, comme indemnité, à ses héritiers, quelques cent mille francs. Personne n'accepta le legs. »

Ce qui confirme la sagesse de ce refus, c'est que la vente n'a pas produit au delà de 11,000 francs. Un exemplaire de l'*Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournai*, œuvre chérie de M. Hoverlant

et qu'il avait poussée jusqu'au 117e volume in-12, n'a été vendu, quoique magnifiquement relié et doré sur tranche, que 142 francs!

Sociétés de bibliophiles. — La Belgique possède plusieurs sociétés de bibliophiles; ceux de *Mons*, qui ont tant d'obligation à leur président, M. René Chalon, les *Bibliophiles flamands*, et les *Bibliophiles de Belgique* qui, pour début, viennent de publier un très-beau volume contenant la correspondance secrète de Marguerite de Parme et de Philippe II, de 1560 à 1567, avec d'autres pièces et l'interrogatoire inédit du comte d'Egmont. Voici maintenant que la poste de Bruges et celle de Gand nous apportent le prospectus d'une nouvelle association. L'originalité de cette pièce nous engage à la mettre sous les yeux des lecteurs.

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES CAMPAGNARDS

Art. 1er.

Une société anonyme de bibliophiles campagnards est instituée à Ardoye, province de la Flandre occidentale, district de Roulers.

Art. 2.

Le but de la société est la publication d'ouvrages singuliers.

Art. 3.

La société est composée de 25 membres.

ART. 4.

Le président s'est élu à vie. Il désigne son secrétaire.

ART. 5.

Le président et le secrétaire forment le comité directeur.

ART. 6.

Le comité ne rend compte à personne de sa gestion.

ART. 7.

Les membres de la société sont élus par le comité et sur leur demande.

ART. 8.

Les membres seront désignés par une des lettres de l'alphabet.

Le président se réserve la lettre A, et octroie à son secrétaire la lettre Z.

ART. 9.

Il y aura annuellement jusqu'à quatre publications. Les membres s'obligent à payer 2 fr. à la réception de chaque ouvrage.

ART. 10.

La société fera tirer des ouvrages à 25 exemplaires sur papier de choix, et 5 exemplaires pour le commerce.

ART. 11.

Aucun ouvrage ne sera publié s'il contient la moindre allusion contraire à la religion ou aux bonnes mœurs.

ART. 12.

Toute communication adressée au comité-directeur doit être envoyée franc de port, à M. de Moor, libraire, à Bruges, sous les lettres A-Z.

ART. 13.

Le présent règlement, arrêté en séance générale du comité-directeur, sera surtout envoyé aux bibliomanes qu'on désirerait s'adjoindre.

Ardoye, le 1er août 1841.

Le président,
A.

Par ordonnance, *le secrétaire*,
Z.

En lisant ces lignes spirituelles, on croit reconnaitre un cousin de feu le comte de Fortsas, ou quelque parent du malicieux mystificateur qui a fabriqué dernièrement la médaille de *Boni-colli,* et qui avait auparavant *composé* une charte ancienne sur le même sujet.

LE JOURNAL MONSTRE. — On a reçu nouvellement à Bruxelles les premiers numéros d'un journal américain qui dépasse toutes les proportions connues jusqu'à ce jour. Il se nomme le *Quadruple-Boston-Notion.* La feuille déployée couvre une surface de trois mètres de longueur sur un mètre et demi de largeur ; disposée dans la condition de l'in-quarto, elle renferme

douze colonnes à la page, ce qui donne quatre-vingt-seize colonnes d'un caractère presque microscopique, et livre à la consommation, tant en vers qu'en prose, la valeur ou le jaugeage de plus de huit volumes in-octavo. Le second numéro a essayé son fabuleux appétit sur le *Dernier jour d'un condamné*, et le roman de M. Victor Hugo ne lui a fourni qu'une bouchée de dix colonnes. — La description de ce journal donnée par d'autres journaux n'est pas une exagération. Nous avons eu le *Quadruple* entre les mains.

Hommage à la Vérité.

— On a voulu nous faire croire qu'une innocente esquisse du bouquinisme [1] avait soulevé contre nous de fiers ressentiments; qu'on avait même, *ab irato*, ébauché une diatribe où l'indignation s'était placée avec autorité au-dessus des exigences serviles de la syntaxe et du bon sens; on est venu nous assurer que d'honnêtes gens, dont nous n'avons jamais suspecté la probité ni

[1] *Annuaire de* 1841, pp. 251-268.

le caractère, s'étaient cruellement offensés de certains détails de costume et d'architecture. Eh bien! nous n'ajoutons foi aucune à ces rapports, mais comme nous ne voulons affliger personne, ni, à cet égard, être exposé à l'ombre même d'un reproche, nous déclarons, à la face du ciel, que les bibliopoles susdits sont de fort jolis garçons, d'une tournure parfaite, d'une mise irréprochable, et que leurs magasins de livres effacent les plus élégants et les plus délicieux boudoirs. Il ne nous en coûte jamais de revenir sur nos pas, quand la justice et la vérité l'exigent.

BIBLIOGRAPHIE MUSICALE.

(Voy. l'Annuaire de 1840, p. 231, et celui de 1841, p. 239.)

M. S. H. Spiker, littérateur distingué, connu, entre autres ouvrages, par un Voyage en Angleterre, et propriétaire et principal rédacteur du journal de Haude et Spener, l'un des plus répandus de la monarchie prussienne [1], est, depuis la mort de son collègue, l'illustre Wilken, le directeur de la bibliothèque royale de Berlin. Amateur enthousiaste et plein de goût, de l'ancienne musique, il profite de sa position pour se livrer à son inclination particulière.

Le feu roi de Prusse avait enrichi la bibliothèque

[1] Le numéro de ce journal du 22 juin 1841 contenait un article infiniment flatteur sur l'*Annuaire de* 1841.

de la précieuse collection de M. Naue, de Halle, qui contient un grand nombre de partitions, de cantiques, de lithurgies, et qui peut être considérée comme une des plus opulentes dans cette partie de la littérature musicale. Mais c'est au roi actuel que l'on doit l'acquisition de la superbe collection de M. Pölchau, dont M. Fétis, ami de M. Spiker, avait très-bien apprécié la valeur, quand il fit faire des recherches pour découvrir où elle se trouvait. Parmi les monuments de l'ancienne musique qu'elle renferme, les œuvres de Lassus tiennent un rang distingué. Or, comme je l'ai dit, M. Spiker est un grand zélateur de ce fameux musicien, célébré avec tant d'âme et de talent par M. Adolphe Mathieu. C'est lui qui fit venir des premiers l'ouvrage de Delmotte, et l'on peut croire qu'il contribua beaucoup à le faire traduire en allemand, par M. F. W. Dehr, jeune savant très-versé dans tout ce qui regarde la musique du moyen âge [1].

La collection Pölchau sera placée dans l'entre-sol de la bibliothèque, que l'on dispose à cet effet. Le catalogue, fait par son possesseur, va être refondu entièrement, et peut-être le gouvernement accordera-t-il des fonds à M. Spiker pour le faire imprimer.

[1] Biographische notiz ueber Roland de Latre, bekannt unter den namen Orland Lassus, aus dem Franzoesischen uebersetz und mit Anmerkungen herausgegeben. mit 2 lith. Berlin, Creutz, 1837, grand in-8°. X et 139 pp.

QUELQUES CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

RÉCEMMENT ACQUISES.

---

1. MÉMOIRES DU COMTE D'ONGNIES. *Illustrat dum vexat.* In-36, sans lieu ni date, mais vers 1665. 117 pages numérotées et 8 de préliminaires non chiffrées.

Je ne connais que deux exemplaires de cette édition *princeps :* celui de la Bibliothèque royale, que j'ai acheté à la vente de M. Dotrenge au mois de mars 1838, et celui de M. le comte H. de Mérode, qui le tient de M. Bosquet. Au surplus, j'ai fait réimprimer ces Mé-

moires pour la société des Bibliophiles de Mons, avec une introduction, des notes étendues et une table.

2. *Tboec van der avonturen ende van tyt cortige van versinnen.* Tot Antwerpen, by Jan Van Ghele, 1598, in-4°, goth. figg. sur bois. dernière sign. GV.

Ce singulier livre de prédiction, qui n'appartient pas moins à la poésie populaire flamande qu'à l'astrologie judiciaire, a été réimprimé plusieurs fois. Notre exemplaire provient de M. Delebecq, dont la bibliothèque a été vendue à Gand le 8 septembre 1840 ; voir le catal., n° 592.

Voici la clef de ce grimoire : à la page 3 sont déduites XXI questions. Si l'on veut obtenir la solution de l'une d'elles, on recourt à l'image du roi qui y est nommé ; je suppose Charles-Quint le premier de tous. Or la légende de ce portrait renvoie au mois de juillet. Alors on prend trois dés, et l'on cherche quel est le nouveau renvoi placé sous la combinaison numérique fortuitement amenée. Soit encore la première qui offre *trois as :* cette case avertit d'aller chercher le *soleil* au mot *Giordano,* et cet endroit indique que la réponse définitive se trouve dans le premier quatrain rangé sous le nom de *David*.... Enfin les destins ont parlé.

Il est à remarquer que Jean Van Ghele qui florissait vers 1550, n'imprimait guère que des ouvrages populaires, dont beaucoup ont été mis à l'*index*. Après sa mort, les imprimeurs désireux de reproduire ces mêmes ouvrages, dont le débit était assuré, mais sans

encourir la responsabilité d'une telle publication, continuèrent encore pendant plus de soixante ans à emprunter le nom de Van Ghele.

3. *Een devote meditacie of overdyncke angaende de ceremonien ende tbediet van der messe.* 18 feuillets petit in-12 en lettres de forme goth.; après le titre, une figure en bois représentant deux anges qui tiennent le saint sacrement, 6 initiales historiées; à la fin *Gheprent chartruesen t'heerne*, et un buste de la Vierge sur bois; point de chiffres, mais des réclames et signatures. — *Een zoete daghelixghe oufenynghe om devote meynschen te overdynckene*, même impression de 12 feuillets; 7 lettrines; à la fin *Gheprent chartruesen t'heerne* et sur le dernier feuillet une image de la Vierge en pied, entourée d'anges, avec cette légende :

Die met Marien wilt verblyven
Leest tallen tyen veel ave Marien.

Ce joli volume semble appartenir au xve siècle ou tout au moins aux premières années du xvie, Delebecq, catal., n° 28. C'est sans preuve démonstrative qu'on l'a cru imprimé chez les chartreux mêmes et qu'on a ainsi augmenté la liste des imprimeries particulières.

4. *Rosarium mysticum animæ fidelis... Martinus Cæsar excudebat Antuerpiæ, anno MDXXXV.* A la fin : *Guilielmus Vorsterman excudebat Antuerpiæ, anno MDXXXV*, petit in-12 de 112 pages non chiffrées,

orné de 56 figures sur bois, représentant la vie de Jésus-Christ. Delebecq, cat. nº 710.

5. *Kalengier ende Lust-Hof der H. Kercke verciert met den salighen Cruys-wech Christi, vol devoten meditatien ende Godvruchtige ghebeden soo op rym als prose ghemaeckt door* Gillis De Koster, *borgher van Antwerpen.* T'Hantwerpen, by Hendrick Aertssen, in de Cammerstrate, in de witte Lelie, anno 1618, in-8º, figg. sur bois. La première partie n'est pas chiffrée, la seconde contient 152 pages.

Le mérite de Gilles de Coster, honnête rimeur d'Anvers, est d'être resté inconnu à tous ceux qui ont écrit sur l'histoire de la poésie flamande. Son ouvrage est dédié à Jean Malderus, évêque d'Anvers. Voici le début du mois de Janvier, où l'on trouve déjà de ces chevilles à la Maerlant, qui n'étaient plus permises quand De Coster écrivait :

Den dach Januarii, dat is claer,
Houden de Catholyken grooter feest een paer,
Van de Besnydenis Jesu Christi verheven
Daer de Ketters niet veel om en gheven, etc.

Et il parcourt sur ce ton, et jour par jour, les fêtes de chaque mois comme Ovide, à la poésie près, dans ses *Fastes*. La seconde partie renferme des prières et des méditations en prose et en vers sur la Passion.

6. *Advertissement chrestien contenant une déclaration sommaire de l'effect d'aulcunes causes, sur lesquelles l'on a jetté tart l'œuil, suffissantes à retarder le*

progrès du repos général de ces déplorables Pays-Bas. A Mons en Haynault, chez Rutgher Velpius, imprimeur juré, l'an MDLXXXII, avec privil. de son Altèze, pour six ans. Signé Garnier; petit in-4° oblong, feuillets encadrés, avec sign. *Mij.*

A un poëte flamand inconnu succède un poëte wallon également ignoré. Le privilége qualifie l'auteur de gentilhomme, et lui-même signe des initiales A. D. la longue dédicace qu'il adresse au duc de Parme. Dans cette espèce de préface, il exhorte le prince à faire cesser les maux du pays, à mettre le Hainaut sur le même pied que le Brabant et la Flandre, où les champs étaient cultivés et l'ordre maintenu; il insiste aussi sur la nécessité de ne confier les emplois qu'à des mains dignes et expérimentées. Vient ensuite une série de sonnets à *Son Altèze,* et *dressés en forme de précation et confession mentale.* L'auteur termine par une pièce en grands vers à ses sonnets, pièce dans laquelle en s'exaltant un peu, à la manière des critiques *moyen âge,* on pourrait trouver quelque sentiment du nombre :

Quoy vous quittés mon tois, estimant trop austère
La maison et le soing de vostre viellart père;
Allentissez vos pas, en cerchant plus seur port :
Vous tirez au chemin (abhorré) de la mort,
Subject à l'intérest de la commun envie.
(Pensant la prolonger), aurés courte la vie,
Car ce monstre testu, juge indifféremment
Du bon et du maulvaiz : son divers jugement

Sera vostre tout en injuste ballance,
Suivant l'inégal poix de ce qu'il fait et pense,
Mesprisant ce qu'en vous pouroit estre loué,
En louant l'imparfaict qu'en vous sera trouvé, etc.

Au bas de cette pièce est le millésime 1582 et cette devise, ***Fin ny remède***, qui est peut-être celle de l'auteur. L'approbation est signée I. Bonhomme, I. de Froidmont, I. de Glarges. Elle est suivie d'***un sonnet à l'aucteur*** et d'***un sommaire du privilége*** du 8 janvier 1582.

Ce livret, qui a au moins le mérite d'être extrêmement rare, a été acheté à Gand, au mois d'octobre 1840, à la troisième vente de feu M. Lammens. Il porte au catalogue le nº 6152, et a été payé, les frais compris, 12 fr. 10 c.

7. *Historia de las islas Philipinas compuesta por el R. P. Lector Fr. Joaquim Martinez de Zuniga del orden de San Augustin, ex definidor de su provincia, Calificador del Santo Oficio, y cura regular del pueblo de Paranaque; con las licencias necessarias. Impreso en Sampaloc : por Fr. Pedro Arguelles de la Concepcion, religioso Francisco. Ano de* 1803, petit in-4º de IV et 687 pp.

L'impression ne fait pas beaucoup d'honneur au frère Arguelles. Cet exemplaire d'une grande rareté, n'a pas été, pendant le cours d'une longue navigation, respecté par les vers. C'est le consul de Belgique aux Philippines qui nous l'a fait parvenir.

8. *Gemeene duytsche Spreek-woorden : adagia oft prouerbia ghenoemt. Seer ghenuechlick om te lesen, ende oock profytelick om te weten, allen den gheenen die der wyslick willen leren spreken ende schryven.* P. W. 1550. A la fin : *Gheprent toe Campen, in dye Broederstrate, by my Peeter Warnersen, woenende in den Witten Valck,* in-18, goth., dern. sign. Jy. (15 fr.).

Ce petit recueil est d'une rareté excessive et vaut la peine d'être recueilli comme appartenant à la littérature des proverbes, dont nous avons déjà signalé l'importance (année 1840, p. 189). Le revers du titre est rempli par un avis au lecteur, où l'éditeur dit qu'il a mis particulièrement à contribution les écrits du docte Érasme. Voici de ces sentences qui ont trait à des localités :

By weet nergens van, hy komt van *Amersfoort*,
Van *Noerenberch* myn were, soe woldt ickt toe *Bam-*
[*berch* verteren.

même proverbe appliqué à *Franckfordt* et à *Mentz* (Mayence), à *Leyptzig* et à *Friburg*.

Van *Amstelredam* myn were, soe woldt ickt toe *Utrecht*
[verteren.

———

VERSICULI EX TEMPORE. — CIVILITÉS, RÉFLEXIONS.

Sur un exemplaire des SOUVENIRS D'UN PÈLERINAGE EN L'HONNEUR DE SCHILLER, *offert à M. le chanoine De Ram.*

De vôtre souvenir dans mon pèlerinage,
J'emportai le charme si doux :
Heureux si, de la vie achevant le voyage,
Je puis le finir près de vous.

Impromptu fait à la suite d'une allocution, au banquet de la Fête flamande à Gand, le 24 octobre 1841.

Tous, nous sommes amis, je le vois dans vos yeux ;
Personne, parmi vous, d'une trompeuse amorce
Ne doit craindre la ruse ou le piége odieux :
C'est l'Union qui fait la force.

28

Combien de fois courbés sous un joug étranger,
Peuples, nous avons dû refaire notre vie ;
De coutumes, de lois il nous fallut changer,
La gloire du passé même nous fut ravie.

Qui donc nous effaça du rang des nations?
Nos malheurs étaient-ils le prix d'une défaite,
Peut-on nous reprocher une lâche retraite?
Non, nous fûmes vaincus par nos divisions.

Restons, restons amis. Le chêne séculaire,
Symbole vigoureux de notre liberté
Désormais près de lui verra, plein de fierté,
Du Belge s'élever le laurier littéraire.

Un si bel avenir a de quoi vous tenter,
Au sein de l'Union, heureux malgré l'envie,
Nous aurons un seul cœur pour aimer la patrie
Et deux lyres pour la chanter.

Le Sage.

Ego dont la rigueur extrême
Aux autres ne pardonne rien,
Ego le grand stoïcien
N'est qu'un vil flatteur... de lui-même.

---

*A J., en lui envoyant l'*ANNUAIRE.

Vraiment ce fatras littéraire
Pourrait t'intéresser un peu ?
Ma foi, si tu deviens *bas-bleu*,
Que j'ôte au moins la jarretière.

A N., qui allait prendre des bains de mer.

Ainsi vous me lirez au rivage normand ?
Pour la mer vous quittez la Seine !
N'êtes-vous pas une sirène
Qu'il faut rendre à son élément?

Impromptu à un pianiste.

Votre talent m'a transporté ;
J'éprouve en m'inondant de ces flots d'harmonie,
Qu'au fond, la sensibilité
Fait presque tout notre génie.
Quels sons touchants, délicieux !
De force et de douceur quel charmant assemblage!
Votre musique est le langage
Que l'on doit parler dans les cieux.

La Confiance.

Gardez dans votre cœur cette sage maxime
Et qu'il en fasse son profit :
La confiance est un crédit
Que la tendre amitié doit ouvrir à l'estime.

MARQUES ET DEVISES

DE

Quelques imprimeurs des Pays-Bas.

(V. l'Annuaire de 1840, pp. 221-224, et celui de 1841, pp. 287-291.)

---

81. **Gaspart de la Romaine**, *en Envers*. Un ovale accosté de deux profils de satyre ou masques de théâtre; au milieu une plume et un canif en sautoir, au centre d'un lac en forme de trèfle et terminé par deux houppes, 1579. Cette marque est à l'édition que cet imprimeur a faite des œuvres de Du Bartas.

82. **Christophe Plantin**, près la bourse neuve, à Anvers. Dans un ovale sur lequel s'appuient deux satyres et encadré d'enroulements, un jardinier accroupi émonde une vigne qui s'enlace à un hêtre. A l'exergue : *Exerce imperia et ramos compesce fluentes*, 1555, Voy. nº 102.

83. René le Trotteur, imprimeur et marchand libraire, Marché aux Herbes, à Bruxelles, au Cheval volant : Un pégase franchissant les airs, 1722.

84. Zegher van den Berghe, *in Maria Boodschap*, à Ypres. Le monogramme de Jesus entouré d'une couronne d'épines, ou dans un cartouche ovale sans cette couronne, 1632.

85. Jean Ravesteyn, imprimeur de la ville, à Amsterdam. Sous un figuier, le prophète Élie à qui des corbeaux apportent sa nourriture : *Exspectando*, 1674.

86. Simon T'Serstevens, à la Bible d'or, près de l'église des Révérends pères dominicains, à Bruxelles. Les armes d'Espagne, 1721.

87. Hierosme Verdussen, imprimeur des monnaies de Sa Majesté, au Lion rouge, Cammerstrate, à Anvers. Les armes d'Espagne, 1627, 1633, 1644, 1647. Quelquefois à la fin un cul-de-lampe composé de trois séraphins, au centre un monogramme formé d'une espèce de 4 et des lettres H. V. D.

88. Guillaume Van Parys, op de Lombaerde veste, in den Gulden Pelicaen, à Anvers. Les armes d'Espagne, 1580. Voy. n° 57.

80. Jean Van Salenson, op de Hooghpoorte, in den Bybel. à Gand. Un cartouche avec un livre; au-dessus *Biblia*. Sur la page de droite du livre le commencement de l'évangile en grec, et sur celle de gauche : *In principio erat Sermo*. Au-dessous un écusson chargé d'une fleur entre les syllabes SALE-SON. 1581.

90. **Thierry Martens**, à Louvain, 1523. A la fin : une double ancre encadrée. Au-dessus : H IEPA ΑΓΚΥΡΑ. A gauche : *Semper sit tibi nixa mens honesto;* à droite : *Sacra hæc Ancora non fefellit unquam.* Au-dessous : Sacra ancora :

Ne tempestatum vis auferat, Ancora sacra,
Quo mentem figas, est jacienda tibi.

au milieu, dans l'encadrement :

Theopo. Martin. excudebat.

91. **Jean-François Broncaert**, imprimeur et marchand libraire, rue Souverain-Pont, à Liége. Les armes de Brabant, 1705.

92. La veuve **Jacques Boscard**, à l'écu de Bourgogne, à Douai. Dans un cercle surmonté des armes de Boscard, qui sont un D gothique, et orné d'un encadrement avec des génies et des satyres, on voit un bûcheron qui frappe de sa cognée le tronc d'un arbre. A l'exergue : *Summis negatum stare div.*

93. **Jean Cnobbaert**, à Anvers. Un écu chargé d'un écureuil, surmonté d'un casque, sommé de même, entre les initiales I et C. 1635.

94. **Gaspard Migeot**, rue de la Chaussée, à Mons, à l'enseigne des Trois Vertus. La sphère elzévirienne. 1665.

95. **Arnoldus a Courswaremia**, *typogr. jurat.*, à Liége. Le monogramme de Jésus : *Laudabile nomen Domini.* 1598.

94. **Hieron. de Gosin**, *ante curiam Academicam Lovanii.* Une corbeille de fleurs. 1678.

95. **Alexandre Michael**, *sub signo Typographiæ*, à Bruges. Le monogramme de Jésus, gravé sur cuivre. 1657.

96. **Jean Waesberge**, *sur le cimetière Notre-Dame, à l'escu de Flandres*, à Anvers. Un encadrement de titre, sur bois : en tête la Gloire et l'Immortalité au milieu des Arts ; au bas, un maître d'école ; de côté, deux figures représentant la science ou l'étude. 1576. A la fin le nom est écrit : *Jan Van Waesberghe.*

97. **Willem Silvius**, imprimeur du roi, à Anvers. Une figure ailée tenant une faux de la main droite et un livre de la gauche. *Scrutamini.* 1577. Voy. nº 59.

98. **Jean Léonard**, libraire et imprimeur, rue de la Cour, à Bruxelles. Le Phénix. 1733.

De la famille de Frédéric Léonard de Bruxelles, lequel s'établit à Paris et devint premier imprimeur du roi et du clergé de France. Gérard Edelinck a gravé son portrait d'après Rigaud. On y voit ses armoiries : de sinople à la tête de bélier d'or en cœur, accompagnée de trois tourteaux d'argent, deux et un ; cimier : une tête de bélier ; devise : *Fortior invidia virtus.*

99. **Jean Bellerus**, *apud viduam, ad insigne aquilæ aureæ.* Le monogramme de Jésus, 1600. Voy. nºs 48, 61, 62 et 80.

100. **Gerardus Wolsschatius**, *apud monast. D. Michaelis, ad intersigne A. B. C.* Une ancre surmontée

du monogramme du Christ, et soutenue par deux mains. *Conc-ordia fi-da.* Dans le corps même de l'ancre opposé à la trabe : *Anchora sacra Deus.* 1617.

101. Jan Van Brecht, imprimeur ordin. des États, op de Mercht, onder *Stadhuys ofte int Warmoesbroeck in den Zee-Ridder,* à Bruxelles. Les armes d'Espagne. 1585.

102. Christophe Plantin, à Anvers. Les armes d'Anvers au centre d'une couronne de roses. 1585. Les armes d'Espagne soutenues par deux lions et par la croix de saint André, 1587. *Archi-typographie du Roy,* id. 1596. Voy. n° 82.

103. Jan Vanden Kerchove, *in het gekroont Zweerdt,* à Gand. Les armes d'Espagne, 1645.

104. La veuve et les héritiers de Jan Vanden Kerchove, à Gand. Les armes d'Espagne, 1633, 1670, 1683. Les héritiers, id. 1681. Les héritiers, *op d'Hooghpoorte,* à Gand. Les armoiries des quatre membres de Flandre, 1672. La veuve et les héritiers du même, ib. même signe 1671, 1672, 1673. Les mêmes, le vieux bourg de Gand sur lequel s'appuie un lion rampant, 1664.

105. Jan Van den Steene, *op de S. Pharahilder plaetse, in den gulden Pelicaen,* à Gand. Les armes d'Espagne, 1623, 1625.

106. A.-J. Lelong, imprim. libr. rue de la Chaussée, à Mons. Deux ovales concentriqnes; l'ovale intérieur entouré d'une branche d'olivier et surmonté d'un bonnet de liberté. Au centre : *liberté* 14 *juillet* 1789, *égalité* 10 *aoust* 1792. 1799.

107. Hieronymus Willaeus, *Lovanii, sub signo diamantis*. Un chasseur sonnant du cor, avec son chien, entre deux lièvres prenant une direction opposée : *Qui duos insectatur lepores, neutrum capit*. 1573.

ÉDITION DE SIMON STEVIN,

Négligée par les bibliographes.

Quand un homme, en cultivant les sciences, a été puissamment créateur, ses moindres écrits doivent fixer l'attention, parce que souvent ils contiennent ou le germe de découvertes subséquentes, ou quelques-unes de ces idées justes et fécondes dont on ignore l'origine dès qu'on les a adoptées, et que le genre humain croit avoir eues toujours, tant elles sont justes et nécessaires. Un de ces hommes est sans contredit le grand mathématicien brugeois Simon Stevin, à qui la

mécanique dut une forme nouvelle, qui comprit toute la portée du calcul décimal, refit l'architecture militaire, et qui, d'après la *Correspondance mathématique* de MM. Garnier et Quetelet, découvrit la pesanteur de l'air. M. Quetelet, en se montrant jaloux de l'honneur scientifique des Belges, défend son propre bien. Quoique nous n'ayons aucun partage à espérer dans ce glorieux trésor, nous n'en serions pas moins heureux d'aider à le conserver et à l'accroître. C'est dans ce but que nous signalerons un petit livre de Stevin qui, pensons-nous, a échappé à ceux qui ont traité de ce sublime géomètre, et dont, notamment, M. Justin Corneille Voorduin, d'Utrecht, n'a rien dit dans sa dissertation, couronnée par l'université de Gand en 1821-1822 (*Laudatio Simonis Stevini Brugensis*, 39 pp. in-4°), non plus que M. O. Delepierre, dans la biographie dont il a enrichi les Annales de la société d'Émulation de Bruges [1]. Ce livret est peut-être la première publication de Stevin. Il est intitulé : *Tafelen van interest mitsgaders de constructie der selver, ghecalculeert door Simon Stevin Bruggelinck, t' Antwerpen, by Christoffel Plantyn, in den Gulden Passer*, MDLXXXII, in-8° de 92 pp. Goth. La dédicace, datée de Leyde, le 16 juillet 1582, est adressée au bourgmestre de cette ville.

[1] Tome I, pp. 256-302, t. III, p. 172. M. Oct. Delepierre cite avec éloge ce que MM. de Foere, Van de Capelle et Coomans aîné ont écrit sur Stevin.

L'ouvrage lui-même n'était pas néanmoins inconnu, et M. O. Delepierre, en énumérant le contenu des œuvres mathématiques de Simon Stevin, publiées par Albert Gérard, chez les Elsevier, en 1634, indique *La pratique d'arithmétique, contenant les tables d'intérêts,* etc. Mais personne, que je sache, ne signale l'édition originale flamande. Dans ces tables et les explications qui les accompagnent, perce le génie éminemment pratique de l'auteur. Sans entrer en plus de détails à cet égard, je me contenterai de remarquer que Stevin parle continuellement, comme de la chose la plus simple, d'un intérêt annuel de 10 et de 12 pour cent. Cependant alors les doctrines théologiques relatives au prêt à usure étaient dans toute leur force. Aujourd'hui on n'est pas encore revenu aux vrais principes sur cette matière, mais on arrivera sans doute à considérer aussi le numéraire comme une simple marchandise.

Ce volume qui, indépendamment de son mérite intrinsèque, a celui de la rareté, a été acheté pour la Bibliothèque royale, à la quatrième et dernière vente de feu M. Lammens, nº 240 du catalogue.

V.

NOTES.

P. 13. Les pages 1 — 12 étaient imprimées quand on a eu à parler des ouvrages de Hirsch, de Kippis et de Quérard, qui appartiennent plutôt à la Bibliographie et à l'histoire littéraire qu'à la section des *Mélanges*.

P. 76. *Frère Corneille, moine de Saint-Jacques de Liége,* lisez *de Saint-Laurent :* j ai publié la vie de Saint Maur dans le XIVe volume des nouveaux mémoires de l'Académie, et je la reproduirai dans l'annuaire de 1843, avec de nouvelles observations, dont une, fort curieuse, m'a été fournie par M. le professeur C. P. Bock, d'Aix-la-Chapelle, maintenant fixé à Bruxelles, et qui prépare un grand ouvrage sur l'architectere du moyen âge.

P. 152. *Cum laude resumo*. Dans le manuscrit il y a *cum lauda releumo*. On pourrait lire aussi, en se tenant plus près de cette leçon, *cum laude releumo*.

P. 161. Johannes Flandrigina, Jean de Flandre. Ne serait-ce pas le fils de Gui de Dampierre, lequel monta sur le siége épiscopal de Liége en 1282, et qui fit de nombreux statuts pour son église? Il est connu sous le nom de *Jean de Flandre*.

P. 173. *Se quis perversus discernens*. Cette leçon présentant un sens clair, la correction devient inutile.

TABLE DES MATIÈRES.

La planche représente le FAC-SIMILE d'un des premiers essais de l'art typographique, et dont il est fait mention aux pages 14 et 15.

Corrigenda. 1840. P. 146, l. 24, 1807 lisez 1809.

1841. P. 116, l. 26, courant lisez coutant; p. 129, no 2, Félix lisez Filips; p. 136, l. 26, de l'autre lisez l'autre; p. 226, l. dern., de bibliophr. lisez du bibliophr.; p. 251, l. 15, hanes lisez hanes; ib. l. 17, le Frany lisez le Franq; ib. l. 23, De Chasteler lisez Du Chasteler: p. 288, l. 15, Bruxelles lisez Anvers; p. 299, l. 20, et sainte Uldegonde lisez de sainte-Aldegonde.

1842. P. 9, l. 21, Spraeke lisez Sprache; p. 36, l. 9 et 10, et pour lesquelles lisez pour lesquelles; p. 143, l. 14, J. Otto lisez F. Otto.



